

**L'Héritage**  
**De la Révolution de Février 1848**

Une rétrospective  
de l'exposition au *Musée de l'Histoire vivante*  
À Montreuil en 2018

»1848 et L'ESPOIR d'une RÉPUBLIQUE  
UNIVERSELLE DÉMOCRATIQUE et SOCIALE «

par  
Raimund Rütten

Frankfurt am Main, 2023

**Exposition réalisée en partenariat  
avec la Goethe-Universität Frankfurt am Main,  
le Musée Carnavalet  
et en coopération  
avec la Bibliothèque de la Goethe-Universität  
Frankfurt am Main**

**Rétrospective réalisée en coopération  
avec la Bibliothèque de la Goethe-Universität  
Frankfurt am Main,  
le Musée Carnavalet à Paris  
et les Archives du Musée de l'Histoire vivante  
à Montreuil**

«Ein Sondersammelbereich an historischen Quellen ist vergleichbar mit einer Ausstellung, die Geschichte dokumentiert und bereitstellt für das Jetzt im Gegenwärtigen. Wortergreifung einer Histoire vivante.

Der Sondersammelbereich der Universitätsbibliothek in Frankfurt am Main Geschichte und Dokumentation der sozialen Bewegungen im Europa des 19. Jahrhunderts und der beginnenden Neuzeit ist seit der Jahrhundertfeier 1948 wegweisend ausgebaut worden und birgt aufschlussreiche Quellen zur Geschichte Frankreichs sowie zu einer République universelle ».

**Die Leitung der Sammlung Frankfurt und Seltene Drucke der Universitätsbibliothek: Bärbel Wagner und Dr. Mathias Jehn.**

« Les collections spécialisées comprenant des sources historiques sont comparables à une exposition qui documente l'histoire sociale tout en la mettant à disposition du public pour intervenir au temps présent. Prise de parole d'une Histoire vivante.

La collection spécialisée de la bibliothèque universitaire de Francfort-sur-le-Main Histoire et documentation des mouvements sociaux en Europe du 19e siècle et des temps modernes a été enrichie depuis la célébration du centenaire en 1948 avec une approche novatrice mettant à l'abri des sources historiques révélatrices sur l'Histoire de France, mais aussi sur l'avènement d'une République universelle ».

**La direction de la Sammlung Frankfurt und Seltene Drucke de la Bibliothèque universitaire : Bärbel Wagner et Dr. Matthias Jehn.**

A photograph of a cobblestone street, viewed from a slightly elevated angle. The stones are irregular in shape and color, ranging from light tan to dark grey. The text is overlaid on the image in a black, sans-serif font for the title and a black, cursive font for the quote.

**L'Héritage de la Révolution de  
Février 1848**

*Nul ne peut avoir le superflu  
avant que tous  
n'aient pas le nécessaire*

*(Gabriel de Mortillet, 1849)*

# Table des matières

Prologue	9
Le possible : une conscience politique de l'histoire	19
[· conscience historique : le cas Raspail · monument de Raspail · Raspail et la présidentielle · Illustration 1 – 4 ·]	
• • • à la recherche d'une république sociale	25
[· le discours historiographique <i>république sociale</i> · le mandat de Février 1848 · la démocratie directe · la guerre sociale · les banquets à partir d'octobre 1848 · la république tricolore et nationale · prise de conscience et apprentissage politique · le fratricide de la République romaine 1849 · le 13 juin 1849 · la politique des symboles et le discours iconographique · la <i>Propagande démocratique et sociale</i> · Madame GOLDSMID : une méconnue · l'œuvre graphique de <i>Marie-Cécile GOLDSMID,</i> <i>née Raynal</i> · son lithographe Frédéric Sorrieu · la suite de 12 feuilles volantes de la Citoyenne <i>GOLDSMID</i> en 1850 · Illustrations 5 – 7 ·]	
Quelques mots sur les objets exposés	44
[· l'iconographie politique comme langue particulière · illustration – scène allégorique – satire imagée · « l'interpellation » · stratégies discursives : les dispositifs · la journée du 29 janvier 1849 · médaillons et médailles circulant en 1849 et 1850 · Illustrations 8 – 9 ·]	
Exposition des discours iconographiques	53
[· Illustration 10 ·]	
Salle 1 : La Révolution de Février 1848	54
[· les barricades parlent, le trône brûle · révolution politique ou révolution sociale · Liberté et République · germes d'une république démocratique et sociale · la libération des peuples · Figures 2 - 6·]	
Salle 2 : La République révolutionnaire	67

[· l'espace de *la res publica* · la politique des symboles à la conquête de l'hégémonie du pouvoir · drapeau rouge et drapeau tricolore · le gouvernement provisoire et la question sociale · l'imagerie de deux républiques · le concours des artistes pour la figure symbolique de la République · Figures 7 – 15 ·]

Salle 3 : La République nationale et tricolore  
en action 86

[· le 16 avril et la haine contre le socialisme · le massacre de Rouen (27 et 28 avril) et l'intervention de Baudelaire · le 15 mai et le mandat révolutionnaire · Figures 16 - 17]

Salle 4 : Le massacre de Juin 106

[· la guerre sociale éclate · droit au travail et organisation du travail par l'association des travailleurs · les deux républiques · Figure 18 ·]

Salle 5 : L'apprentissage politique des  
classes laborieuses 121

[· l'après Juin 48 : Une prise de conscience historique · des banquets, des journaux et des associations pour une république démocratique et sociale · *la Propagande démocratique et sociale* · la dictature de Cavaignac · l'état de siège et la constitution · la présidentielle · Figures 19 – 24 ·]

Entracte 1 : Le journal Le Charivari répond 142

[· les caricaturistes Charles-Henri Amédée de Noë (Cham) et Honoré Daumier s'engagent contre l'idéologie socialiste · Figures 25 – 38 ·]

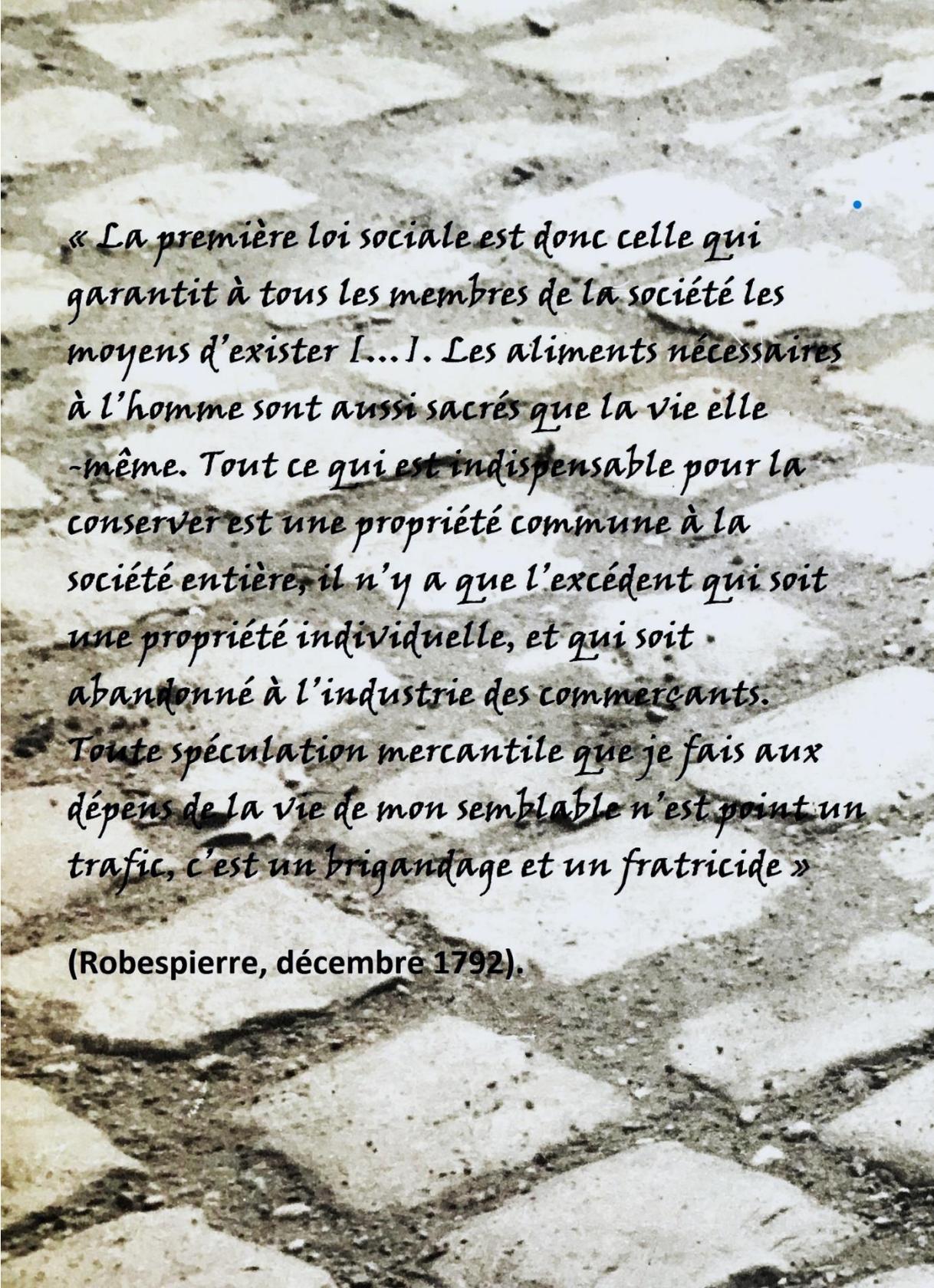
Entracte 2 : L'Artiste et la Citoyenne en proie  
à l'oubli 166

[· traces biographiques de la *Citoyenne Marie-Cécile GOLDSMID* · Figures 39 – 46 ·]

Salle 6 : La République universelle 196

[· *la Propagande démocratique et sociale de Gabriel Mortillet* et Les démocrates-socialistes en 1849 · l'œuvre révolutionnaire de Février 1848 est à continuer · l'œuvre graphique de décembre 1848 à novembre 1849 de la Citoyenne artiste *GOLDSMID* · la République tricolore et Nationale écrase la République démocratique romaine · Figures 47 – 60 ·]

Salle 7 : Le spectre de la République rouge	234
[· l'intervention militaire en Italie pour y restaurer le royaume papal · la Législative · étouffer la vérité sur Rome · juin 1849 · la lettre à Edgar Ney · l'accusation que Victor Hugo adresse contre Bonaparte · mobiliser la peur sociale · l'acte d'accusation d'octobre 1849 du procureur-général Baroche · la série <i>Allégorie</i> · <i>socialisme et choléra</i> · Figures 61 -71 ·]	
Salle 8 : La guerre sociale s'aggrave	258
[· la croisade contre le socialisme c'est l'expédition de Rome à l'intérieur · l'année 1850 · Carlier, le nouveau préfet de police · la série de 12 feuilles de la Citoyenne <i>GOLDSMID</i> · les élections supplémentaires du 10 mars et la loi du 31 mai 1850 · la déportation et la conscience politique des condamnés de Juin 48 · la Citoyenne, condamnée par contumace sous l'état de siège en août 1849, est arrêtée et enfermée à Saint-Lazare · les mesures de la censure politique contre la Citoyenne · le suffrage universel · la fraternité entre peuple et armée · la défense des déportés · le combat contre le parti de l'ordre · Figure 72 – 90 ·]	
Épilogue	310
[· Figures 91 – 92 · Illustration 11 ·]	
Table des figures	321
Table des illustrations	330



« La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister [...]. Les aliments nécessaires à l'homme sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est indispensable pour la conserver est une propriété commune à la société entière, il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle, et qui soit abandonné à l'industrie des commerçants. Toute spéculation mercantile que je fais aux dépens de la vie de mon semblable n'est point un trafic, c'est un brigandage et un fratricide »

(Robespierre, décembre 1792).

# Prologue



1848 ET L'ESPOIR  
D'UNE RÉPUBLIQUE 

Universelle, Démocratique et Sociale

DU 24 MARS AU 30 DÉCEMBRE 2018

Au Musée de l'Histoire vivante  
à MONTREUIL  
[museehistoirevivante.fr](http://museehistoirevivante.fr)  
Tél.: 01 48 54 32 44

UNIS-LEZARD

MONTREUIL  
L'HISTOIRE VIVANTE

M  
Montreuil.fr

[m]

seine saint denis  
LE DÉPARTEMENT

GOETHE  
UNIVERSITÄT  
FRANKFURT AM MAIN

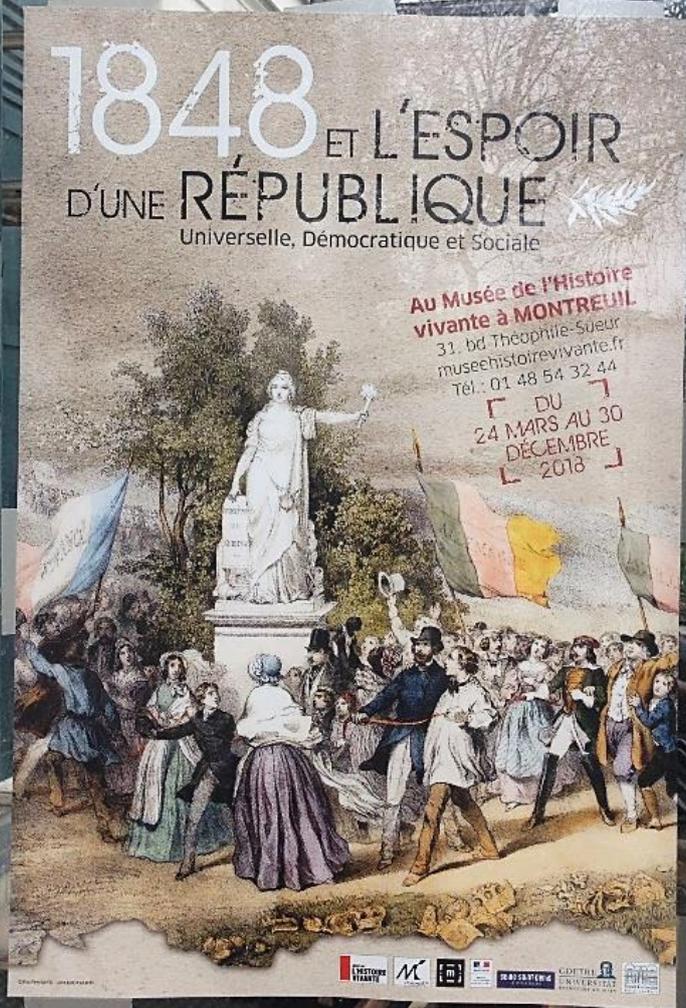
mn



**Figure 1:** Citoyenne Marie-Cécile Goldsmid : 1848 : *République universelle démocratique et sociale. Le Pacte.* « Peuples formez une sainte alliance / Et donnez- vous la main » (Béranger). Lith. Frédéric Sorrieu, imp. Lemerrier, Paris, dépôt légal : décembre 1848.



**Le lieu de l'exposition : 31 boulevard Théophile Sueur. 93100 Montreuil.**



L'Entrée à l'exposition

Pourquoi le Musée de l'Histoire vivante à Montreuil avait-il choisi une lithographie de la citoyenne Marie-Cécile Goldsmid (**figure 1**) pour l'affiche annonçant au public l'exposition sur l'histoire de 1848 et l'espoir d'une république universelle démocratique et sociale ?

Cette feuille volante, distribuée par l'Association pour la propagande démocratique et sociale, circulait depuis décembre 1848 à Paris et en France. Publiée à la fin de l'année, ce n'est point le printemps des peuples, le réveil des peuples sous la République en mars et avril 1848 qui y est représenté mais une réponse s'opposant à l'établissement de la République nationale tricolore, constituée en novembre 1848, et à l'Assemblée constituante qui s'efforçait d'étouffer tout mouvement révolutionnaire visant à réaliser une république sociale.

Avec cette feuille l'artiste ouvre un cycle de quatre planches, imaginant le départ des peuples pour arriver à une *République universelle démocratique et sociale* et projetant la réalisation de cette utopie sociale dans un avenir très proche<sup>1</sup>. Elle met donc en image une reprise du mandat de la Révolution de Février 1848, lequel est exprimé par la lutte sous le drapeau rouge sur les barricades et l'appel à continuer l'œuvre révolutionnaire de Février : les peuples des États unis d'Europe (à droite dans l'image) et les peuples des États unis d'Amérique (au fond à gauche) se réunissent autour de la statue de la République révolutionnaire et partent sous la commande de la *fraternité* pour réaliser dans l'avenir ce qu'indique l'allégorie en tant que statue de l'idéal : la République universelle démocratique et sociale.

Les attributs symboliques de la statue de l'allégorie encore incolore, la presse à imprimer, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le flambeau des Lumières et de la Liberté, exposent pour le public les moyens de la propagande démocratique et sociale permettant d'ouvrir le chemin vers la réalisation de cet idéal.

Bref : l'affiche de l'exposition, citant la première planche de la citoyenne Marie-Cécile Goldsmid, incite à ce qu'on y voie annoncé un projet historiographique et politique :

**1° : Ouvrir le débat sur l'historiographie de la révolution de Février 1848.** Bien qu'en simplifiant, on pourrait discerner actuellement deux écoles en France qui dominent l'historiographie de 1848 : l'une qui interprète la Deuxième République des années 1848 – 1851 comme apprentissage de la République («*1848 ou l'apprentissage de la République 1848*»

- 1852») et met ainsi l'accent sur une continuité de la république dans son histoire au 19<sup>e</sup> siècle (Maurice Agulhon †). L'autre qui retrace l'histoire de la république démocratique et sociale, mais, se concentrant sur les événements historiques de l'année 1848, se limite à l'histoire de la Constituante républicaine de 1848. Elle interprète ainsi la saignée de juin 48, la répression sanglante de l'insurrection de juin 1848 comme l'effacement de la république démocratique et sociale : » Février s'est déroulé au nom de la République démocratique et sociale, et la répression de juin en a sonné le glas « (Maurizio Gribaudo, Michèle Riot-Sarcey : *1848 la révolution oubliée*). Contrairement à ces deux écoles, l'exposition propose de soumettre l'histoire de la révolution de Février 1848 jusqu'au coup d'État de décembre 1851 à une lecture suivant laquelle se poursuit l'expérience des couches sociales nouvellement admises aux élections par le suffrage universel avec la forme politique « république » des classes régnautes et possédantes. C'est ainsi que se révèle un apprentissage politique de longue durée, une prise de conscience de classe revendiquant une république universelle démocratique et sociale.

**2°: Reconstruire et déchiffrer, de 1848 jusqu'à 1851, autant que possible, les discours iconographiques qui forment l'opinion publique et défendent les objectifs de la république révolutionnaire de 1848.** L'exposition valorise les collections iconographiques surtout du cabinet d'estampes du musée Carnavalet (Paris), des archives du musée de l'Histoire vivante (Montreuil) et de la bibliothèque de la Goethe-Universität Frankfurt am Main. Car, ces collections, documentant l'histoire sociale, abritent les valeurs historiographiques propres aux discours iconographiques de l'époque et indispensable pour toute recherche de son historiographie aujourd'hui. La reconstruction permettait au public la découverte de l'œuvre graphique de Marie-Cécile Goldsmid, née Raynal, répandue par la Propagande démocratique et sociale : une série de quatre planches en grand format de décembre 1848 à novembre 1849, projetant une république universelle démocratique et sociale, et une série de douze feuilles volantes en 1850 et 1851, défendant les objectifs de la république révolutionnaire de Février 1848 en vue des élections de 1852 contre les mesures politiques du parti de l'Ordre. Tout l'œuvre graphique de la Citoyenne fut présenté avec le nom de l'artiste au public par la presse démocratique de l'époque (les journaux *La Démocratie pacifique* ; *La Réforme* ; *Le Peuple* ; *La Révolution démocratique et sociale* ; le mensuel *La Propagande. Journal mensuel d'éducation démocratique et sociale*). Et par contre, dans le cadre du 150<sup>e</sup>

anniversaire de 1848, les quatre planches en grand format de la Citoyenne ont été de nouveau exposées au regard du public<sup>2</sup> tout en étant attribuées à Frédéric Sorrieu, son lithographe, et datées de 1848, donc, du printemps des peuples. C'est ainsi que l'artiste, évincée par le lithographe, demeura largement méconnue. Et le mâle, paré de plumes étrangères, c'est-à-dire de la femme artiste, fut intronisé comme « auteur [...] dont la production politique est exceptionnelle »<sup>3</sup>.

**3° : Souligner l'Histoire vivante, lui rendre l'actualité d'un passé qui n'est pas mort**<sup>4</sup>. Avec la révolution de Février 1848 le peuple revendiquait une formation politique de la société qui permettrait l'établissement d'une république démocratique et sociale. S'opposant de plus en plus à la république constituée, la revendication progressait et visait une république universelle démocratique et sociale dont la base devait être le travail associé (l'association fraternelle de production et de consommation) en tant qu'économie politique du travail. C'est ainsi que l'exposition met en scène le passé comme histoire vivante, c'est-à-dire comme histoire d'un espoir qui cherche son accomplissement dans le présent, dans l'aujourd'hui.

La rétrospective :

L'exposition a été documentée par l'équipe du musée (Véronique Fau-Vincenti, Pascale Favel, Éric Lafon, Nina Leger, Raimund Rütten, Clélia Tambini) avec le livret de l'exposition : 1848 et l'espoir d'une République universelle démocratique et sociale.

La rétrospective actuelle de l'exposition de 2018 se donne pour tâche non seulement une reconstruction mais aussi, en mettant l'accent sur les discours iconographiques et en déchiffrant et en analysant leurs argumentation politique dans le contexte historique, un élargissement de la documentation. En outre, la rétrospective cherche à profiter des technologies de numérisation pour mettre sous forme digitale cette visualisation de l'exposition.

Une bibliographie sélectionnée et chronologique :

Thomas R. Forstenzer : *French Provincial Police and the Fall of the Second Republic. Social Fear and Counterrevolution*. Princeton 1981.

Edward Berenson : *Populist Religion and Left-Wing Politics in France, 1830 – 1852*. Princeton 1984.

1848. *La Révolution démocratique et sociale*. Tomes 1 – 10, EDHIS, Paris 1984.

Peter McPhee : *The Politics of Rural Life. Political Mobilization in the French Countryside 1846 – 1852*. Oxford 1992.

Ronald Gosselin : *Les Almanachs républicains. Traditions révolutionnaires et culture politique des masses populaires de Paris 1840 – 1851*. Paris 1992.

*Les Carnets de Joseph Mairet, ouvrier typographe. Histoire de la Société typographique parisienne et du Tarif (1839 – 1851)*. À l'occasion du centenaire de la Confédération générale du travail, La Plaine-Saint-Denis 1995.

Raimund Rütten : *Republik im Exil. Frankreich 1848 bis 1851: Marie-Cécile Goldsmid – Citoyenne und Künstlerin – im Kampf um eine „République universelle démocratique et sociale*. Hildesheim•Zürich•New York 2012.

Samuel Hayat : *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*. Paris 2014.

Michèle Riot-Sarcey : *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIXe siècle en France*. Paris 2016.

Olivier Ihl : *Une histoire de la représentation. Louis Marie Bosredon et le Paris de 1848*. Vulaines-sur-Seine 2016.

Rolf Reichardt (Hrsg.): *Lexikon der Revolutions-Ikonographie in der europäischen Druckgraphik (1789 – 1889)*. Teilbände I – III, Münster 2017.

Le Livret de l'exposition : *1848 et l'espoir d'une République universelle, démocratique et sociale* (Textes : Véronique Fau-Vincenti, Maurizio Gribaudo, Éric Lafon, Nina Leger, Michèle Riot-Sarcey, Raimund Rütten, Clélia Tambini). Musée de l'Histoire vivante, Montreuil 2018.

Raimund Rütten : « À la recherche d'une république démocratique et sociale » dans *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, 2018 (No 139), p. 153 – 166.

*Des Barricades à l'Île du Diable. Journal de Jean-Baptiste Dunaud, révolutionnaire de 1848*. Présenté et annoté par Véronique Fau-Vincenti, les Éditions de l'Atelier, 2019.

Le Maitron en Ligne : *Goldsmid, Marie-Cécile, née Raynal*, 2022.

## Remerciements :

Chargé de la fonction d'un commissaire, j'ai été accueilli par l'équipe du musée dans un esprit de coopération et de collectivité exceptionnelle, ce qui animait et orientait notre travail. Ma collègue Madame Véronique Fau-Vincenti, aussi commissaire et responsable de l'organisation des objets et de leur mise en scène, a été indispensable pour la réussite de l'exposition.

L'exposition a été réalisée en partenariat avec la Goethe-Universität de Francfort-sur-le-Main. Et c'est avant tout l'engagement de Madame Bärbel Wagner, directrice des collections spéciales de la bibliothèque universitaire, qui a facilité la reproduction et les prêtés des ouvrages dont l'exposition avait besoin.

Pourtant, sans la présence, sans la collaboration et sans le soutien de Ruth Jung, l'historienne, ma compagne et épouse, cette rétrospective de l'exposition n'aurait pas pu se réaliser.

Enfin, la traduction de la rétrospective, écrite en français, ne pouvait pas réussir sans être entièrement surveillée par mon ami et collègue Hervé Baudry. Je lui dois mille merci.

Et c'est grâce au soutien financier des Éditions La Ligne d'Ombre de la Ludwig Sievers Stiftung et des donatrices / donateurs privés qu'une mise en ligne de la Rétrospective et la présentation de l'œuvre graphique de l'artiste Marie-Cécile Goldsmid pouvaient être réalisées dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire du *Traité de l'Élysée* et les 175 ans après Février 1848 au Musée de l'Histoire vivante à Montreuil.

---

<sup>1</sup> *Planche 2: 1848. Le Jugement de Dieu. « Le règne des rois finit / Celui des peuples commence ».* Dépôt légal : 15 février 1849 ; *planche 3 : 1848. Un marché sous la République universelle démocratique et sociale. Réalisation.* Dépôt légal : juin 1849 ; *planche 4 : 1848. Anniversaire de la République universelle démocratique et sociale. Triomphe.* Dépôt légal : novembre 1849.

<sup>2</sup> *Les révolutions de 1848. L'Europe des images. Le printemps des peuples.* Paris, Assemblée nationale, 1998, p. 198- 201, cat. 157, 159, 160, 162. En outre, les quatre planches sont reproduites également en 2000 dans le catalogue de l'exposition *Utopie. La quête de la société idéale en Occident*, Bibliothèque nationale de France (sous la direction de Lyman Tower Sargent et de Roland Schaer), p. 224 et 225, attribuées à Frédéric Sorrieu et datées de 1848. Et c'est l'historienne Mathilde Larrère qui en fait *L'Utopie républicaine 1848* en mars 2016 (l'Histoire par l'image) sans corriger l'omission de l'artiste et la datation.

<sup>3</sup> *Les révolutions de 1848, op. cit.* p. 198.

<sup>4</sup> Voir Michèle Rio-Sarcey : *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIX<sup>e</sup> siècle en France.* Edition la découverte, Paris 2016. L'historienne se réfère à Walter Benjamin et à ses thèses d'une philosophie de l'histoire. C'est dans ce sens historiographique que Frédérick Genevée, président de l'association pour l'Histoire vivante dans le *Livret de l'exposition*, p. 3 souligne : « Les Quarante-huitards forment une génération qui va vivre une période charnière, bousculant le régime politique comme le régime économique et imposant de nouveaux débats ».

## Le possible : Une conscience politique de l'histoire

Exposer l'histoire de la République démocratique et sociale au 19<sup>e</sup> siècle à un public d'aujourd'hui s'engage entre autres à y réveiller une conscience historique (conscience d'histoire) qui permettrait au public de sortir du conformisme et de s'approprier son passé camouflé, parce que le vainqueur de Juin 48 ne cesse pas à triompher.

Un exemple (**illustration 1**) : le monument de François-Vincent Raspail, médecin et homme politique du 19<sup>e</sup> siècle, réalisé par le statuaire Léopold Morice et érigé en 1889, non loin de la place Denfert-Rochereau.



**Illustration 1** : Socle du monument de François-Vincent Raspail (square Jacques-Antoine, Paris 14<sup>e</sup>).

Comme on le voit, la statue de François-Vincent Raspail est absente. L'image de la personne a été éliminée de l'espace public parce qu'une loi, promulguée en octobre 1941, a permis au régime de Vichy de fondre des statues publiques composées de bronze et de faire disparaître ainsi du regard de la population des personnages historiques non conformes selon l'idéologie

de l'administration autoritaire, et en plus, l'occupant nazi en avait besoin de ces métaux non ferreux pour l'édification de ses propres œuvres de propagande fasciste.

En tant que médecin et chimiste, François-Vincent Raspail s'était engagé pour l'hygiène dans la médecine domestique et avait soigné gratuitement les plus pauvres dans les quartiers ouvriers à Paris (**illustration 2**). En tant que républicain socialiste il a combattu pendant la Monarchie de Juillet du côté des Amis du Peuple, est devenu président de l'Association républicaine pour la défense de la liberté de la presse patriote et de la liberté individuelle et a lancé le journal *Le Réformateur*. Le 25 février 1848, journée de la Révolution, Raspail entourés des ouvriers en armes (**illustration 3**), se dirige vers l'Hôtel de Ville, où réside le Gouvernement provisoire. Il y entre et force les membres du gouvernement à proclamer la République : « Citoyens, leur dit-il, le Peuple vous ordonne de proclamer la République ; si dans deux heures vous n'avez pas obéi, je reviendrai avec deux cent mille hommes »<sup>1</sup>. Immédiatement le gouvernement fit afficher dans Paris la proclamation exigée par les barricades.

*RASPAIL·PROMOTEUR*

*DU·SUFFRAGE·UNIVERSEL EN·1834*

*JOURNAL LE REFORMATEUR*

*LE 25 FÉVRIER·1848·RASPAIL·PROCLAME LA RÉPUBLIQUE*

*SUR LA·PLACE·DE L'HÔTEL·DE VILLE*

Inscription au socle du monument



**Illustration 2** : Relief 1889 de Léopold Morice au socle du monument : Raspail comme médecin à l'intérieur d'une famille ouvrière.



**Illustration 3** : Relief 1889 de Léopold Morice au socle du monument : Raspail le 25 février 1848 avec les ouvriers des barricades.

À la suite de la manifestation du 15 mai 1848, Raspail est arrêté et emprisonné à Vincennes. En novembre le comité central républicain démocratique et socialiste des quatorze arrondissements de la Seine le nomme à l'unanimité à la candidature de la présidence. Le *Manifeste électoral de Le Peuple, journal de la République démocratique et sociale*, le 15 novembre accepte cette candidature

« En adhérant à cette candidature, nous n'entendons point [...] donner éventuellement à la République un Chef : loin de là, nous acceptons Raspail comme protestation vivante contre le principe de la Présidence ! nous le présentons au suffrage du Peuple, non parce qu'il est ou se croit possible, mais parce qu'il est impossible ; parce qu'avec lui la présidence, image de la royauté, serait impossible » <sup>2</sup>.

La présidence avec des élections par le suffrage universel fait partie de la Constitution (octobre 1848) de la Deuxième République, prévue pour fortifier le pouvoir exécutif contre les insurrections ouvrières. Elle y a été inscrite pendant l'état de siège imposé sous la dictature militaire de Cavaignac à partir de Juin 1848. Et Raspail, en prison, a ainsi commenté sa candidature au vote contre la présidence : « la candidature comme protestation contre une institution qui n'est qu'une monarchie déguisée [...]. J'accepte la candidature, non comme un honneur, mais comme une sainte et terrible protestation » (*Le Peuple*, 10 décembre 1848).

Aujourd'hui le square Jacques-Antoine où se trouve le monument de Raspail, lieu de commémoration et espace public où une prise de conscience historique pourrait se réveiller, a été quasi transformé en chiotte à chiens **(illustration 4)**.



**Illustration 4** : Entrée au square Jacques-Antoine

---

<sup>1</sup> Cité par Louis Ménard : *Prologue d'une révolution février – juin 1848*. Présentation de Filippo Benfante et Maurizio Gribaudi. La fabrique éditions, Paris 2007, p. 112. Voir Karl Marx : *Die Klassenkämpfe in Frankreich 1848 bis 1850*, dans *MEW 7*, 17.

<sup>2</sup> Voir Samuel Hayat, Intervention au séminaire de Cyril Lemieux : « Présidentielle 2012 : les médias font-ils l'élection ? », 14 mai 2012.

## ... à la recherche d'une République sociale

Entreprendre une exposition sur l'espoir d'une République démocratique et sociale, déclenché par la Révolution de Février 1848 et la lutte sur les barricades, imposait, d'une part, que l'on retrace l'histoire de cette notion République démocratique et sociale et, de l'autre, que l'on répond à la question comment cette notion s'est formée et constituée sous la Deuxième République. Autrement dit : il importait de découvrir et de mettre en scène avec l'exposition les conflits sociaux et politiques qui nourrissaient cet espoir <sup>1</sup>.

### Le discours historiographique

Il est prouvé, grâce aux documents historiques, que pendant les journées de Février, sur les barricades, il y avait le drapeau rouge et on pouvait entendre des revendications comme « Droit au travail ! », « Organisation du travail par l'association des travailleurs ! » et « Réforme sociale ! », par contre le cri de „Vive la République démocratique et sociale !“ n'était pas encore formulé, il y restait encore verbalement et par écrit absent. Pour que pût se constituer cette notion d'une république sociale et s'établir un consensus parmi les classes laborieuses et les couches sociales nouvellement admises aux élections par le suffrage universel il fallait une éducation politique vaste et étendue. Ce que le Gouvernement Provisoire savait empêcher en refusant un ajournement des élections.

C'est seulement à partir de mai 1848, avec la proclamation de la République et quand le conflit entre la Constituante et les classes laborieuses s'aiguissait de plus en plus, que s'articulait la revendication d'une République démocratique et sociale. Déjà en avril 1848 dans le Bulletin de la République George Sand avait lancé l'avertissement :

« Les élections, si elles ne font pas triompher la vérité sociale, si elles sont l'expression des intérêts d'une caste, arrachée à la confiante loyauté du peuple, les élections, qui devraient être le salut de la République, seront sa perte, il n'en faut pas douter. Il n'y aurait pas alors qu'une voie de salut pour le peuple qui a fait les barricades, ce serait de manifester une seconde fois sa volonté, et d'ajourner les décisions d'une fausse représentation nationale » (16<sup>e</sup> livraison, Ministère de l'Intérieur le 15 avril 1848).

La « vérité sociale » dont parle George Sand aurait été une république entourée d'institutions sociales et non pas une république qui s'oppose à la révolution sociale : autrement dit „Le Socialisme est le but, la république est le moyen“ (George Sand : *La Cause du peuple*, n° 3, 23 avril 1848).

Et lorsque l'Assemblée constituante, le 4 mai, dans sa première séance en instituant la « République » se mettait à la place de la proclamation de la République du 24 février, c'est-à-dire de la volonté du peuple sur les barricades, c'est Armand Barbès qui intervient <sup>2</sup> :

« La République n'avait besoin d'aucune nouvelle proclamation. Le 24 février, le premier acte du peuple, en conquérant sa souveraineté, a été de proclamer la République. Il ne dépend plus de personne de mettre son existence en doute. Nous sommes les serviteurs du peuple, nous n'avons ici qu'à acclamer sa volonté. Vive la République, une, indivisible, démocratique et sociale ! ».

Selon Barbès, les représentants de la *Constituante* de la République sont les serviteurs (les commis) du peuple et restent soumis à sa souveraineté. Et c'est le peuple en tant que souverain qui, le 24 février, avait proclamé la République qu'elle voulait *démocratique et sociale*.

C'est en consultant les journaux à partir de mai 1848 qu'en y trouve repris la notion. *Le Travailleur par la Mère Duchêne* avec son No 3 (31 mai au 2 juin) sous-titre « An I. De la République démocratique et sociale » et George Sand dans sa lettre à Théophile Thoré (*La vraie République*, 27 mai 1848) parle de « l'an premier de la République démocratique et sociale ». Le journal *Le Travail. Véritable organe des intérêts Populaires* à partir de son premier numéro (28 mai 1848), répand la devise « Vive la République démocratique et sociale ! (Le

Peuple à l'Hôtel – de –Ville, 24 février 1848) ». La devise exprime une interprétation rétrospective de la Révolution de Février et l'actualise. Le même Journal, dans ses comptes rendus des séances du *Club de la Révolution* du 25, 28 et 30 mai (n<sup>os</sup> 1 du 28 mai, 2 du 30 mai et 4 du 1<sup>er</sup> juin) rapporte que le cri « Vive la République démocratique et sociale ! » y signalait une prise de position politique<sup>3</sup>. La réouverture du Club sous la présidence de Barbès – bien que celui-ci se trouve incarcéré au donjon de Vincennes, à la suite du 15 mai 1848 - se fait sous des acclamations portant cette notion et surtout, l'initiative politique du Club en faveur d'une fusion des clubs démocratiques et socialistes en France est soulignée par la parole *Vive la République démocratique et sociale !*. Cela en vue des élections complémentaires au début de juin et de l'organisation d'un *Banquet du Peuple, fraternisation des travailleurs*.

Donc, c'est seulement à partir de mai 1848 que la notion *République démocratique et sociale* se constitue comme programme politique. Elle revêt une double fonction : d'une part d'initier une fusion (un rassemblement) des *démocrates* et des *socialistes*, de l'autre, confronter le Gouvernement avec le mandat, que, avec la Révolution de Février, le peuple avait avec les élections transmis à ses commis (aux représentants du peuple). Ce qui y est exprimé n'est rien d'autre que la souveraineté du peuple en action comme base politique d'une démocratie directe. Il s'ensuit que la République proclamée le 4 mai 1848 par la *Constituante*, était, par les classes laborieuses, conçue comme formation politique, qui devait permettre sa transformation en République sociale. Et cela surtout parce que ce sont les ouvriers parisiens des ateliers nationaux et de la Commission du Luxembourg, ainsi que du Comité central des ouvriers du département de la Seine qui défendent avec l'idée d'une république démocratique et sociale leur revendication du droit au travail et de l'organisation du travail en forme d'association<sup>4</sup>.

Et pourtant, ce programme politique, confronté avec la République établie depuis le 4 mai, ne mène pas encore à une rupture : au fond d'une telle pensée s'affirme l'espoir d'une fraternité possible entre les classes sociales. La *Fraternité* comme promesse de la Révolution de Février.

Ni la haine contre le socialisme et le communisme qui éclata ouvertement en province et à Paris à partir du 16 avril, ni le stationnement des troupes de ligne à Paris, ni l'élection d'une Constituante où les classes laborieuses ne pouvaient à peine se retrouver représentées, ni la tuerie des ouvriers à Rouen le

28 avril, ni le refus du Gouvernement d'instituer un Ministère de Travail, ni le manque du Gouvernement de se solidariser avec le peuple polonais dans sa lutte pour sa liberté, rien n'a pu encore ébranler la foi en une conciliation possible pour surmonter l'antagonisme social de la société.

Peu avant que la Commission Exécutive de l'Assemblée nationale décide la dissolution des ateliers nationaux et qu'éclate l'insurrection de juin 1848, des délégués des ouvriers du Luxembourg et des ateliers nationaux s'adressent avec une affiche « À tous les travailleurs » et y exhortent le peuple au calme : « Croyez-nous ! Ecoutez-nous ! Rien maintenant n'est possible en France que la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE » <sup>5</sup>. Cette assurance se nourrit entre autres de l'espoir dans l'œuvre final de la Constituante :

« Nous déclarons, au nom des ouvriers que nous représentons, qu'aucune fraction de notre corps ne quittera Paris, sans qu'une constitution démocratique, sociale et populaire, ne soit faite et acceptée par tout le peuple, pour mettre notre sainte République en sûreté » <sup>6</sup>.

Mais la guerre sociale éclate. Le Gouvernement avait trahi la révolution en opposant la République tricolore à la Révolution de Février, en instrumentalisant la république en tant que moyen politique pour arrêter la révolution sociale :

« Au nom du Peuple Souverain.

Citoyens !

Sur les barricades de Février, les hommes que nous avons investis du titre de Membres du Gouvernement provisoire nous avaient promis une République démocratique et sociale ; ils nous firent des promesses, et nous, confiants dans leurs paroles, nous avons abandonné nos barricades. Depuis quatre mois, qu'ont-ils fait ? Ils ont manqué à leurs serments, car ils n'ont pas tenu ce qu'ils avaient promis.

Nous, Citoyens du poste de la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement,  
Demandons :

Une République démocratique et sociale ;

L'association libre du travail, aidée par l'État ;

La mise en accusation des Représentants du peuple et des Ministres,

Et l'arrestation immédiate de la Commission Exécutive.

Nous demandons l'éloignement des troupes de Paris.

Citoyens, songez que vous êtes souverains. Souvenez-vous de notre devise :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ « 7.

Le 24 juin le journal Le Tocsin des Travailleurs qualifie la République tricolore établie de « Ruine Publique » (No 24) ; le lendemain, la colonne de Juillet, place de la Bastille, porte le drapeau rouge et aux murs à l'entrée de la rue du Faubourg Saint-Antoine se trouve affiché l'appel : « Aux armes ! Nous voulons la République démocratique et sociale ! Nous voulons la souveraineté du Peuple ! »<sup>8</sup>. Et Cabet qui insiste : « Le cri général aux barricades était : Vivre en travaillant ou mourir en combattant, avec cet autre cri plus général encore : Vive la République démocratique et sociale ! »<sup>9</sup>.

L'insurrection de Juin signifie la rupture avec la république instaurée le 4 mai 1848. La notion République démocratique et sociale s'opposera, pour parvenir à une République sociale, à partir de cet événement historique à la République tricolore. « Vive la sociale ! Ce sera désormais le cri de guerre des révoltés du travail et de la faim »<sup>10</sup>. Ces révoltes défendent l'organisation du travail par l'association des travailleurs et cherchent une démocratie directe forgée par la souveraineté du peuple où les représentants sont liés strictement à leurs mandats et contrôlés par une citoyenneté active : « Le peuple souverain qui la surveille ». Samuel Hayat la définit comme « un projet politique ancré dans un rapport particulier aux représentants, qui pousse à l'extrême les logiques inclusives de la représentation et de la citoyenneté »<sup>11</sup>.

Ainsi constituée politiquement, la notion République démocratique et sociale peut être définie après Juin 1848 comme un dispositif discursif qui, pendant un combat de longue durée, cherche à atteindre l'hégémonie politique dans la société civile. Elle vise à orienter l'espace public vers une prise de conscience qui se dressera contre la domination des monarchistes et des républicains conservateurs. En tant que dispositif la notion effectue l'intégration des démocrates et des socialistes – donc, des couches sociales de positions politiques différentes - dans un mouvement politique, qui en reconquérant la souveraineté du peuple défend comme impératif catégorique la République sociale<sup>12</sup>.

La Constitution votée en octobre 1848, les appareils répressifs d'État réagissent : à partir de 1849 la notion est poursuivie par la police comme « cri

séditieux, un appel au renversement de la Constitution « et le Garde de Sceau constate le 14 avril 1849 :

» Les partis qui veulent une République sociale, veulent donc nécessairement une modification dans les principes et dans les droits de la société actuelle. Ainsi, sous ce rapport, il n'est pas douteux que le cri de vive la République démocratique et sociale ne puisse être considéré comme une attaque contre la constitution même « **13**.

Cette intervention de la censure politique suppose que le mouvement pour une république démocratique et sociale après Juin et pendant l'année 1849 prenait de plus en plus d'importance.

Pour le 15 octobre 1848 La Commission des typographes organisait le banquet fraternel des typographes – au moins 900 convives – et plaçait la réunion sous la devise : Vive la République démocratique et sociale ! Elle suivait avec cette directive le courant politique des banquets : dès l'anniversaire de la Première République, le 22 septembre 1848, le journal La Réforme invitait par un banquet les démocrates et socialistes à un rassemblement, à une fusion, pour défendre l'avènement de la République démocratique et sociale.

Le banquet des typographes fut un succès. Joseph Mairet note dans ses Carnets :

» L'enthousiasme qui n'a cessé de régner pendant tout le temps qu'a duré le banquet a prouvé aux membres de la Commission qu'ils avaient deviné les tendances et la sympathie de leurs confrères, et qu'en dépit des calomnies de la réaction, la République démocratique et sociale avait de profondes racines dans le cœur des ouvriers; car cette réunion a été toute socialiste, témoins les toasts nombreux« **14** .

Le massacre de Juin, organisé par Cavaignac, était une saignée faite pour sonner le glas à la République démocratique et sociale et pour terroriser les classes laborieuses.

Renoncer à la promesse de la Révolution, cet effet voulu par le régime de terreur portait partiellement des fruits comme le témoigne le journal L'Atelier, organe spécial des ouvrier et son directeur, l'ouvrier Anthime Corbon, vice-président de l'Assemblée nationale. Corbon au banquet typographique avait refusé de porter son toast à la République démocratique et sociale, en disant que cette devise « rappelait de trop triste souvenirs » **15** et le Journal L'Atelier, dans son numéro 2 de novembre 1848, parlant du Sixième banquet typographique, cherche à troubler l'engagement politique de la Commission des typographes : il

dénonce « quelques hommes qui ne comprennent pas que l'esprit est plus fort que le glaive, et qui rêvent une nouvelle insurrection » (p. 245). En plus, le numéro 3 de décembre 1848 en parlant du 18e anniversaire de la Révolution polonaise (le 29 novembre était le jour anniversaire de la Révolution de 1830) profitait de l'occasion pour désavouer la République démocratique et sociale : quelques discours que l'on y pouvait entendre étaient accompagnés par le cri de vive la république démocratique et sociale ! . Le journal commente :

« Ce cri [...] résonnait mal à nos oreilles, nous devons le dire. Si nous avons un conseil à donner au patriotes étrangers, un conseil d'amis dévoués à leur cause, nous les engagerions à laisser de côté ces formules qui révèlent des souvenirs déplorables et des tendances fâcheuses [...]. Soyez assurés, ô Italiens, Allemands, Polonais, que tant que la France s'abîmera dans ces questions de radicales réformes sociales, elle ne fera rien pour vous. Lors donc que quelques-uns de vous crient ces formules de république sociale, cela résonne à nos oreilles comme s'ils criaient : " Vive ces questions irritantes, embrouillées, qui divisent la société française contre elle-même, et qui la rendent impuissante à nous secourir ! " ».

Voilà comment le journal (p. 256 f.) défend et propage la position politique du National et des Amis de la Constitution.

Parmi les classes laborieuses et des couches sociales admises aux élections par le suffrage universel Juin déclenchait un processus de prise de conscience, un apprentissage politique qui ne comptait plus ni sur la fraternité entre les classes sociales ni avec une République tricolore une et indivisible pour réaliser l'espoir d'une République démocratique et sociale. Si l'apprentissage politique depuis la Révolution de Février confrontait mois par mois plus nettement deux conceptions de république, l'une basée sur une citoyenneté exclusive, l'autre basée sur « une citoyenneté inclusive, plurielle et sociale » <sup>16</sup>, c'est-à-dire sur la res publica (chose de tous), l'expérience de Juin 48 permettait depuis une prise de conscience de classe. Se référant à Georg Lukács <sup>17</sup> on pourra la définir comme suit :

« La conscience de classe n'est pas la conscience psychologique de prolétaires individuels ou la conscience psychologique (de masse) de leur ensemble [...], mais le sens, devenu conscient, de la situation historique de la classe ».

Pour résumer la situation historique de Juin 48 : les classes laborieuses luttent pour le droit au travail, l'organisation du travail par l'association des

travailleurs, la souveraineté du peuple, la démocratisation de la société, c'est-à-dire pour une république démocratique et sociale. Les classes possédantes y répondent par une organisation politique de la société en forme de république tricolore qui leur permette de défendre leurs intérêts et d'exclure par des lois répressives et par la force militaire les revendications politiques et sociales des classes laborieuses. Ce que se fait jour en Juin 48, c'est la guerre sociale, c'est la lutte des classes.

Plus l'Assemblée nationale fortifiait son Exécutif après Juin plus la lutte pour une république démocratique et sociale s'aiguillait. C'est ainsi que le fratricide de la République tricolore commis à la République romaine pour restaurer avec les baïonnettes de l'armée française le pouvoir temporel du Pape renforça et unit le mouvement opposé à la république établie pour défendre une république sociale. Les factions royalistes et impérialistes avaient besoin du pouvoir temporel du Pape : sans Pape à Rome point de couronne. Le 16 avril 1849 à Paris la Constituante de la République tricolore agonisante concède à l'Exécutif et son ministère un crédit de 1.200.000 francs pour pouvoir intervenir militairement et diriger l'expédition vers Civitavecchia sur le territoire de la République romaine. Quand la Législative sortit des urnes en mai 1849 le front électoral des démocrates et socialistes parvient à occuper 200 sièges face aux 450 sièges du parti de l'Ordre. Et c'était le mouvement pour la République démocratique et sociale qui à Lyon et à Paris le 13 Juin 1849 a défendu la liberté et les droits du peuple romain. La majorité de l'assemblée législative a répondu par l'état de siège : 67 militants sont accusés et poursuivis, parmi eux 21 représentants du peuple démocrates-socialistes.

## Le discours iconographique :

Retracer l'histoire de la République démocratique et sociale a permis de découvrir la politique des symboles et le rôle que y jouait l'iconographie : une politique qui mène soit à ce que le public consente à l'hégémonie politique des classes sociales régnautes soit à ce qu'il se distancie de cette hégémonie ou même la dévalorise. Je ne citerai que deux exemples assez connus concernant la Tricolore. Lorsque, le 25 février, l'ouvrier Marche à l'Hôtel de Ville de Paris exigeait, avec la voix du peuple sur les barricades, le drapeau rouge, signe des martyrs de la Liberté, de la souveraineté du peuple et des revendications sociales de la Révolution de Février, le pouvoir du Gouvernement provisoire et la rhétorique mensongère d'un Lamartine décidaient que la Tricolore serait le drapeau national. L'autre exemple est, en mars 1848, le concours des artistes

pour La Figure symbolique de la République, initié par le Gouvernement provisoire. Ce concours offrait au ministère de l'Intérieur l'occasion d'intervenir et de projeter sa vision d'une république tricolore qui s'oppose à la République militante de 1792 : avec elle la nation française est rentrée chez elle, assise, pacifiée, ne permettant plus aucun mouvement révolutionnaire :

» Votre *République* doit être assise pour faire naître l'idée de la stabilité dans l'idée du spectateur [...]. Gardez-vous aussi des airs trop belliqueux. Songez à la *force morale* avant tout. La République est trop forte pour avoir besoin de lui mettre le casque en tête et la pique à la main « **18** .

Cela s'entend que, par contre, le mouvement social qui défend la République démocratique et sociale, dans son discours iconographique, se sert de l'allégorie de la république révolutionnaire, une jeune femme militante et mouvementée, vêtue de rouge et coiffée du bonnet rouge. Cette allégorie était à son origine la figure de la Liberté et de la Révolution **19** .

Et ce sont des lois, définissant la censure politique, qui à partir de 1849 permettent au ministère de l'Intérieur et au procureur de la République de poursuivre les signes et emblèmes le drapeau rouge et le bonnet rouge quand ils servaient de » signe de ralliement « ou de » manifestation séditeuse « à une » association dangereuse « **20** .

Le 27 novembre 1848 le journal Le Peuple annonce L'Association pour la propagande démocratique et sociale :

» Il vient de se former une association entre les républicains démocratiques-socialistes de toutes les écoles, sous le nom de PROPAGANDE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE. Le but de cette association est de répandre le plus possibles tous les journaux, tant de Paris que des départements, et toutes les publications, livres, brochures, placards, gravures qui peuvent servir la cause sociale [...] «.

Et le 30 novembre 1848 le journal La Révolution démocratique et sociale souligne :

» *Propagande démocratique et sociale*. Si les travailleurs, ceux des campagnes surtout, étaient éclairés, le triomphe du socialisme aurait lieu immédiatement sans désordre et sans commotion. Il est donc urgent de répandre en grand nombre les écrits et les journaux socialistes et démocratiques : c'est donc dans ce but que s'est fondée la *Propagande*

*démocratique et sociale*. Nous désirons tous avoir une puissante influence sur les élections. Il faut pour cela faire des électeurs socialistes, combattre les calomnies et répandre les lumières ; nous ne pouvons arriver à ce résultat qu'en organisant une puissante propagande écrite et parlée [...] «.

L'initiative de fonder cette association venait de Gabriel de Mortillet, qui participait dans le passé au club de la Révolution de Barbès et qui avait à ses côtés Jules Ballard (gestion des affaires) et Gustave Biard (rédaction). Dès les premiers jours cette association fut l'objet d'une surveillance sévère, mais difficile à interdire, parce que La Propagande était organisée comme une entreprise commerciale **21**.

Avec son journal *La Révolution démocratique et sociale*, Delescluze dès le 7 novembre 1848 projette un programme politique qui permettrait au mouvement social d'accomplir l'œuvre commencée par la révolution de 1793 (la Constitution de 1793 et la Déclaration des Droits de l'Homme de Robespierre) et approfondie par la révolution de Février 1848, la réorganisation sociale de la société :

» Fils dévoués de la révolution, nous croyons que la constitution de 93 contient en germe toutes les améliorations que réclame la société ; nous ne voyons rien de plus philosophique ni de plus éminemment social que la déclaration des droits formulée par Robespierre ; mais l'application est encore à trouver «.

Trouver l'application, voilà ce qui lie le journal à l'activité de la Propagande démocratique et sociale et s'inscrit dans le discours iconographique après juin 48.

Un exemple parmi d'autres pour dégager et actualiser les revendications révolutionnaires se trouve donné avec l'œuvre graphique de la Citoyenne Marie-Cécile Goldsmid, née Raynal, qui admirait Armand Barbès et était liée au club de la Révolution **22** . À son époque elle a été bien connue et estimée de la presse démocratique. Son œuvre graphique y fut présentée et approuvée. Aujourd'hui, par contre, elle est oubliée et son œuvre méconnue.

Pour aiguïser le regard sur le discours iconographique, j'esquisserai les thèmes et les compositions les plus fréquentes qui, se distinguant du discours d'avant juin, définissent l'iconographie des gravures du mouvement social, distribuées par la Propagande : Défense du suffrage universel dans l'intérêt des couches sociales nouvellement admises aux élections; éducation politique de ces couches pour voter consciemment et en vue d'une république sociale; orientation sur l'année électorale 1852; reprise de l'œuvre de la révolution (de

1792/93 et de février 1848) avec ses revendications; la date 1848 comme chiffre et programme politique de cette reprise des revendications; Fraternité non pas entre les classes sociales pour surmonter l'antagonisme social de la société, mais fraternisation entre et fraternité des peuples opprimés luttant pour leur liberté et de l'armée avec le peuple; république universelle au lieu de république une et indivisible de la France; exégèse révolutionnaire des évangiles (par exemple par Lamennais, Esquiros, Malardier) en opposition à l'Eglise et au catholicisme du Vatican; engagement politique pour l'amnistie des déportés.



**Illustration 5** : Anonyme : *République Démocratique et SOCIAL* (sic.). *Nul n'a droit au superflu tant que chacun n'a pas le nécessaire*. Vignette colorée pour une feuille volante, format : 9,5 cm x 8,5 cm (Collection Viéville. Ville de Paris. Musée Carnavalet Histoire PC 59 C).

Par ajout manuscrit, la vignette (**illustration 5**) porte la date 1848. Est-ce la main d'un collectionneur pour classer la feuille ou de l'auteur pour y introduire le chiffre révolutionnaire comme programme politique ? La

composition double de piques, de drapeaux rouges et de faisceaux indique deux républiques (celle de 1792 et celle de l'avenir); le triangle avec l'œil formule l'appel que le peuple veille sur l'égalité sociale; l'inscription reprend la parole de Robespierre le 2 décembre 1792 devant la Convention et citée par Gabriel Mortillet dans *La Politique et le Socialisme à la portée de tous* (brochure 2, Bases de la Politique, chapitre 4), printemps 1849: »Nul ne peut avoir le superflu avant que tous n'aient le nécessaire«. Je cite Robespierre, parce que d'une actualité étonnante et d'une définition perspicace de la marchandise :

» La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister [...]. Les aliments nécessaires à l'homme sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est indispensable pour la conserver est une propriété commune à la société entière, il n'y a que l'excédent que soit une propriété individuelle, et qui soit abandonné à l'industrie des commerçants. Toute spéculation mercantile que je fais aux dépens de la vie de mon semblable n'est point un trafic, c'est un brigandage et un fratricide «.

Il est donc fort probable que la vignette circulait au début de 1849 et exprimait le programme politique de la Propagande **23**.

En avril 1849 Marie-Cécile Goldsmid se présente au public avec un portrait : elle s'y met en scène comme femme artiste et citoyenne. Sous la devise » Le règne des rois finit / Celui des peuples commence « elle s'engagera avec son crayon pour la Propagande et luttera pour la république démocratique et sociale. Portant une écharpe, un médaillon où figure Robert Blum, et soulignant son appartenance à une » Galerie de la Montagne «, elle défend comme Citoyenne le droit de vote des femmes.

C'est avec une planche en grand format (**illustration 6**) que la Citoyenne ouvre son cycle de quatre lithographies (du 6 décembre 1848 au 29 novembre 1849) par lesquelles elle projette une utopie sociale : le départ des peuples dans le présent pour réaliser une république démocratique et sociale (1848. République universelle démocratique et sociale et 1848. Le Jugement de Dieu), l'arrivée des peuples dans l'avenir à la République sociale réalisée (1848. Un Marché sous la République universelle démocratique et sociale et 1848. Anniversaire de la République universelle démocratique et sociale). Le cycle est donc d'une actualité indicative : les Etats unis d'Europe arrivés à la République sociale.



**Illustration 6** : La Citoyenne Marie-Cécile Goldsmid : 1848 : *République universelle démocratique et sociale*. *Le Pacte*. » *Peuples formez une sainte alliance / Et donnez-vous la main* « (Béranger). Feuille volante, lithographie coloriée en grand format (33 cm x 46,5cm), lith. Frédéric Sorrieu, imp. Lemercier, Paris, publiée le 6 décembre 1848, distribuée par la *Propagande démocratique et sociale*, rue des Bons-Enfants,1.

Chaque planche avait trouvé un écho d'admiration dans la presse démocratique du temps comme *La Réforme* ou *La Révolution démocratique et sociale* et c'est la presse qui finalement résume :

» La première série des estampes démocratiques de la Citoyenne Goldsmith vient d'être complétée par *L'Anniversaire de la République universelle*, ou *le Triomphe*.

Ce tableau, riche de composition et d'une exécution parfaite, résume en quelque sorte les trois autres qui l'ont précédé. En effet, le *Jugement de Dieu* [deuxième planche publiée le 15 février 1849, R.R.] annonce la chute de toutes les monarchies ; la *République universelle* figure l'union indissoluble de tous les Peuples sous la bannière de la démocratie ; le

*Marché sous la République universelle* constitue leur solidarité. Le *Triomphe* qui clôt cette première série, en réunissant sur un même monument les noms des martyrs de la liberté, rappelle le pacte d'union qui doit exister entre le passé et l'avenir de la Révolution « (La Réforme, 7 décembre 1849 ; La Voix du Peuple, no 71, 10 décembre 1849, supplément).

Sous le nom de Frédéric Sorrieu comme auteur, la lithographie, la première du cycle (illustration 6), dans les divers catalogues et publications d'aujourd'hui, séduisait les interprètes à y voir exprimé le Printemps des Peuples <sup>24</sup> . Mais le chiffre »1848« signale une reprise de l'œuvre de la révolution de février 1848, trahie par la Constituante républicaine à partir de mai 1848 : les peuples, dans la mise en scène, honorent et célèbrent la statue de la République universelle démocratique et sociale, érigée sur un socle, tenant dans la main le flambeau des lumières (de la propagande), s'appuyant sur les tables des Droits de l'Homme posées sur une presse d'imprimerie (Johannes Gutenberg). Avec cette allégorie la Citoyenne cite Anacharsis Cloots, qui dans son discours La République universelle ou Adresse aux Tyrannicides en 1792 annonçait : » C'est sur les débris de tous les trônes que nous bâtirons l'édifice de la République universelle « . Et en septembre 1792 Cloots honorait Gutenberg d'avoir grâce à l'invention de la presse rendu possible d'universaliser les Droits de l'Homme et ainsi d'avoir créé la base de la République universelle.

Dans l'image l'allégorie est encore statue, tenue toute en blanc. Tandis qu'avec la réalisation de la République universelle elle devient la personnification d'une femme vivante vêtue de rouge, allégorie de la République sociale. Le départ des peuples pour y arriver se fait sous un ciel où résident les martyrs de la liberté (femmes et hommes) portant des plumes et Jésus le montagnard indiquant comme mission la Fraternité des peuples opprimés. La feuille volante Jésus le montagnard (Anon. lith. Laugelot, imp. Juliani) a circulé après Juin avec un texte de Lamennais : Paroles d'un croyant, V, dans lequel les accusés et condamnés politiques sont défendus et protégés des préjugés de l'opinion publique <sup>25</sup> .



**Illustration 7** : Citoyenne Marie-Cécile Goldsmid : *Le suffrage universel*. » Avec lui, la Liberté, sans lui, l'Esclavage. « Dédié à Ledru-Rollin. 1850. Lithographie en couleur ou en deux teintes, lith.: Sorrieu, imp.: Lemercier, dépôt légal: 2 mars 1850.

Dans son No 157 du 8 mars 1850 le journal *La Voix du Peuple* informe son public :

» Les lithographies composées par la citoyenne Goldsmith étant suffisamment connues et appréciées de tous les démocrates, nous nous abstenons de tout éloge sur la nouvelle publication que nous avons le bonheur d'annoncer à nos lecteurs. Cette nouvelle série démocratique se composera de douze tableaux qui paraîtront successivement les 10 et 20 de chaque mois. La première, ayant pour titre *Le suffrage universel, dédié à Ledru-Rollin*, est en vente à la Propagande, rue des Bons-Enfants, 1; à la librairie Phalanstérienne, quai Voltaire, et chez tous les marchands d'estampes.- Prix, 75 c. «.

La lecture d'aujourd'hui de cette lithographie (**illustration 7**), même dans des manuels scolaires, la présente comme une feuille commémorative

pour honorer le suffrage universel et son initiateur Ledru-Rollin en tant que ministre de l'Intérieur du Gouvernement provisoire. Pourtant, l'allégorie de la République, vêtue de rouge, représente la République démocratique et sociale, connue du public par les 4 planches précédentes. Ici elle n'est pas une statue, mais une femme vivante avec ses attributs (flambeau, table de Droits de l'Homme, presse d'imprimerie). À son côté se trouve un travailleur des campagnes en blouse grise et avec une charrue. Ledru-Rollin, à l'arrière-plan, s'adossant à un arbre de la liberté, vit en exil depuis Juin 1849. Comme représentant du peuple démocratique-socialiste il avait appelé le peuple de manifester pour la liberté du peuple italien et la République romaine en accusant le Prince-Président et son ministère d'avoir violé la Constitution.

L'image met en scène deux groupes opposés : le groupe à droite représentant la majorité de la Législative, conduite par Thiers, Montalembert et Falloux. Le groupe à gauche représentant les électeurs auxquels s'adressent le comité démocratique-socialiste et la Propagande pour les élections complémentaires fin mars 1850. Donc ce qui est mis en image par la Citoyenne c'est la majorité réactionnaire de la Législative en action contre les défenseurs de la république démocratique et sociale et le suffrage universel en action contre la réaction politique de la Législative. Les électeurs qui se rassemblent à gauche arrivent par train de la gare de Strasbourg (aujourd'hui gare de l'est) et par bateau à vapeur de partout en France. Le progrès technique est du côté de la République sociale et ses électeurs sont les couches sociales nouvellement admises aux élections par le suffrage universel : la blouse grise, la blouse bleue, des militaires et des enseignants.

Le sous-titre de la légende, Avec lui, la Liberté / Sans lui, l'Esclavage, fait allusion à une chanson de Béranger (Leçon de lecture, 1827): «Le savoir, c'est la liberté, / L'ignorance, c'est l'esclavage» et souligne la signification d'une éducation politique pour condition d'un suffrage universel émancipateur.

Par contre, au mois de mars 1850 la majorité réactionnaire de la Législative prépare dans l'Assemblée nationale des lois, qui mettent l'enseignement primaire sous la tutelle de l'église. Ainsi, à l'Assemblée nationale, Montalembert du parti de l'Ordre proclame une croisade contre le socialisme et choisit comme champ de bataille l'enseignement primaire :

» La société est menacée par des conspirateurs de bas étage et par d'affreux petits rhéteurs [...]. Qui donc défend l'ordre et la propriété dans nos campagnes ? Est-ce l'instituteur ? Non, c'est le curé. Je dis qu'aujourd'hui [...] les prêtres [...] représentent l'ordre, même pour ceux qui ne croient

pas [...]. Ils représentent à la fois l'ordre moral, l'ordre politique et l'ordre matériel [...]. Il y a en France deux armées en présence. Elles sont chacune de 30 à 40 000 hommes ; c'est l'armée des instituteurs et l'armée des curés [...]. À l'armée démoralisatrice et anarchiques des instituteurs il faut opposer l'armée du clergé « **26**.

Avec Le suffrage universel la Citoyenne ouvre la suite de 12 feuilles volantes avec lesquelles elle mène le combat contre l'alliance entre des républicains conservatifs et les monarchistes pour défendre une république universelle démocratique et sociale **27** .

À partir d'octobre 1850 elle se trouve à la prison Saint-Lazare comme prisonnière politique. Le prétexte : » 1o Trouble à la paix publique par excitation au mépris des citoyens les uns contre les autres. 2o Port d'armes prohibées « . Comme condamnée politique et prisonnière à Saint-Lazare la Citoyenne exprime au Banquet des Égaux, Londres, 24 février 1851 **28** sa solidarité :

« Libre je me serais de grand cœur rendue à l'appel que vous venez de faire, mais prisonnière depuis quatre mois, je ne puis que me joindre à vous de cœur et de pensée pour célébrer le glorieux anniversaire du 24 février.

Permettez-moi donc, du fond de ma prison, de porter un toast à toutes les victimes, à tous les martyrs de la liberté, à la régénération du Christ et du monde, à la République universelle, démocratique et ..... !

M. C. Goldsmid, Condamnée politique ».

---

<sup>1</sup> Voilà le défi auquel se trouvaient confronté les commissaires scientifiques Véronique Fau-Vincenti et Raimund Rütten sous la direction d'Éric Lafon au Musée de l'Histoire vivante.

<sup>2</sup> Cité d'après Samuel Hayat : *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*. Paris, Seuil, 2014, p. 253. L'étude de Hayat, selon ma connaissance, est la seule qui analyse la conception de la *République démocratique et sociale* dans le contexte des événements historiques de février à juin 1848,

<sup>3</sup> Les n<sup>os</sup> 1 à 10 du journal *Le Travail* sont réimprimés dans *Les Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle : La Révolution démocratique et sociale*, EDHIS, Paris 1984, vols. 1 à 10, ici vol. VIII. Suzanne Wassermann : *Les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*, Paris 1913, Genève 1978, Mégariotis Reprints, p. 192 – 208 analyse les débats politiques du Club de la Révolution.

<sup>4</sup> Voir Samuel Hayat, *op. cit.* p. 290 – 297.

<sup>5</sup> L'affiche est reproduite dans *Les Carnets de Joseph Mairet, ouvrier typographe*. La Plaine-Saint-Denis 1995, p. 372 sqq.

<sup>6</sup> Adresse au ministre des Travaux publics, rédigée par les délégués du club central des ateliers nationaux, citée par Hayat, *op. cit.* p. 325.

<sup>7</sup> Reproduit dans Hayat, *op. cit.* p. 327 sq.

<sup>8</sup> L'affiche est citée par Le Citoyen Cabet : *Insurrection du 23 juin. Avec ses causes, son caractère et ses suites, expliquée par la marche et les fautes de la Révolution de 24 Février*. Paris 1848, p. 12.

<sup>9</sup> Ibid. p. 11. Ce caractère politique et sociale de l'insurrection documente également Louis Ménard : *Prologue d'une révolution. Février-juin 1848*. Présentation de Filippo Benfante et Maurizio Gribaudi, La Fabrique éditions, Paris 2007, p. 218 sqq.; et en 1880 le militant socialiste Victor Marouck: *Juin 1848*. Réédité 1998 par Les amis de Spartacus, p. 48 cite de sa part l'affiche.

<sup>10</sup> Gustave Lefrançais : *Souvenirs d'un révolutionnaire*, (1886) reprint 1972, p. 72.

<sup>11</sup> *Op. cit.* p. 302. C'est surtout dans le chapitre 7 *Les deux Républiques* que Hayat à base des journaux et des affiches reconstruit cette conception jusqu'à la fin du mois juin 1848.

<sup>12</sup> Des recherches seraient encore à faire sur la signification et le rôle que joue politiquement la notion *République démocratique et sociale* parmi les exilés et les accusés de Juin, condamnés par les tribunaux militaires à la déportation. Comme cri de ralliement et de confession politique on le retrouve chez Jean-Baptiste Dunaud : *Des barricades à l'île du Diable. Journal de Jean-Baptiste Dunaud, révolutionnaire de 1848*, présenté et annoté par Véronique Fau-Vincenti, Éditions de l'Atelier, Paris 2019.

<sup>13</sup> Archives nationales : *Emblèmes et insignes séditieux, février 49 – décembre 50*, BB<sup>18</sup> 1482<sup>A</sup> 8381.

<sup>14</sup> *Les carnets de Joseph Mairet op. cit.* p. 267.

<sup>14</sup> L'accroissement du mouvement politique pour une *République démocratique et sociale* fut effectué entre autres par la série des banquets comme *Banquet démocratique et sociale* (12 octobre), *Banquet de la République démocratique et sociale* (17 octobre), *Banquet démocratique et socialiste des Écoles de Paris* (3 décembre), *Banquet pour l'anniversaire du 24 février* (24 février 1849); par des Journaux comme les créations du journal de Charles Delescluse *La Révolution démocratique et sociale* et de Proudhon *Le Peuple, journal de la République démocratique et sociale* (novembre 1848); par des Associations comme *La Solidarité républicaine. Association pour le développement des droits et des intérêts de la Démocratie* (novembre 1848), *L'Association pour la propagande démocratique et sociale* (novembre 1848); par les Comités pour les élections comme *le Comité électoral central des associations démocratiques* (pour les élections présidentielles), *le Comité démocratique-socialiste des élections* (pour la Législative).

<sup>15</sup> *Les Carnets de Joseph Mairet, op. cit.* p. 404 – 406 reproduisent des extraits des journaux qui en parlent et qui permettent de juger la position politique du représentant du peuple, proche du *National*.

<sup>16</sup> Hayat *op. cit.* p. 297; voir aussi ibid, p. 309 : « Au caractère pluriel et dynamique de la citoyenneté et de la représentation sous la République de Février a succédé une division tranchée des rôles : au sommet de l'État, une Assemblée nationale héritière du régime de Juillet, défendant les intérêts de la bourgeoisie et cherchant à monopoliser par la force le droit de parler au nom du peuple, et à l'extérieure de l'État, un mouvement ouvrier disant incarner le vrai peuple, la République née sur les barricades, occupant la rue, surveillant ses commis, en attendant "de laisser tomber l'ouvrage, s'il est décidément mauvais", c'est-à-dire de renverser l'Assemblée ».

<sup>17</sup> *Geschichte und Klassenbewußtsein, Studien über marxistische Dialektik*, Amsterdam 1967, p. 86; *Histoire et conscience de classe: essais de dialectique marxiste*, Paris, Éditions de Minuit, Paris 1960, p. 99.

<sup>18</sup> Chantal Georgel : *1848. La République et l'Art vivant*. Réunion des Musées Nationaux, Paris 1998, p. 27 -48, Georgel cite *Le Journal des débats*, 2 mai 1848, ibid. p.35; Marie-Claude Chaudonneret : *La Figure de la République. Le concours de 1848*. Paris 1987, Assemblée Nationale 1994.

---

<sup>19</sup> Raimund Rütten: »Francia / Marianne«, dans *Lexikon der Revolutions-Ikonographie in der europäischen Druckgraphik (1789 – 1889)*, herausgegeben von Rolf Reichardt, Verlag Rhema, Münster 2017, Teilband II, p. 875 – 895. Voir également R.R.: „Republik“, *ibid*, Teilband III. p. 1650 – 1673.

<sup>20</sup> Archives Nationales : BB<sup>18</sup>1481<sup>A</sup>8101 et BB<sup>18</sup>1482<sup>A</sup>8381.

<sup>21</sup> *Rapport du Ministère de l'Intérieur au Ministère de la Justice, le 10 février 1849* (Archives Nationales : BB<sup>18</sup>1472<sup>A</sup>6733); *Rapport de Police sur la propagande démocratique et sociale du 2 mars 1849* (Archives de la Préfecture de Police: AA / 432, feuilles 408 – 415, feuilles 422 et 433).

<sup>22</sup> L'exposition au musée de l'Histoire vivante à Montreuil pouvait s'appuyer sur les résultats des recherches scientifiques de Raimund Rütten : *Republik im Exil. Frankreich 1848 bis 1851: Marie-Cécile Goldsmid – Citoyenne und Künstlerin – im Kampf um eine »République universelle démocratique et sociale«*, Georg Olms Verlag, Hildesheim / Zürich / New York Dezember 2012.

<sup>23</sup> On peut lire une analyse plus détaillée dans *Republik im Exil* (voir note 22), p. 108 – 114.

<sup>24</sup> Voir note 14, *Republik im Exil*, p. 21 – 27. Les quatre planches sont reproduites dans: *Utopie. La quête de la société idéale en Occident*, sous la direction de Lyman Tower Sargent et de Roland Schaer, BNF, Fayard, Paris 2000, p. 224 – 225, mais l'analyse qu'en fait Laurent Portes se fonde sur une datation et attribution erronées.

<sup>25</sup> Voir l'analyse détaillée dans *Republik im Exil* (voir note 22), p. 73 – 79.

<sup>26</sup> Auguste Vermorel : *Les Hommes de 1851. Histoire de la Présidence et du rétablissement de l'Empire*, troisième édition, Paris 1869, chapitre III : » *La loi sur l'enseignement* « , p. 86 – 108.

<sup>27</sup> Des 12 feuilles volantes *Le Suffrage universel* (2 mars), *Les Orphelins* (28 mars), *Profanation* (3 avril, saisie), *Le Sommeil du peuple* (20 avril), *La Fraternité* (26 juin), *La Liberté à la délivrance des peuples* (25 septembre), *1852* (24 novembre 1851) et *L'Espérance* (24 novembre 1851) sont analysées dans : *Republik im Exil* (voir note 22), p. 115 – 176.

<sup>28</sup> Publié à Paris chez Charles Joubert, éditeur, au bureau du Nouveau-Monde, voir : *1848. La Révolution démocratique et sociale*, tome 6, EDHIS, Paris 1984.

## Quelques mots sur les objets exposés

Vouloir visualiser l'histoire de l'espoir et de la revendication d'une République démocratique et sociale à partir de la révolution de Février 1848 il fallait avant tout s'appuyer sur les discours iconographiques déclenchés par les événements historiques. Et cette iconographie politique ou presse iconographique, étant une langue particulière codifiant l'événement historique, s'articule au moins par trois sortes de gravures imprimées :

- l'illustration de l'événement, souvent en forme des tableaux historiques comme on le retrouve à l'époque dans le journal L'Illustration, et qui informe son public sur l'actualité ;

- le tableau ou la scène allégorique qui, entre autres, circule comme feuille volante et peut faire partie d'une série imprimée résumant et interprétant l'histoire sociale ;

- la satire imagée, qui se sert de la caricature comme procédé esthétique pour analyser la situation politique, et qui est publiée en forme de feuille volante, soit comme feuille isolée, soit comme partie d'une série, ou bien se trouvant dans des journaux comme le Charivari ou Le Journal pour rire <sup>1</sup>.

Ces gravures imprimées ont en commun un caractère opérationnel et appellatif en ce qui concerne leur iconographie, pourtant d'une intensité différente. L'illustration de l'événement cherchant à reproduire l'actualité historique met l'accent sur la documentation du fait, sans renoncer à la perception politique subjective de l'interprète de l'actualité ; le tableau ou la scène allégorique, proche de l'art social, organise sa composition plutôt d'après une esthétique du sentiment, de la sympathie et de l'enthousiasme <sup>2</sup> pour émouvoir et frapper son public ; la satire imagée joue avec l'énergie agressive pour décomposer et déconstruire politiquement son adversaire. Et, qui plus est, les discours iconographiques en tant que discours idéologiques fonctionnent et agissent par « interpellation » pour que des sujets politiques puissent se constituer <sup>3</sup>.

Avec les journées de Février 48 et le mouvement révolutionnaire qui revendique l'organisation du travail par l'association des travailleurs et finalement la République démocratique et sociale, ces traits caractéristiques des discours iconographiques s'aiguisent et définissent la lutte entre les classes et entre leurs couches sociales pour l'hégémonie politique dans la société. Parmi

les stratégies discursives les dispositifs y jouent un rôle prépondérant. Ils ont une fonction double, en tant qu'impératif politique du discours ils consolident l'hégémonie ou l'effectuent et l'établissent d'une part, et de l'autre, en tant que régulateur social du discours ils attirent et intègrent les couches et les classes sociales jusqu'ici exclues du pouvoir. Pour donner un exemple : le mot clé *république démocratique et sociale* qui permet aux couches nouvellement admises aux élections par le suffrage universel (masculin) d'adhérer au mouvement social qui lutte pour une république sociale et s'opposera de plus en plus à la république nationale tricolore.

Consultant les catalogues et l'historiographie illustrée de 1848, on y trouvera facilement des feuilles volantes reproduites dont ni la date, ni la signification historique et sociale correspondent à la réalité historique dont parlent les lithographies. Trop souvent l'art iconographique y est réduit à illustrer et décorer un événement, comme par exemple le thème de la République dans sa logique démocratique : le suffrage universel (bien que les femmes encore exclues) <sup>4</sup> :

La satire imagée en forme de feuille volante de l'artiste anonyme (**illustration 8**) est reproduite dans une historiographie illustrée assez récente <sup>5</sup>. Et là elle devrait illustrer et documenter comme « allégorie de la République à suffrage universel » les agitations et tensions en Province en vue des élections du 23 avril 1848 pour l'Assemblée constituante. Autrement dit, la feuille devrait mettre en image une République s'opposant à la mobilisation des « partis royalistes et libéraux », qui présentent « des listes républicaines où dominent les notables locaux » (ibid., p. 163). Donc, la satire, en tant qu'allégorie politique, est transformée en document historique datable d'avant la proclamation de la République par l'Assemblée nationale le 4 mai 1848. Mais cette historiographie méconnaît visiblement l'iconographie ; en laissant finir l'histoire de la révolution de 1848 avec juin 1848, les auteurs de l'historiographie se privent d'une lecture de l'iconographie après Juin 1848. L'analyse de l'iconographie de la satire dans sa fonction historique permet en fait de la dater au printemps 1849 en vue des élections à la Législative. La Lithographie répond à la journée du 29 janvier 1849 :



**Illustration 8** : Anonyme : *Les vieux Partis l'attaqueront en vain ; ... appuyée sur le Peuple, elle résistera !* Lith. Fernique & C<sup>ie</sup>. Rue de Clichy 15, Paris. Lithographie [Musée Carnavalet. Histoire de Paris].

La Constitution votée, le Président élu par le suffrage universel – aucun candidat proposé par la majorité de la Constituante n'était élu, ni un Cavaignac, ni un Lamartine -, la Constituante républicaine n'avait plus la légitimité de représenter l'Assemblée nationale. L'Exécutif dans la personne du Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte forme un ministère d'anciens notables royalistes, présidé par Odilon Barrot (comte de Falloux, Cultes – Léon Faucher, l'Intérieure). Donc, à partir de ce moment, c'est le parti de l'Ordre de la rue de

Poitiers avec ses fractions royalistes qui va dicter les mesures politiques à la Constituante républicaine. Et c'est le député Jean-Pierre Lamotte-Rateau qui, siégeant parmi la droite, devant l'Assemblée nationale exige la dissolution de la Constituante (« proposition Rateau »).

Le 29 janvier 1849, prétextant une insurrection de la rue comme en Juin 48, le général légitimiste Changarnier, commandant en chef de la garde nationale du département de la Seine et des troupes de ligne à Paris, confronte la Constituante dans l'Assemblée nationale en instaurant l'état de siège. Il est administré par le ministre de l'Intérieur Léon Faucher et acclamé par le maréchal orléaniste Bugeaud à Lyon, commandant en chef de l'armée des Alpes. Le pouvoir exécutif, donné avec la présidence et voté séparément par le suffrage universel, se dresse contre le pouvoir constitutif, donné avec l'Assemblée constituante et voté par le suffrage universel. Face à ce pouvoir militaire la Constituante républicaine fixe la date de son abdication pour fin avril 1849. L'abdication de la Constituante ouvre le chemin pour la campagne électorale de la Législative promettant à la République une majorité royaliste des orléanistes et légitimistes.

La composition iconographique de la satire imagée divise l'espace en deux parties, une qui argumente par négation, c'est-à-dire met en scène quelque chose qui soit à nier par celui qui aperçoit l'image (côté gauche, côté droite, avant-plan), et l'autre qui présente une positivité, c'est-à-dire exige une affirmation (le centre élevé). À gauche agite le camp des orléanistes ; Guizot brandit le slogan « Pas de reformes 1848 » (inscription) ; à droite le camp des légitimistes. À la Monarchie de Juillet est attribuée l'allégorie de l'«Anarchie» (vers la côté gauche, inscrite) et au règne des Bourbons est attribué l'allégorie du terreur de 1793 brandissant des serpents et une torche incendiaire dans la main. Les deux camps sont présentés d'une manière menaçante. À l'avant-plan se dresse le chevalier Don Quichotte et le paysan Sancho Pança, agenouillé pour lui lacer les sandales. C'est une mise en scène allégorique qui ridiculise le Prince-Président Louis-Bonaparte et son ministère Barrot.

Des allégories d'une dimension beaucoup plus grande que les scènes caricaturées forment le centre de l'image. Celui-ci présente et affirme la République vêtue selon Hercule, élevée sur un podium. Elle se trouve devant l'entrée à l'Assemblée nationale, qui porte l'inscription « Liberté Égalité Fraternité ». La république s'appuie avec sa main droite sur un jeune ouvrier, allégorie du peuple, dont son écharpe signale son pouvoir (le « suffrage universel »), et impose avec sa main gauche la Constitution déposée sur un

autel. L'Ensemble articule un programme politique : Le peuple, face aux élections pour la Législative doit donner sa voix aux candidats de la liste des Amis de la Constitution, c'est-à-dire aux républicains de l'ancienne Constituante et se refuser aux fractions orléanistes, légitimistes et bonapartistes.

Le dispositif iconographique dans le discours politique de l'image ici n'est point du tout le suffrage universel, mais la constitution, votée en novembre 1848, dans laquelle s'inscrit juin 48 et l'état de siège par le renforcement de l'exécutif (donné avec la présidence) et qui se refuse à instaurer le droit au travail. Donc, la feuille exprime et défend la position politique des républicains modérés qui, pour la présidence ont voté pour un Cavaignac ou un Lamartine et applaudi aux massacres de Juin 1848 pour étouffer la république sociale.

C'est ainsi qu'une historiographie illustrée pourra illustrer dans le sens d'éclairer l'histoire, la faisant sortir de l'oubli.

Finalement il fallait mentionner des objets à exposer qui complèteraient la presse iconographique : les médaillons et médailles (**illustration 9**) circulant en 1849 et 1850 dans l'espace public défendant la lutte pour une République démocratique et sociale après Juin 1848 <sup>6</sup> et documentant ainsi l'extension de ce mouvement contestataire. Ce sont les médailles populaires qui commémorent les événements historiques constitutifs d'une histoire du peuple.

**Illustration 9** : Six médaillons commémoratifs circulant en 1849 :

A.



**Face :** „Le Peuple la guérira. Elle fera le tour du monde. Liberté Egalité Fraternité“

**Pile :** „Les sept plaies de la République de 1848. Elle y survivra quand même. Les États majores – l’Aristocratie – Les Prêtres – 45 Centimes – l’État de siège – Le Clergé - Calomnie“.

**B.**



**Face :** „République démocratique et sociale. Liberté Égalité Fraternité. Race d’Abel. Le Socialisme et le Travail. Raspail – Blanqui – Barbès – Cabet – Blanc – Proudhon – Albert – Sobrier – Flotte – / Collet (?) – Villain – Thuillier (?) – Colfanau (?) / Lacambe – Feuillatre – Amyot - Dupont »

**Pile :** „Juin 1848. République Blanche. Casemates. Transportation. Pontons. Race de Caïn. Cavaignac – F. Arago – Marie – Le Ridicule – Recurt - Pagnerre – Marrast – Senard – Bastide - Lamartine – Goudcheau - Cormenin – Trelat – Cle.Thomas – G. Pages. L’Enfer du Peuple en 1848 ».

**C.**



**Face :** „République universelle. Démocratie et Socialisme. Avenir“.

**Pile :** „République Juin 1848. Le Père Duchêne. Écrivain énergique. Tombé à l’État de siège. Présent.“

**D.**



**Face :** „République démocratique et sociale. Droit au Travail. Le Citoyen Proudhon. Représentant du Peuple. Séance du 31 Juillet 1848“.

**Pile :** „Assemblée Nationale. Séance du 31 juillet 1848 :  
Ou la propriété emportera la République / Ou la République emportera la propriété.  
Rires et interruption. Je regrette Citoyens que ce que je dis ici vous fasse tant rire.  
Car ce que je dis ici vous tuera.“

**E.**



**Face :** „Vivre libre ou mourir. Le Citoyen Albert. Ouvrier. Membre du Gouvernement provisoire. Représentant du Peuple. 1848. R. S.“

**Pile :** „Vive la République démocratique et sociale. Albert. Ouvrier mécanicien. Intelligent républicain. Socialiste. Membre du Gouvernement provisoire. Représentant du Peuple. Prisonnier à Vincennes. Victime. Réaction bourgeoise.“

**F.**



**Face :** „Vive la République démocratique sociale une et indivisible. 4 Mai 1849. Anniversaire de la proclamation de la République Française par l'Assemblée Nationale. Le Peuple l'avait proclamée le 24 Février 1848 après avoir chassé une Monarchie parjure. Haine aux tyrans.“

**Pile :** „Candidats des Socialistes du D[épartement] de la Seine à la Législative. Liberté Égalité Fraternité. Bac Theod. – Cabet – Charassin – Considerant – D'Alton-Shee – Demay – Genillez – Greppo – Hervé – Hizay – Lagrange – Lamennais – Langlois /- Lebon – L[edru]-Rollin – Leroux – Madier [de] Mo[ntjau] – Malmarmet – Montagne – Perdiguier – Proudhon – Pyat F. – Ribeyrolles – Savary – Thore – Vidal - / Boichot S. Major 7 Leg. – Ratier. Sergent 48 Lig. « .

---

<sup>1</sup> Plus en détail Rolf Reichardt & Raimund Rütten : « Frankreich », dans Rolf Reichardt (Dir.): Lexikon der Revolutions-Ikonographie in der europäischen Druckgraphik (1789 – 1889), Teilbände I – III, Rhema, Münster 2017, Teilband I, p. 271 – 300; voir aussi Wolfgang Cilleßen & Rolf Reichardt: »Medium Revolutionsgraphik«, dans *ibid.*, p. 9 – 145, particulièrement p. 29 sqq.: „Visuelle Revolutionserinnerung im 19. Jahrhundert“.

<sup>2</sup> Neil Mc William: *Dreams of happiness. Social Art and French Left 1830 – 1850*. Princeton 1993.

<sup>3</sup> Pour les notions „idéologie“ et « Interpellation » voir Louis Althusser : « Idéologie et appareils idéologiques d’État » dans : *La Pensée, revue du rationalisme moderne*, N° 151, Juin 1970, p. 3 – 38 ; ainsi que Ernesto Laclau : *Politik und Ideologie im Marxismus. Kapitalismus-Faschismus-Populismus*. Argument Verlag, Berlin 1981.

<sup>4</sup> Entre autres la lithographie de la série Lordereau n° 31 : Anonyme : *Ça, c’est pour l’ennemi du dehors ; pour le dedans, voici comment l’on combat loyalement les adversaires*, dans le catalogue *Les révolutions de 1848. L’Europe des images. Une république nouvelle*. Assemblée nationale, Paris 1998, p. 19, cat.23, corrigée par Olivier Ihl : *Une histoire de la représentation. Louis Marie Bosredon et le Paris de 1848*, éditions du croquant, Vulaines-sur-Seine 2016.

<sup>5</sup> Maurizio Gribaudo, Michèle Riot-Sarcey : *1848 la révolution oubliée*. Édition illustrée, La Découverte, Paris 2008, p. 162.

<sup>6</sup> Les médailles présentées ici se trouvent au Musée de l’Histoire vivante à Montreuil (93 100). Pour les médailles populaires avant Juin 1848 : Bibliothèque du centenaire de 1848, « 1848 », textes de Georges Bourgin et Max Terrier. Éditions TEL, 1848, N°s 81 : *La justice de Dieu* (24 février, le trône brûlé au pied de la colonne de Juillet) ; 128 et 130 : (contre l’impôt supplémentaire de 45 centimes par franc) ; 145 : (Barbès réclame un impôt d’un milliard sur les riches, 15 mai 1848) ; 149, 150, 151 : (le Gouvernement provisoire insurrectionnel proclamé à l’Hôtel-de-Ville, 15 mai 1848) ; 158 : « On a demandé au Peuple 3 mois de patience / L’Echéance est passée / Et le Peuple a faim ».

Exposition des discours iconographiques dans l'espace des événements historiques en 8 actes dramatiques (salle 1 à salle 8) :



**Illustration 10** : Imagerie de la République nationale et tricolore 1848

## SALLE 1 : La Révolution de Février 1848

***LES***

***BARRICADES***

***PARLENT***

« L'insistance du Peuple prenait à chaque heure de retard un caractère plus menaçant ; les barricades n'étaient pas encore détruites, et on parlait déjà de reprendre les positions de la veille. Ce fut Raspail qui sauva la France d'une guerre civile. Il se rendit sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et demanda la cause de l'agitation du Peuple : *Nous avons mis là des hommes pour proclamer la République*, lui répondit-on, *et ils se font bien attendre ; heureusement il est encore temps de défaire ce que nous avons fait*. Raspail se dirige vers la porte de l'Hôtel-de-Ville suivi par une foule tumultueuse ; on veut lui barrer le passage. *Le Peuple est ici chez lui*, s'écrie-t-il. La foule remplit les escaliers et les cours. Raspail entre seul dans la salle où se tenaient les membres du gouvernement provisoire : *Citoyens*, leur dit-il, *le Peuple vous ordonne de proclamer la République ; si dans deux heures vous n'avez pas obéi, je reviendrai avec deux cent mille hommes*. Avant le délai fixé, le gouvernement fit afficher dans Paris une proclamation en tête de laquelle étaient les mots : République Française Liberté, Égalité, Fraternité » **1**.

# LES RAISONS DE LA COLÈRE

À la veille de Février 1848, l'idée de révolution est impensable, même si, depuis les années 1830, le monde ouvrier cherche à faire entendre sa voix. L'ordre semble régner dans ce temps où pourtant la misère ne cesse d'être dénoncée par les philanthropes. Les mauvaises récoltes de 1846 ont entraîné des troubles dans les campagnes. Dans les villes, le chômage saisonnier est de plus en plus fréquent. À ces crises agricole et industrielle, s'ajoute une crise financière.

Dans le même temps, les petite et moyenne bourgeoisies, exclues du droit de vote par le système censitaire, réclament réforme électorale. À partir de 1847, l'opposition républicaine se conjugue avec le grondement social ; et la campagne des banquets fait croire à un basculement politique « électoraliste » des protestations. Pendant plus de six mois, au total, cinquante banquets sont organisés dans vingt-huit départements, réunissant plus de 20 000 souscripteurs. Des toasts y sont portés à la réforme électorale, à la fin de la corruption, à l'abolition de la misère par le travail ou encore à l'amélioration du sort des classes laborieuses.

L'interdiction par le préfet de police du banquet républicain national prévu le 22 février 1848 met le feu aux poudres. La foule décide de se réunir malgré tout sur les places de la Concorde et de la Madeleine ; mais les gardes municipaux démontent déjà les préparatifs à coups de hache. Les manifestants se dirigent vers la Chambre des députés où ils tentent d'entrer avant d'en être expulsés. Les premières barricades sont dressées. Au matin du 23 février, tous sont dans l'attente. Très vite, la lutte fait rage dans la rue du Temple et la rue St-Martin où le peuple met le feu aux postes de garde.

En réaction, le roi décide de former un nouveau cabinet, mais aucun bouleversement radical n'est encore envisagé. Dans la soirée, les manifestants envahissent les boulevards en chantant des chœurs patriotiques. La troupe tire, tuant cinquante-deux personnes. Erigés en martyrs de la République, leurs cadavres sont hissés sur des charrettes traversant Paris. La révolte se meut peu à peu en révolution... Les insurgés contrôlent presque tous les points stratégiques de Paris, casernes et mairies d'arrondissement. La Chambre est dissoute. La foule se dirige alors vers le Palais Royal et entre dans l'Hôtel-de-ville, forçant ainsi le roi à abdiquer et à s'enfuir. Peu après, les insurgés investissent les Tuileries et brûlent le trône place de la Bastille, double symbole....

Texte réalisé par l'équipe de l'exposition

La mise en image du peuple sur les barricades et du trône brûlé en public :

Étant donné que la mise en image des événements historiques est toujours rétrospective, le regard du metteur en scène imprègne l'événement. Il y voit le peuple soit en tant que héros des classes laborieuses et en souligne l'espoir, soit en tant que menace des classes possédantes et en mobilise la peur sociale. Le choix des gravures exposées permettait au public d'apercevoir cette différence d'une perception historique et critique.

***FÉVRIER 1848 · RÉVOLUTION POLITIQUE OU SOCIALE ?***  
***· Tout encore est possible.***

Au sommet les barricades se dressaient des drapeaux rouges. On pouvait entendre des revendications : „Droit au travail“, „Organisation du travail par l'association des travailleurs“, „Réforme sociale“.

L'allégorie de la *Parisienne* (**figure 2**) se présente en tant que figure de la *Liberté*, vêtue non pas à l'antique mais mouvementée en couleurs tricolore révolutionnaire. Elle apparaît comme femme militante, armée d'une épée, renversant le trône monarchique et tenant élevée le triangle, symbole de l'égalité sociale. L'action se déroule sur une montagne, donc, la lutte est l'œuvre de la *montagne* en tant que mouvement historique révolutionnaire. La gouache en couleur ne met pas encore la *république* en scène, mais la *liberté* : elle s'exprime par l'iconographie des trois glorieuses et du combat du mouvement révolutionnaire pendant la monarchie de Juillet. Autrement dit, l'allégorie de la *République* se présente dans son stade primaire, c'est-à-dire selon sa phase de naissance historique.

En tant que *Liberté*, la formation politique de la société en république garde une qualité inclusive et ouverte qui permettrait par une démocratisation de la société (une république entourée d'institutions sociales) de s'approcher à une *République sociale*.



**Figure 2** : Anonyme : *La Parisienne* (d'après Casimir Delavigne, 1830), chanson illustrée actualisée selon les journées révolutionnaires de février 1848, vignette, gouache en couleurs anonyme [Musée de l'Histoire vivante à Montreuil].

## La Parisienne

« La Liberté, fille des barricades / Comme autrefois se lève sur Paris / Tonnez canons et fusillades / Vous n'étoufferez pas ses cris. / Des carrefours, comme une houle, / Elle surgit en rougissant ! / Et sur le trône qui s'écroule / Elle pose un pied triomphant ! / Gloire à vous, fils de la patrie, enfants de la grande cité, levez aux yeux de la terre éblouie le phare de la Liberté ! Le phare de la Liberté !

Insensés, près d'une couronne, / Sanglante encor du combat des trois jours, / Oubliant qui l'ôte et la donne, / Vous disiez à nous, pour toujours. / Ah ! dans vos royales demeures, / Pour broyer un

trône élevé / Que faut-il à Paris ! Trois heures / Et quelques débris de pavé. / Gloire à vous, ...

Paris dont l'haleine puissante / A tant de fois en enfant son drapeau / Sur les flots d'une mer mouvante / De l'état dressé le vaisseau. / Paris, à cette heure, vous crie / Sur le gouvernail arrêté / Que l'immortelle dynastie / Est celle de la Liberté. / Gloire à vous, ...

Paris, l'Europe te contemple, / Avec amour son regard suit tes pas. / Car elle voit en toi le temple / Du Dieu qu'elle adore tout bas / Du beau siècle qui se colore / A ton horizon plus vermeil, / Quatre-vingt-neuf était l'aurore. / Fais nous en luire le soleil. / Gloire à vous, ... ».

24 Février 1848

« À la Convention, l'abbé Grégoire, chargé du rapport sur les sceaux de la République, proposa pour celle-ci l'image de la Liberté, afin que nos emblèmes, circulant sur le globe, présentassent à tous les peuples les images chérie de la Liberté et de la fierté républicaine, et l'on décréta en effet que le sceau de l'État serait changé et porterait pour type, la France sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique surmontée du bonnet phrygien ou bonnet de la Liberté, la gauche appuyée sur un faisceau d'armes ; à ses pieds un gouvernail » <sup>2</sup>.

L'évocation imagée de la révolution de 1792 et 1793, la chute de la Monarchie et la proclamation de la République, n'est pas une simple reprise mais un appel au combat sous le signe de la liberté et de l'égalité sociale pour arriver à une rupture radicale avec le principe monarchique et pour effectuer une conscience de césure face au régime royaliste du passé.

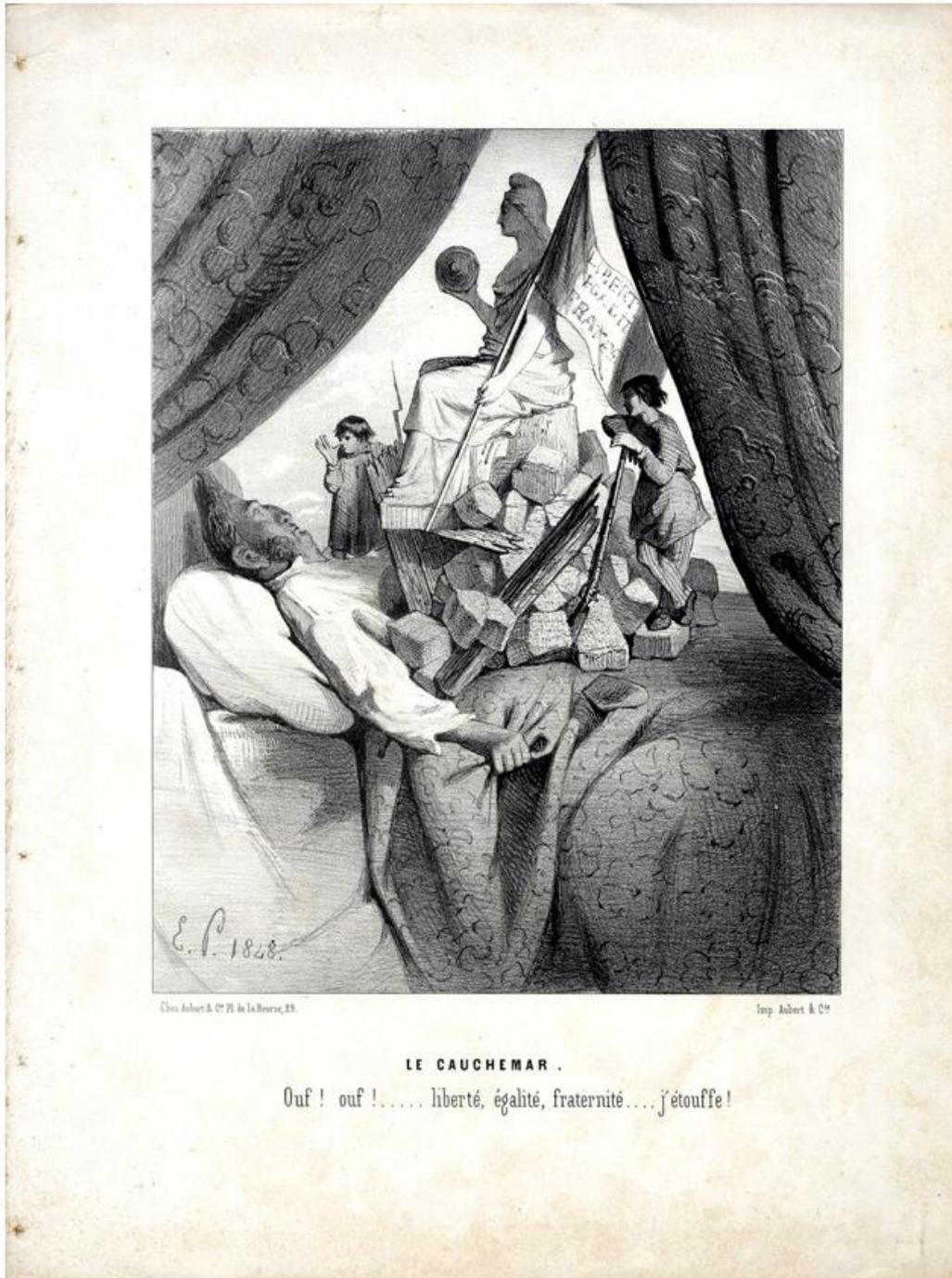
Bosredon (**figure 3**) se sert des métaphores de l'orage et de l'archange de la justice divine, qui tue le dragon, pour mettre en scène la révolution politique d'écroulement de la monarchie. Cela lui permet un réalisme étonnant : l'allégorie de la liberté, armée d'une épée flamboyante et apportant la tricolore, se tient debout sur la personne physique du roi Louis-Philippe en chute. L'œuvre révolutionnaire, commencé avec les trois glorieuses, s'achève avec la chute d'un roi abaissé et satiriquement déformé, volant et rampant à quatre pattes. La figure de la liberté pose ses pieds sur le roi en le regardant, et le roi, d'une manière ahurie, regarde le public parce que jugé du public. Et c'est ainsi que Le Triomphe de la Liberté s'aperçoit comme triomphe de la rupture avec le régime monarchique.



**Figure 3** : Bosredon : *Triomphe de la Liberté*. « *Des nations aujourd'hui la première, / France, ouvre leur un plus large destin / Pour éveiller le monde à ta lumière, / Dieu t'a dit : Brille étoile du matin* » (Béranger). [Les quatre âges historiques]. Lithographie, chez A. Bès et F. Dubreuil à Paris et Casse frères à St-Gaudens [mars / avril 1848].



Autrement argumente le dessinateur E.P. (figure 4) : Le roi Louis-Philippe dort dans son lit, sur sa poitrine pèse la Révolution de Février, c'est l'avenir inscrit par Liberté-Égalité-Fraternité qui lui apparaît comme cauchemar <sup>3</sup>. Les pavés, symbole de la barricade, forment un trône où est assise l'allégorie de la République selon la statue de La Liberté sur la place de la Révolution en 1793 sous la Première République. Le gamin de Paris en armes se moque de la royauté, les ouvriers armés surveillent leur œuvre révolutionnaire.



**Figure 4 :** E. P. : *Le cauchemar*. « Ouf ! ouf ! .....liberté, égalité, fraternité.... j'étouffe ! ». Chez Aubert & C<sup>e</sup>, Pl. de la Bourse, 19. Imp. Aubert & C<sup>e</sup>. Lithographie datée 1848 [Musée de l'Histoire vivante, Montreuil].

L'artiste, sous le monogramme E. P. (**figure 4**), se sert de l'iconographie de la Révolution (sous la première république) où, pour donner un exemple, en 1792 /93 Piat-Joseph Sauvage avec la gravure de Copia Le Cauchemar de l'Aristocratie résume la situation révolutionnaire et historique : après l'abolition de la monarchie et le commencement de l'an premier de la République les temps nouveaux sous les signes de la liberté et de l'égalité se transforment pour l'Aristocratie en cauchemar. La gravure met en scène l'allégorie d'une aristocratie épuisée, tombée en sommeil, sur la poitrine de laquelle s'accroupit triomphant un elfe en forme d'un bonnet phrygien (la liberté) et d'un triangle (l'égalité). Sur les temps passés triomphe l'avenir et devient pour ceux qui restent liés à l'ancien régime un cauchemar. Le règne des rois finit, celui des peuples commence **4**.

Dans la feuille volante (figure 4) la république est assise sur les barricades, elle s'est établie comme avènement de la liberté, comme accomplissement et fin de la révolution. Par contre, selon la lutte révolutionnaire, la république devrait être une forme ouverte, l'organisation politique de la société permettant d'arriver à la démocratie et à la République sociale.

L'iconographie des figures 2 et 3 articule un appel à la rupture radicale avec la monarchie, à une prise de conscience de césure, tandis que l'iconographie de la figure 4 plaide pour une nouvelle intronisation politique, bien loin de l'acte du trône brûlé dans l'espace public, à la Bastille.

***LE PRINTEMPS DES PEUPLES EN 1848 · LA  
RÉVOLUTION DE FÉVRIER EN FRANCE FAIT GERMER LA  
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE ·***

***LES RÉVOLUTIONS EN ALLEMAGNE ET EN ITALIE  
REVEILLEN LA LIBERTÉ · LIBÈRENT LA FORCE POUR  
BRISER LES CHAÎNES DE LA SAINTE ALLIANCE FORGÉES  
PAR LE CONGRÈS DE VIENNE EN 1815 · ANIMENT LA  
LUTTE POUR OBTENIR DES CONSTITUTION POUR  
ARRIVER À UNE UNITÉ et INDEPENDANCE NATIONALE ·  
LA LIBERTÉ S'ARRÊTE MI-CHEMIN ET PERMET UNE  
ALLIANCE ENTRE L'ARISTOCRATIE ET LA BOURGEOISIE.***



**Figure 5** : HR (Monogramme de Henry Ritter) : *Oestreichs Adler in den letzten Zügen liegend, wird von seinen Stiefkindern geplündert und verlassen.* Lith. Inst. v. Arnz & C°. in Ddorf. Dans *Düsseldorfer Monatshefte*, Verlag v. Arnz & C° in Düsseldorf, Erster und Zweiter Jahrgang, 1847 - 1849, II. Band. [L'aigle (à double têtes couronnées) d'Autriche étant à l'agonie est dépouillé et délaissé par ses beaux-fils], lithographie en camaïeu (coll. privée).

L'aigle d'Autriche (**figure 5**), étendu sur un lit, est en agonie ; la maison de Habsbourg s'écroule, se morcèle en nations : (de droite à gauche) Italia, Slavoia, Ungaria, Ilyria, Bohemia, Croatia. Chaque nation cherche à en profiter. Ce qui est bien révélateur c'est que l'iconographie ici, en parlant des nations de l'avenir se sert des allégories masculines (l'allégorie des nations est toujours une femme), donc, parle des peuples en révolte en 1848 et imagine les combattants de la liberté. Mis en scène est l'acte de la libération des peuples et de son triomphe en dévêtant l'ancien pouvoir, l'empire et le royaume d'Autriche. À

droite se déroule une scène symbolique : c'est l'Italie, dont la Lombardie et le Vénétie sont occupées par l'armée d'Autriche, qui enlève les bottes à l'aigle et libère la botte italienne de l'occupant.



**Figure 6** : Andreas Achenbach : *Strom der Zeit*. Lith. Institut von Arnz & C°. in Düsseldorf. Epreuve de la lithographie en camaïeu, 1848. Dans *Düsseldorfer Monatshefte*, I. Band. [Le courant du temps / Le temps qui court]. (coll. privée).

Louis-Philippe (**figure 6**), roi de France, se croit en sécurité. Après sa fuite en Angleterre il se repose, satisfait, sur un canapé, où il a déposé son chapeau haut de forme, son parapluie, en bon bourgeois. Un sac d'écus en forme de poire se trouve à côté de lui dont la tête également a pris la forme d'une poire. Le coq gaulois chante à son honneur, le lion et l'unicorne, emblèmes d'Angleterre, se sont endormis. Sur la table, devant lui, l'attend le lunch. Mais, du Continent, sous l'égide de l'archange Michael (en haut à droite), armé avec l'épée de la justice s'approche la révolution.

Les scènes qui la caractérisent expriment l'effroi. Du tas de morts s'élève le Michel allemand avec son bonnet de nuit et sa robe de chambre, allégorie du peuple allemand, se cramponnant à une personne couronnée en fuite, un ouvrier porte sur ses épaules un autre roi maltraité par deux personnes à chapeau claque et armées de gourdins. Il n'y manque ni le jésuite en prière, ni le prêcheur, qui cite ses formules de son livre et qui est accompagné par un âne, ni le crieur des rues, qui annonce avec son feuille l'actualité. Est-ce que c'est l'image de la révolution, vue par l'artiste Achenbach ? Certainement pas, c'est la fuite de la réaction devant la révolution.

---

<sup>1</sup> Louis Ménéard : *Prologue d'une révolution. Février-Juin 1848* (Présentation de Filippo Benfante et Maurizio Gribaudi. La fabrique éditions. Paris 2007, p. 111 f. Ménéard parle de la journée du 25 février 1848).

<sup>2</sup> Maurice Agulhon: *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Flammarion, Paris 1979, p. 28 sq.

<sup>3</sup> La lithographie est reproduite et commentée par Fabian Stein : « Albtraum » dans Rolf Reichardt (Hrsg.) : *Lexikon der Revolutions-Ikonographie, I – III*, RHEMA, Münster 2017, Teilband I, p. 418 – 430, figure 8, p. 424 et 426.

<sup>4</sup> Après les trois glorieuses de Juillet 1830 Gérard Fontallard reprend cette argumentation révolutionnaire en mettant en scène le roi bourbon Charles X endormit et opprimé par un cauchemar. L'elfe qui pèse sur sa poitrine est la cocarde tricolore et l'emblème de l'égalité dont sont inscrit les mots *liberté / ordre sociale*. La lithographie a été publiée dans le journal *La Silhouette*.

## SALLE 2 : La République révolutionnaire

***LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE ET L'ÉTAT · DEUX ESPACES POLITIQUES ET SOCIAUX SE CONFRONTENT ·***

***L'ESPACE DE LA RES PUBLICA : DES RUES DES MANIFESTATIONS DES BANQUETS DES CLUBS DES CERCLES DES JOURNAUX DES AFFICHES DES DISCOURS DES CHANSONS DES FEUILLES VOLANTES ·***

***L'ESPACE ÉTATIQUE ET CLOS DU GOUVERNEMENT D'EXCLUSION.***

# LA RÉPUBLIQUE

## UNE ET DIVISÉE

Le 25 février, après des débats houleux au sein de la Chambre des députés, la régence est rejetée et un gouvernement provisoire, constitué à la hâte et représentant les différents courants républicains, proclame la République place de l'Hôtel-de-ville. Alors que la foule s'était choisie comme emblème un drapeau rouge « du sang généreux versé par le peuple et la garde nationale », Lamartine réaffirme que le coq gaulois et le drapeau tricolore, « signés vénérés » en hommage à la Révolution française, seront les symboles de cette nouvelle république. Cette équipe improvisée, portée par les circonstances à la tête de l'État, prend immédiatement deux mesures essentielles : la proclamation de la République et l'établissement du suffrage universel direct masculin. Le 5 mars sont fixées les modalités qui régleront l'élection de l'assemblée constituante qui devra doter la France d'une Constitution républicaine. D'autres mesures sont également prises dont, le 27 février, l'abolition de la peine de mort pour raisons politiques, et le 27 avril, l'abolition de l'esclavage dans les colonies.

Durant les premiers mois, une active vie politique s'empare de l'espace public. La création de plus d'une centaine de clubs qui occupent les cafés, les salles publiques, les musées, ou encore les salles de bals donne corps à la *res publica*. Véritables tribunes, la société de demain y est discutée jour et nuit par des hommes et des femmes : elle sera démocratique, sociale et fraternelle.

Pendant quelques semaines, l'espoir d'une fraternité universelle fédère les esprits, des arbres de la liberté sont plantés et bénis. Le 20 avril, fut organisée une fête de la fraternité inspirée de l'époque révolutionnaire. La fête s'acheva par un grandiose défilé nocturne devant l'arc de Triomphe afin de mettre en scène et en avant l'union de toutes les couches sociales.

Si les réformes institutionnelles vont bon train, en matière sociale il n'en va pas de même. Des concessions sont accordées, dont la diminution de la journée de travail de 12h à 10h, mais le principe de droit au travail réclamé par le peuple est édulcoré : là où Louis Blanc, membre du Gouvernement provisoire, demandait à ce que l'État crée des ateliers sociaux gérés par les ouvriers eux-mêmes, le gouvernement ouvre des ateliers nationaux dont le but est autant de contrôler les sans-ouvrage que de diminuer le chômage. Là où un ministère du Travail est réclamé, une « commission des travailleurs », purement consultative, est concédée. Si la création de cette commission et des ateliers nationaux est une nouveauté à ne pas sous-estimer, l'organisation du travail comme outil d'émancipation ouvrière, au cœur des revendications populaires, n'est pas réalisée.

**LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE À LA RECHERCHE  
D'UNE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE VEUT  
CONTINUER LA RÉVOLUTION · IL PENSE LA DÉMOCRATIE COMME  
RÉGIME FONDÉ SUR LE POUVOIR DIRECTE DU PEUPLE ASSEMBLÉ  
GARDANT SA SOUVERAINETÉ.**

**LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DÉFENDANT  
L'INSTAURATION CONSTITUTIONNELLE DE LA RÉPUBLIQUE  
NATIONALE TRICOLEURE DÉCLARE LA FIN DE LA RÉVOLUTION  
AYANT TROUVÉ SON ACCOMPLISSEMENT DANS LA RÉPUBLIQUE.**



**Figure 7** : Honoré Daumier : *Dernier conseil des ex-ministres*. Chez Aubert & C<sup>ie</sup>, Place de la Bourse, imp. Aubert & C<sup>ie</sup>. Lithographie dans *Le Charivari* No 69, 9 mars 1848 [UB-Frankfurt am Main].

C'est la République en tant qu'allégorie de la Liberté et force de la Révolution qui vient de l'extérieur et entre dans l'intérieur, apportant la lumière dans l'ombre de l'espace clos du gouvernement passé (**figure 7**). Elle

bouleverse les députés de la monarchie de Juillet, qui fuient la lumière comme ils fuient devant la souveraineté du Peuple <sup>1</sup>. Daumier, avec cette lithographie, s'oppose à toute intronisation de la république qui, chez lui, est plutôt la révolution en action se dressant contre un édifice étatique d'exclusion.

***Dans la lutte des classes la politique des symboles fait partie de la conquête de l'hégémonie du pouvoir dans la société. Elle cherche à effectuer un consensus en public.***

Ainsi opère une feuille illustrée (**figure 8**) qui rappelle à la mémoire collective l'histoire de la Révolution et de l'Empire pour célébrer Lamartine, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement provisoire, et l'instauration du drapeau tricolore comme drapeau national contre le drapeau rouge. La composition de la feuille est une vraie mise en scène de l'histoire populaire de la Révolution. Cité n'est pas seulement La Marseillaise, mais aussi Lamartine investi du rôle de La Fayette, qui en juillet 1789 comme commandant de la Garde nationale présentait au roi Louis XVI à l'Hôtel-de-Ville la cocarde tricolore en disant : « Voilà la cocarde qui fera le tour du monde ».

Mais dans cette jubilation patriotique et nationale, dans cet hymne, s'introduisent des dissonances : il paraît que les ouvriers armés et leurs familles ne sont pas tout-à-fait d'accord avec cet acte solennel. Est-ce que, en refusant le drapeau rouge, cela exprime un rire hargneux de l'auteur sur les revendications des ouvriers en présentant le triomphe du drapeau tricolore ? On ne saurait nier que le drapeau rouge dominait en Février 1848 les barricades. Le « rouge » exprimait l'expérience de quatre années de lutte, de 1830 à 1834, lorsque la répression militaire sous le drapeau tricolore s'abattait sur les luttes des ouvriers et les combats du mouvement républicain. Et c'est au cours des années 40 que la fusion du mouvement républicain et des luttes ouvrières a revêtu la question sociale d'une dimension politique.

La République en tant qu'organisation politique de la société visait par l'organisation du travail et l'association du travail par les travailleurs à la transformation révolutionnaire de la société en République sociale. Donc, en 1848, le « rouge » sur les barricades exprimait la République sociale.



**Figure 8** : Anonyme : *République Française. Lamartine à l'Hôtel-de-Ville. 25 Février 1848.*  
« *Conservons avec respect, Citoyens, le drapeau tricolore qui a fait le tour du monde avec la République et l'Empire, avec nos libertés et nos gloires.* » Lithographie colorée, après E. Charpentier. Chanson illustrée en feuille volante avec les chansons *À Lamartine*, d'après l'air de *la Colonne de la Grande Armée*, et *La Marseillaise*. Paris 1848.

Et c'est le 25 février que Marche, ouvrier mécanicien en arme devant le Gouvernement provisoire dans l'Hôtel de Ville revendiquait :

« Nous ne voulons pas que la révolution soit escamotée encore une fois. Il nous faut la preuve que vous êtes avec nous. Cette preuve, vous la

donnez, en décrétant le drapeau rouge, symbole de nos misères et de la rupture avec le passé ».

Lamartine répond en homme politique, non pas comme poète ni artiste rhétorique, mais comme homme d'État qui sait manier l'arme de la politique des symboles pour effectuer un consensus et pour défendre l'hégémonie des classes possédantes :

« Le drapeau rouge que vous nous rapportez n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars traînez dans le sang du peuple en 91 et en 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie ! ».

« Nous ne sommes plus en 93 ! Nous sommes en 1848 ! Le drapeau tricolore n'est pas le drapeau de la République ! C'est celui de Louis-Philippe et de la monarchie.

C'est le drapeau tricolore qui guidait les sicaires de la royauté contre les républicains de juin 1832, d'avril 1834, de mai 1839.

C'est le drapeau tricolore qui présidait aux massacres de la rue Transnonain, de Lyon, de Saint-Étienne. Il s'est baigné vingt fois dans le sang des ouvriers.

Le Peuple a arboré les couleurs rouges sur les barricades de 48 comme il les avait arborées dans ses trois nobles défaites de juin, d'avril, de mai.

Hier encore elles flottaient glorieuses au front de nos édifices. Aujourd'hui la réaction les renverse ignominieusement dans la boue et ose les flétrir de ses calomnies.

On dit que c'est un drapeau de sang ; de quel sang est-il donc teint ? De celui des martyrs, ses défenseurs. Il est pur comme leur gloire.

Depuis 1832, il est le seul drapeau de la République ! Sa chute est un outrage au Peuple, une profanation de ses morts. On va ombrager leur tombeau du drapeau de ses ennemis.

Déjà la réaction se déchaîne. Des hommes soudoyés par la faction royale parcourent les rues, l'insulte et la menace à la bouche, arrachant les couleurs rouges de la boutonnière des citoyens.

Ce sont toujours les mêmes procédés des réactions : la brutalité, la violence.

Républicains, ouvriers, c'est votre drapeau qu'en renverse ! Écoutez bien : s'il tombe, ce drapeau, la République ne tardera pas à le suivre » **2** .





**Figure 9** : J. Trayer : *Réponse du peuple au Gouvernement provisoire* : « Citoyens, dites au Gouvernement qu'il garde son argent, il doit en avoir besoin..... Nous avons encore trois mois de misère au service de la République ! ». Paris, Victor Delarue Place Desaix 10. Imp. Domnec. Lithographie [Février / Mars 1848].



**Figure 10** : La même lithographie, en partie avec une autre légende. J. Trayer : *Le million de la liste civile*. « Citoyens, dites au Gouvernement qu'il garde son argent, il doit en avoir besoin .... Nous avons encore trois mois de misère au service de la République ! ».

« Le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail.

Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens. Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail.

Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile » <sup>3</sup>.

Cette promesse est reprise par Trayer (**figures 9 et 10**). Le peuple des barricades, les ouvriers, répondent au Gouvernement provisoire. Ils ne veulent

pas d'aumône. Ils accordent trois mois au Gouvernement pour organiser politiquement la société pour qu'une république sociale soit possible. Voilà le mandat qui définit la fonction de ceux qui sont nommés par le peuple pour gouverner.

À la question au réveil de la CONSCIENC DE CLASSE des ouvriers du mouvement révolutionnaire, le discours iconographique de mars et avril 1848 répond à peine. Sauf la série de 6 feuilles de Moynet qui révèle dans quelle mesure LA SITUATION HISTORIQUE DES CLASSES LABORIEUSES est devenue consciente.

La première feuille de la série (**figure 11**) rappelle l'héritage de la révolution de 1792. Le porte de drapeau sans-culotte défend la République contre la Sainte Alliance des têtes couronnées sous la parole Liberté ou la mort. La République est en guerre contre l'aristocratie et ses privilèges. En revanche, avec la Révolution de Février 1848 l'ouvrier armé descend des barricades et donne sa main à la garde nationale bourgeoise (les bonnets à poils). Il cherche une solution fraternelle et pacifique de la question sociale.

La deuxième feuille (**figure 12**) évoque la revendication ouvrière : Dans un Club un ouvrier, bras nus, est en conversation avec d'autres ouvriers et un garde national. À l'arrière fond, au mur, se trouve affiché le programme socialiste proche du saint-simonisme : « Association · Travail · Talent · Capital ». Donc, la revendication organisation du travail par l'association des travailleurs est ici annoncée comme projet, qui vise à une unification et une unité entre autres de : force de travail, progrès technique et scientifique, capital de finance et de l'industrie pour résoudre la question sociale dans la société. Et c'est pourquoi l'ouvrier montre ses bras en affirmant que dans sa force de travail s'abrite sa force productive et le vrai capital.



**Figure 11 :** [Jean-Pierre] Moynet : 1848 « Réformes sociales • Abolition de la peine de mort • Organisation du travail • Associations fraternelles » // 1792 « Liberté ou la Mort ». N° 1 de la série, Imp. Domnec, Paris, Victor Delarue, Place Desaix 10. Lithographie à deux teintes.



**Figure 12 :** [Jean-Pierre] Moynet : « Faut pas perd' ça d'vue ... / Le vrai Capital ... le v'là ». Paris Victor Delarue. Place Desaix 10. Imp. Domnec. Lithographie en deux teintes, n° 2 de la série.



**Figure 13** : [Jean-Pierre] Moynet : *Encore une royauté qui chancelle.* « Pas de violence ... elle tombera toute seule !! ... et plus généreux qu'elle nous lui tendrons la main.- Notre devise n'est-elle pas **FRATERNITÉ** !! » N° 5 de la série. Imp. Domnec. Paris. Victor Delarue Place Desaix 10. Lithographie en deux teintes.

Le numéro 5 de la série (**figure 13**) met en scène les événements historiques. Un mur sépare la scène en deux espaces, l'un se trouve devant le mur et l'autre derrière. La division exprime la rupture du temps présent avec le temps passé, de la révolution de Février 1848 avec la monarchie de Juillet. En outre, il faut le souligner, la composition iconographique confronte un tableau allégorique (à gauche) avec une satire imagée (à droite). L'action qui se déroule à droite dévoile satiriquement le système économique de la monarchie de Juillet, réduite à la circulation de l'argent qui remplit le budget d'État et la liste civile. Louis-Philippe est assis sur un trône construit de pièces d'argent et dont le

dossier consiste dans une pièce de « 5 Francs ». Le trône s'érige sur des coffres-forts et Louis-Philippe tend la clef à un banquier de la « Maison Wormspire & Cie » pour qu'il ouvre le trésor de la « caisse d'escompte » et fasse entrer les pièces que des commis du roi lui apportent. Et un agent de police, épaulant un sac d'argent, monte les marches d'escalier qui mènent vers la caisse pour y déposer le sac. Révélatrices sont les inscriptions : la pièce de 5 Francs, datée de « 183[...] » concerne la « concession de chemin de fer. Canaux » ; derrière le trône sont affichées des paroles comme « Titres de Noblesse », « Usure », « Emprunt », « Accaparement », « Agiotage », « Mines », « [Banque]route ». Tout le mouvement iconographique de la satire se concentre sur la « Maison Wormspire », dont la clef se trouve dans la main du roi. Étant donné que cette maison est une invention satirique du caricaturiste Daumier et de son protagoniste Robert Macaire dans la série Les Robert-Macaire, celui-ci, donc Robert Macaire, s'est intronisé avec la personne de Louis-Philippe. Voilà comment la satire dévoile ce que Karl Marx dans les premières pages de *La lutte des classes en France de 1848 à 1850* décrit :

« Après la révolution de Juillet, lorsque le banquier libéral Lafitte conduisit en triomphe son compère le duc d'Orléans à l'Hôtel de ville, il laissa échapper ces mots : *Maintenant, le règne des banquiers va commencer.* Lafitte venait de trahir le secret de la révolution.

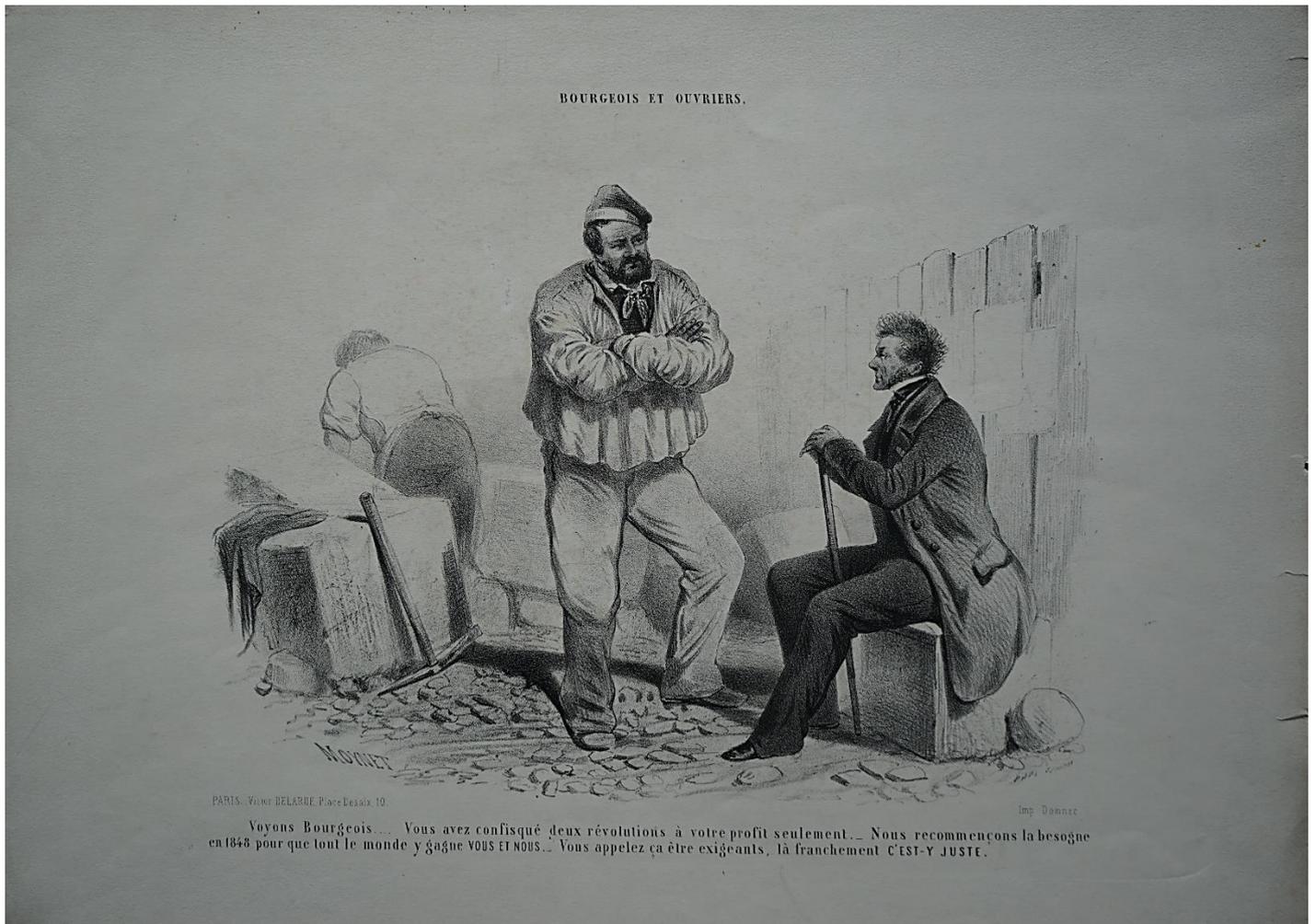
Ce n'est pas la bourgeoisie française qui régnait sous Louis-Philippe, mais une fraction de celle-ci : banquiers, rois de la Bourse, rois des chemins de fer, propriétaires de mines de charbon et de fer, propriétaires de forêts et la partie de la propriété foncière ralliée à eux, ce que l'on appelle *l'aristocratie financière*. Installée sur le trône, elle dictait les lois aux chambres, distribuait les charges publiques, depuis les ministères jusqu'aux bureaux de tabac.

La bourgeoisie industrielle proprement dite formait une partie de l'opposition officielle, c'est-à-dire qu'elle n'était présentée que comme minorité dans les chambres ».

Ce qui se passe à l'arrière-plan derrière le mur appartient au passé. La circulation de l'argent que l'on ne fait qu'accumuler est vouée à la mort, parce qu'elle freine l'activité des classes productives. Et c'est ce que le porte-parole des classes productives selon le saint-simonisme, le bourgeois travailleur, armé comme les autres, explique à l'ouvrier en blouse combattif et au garde national en attente devant le mur, au premier plan. La situation se joue au présent, pendant les journées de Février 1848. C'est la monarchie de Juillet qui chancelle

et qui s'écroulera. La révolution par contre ouvrira le chemin pour construire un autre monde, où règne la fraternité entre les classes productives. Au mur sont affichées les devises « Les riches peuvent emporter l'argent, ils n'emporteront ni la terre ni les bras », « Le Capital n'est rien sans le travail », « Association des Travailleurs », « Comptoir national », « Emprunt national ».

Et c'est la dernière feuille de la série, le no 6 (**figure 14**), qui met en scène le bourgeois et l'ouvrier en conversation. Le lieu est hautement symbolique : une carrière où les pierres sont taillées pour la construction du nouveau monde. Cette fois-ci, avec la révolution de 1848, l'œuvre révolutionnaire se fera au profit des classes productives, des ouvriers et de la bourgeoisie, bourgeoisie industrielle incluse. Les révolutions de 1792 et de 1830 ont été escamotées par la bourgeoisie. Au rebours, la révolution de Février permettrait la réorganisation de la société par les classes laborieuses et productives dans le but d'une « amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre ». C'est bien cette vision socialiste qui pourrait expliquer le vertige de la fraternisation entre les classes jusqu' au début d'avril 1848.



**Figure 14** : [Jean-Pierre] Moynet : *Bourgeois et Ouvrier*. « Voyons Bourgeois ... Vous avez confisqué deux révolutions à votre profit seulement. – Nous recommençons la besogne en 1848 pour que tout le monde y gagne, vous et nous. – Vous appelez ça être exigeant, là franchement C'EST-Y JUSTE ». Paris. Victor Delarue Place Desaix 10. Imp. Domnec, [N° 6] de la série. Lithographie en deux teintes.

*Ceux qui poussés par la peur sociale cherchent la protection et la sécurité dans l'espace clos et excluant. Ils projettent l'image de Deux Républiques.*



**Figure 15** : Anonyme : *Tentative de 1793*. « - Tact, tact, tact ..... / - Qui va là ? / - Ouvre, c'est ta sœur de 93 / - Ah ! je n'ai pas la clef, / - Qui l'a donc ? / - C'est Monsieur Lamartine / - Ah diable ! il me sera difficile de passer. » Chez Dopter. Editeur r. de la Harpe 58 à Paris. Lith. Dopter. Déposé. N° 40 [mars / avril 1848] de la série Dopter.

Ainsi s'exprime l'auteur anonyme (**figure 15**). La feuille volante fait partie d'une série de 41 lithographies éditées par Dopter. Cette série parle par la voix de l'opposition dynastique sous la monarchie de Juillet et, après Février 1848, des républicains modérés du journal La Nation. Elle parle pour la nécessité d'arrêter la révolution, d'ériger les barrières bourgeoises contre le mouvement révolutionnaire pour empêcher les réformes sociales. Dans ce contexte politique l'iconographie de la furie a son histoire propre à elle. L'image fut créée sous la bourgeoisie du thermidor et du directoire en 1796 : une vieille femme laide, avec des cheveux de serpents et une tête de Méduse, semant la discorde, apportant la terreur, accompagnée des guillotines, laissant derrière elle des églises en flammes, une incendiaire dont le vêtement est parsemé de têtes de mort. Comme telle elle a été reprise en frontispice (en gravure à l'eau-forte) de l'Almanach des gens de bien pour l'année 1797 pour déformer la République de 1792 et sa constitution de 1793. Ce phantasme, ce spectre de la terreur accompagnait la lutte contre la Conspiration des égaux de Gracchus Babeuf tandis que la pression réactionnaire usait d'un vocabulaire diffamatoire, « pillage », « anarchie », « partage des propriétés », « code atroce de 1793 », afin de préparer les « lois scélérates sur la presse, les attroupements, les colporteurs et les partisans de la constitution de 1793 » <sup>4</sup>.

En 1848 elle vient de l'extérieur menaçant, accompagnée des guillotines, des incendies, des oiseaux de mort et armée de l'épée de la guerre sociale. Comme sœur aînée, elle cherche à entrer à l'intérieur, mais l'espace national clos lui est fermé. L'intérieur rassurant, occupé par l'allégorie de la république de 1848, une jeune femme, qui promet la prospérité et la croissance du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. L'autel avec sa flamme définit l'intérieur comme patrie et nation, la présence de la jeune femme évoque l'espace familial, l'intérieur comme domicile sous l'égide de la soigneuse ménagère. Sauf qu'elle n'a pas la clef pour ouvrir la porte, qui mène à l'extérieur : ça c'est le domaine du maître de la maison, le dominus et propriétaire. Le symbole de la clef permet en outre une connotation phallogratique. Bref, on y retrouve l'ensemble des éléments idéologiques du nationalisme républicain clos et excluant : patrie, famille et propriété. Y manque le travail, présenté indirectement par la prospérité et la croissance. Lamartine, à ce moment ministre de l'Extérieur du Gouvernement provisoire, est le garant du « constitutionalisme bourgeois », comme disait Blanqui <sup>5</sup>. C'est ainsi que s'exprimait la lutte idéologique des partisans d'une République parlementaire

national et patriotique contre le mouvement révolutionnaire démocratique à la recherche d'une République sociale en vue d'effectuer un consensus dans l'espace public.



Le concours de 1848 des artistes « pour la Figure symbolique de la République », initié par le Gouvernement provisoire, donnait au ministère de l'Intérieur les moyens de projeter sa vision d'une république : avec cette organisation politique de la société la nation est rentrée chez elle, s'est accomplie. Elle est assise, pacifiée, ne permettant plus aucun mouvement révolutionnaire. Nous sommes loin de l'image d'une république révolutionnaire mouvementée et en voie de réaliser la « vraie République » la République sociale. La Révolution doit prendre fin selon le Gouvernement provisoire. Le ministre s'explique :

« Je réponds en deux mots à votre demande, bien entendu que je parle en homme d'État. Sachez qu'en cette occasion, plus que jamais, c'est la tête et le cœur de l'artiste ou du statuaire, l'art n'étant que le langage universel qui traduira votre pensée. Votre composition doit réunir en une seule personne la *Liberté*, l'*Égalité*, la *Fraternité*. Cette trinité est le caractère principal du sujet. Il faut donc que les signes des trois puissances se montrent dans votre œuvre. Votre *République* doit être assise pour faire naître l'idée de stabilité dans l'idée du spectateur. Si vous étiez peintre, je vous dirais non pas d'habiller votre figure en tricolore, si l'art s'y oppose, mais cependant de faire dominer les couleurs nationales dans l'ensemble du tableau. J'allais oublier le bonnet. J'ai dit plus haut que la République résumait les trois puissances qui forment son symbole. *Vous n'êtes donc pas maître d'ôter ce signe de la liberté*. Seulement arrangez-vous pour en quelque sorte le transfigurer. Mais je vous dis encore une fois : vous ne pouvez pas faire disparaître un signe que le peuple s'attend à retrouver dans la personnification du gouvernement qu'il a choisi. Gardez-vous aussi des airs trop belliqueux. Songez à la *force morale* avant tout. La République est trop forte pour avoir besoin de lui mettre le casque en tête et la pique à la main »

6 .

---

<sup>1</sup> La lithographie et reproduite et commentée dans l'article « République » de Raimund Rütten dans Rolf Reichardt (Dir.) : *Lexikon der Revolutions.ikonographie in der europäischen in der europäischen Druckgraphik (1789 – 1889)*. RHEMA, Münster 2017, 3 Bde., Teilband III, p. 1654, figure 5. Voir également *La caricature entre république et censure*, sous la direction de Philippe Régner, PUL, Lyon 1996, p. 219, ill. 209.

<sup>2</sup> Le Club du Collège de France, le 26 février 1848, cité par Maurice Dommanget : *Histoire du drapeau rouge*. Paris 1967, p. 95 sq .

<sup>3</sup> Le 25 février Louis Blanc, du Gouvernement provisoire. Propos de décréter.

<sup>4</sup> Babeuf: *Textes choisis*. Introduction et notes par Claude Mazauric, Paris 1965, p. 236 ss. L'Allégorie est reproduite dans LRI en trois volumes, Münster 2017, p. 40 et 845.

<sup>5</sup> Suzanne Wassermann : *Les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*. Mégariotis Reprints, Genève 1978, p. 46.

<sup>6</sup> Ledru-Rollin, *Appel aux artistes*, dans *le Moniteur universel*, 14 mars 1848.

## Salle 3 : La République nationale et tricolore en action

### ***LE CONFLIT ·***

***L'Institution et l'établissement de la République tricolore  
contre  
le mouvement révolutionnaire à la recherche d'une  
République démocratique et sociale ·***

***« IL FAUT EN FINIR AVEC LES SOCIALISTES ».***

# L'ORDRE

## TRICOLORE

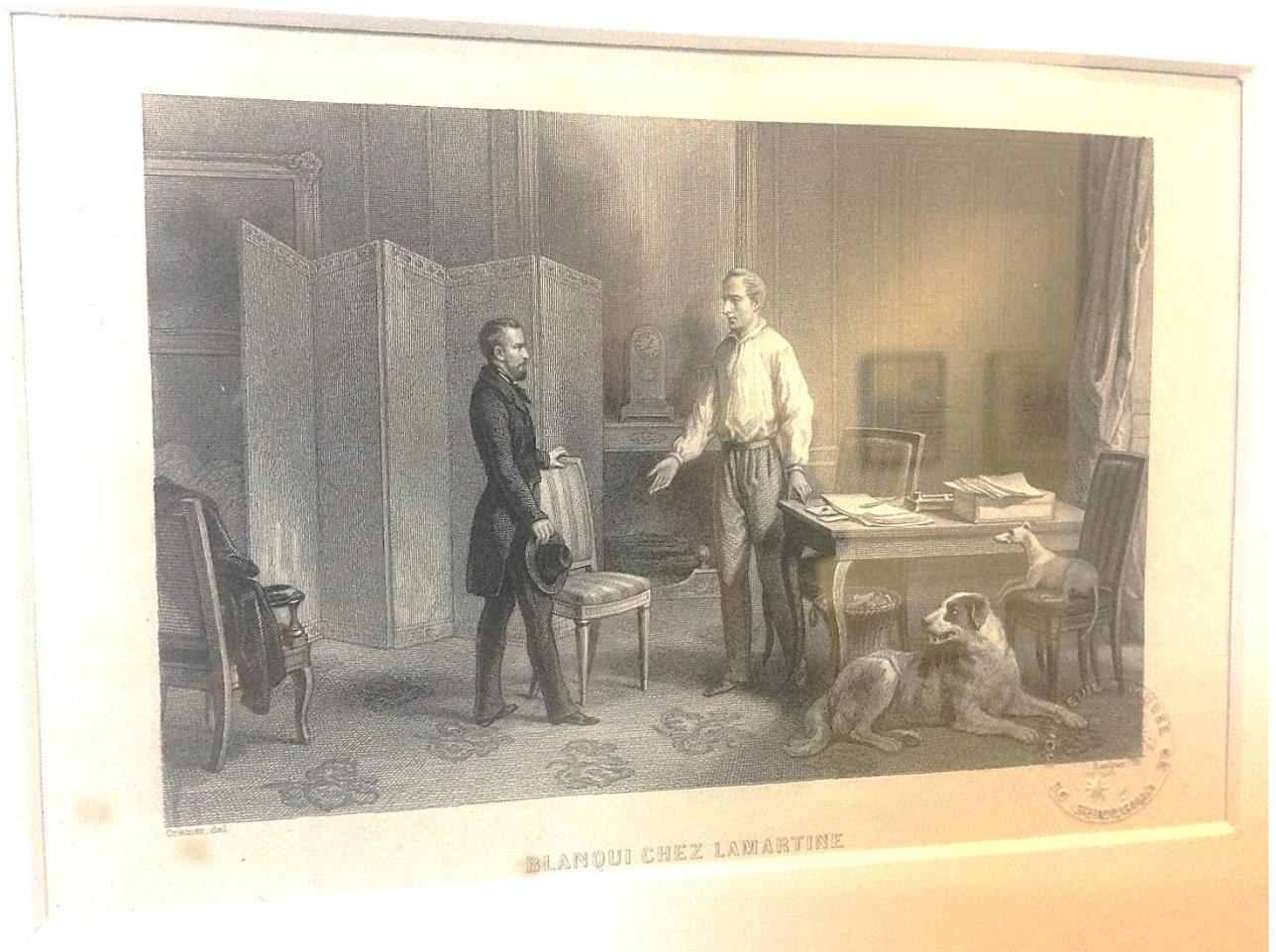
Le suffrage universel masculin décrété, le gouvernement provisoire fixa la date des élections législatives afin que les Français se dotent de représentants. Cependant, nombre de républicains socialistes considèrent que les élections, fixées trop tôt, ne permettaient pas une éducation politique et démocratique des couches nouvellement admises par le suffrage universel. George Sand prévenait ainsi le 15 avril 1848 : « Les élections, si elles ne font pas triompher la vérité sociale, si elles sont l'expression des intérêts d'une caste, arrachée à la confiante loyauté du peuple, les élections, qui devraient être le salut de la République, seront sa perte, il n'en faut pas douter. »

Parallèlement, la question du travail n'avait nullement été résolue par la création des Ateliers nationaux, organisés selon une hiérarchie toute militaire, et dont les salaires ne permettaient pas aux ouvriers de vivre décemment. Ainsi, le 16 avril, des colonnes d'ouvriers, réclamant pacifiquement le droit au travail, étaient accueillies à l'Hôtel-de-Ville par la garde républicaine sous des cris menaçants de « À bas Blanqui ! À bas Cabet ! À l'eau les communistes ! » Craignant pour son autorité, le Gouvernement provisoire profita alors de l'occasion pour faire revenir les troupes de ligne à Paris.

Les 23 et 24 avril, au lendemain des élections pour la Constituante, tous purent constater l'échec des candidats des Clubs et des délégués de la Commission du Luxembourg et ne furent élus que 80 députés siégeant à gauche. La défaite électorale des candidatures ouvrières, l'hostilité des modérés et de la bourgeoisie envers les socialistes, le refus de l'Assemblée constituante de créer un ministère du Travail et du Progrès et le refus de soutenir la Pologne dans sa conquête de la liberté alimentèrent l'idée selon laquelle la République tricolore était incompatible avec une république universelle, démocratique et sociale, ce qui entraîna dès le 27 avril des troubles insurrectionnels à Rouen.

À Paris, ce fut la manifestation tumultueuse du 15 mai 1848 qui se dressa contre l'Assemblée constituante afin de défendre sa conviction d'un peuple qui soit le mandataire de ses représentants. Cette journée séditeuse au sein de l'Assemblée s'annonçait comme le prologue des journées de Juin et se solda par l'arrestation des manifestants et de plusieurs députés de gauche qui s'étaient ralliés in situ aux manifestants : si des représentants du peuple se retrouvèrent mêlés malgré eux à la foule des émeutiers, d'autres comme Barbès et Albert suivirent le mouvement qui exprimait avec force le divorce entre deux mondes.



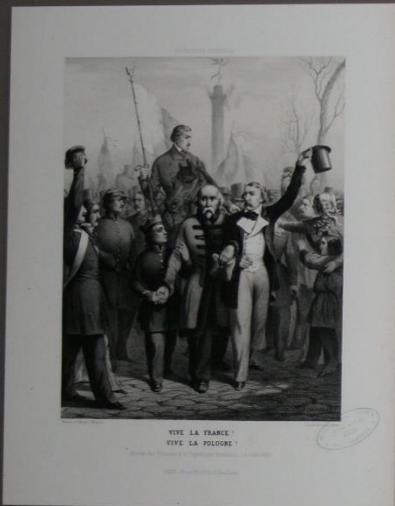


**Blanqui chez Lamartine**  
F. Grenier et Baudran, lithographie, série : «  
Journée du 25 février 1848 », Imp. Delamain,  
Ed. Perrotin, [sd]

Le 15 avril 1848, Blanqui qui voulait que soient  
repoussées les élections de la Constituante, rencontra  
Alphonse de Lamartine. Le dessinateur nous présente  
un Lamartine grand, vêtu de blanc qui tend la main à  
un petit Blanqui en habit noir et en retrait.

Coll. musée Carnavalet/Ville de Paris

Le rapport de force et la position du pouvoir : les clubs et le  
Gouvernement provisoire ... LA CURÉE SE PRÉPARE.



Vive la France ! Vive la Pologne  
 C. Béraud, lithographe, d'après le dessin de  
 un anonyme, parution de la République, 1848.  
 Coll. musée d'histoire de Paris



Départ des Polonais de la mairie de la  
 commune de Paris  
 Anonyme, lithographe, d'après le dessin de  
 un anonyme, parution de la République, 1848.  
 Coll. musée d'histoire de Paris

« Vive la Pologne ! » / « Vive la France ! »



« Cependant, ce calme héroïque du Peuple ne suffit pas pour rassurer le gouvernement provisoire. Il confia le maintien de la sûreté de Paris, non seulement à la garde nationale, mais encore à l'armée. Lamartine organisa vingt-quatre bataillons de la garde nationale mobile. On les recruta presque exclusivement parmi des enfants de quinze à vingt ans, faciles, en raison de leur âge, à diriger suivant les vues du pouvoir, auquel une solde de 1 fr. 50 c. par jour les attachait nécessairement. Les officiers furent les uns tirés de

l'armée, les autres choisis par l'élection : ainsi, tous les grades furent occupés par des jeunes gens appartenant aux riches familles de la bourgeoisie, ou par des militaires qui apportaient dans la nouvelle garde l'esprit rétrograde de l'armée. C'étaient donc vingt-quatre mille hommes enlevés à la cause populaire »<sup>1</sup>.

George Sand dans le Bulletin de la République 16e livraison (ministère de l'Intérieur, le 15 avril 1848) :

« Les élections, si elles ne font pas triompher la vérité sociale, si elles sont l'expression des intérêts d'une caste, arrachée à la confiante loyauté du peuple, les élections, qui devraient être le salut de la République, seront sa perte, il n'en faut pas douter. Il n'y aurait pas alors qu'une voie de salut pour le peuple qui a fait les barricades, ce serait de manifester une seconde fois sa volonté, et d'ajourner les décisions d'une fausse représentation nationale ».

« Une masse de 20 000 ouvriers marcha sur l'Hôtel de Ville aux cris de : *organisation du travail ! Constitution d'un ministère spécial du Travail !* À regret, et après de longs débats, le gouvernement provisoire nomma une commission spéciale permanente chargée de rechercher les moyens d'améliorer la condition des classes laborieuses ! Cette commission fut formée de délégués des corporations de métiers de Paris et présidée par Louis Blanc et Albert. On lui assigna le Luxembourg comme salle de séance. De cette façon, les représentants de la classe ouvrière étaient bannis du siège du gouvernement provisoire, la partie bourgeoise de celui-ci conservait dans ses seules mains le pouvoir d'État réel et les rênes de l'administration. Et, à côté des ministères des Finances, du Commerce, des Travaux publics, à côté de la Banque et de la Bourse, s'élevait une synagogue socialiste dont les grands prêtres, Louis Blanc et Albert, avaient pour tâche de découvrir la terre promise, de proclamer le nouvel Évangile et d'occuper le prolétariat parisien. À la différence de tout pouvoir d'État ordinaire, ils ne disposaient d'aucun budget, d'aucun pouvoir exécutif. C'est avec leur tête qu'ils devaient renverser les piliers de la société bourgeoise. Tandis que le Luxembourg cherchait la pierre philosophale, on frappait à l'Hôtel de Ville la monnaie ayant cours.

[...]

À la Commission du Luxembourg, cette création des ouvriers de Paris, reste le mérite d'avoir révélé, du haut d'une tribune européenne, le secret de la révolution du XIX<sup>e</sup> siècle : l'émancipation du prolétariat. *Le Moniteur* devint fou furieux lorsqu'il lui fallut officiellement répandre les *folles extravagances* qui, jusqu'alors, étaient enfouies dans les écrits apocryphes des socialistes et ne venaient que de temps en temps, pareilles à des légendes lointaines mi-terrifiantes, mi-ridicules, résonner aux oreilles de la bourgeoisie » **2**.

•

Les élections des représentants à l'Assemblée constituante ont été fixées d'abord au 9 avril, puis au 23 avril (le dimanche de pâques) par le Gouvernement provisoire. Le mouvement révolutionnaire souhaitait en vain reculer l'échéance électorale pour que la population puisse s'instruire politiquement de ses droits de citoyens en vue du suffrage universel (masculin). Surtout les couches sociales nouvellement admises aux élections – parmi eux des paysans, des ouvriers, des artisans, des domestiques, des soldats – manquaient d'apprentissage et d'expérience politique. C'était la révolution de Février qui avait formulé le mandat du Gouvernement provisoire.

**Et ce mandat direct devrait être valable aussi pour les représentants du peuple pour que le peuple puisse garder sa souveraineté.**

Ainsi le club de la Révolution, s'adressant aux membres de la Constituante, avertissait :

« Citoyens, vous êtes les mandataires, les serviteurs du Peuple souverain : vous devez exécuter fidèlement sa volonté ; la méconnaître, ce serait trahir la confiance qu'il a mise en vous, ce serait violer votre mandat, ce serait une usurpation » **3**.

Et Millière commente : « Telle était, le lendemain de la Révolution, l'opinion du parti démocratique sur les pouvoirs des Représentants du Peuple. Nous les considérions comme de simples mandataires, comme les serviteurs du Peuple, les dépositaires de sa volonté, les exécuteurs de ses ordres ».



Le 16 avril 1848

« Or, en ce moment, le véritable pouvoir, c'était la coterie du *National*, appuyée par la bourgeoisie, à laquelle elle garantissait une République entourée d'institutions monarchiques et respectant tous les privilèges » <sup>4</sup>.

**La revanche contre-révolutionnaire de la garde nationale bourgeoise : des bonnets à poils.**

« Je vins à Paris à petites journées, désirant connaître l'esprit des différents départements. Je m'arrêtai à Mâcon, à Chalon [...] ; partout je rencontrai l'élan révolutionnaire, l'instinct républicain ; mais partout aussi je vis avec peine que l'instruction politique manquait. J'espérais au moins rencontrer à Paris cette instruction qui nous faisait si cruellement défaut dans le reste de la France. Erreur. J'arrivai dans cette ville pour voir une partie des travailleurs prendre les armes, le 16 avril, contre leurs frères qui venaient paisiblement, les bannières du travail en tête, offrir un don à la patrie. J'arrivai pour entendre la petite bourgeoisie et même les travailleurs de Paris, et surtout ceux de la banlieue, crier : *À bas les Socialistes ! Morts aux Communistes !* À quelques jours de là on proclamait sur le perron de l'Hôtel-de-Ville les noms de trente-trois représentants [la représentation du Gouvernement], dont sept seulement appartiennent à la Montagne » <sup>5</sup>.

Des milliers d'ouvriers, dans la matinée du dimanche, s'étaient réunis au Champ-de-Mars et à l'Hippodrome pour élire quatorze officiers d'état-major parmi les travailleurs, acte purement symbolique concédé aux ouvriers par le Gouvernement provisoire <sup>6</sup>. La réunion de toutes les corporations y permettait de faire une collecte dont le produit comme offrande devait être déposé à l'Hôtel de Ville ensemble avec les vœux en faveur de l'organisation du travail par l'association. Depuis des jours, les délégués des ateliers nationaux avaient revendiqué le 16 avril comme jour de « fête de travail ».

Entre temps, la réaction, non pas trop loin des intentions d'un Lamartine et d'un Marrast (rédacteur en chef du journal *Le National*), faisaient courir le

bruit que les socialistes conspiraient pour renverser le Gouvernement provisoire. Cela mettait l'Hôtel de Ville en alerte et le ministre de l'Intérieur donnait l'ordre de battre le rappel. Et c'est ainsi que la colonne populaire, plus de 100 000 hommes sans armes, descendant vers l'Hôtel de Ville pour y apporter les offrandes et une pétition, se trouvait face à une sorte d'état de siège organisé par la garde nationale et la garde mobile. Les quais et les abords de l'Hôtel de Ville étaient hérissés de baïonnettes, accompagnés des cris « À bas les communistes ! Mort à Cabet ! Mort à Blanqui ! ». Et Lamartine, profitant de la journée, faisait rentrer à Paris les troupes de ligne.

Voici la pétition que les ouvriers présentaient au maire adjoint de Paris :

« Les travailleurs du département de la Seine au Gouvernement provisoire.  
Citoyens,

La réaction lève la tête ; la calomnie, cette arme favorite des hommes sans principes et sans honneur, déverse de tous côtés son venin contagieux, sur les véritables amis du peuple. C'est à nous, hommes de la Révolution, hommes d'action et de dévouement, de déclarer au Gouvernement provisoire que *le peuple veut la République démocratique ; que le peuple veut l'abolition de l'exploitation de l'homme ; que le peuple veut l'organisation du travail par l'association. Vive la République !* »<sup>7</sup>.

La pétition documente la situation politiquement et socialement tendue dès le début d'avril et rappelle le mandat des représentants à élire.

« En réalité, la journée du 16 avril fut, avec le rejet du drapeau rouge, la deuxième victoire des réactionnaires contre la Révolution, et toujours par la faute des républicains modérés, véritables lièvres qui ont peur de l'ombre de leurs oreilles »,

constate Mairet (p. 170).

•

## Le massacre de Rouen, les 27 et 28 avril

« C'était peu après les malheureux massacres de Rouen. - Sur le premier plan, un cadavre, troué de balles, couché sur une civière ; derrière lui tous les gros bonnets de la ville, en uniforme, bien frisés, bien sanglés, bien attifés, les moustaches en croc et gonflés d'orgueil ; il doit y avoir là-dedans des dandys bourgeois qui vont monter leur garde ou réprimer l'émeute avec un bouquet de violettes à la boutonnière de leur tunique ; enfin, un idéal de garde bourgeoise, comme disait le plus célèbre de nos démagogues. À genoux devant la civière, enveloppé dans sa robe de juge, la bouche ouverte et montrant comme un requin la double rangée de ses dents taillées en scie, F. C. promène lentement sa griffe sur la chaire du cadavre qu'il égratigne avec délices. – Ah ! le Normand ! dit-il, il fait le mort pour ne pas répondre à la justice ! » **8**.

Décrivant la « bouffonnerie sanglante », cette « espèce d'argot plastique » des caricaturistes des années trente, Baudelaire se souvient de la trace sanglante que le vainqueur, les classes bourgeoises, avec les massacres de Rouen le 27 avril 1848 a inscrite dans l'histoire sociale (**figure 16**). « Depuis la révolution de février, je n'ai vu qu'une seule caricature dont la férocité me rappelât le temps des grandes fureurs politiques ».

Baudelaire parle du « plus célèbre de nos démagogues », Préal souligne dans la légende « Justice ». Les deux se réfèrent à la lettre ouverte d'Auguste Blanqui adressée au Gouvernement provisoire et affichée sur les murs de Paris les premiers jours de mai :

*« La Société Républicaine Centrale au Gouvernement provisoire*  
Citoyens,  
La contre-révolution vient de se baigner dans le sang du peuple.  
Justice, justice immédiate des assassins !  
Depuis deux mois la bourgeoisie royaliste de Rouen tramait dans l'ombre  
une Saint-Barthélemy contre les ouvriers.  
Elle avait fait de grands approvisionnements de cartouches.  
L'autorité le savait.  
Des paroles de mort éclataient çà et là, symptômes précurseurs de la  
catastrophe : il faut en finir avec ces canailles !  
Canailles, en effet, qui avaient, en février, après trois jours de résistance,  
contraint la garde bourgeoise à subir la République.



**Figure 16** : P. Préal : *Affaires de Rouen*. « Voyez-vous, le Normand ! Il fait le mort, pour ne pas répondre à **Justice** !!!. » Le digne émule et Successeur des Broë, Bellard, Persil, Marchangy et autres Zanjiacomy. L'honorable **Franck-Carré**, instrumentant à Rouen, quartier Martinville. Lithographie n° 32. Imprimée Deshayes, rue du Petit Pont, 21 ; [début mai 1848] Paris, Musée Carnavalet, Hist. PC 057 bis J.

Citoyens du Gouvernement provisoire, d'où vient que, depuis ces deux  
 mois, les populations ouvrières de Rouen et des vallées environnantes  
 n'avaient pas été organisées en gardes nationales ?  
 D'où vient que l'aristocratie possédait seule l'organisation et les armes ?  
 D'où vient qu'au moment de l'exécution de son affreux complot, elle n'a  
 rencontré devant elle que des poitrines désarmées ?  
 D'où vient la présence à Rouen du 28<sup>e</sup> régiment de ligne, ce sinistre héros  
 du faubourg de Vaise, en 1834 ?  
 D'où vient que la garnison obéissait aux ordres de généraux ennemis  
 déclarés de la République, d'un général Gérard, créature et âme damnée  
 de Louis-Philippe ?  
 Ils avaient soif d'une sanglante revanche, ces sicaires de la dynastie  
 déchue !  
 Il leur fallait un massacre d'avril pour consolation d'un second juillet !  
 Leur attente n'a pas été longue.  
 Les journées d'avril, deux mois à peine après la Révolution ! c'est aller  
 vite, citoyens du Gouvernement provisoire.  
 Et rien n'y a manqué, à ces nouvelles scènes d'avril ! ni la mitraille, ni les  
 boulets, ni les maisons démolies, ni l'état de siège, ni la férocité de la  
 soldatesque, ni l'insulte aux morts, l'insulte unanime des journaux, ces  
 lâches adorateurs de la force !  
 La rue Transnonain est surpassée !  
 À lire l'infâme récit de ces exploits de brigands, on se retrouve au  
 lendemain des jours néfastes qui naguère ont couvert la France de deuil et  
 de honte.  
 Ce sont bien les mêmes bourreaux et les mêmes victimes !  
 D'un côté, des bourgeois forcenés, poussant par derrière au carnage des  
 soldats imbéciles qu'ils ont gorgés de vin et de haine ; de l'autre, de  
 malheureux ouvriers tombant sans défense sous la balle et la baïonnette  
 des assassins !  
 Pour dernier trait de ressemblance, voici venir la cour royale, les juges de  
 Louis-Philippe, se ruant comme des hyènes sur les débris du massacre, et  
 remplissant les cachots de deux cent cinquante républicains.  
 À la tête de ces inquisiteurs est Frank-Carré, l'exécrable procureur  
 général de la cour des Pairs, ce Laubardemont qui demandait avec rage la  
 tête des insurgés de mai 1839.  
 Les mandats d'amener poursuivent jusqu'à Paris les patriotes qui fuient la  
 proscription royaliste.  
 Car c'est une terreur royaliste qui règne à Rouen, l'ignorez-vous, citoyens  
 du Gouvernement provisoire ?  
 La garde bourgeoise de Rouen a repoussé avec fureur la République au  
 mois de février.  
 C'est la République qu'elle blasphème et qu'elle veut renverser.

[...]

On ne s'est pas battu, vous le savez bien !

On a égorgé !

Et vous laissez raconter glorieusement les prouesses des égorgeurs !  
Serait-ce qu'à vos yeux, comme à ceux des rois, le sang du peuple n'est que de l'eau bonne à laver de temps en temps des rues trop encombrées ?

Effacez donc alors, effacez de vos édifices ce détestable mensonge en trois mots que vous venez d'y inscrire :

Liberté, Égalité, Fraternité !

Si vos femmes, si vos filles, ces brillantes et frêles créatures, qui promènent dans de somptueux équipages leur oisiveté tissée d'or et de soie, étaient jetées tout à coup à vos pieds, la poitrine ouverte par le fer d'ennemis sans pitié, quels rugissements de douleur et de vengeance vous feriez retentir jusqu'aux extrémités du monde !...

Et bien ! allez ! allez voir, étendus sur les dalles de vos hôpitaux, sur la paille des mansardes, ces cadavres de femmes égorgées, le sein troué de balles bourgeoises, ce sein, entendez-vous, qui a porté et nourri les ouvriers dont la sueur engraisse les bourgeois !...

Les femmes du peuple valent les vôtres et leur sang ne doit pas, ne peut pas rester sans vengeance !

Justice donc, justice des assassins !...

Nous demandons :

1° La dissolution et le désarmement de la garde bourgeoise de Rouen ;

2° L'arrestation et la mise en jugement des généraux et des officiers de la garde bourgeoise et de la troupe de ligne qui ont ordonné et dirigé le massacre ;

3° L'arrestation et la mise en jugement des soi-disant membres de la cour d'appel, séides nommés par Louis-Philippe, qui, agissant au nom et pour le compte de la faction royaliste victorieuse, ont emprisonné les magistrats légitimes de la cité, et rempli les cachots de républicains.

4° L'éloignement immédiat de Paris des troupes de ligne, qu'en ce moment même les réacteurs dressent, dans des banquets fratricides, à un Saint-Barthélemy des ouvriers parisiens ».

La mise en scène de l'accusation par l'artiste Prével est impressionnante. Il présente au spectateur une allégorie politique et une satire imagée. L'allégorie politique montre d'une façon pathétique, la victime sur la bière, le corps troué de balles, symbole des ouvriers abattus par la garde nationale bourgeoise et les troupes de ligne. Derrière le mort se dressent ses bourreaux, les militaires satiriquement déformés. Devant lui, assis sur un fauteuil en os, le procureur

général Franck-Carré, président de la cour de Rouen, tâte le pouls au mort et le guette pour savoir s'il puisse l'empêcher de lui échapper comme proie de proscription.

Les inscriptions facilitent la lecture de l'image. Les affiches, fixées à la pointe des baïonnettes, révèlent le programme politique de la réaction : « Mot de ralliement : Vive la Régence », « Vive Thiers », « Mot d'ordre : Mort aux Communistes », c'est-à-dire restaurer la Monarchie constitutionnelle. L'action est garantie par les troupes de ligne et leurs généraux : Ordinaire (sur son écharpe : « Gal Très – Ordinaire ») et Gérard (sur son chapeau), par la garde nationale bourgeoise et son commandant (sur ses écharpes : « Mémorial de Rouen // Tamerlan de la Cotonnade »). En haut du mur à droite, on peut lire : « Vive Sénard » et, par terre, à droite, sous la botte du général, se trouve l'affiche électorale avec le nom « Deschamps ». Sénard fut élu représentant à l'Assemblée constituante le 23 avril et son rival, Frédéric Deschamps, avocat démocrate rouennais, échoua. Deschamps était fortement respecté par les ouvriers et s'était engagé contre le chômage. Son échec fut une des raisons de la manifestation des ouvriers sans armes qui s'est déroulée devant la mairie de Rouen pour demander compte des résultats des élections<sup>9</sup>. Demander compte sans armes fut répondu par des armes et déclencha une guerre sociale contre les quartiers populaires et ses populations en quête de travail dans les manufactures de draps et fabriques de cotonnade. Après le massacre, ce fut le rôle de la Justice du procureur général Franck-Carré de régler leur compte au mouvement révolutionnaire et aux démocrates républicains.

« La réaction est arrivée à ses fins. Elle a séparé la nation en deux camps ; elle a établi entre deux classes de citoyens la ligne de démarcation que la Révolution de Février avait effacé. La lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat recommence » (*La Réforme*, 30 avril 1848).

•

Le 15 mai 1848

***Le mandat et l'Assemblée constitutive • Droit au travail  
Organisation du travail par l'association des  
travailleurs Réformes sociales • Voilà le mandat qui***

***devrait s'inscrire dans la Constitution à élaborer par l'Assemblée nationale.***

***Les représentants élus le 26 avril auraient dû accepter ce mandat, mais se sont donnés une autre fonction politique. Leur modèle d'action était la monarchie constitutionnelle.***

« Société des droits de l'homme et du citoyen.

La société a pour but :

1<sup>e</sup> De défendre les droits du peuple dans l'exercice desquels la révolution de février l'a réintégré.

2<sup>e</sup> De tirer de cette révolution toutes les conséquences sociales.

Comme point de départ, elle pose la déclaration des droits de l'homme, formulée en 1793 par Robespierre.

Il s'ensuit qu'au point de vue politique, elle comprend la République une et indivisible, et les droits du peuple souverain inaltérables. Au point de vue sociale, selon elle, l'ancienne constitution est brisée et celle qui est destinée à la remplacer, devra reposer sur l'égalité, la solidarité et la fraternité, comme principes fondamentaux du pacte social. En conséquence, dans la révolution sociale qui commence, la Société des Droits de l'homme se place dès à présent entre les parias et les privilégiés de la vieille société ; aux premiers elle vient dire : restez unis, mais calmes, là est votre force ; votre nombre est tel, qu'il vous suffira de manifester votre volonté pour obtenir ce que vous désirez : il est tel aussi que vous ne pouvez désirer que ce qui est juste ; votre voix et votre volonté sont la voix et la volonté de Dieu.

Aux autres, elle dit : L'ancienne forme sociale a disparu, le règne du privilège et de l'exploitation est passé ; si, au point de vue de la forme ancienne, les privilèges dont vous étiez investis ont été acquis par vous d'une manière légale, ne vous en prévaliez pas, car ces lois étaient votre ouvrage, l'immense majorité de vos frères y est restée étrangère, par conséquent elle n'est point obligée de les respecter. Ralliez-vous donc, car vous avez besoin du pardon de ceux que vous avez trop longtemps sacrifiés. Si maintenant, malgré cette promesse de pardon, vous persistez à vous isoler pour défendre l'ancienne forme sociale, vous trouverez à l'avant-garde, au jour de la lutte, nos sections organisées, et ce ne sera plus de pardon que vos frères vous parleront, mais de justice » **10** (Appel

écrit par Armand Barbès, président du Club de la Révolution, et affiché le 1er mai 1848 à Paris).

Lorsque l'Assemblée constituante, le 4 mai, dans sa première séance en instituant la « République » trahit la proclamation de la République du 24 février, c'est-à-dire la volonté du peuple sur les barricades, c'est Armand Barbès, représentant du peuple, qui intervient :

« La République n'avait besoin d'aucune nouvelle proclamation.  
Le 24 février, le premier acte du peuple,  
en conquérant sa souveraineté, a été de proclamer la République.  
Il ne dépend plus de personne de mettre son existence en doute.  
Nous sommes les serviteurs du peuple,  
nous n'avons ici qu'à acclamer sa volonté.  
Vive la République, une, indivisible, démocratique et sociale ! »

Selon Barbès, les représentants de la Constituante de la République sont les serviteurs (les commis) du peuple et restent soumis à sa souveraineté. Et c'est le peuple en tant que souverain qui, le 24 février, avait proclamé la République qu'elle voulait démocratique et sociale. C'est ici, que, pour la première fois, le mandat est résumé : La République démocratique et sociale.

Dans la séance du 9 mai 1848 de la Société républicaine centrale le citoyen Arnould Frémy juge la majorité de l'Assemblée nationale :

« Ces hommes sans foi oublient trop tôt d'où ils sortent, et malheur à eux s'ils se croient déjà assez forts pour écraser le peuple, leur maître souverain ! L'Assemblée constituante n'est autre chose qu'un atelier national. Là sont des ouvriers chargés par le peuple de travailler pour son compte. Le jour où ces ouvriers n'accomplissent pas leur devoir à l'égard du maître, celui-ci peut les chasser de l'atelier et les remplacer par de plus fidèles serviteurs. Songez-y, soi-disant Représentants du Peuple, le Maître a l'œil sur vous » **11**.

Ce jugement implique le concept politique du mandat direct selon lequel le peuple mandate et contrôle son commis, le représentant. La doctrine du peuple mandataire et des représentants, ses commis, était exprimée par les manifestants du 15 mai, lorsqu'ils se rendirent à l'Assemblée : « Nous allons faire une visite à nos commis ! »

## La journée du 15 mai

Encore aujourd'hui l'historiographie, analysant l'événement historique du 15 mai, parle d'un envahissement de l'Assemblée nationale. Cette terminologie semble être dictée par l'idéologie nationale : c'est l'ennemi, c'est l'adversaire qui envahit le pays. Ici c'est l'ennemi, l'adversaire qui profane par sa présence le temple sacré de la nation, l'Assemblée nationale.

Pour pouvoir juger cette idéologie nationale, il convient de revenir sur le mandat de la Révolution de Février. Le peuple sur les barricades luttait pour un double but : en renversant le trône de la Monarchie, il opposait la souveraineté des peuples à la « Sainte-Alliance » des têtes couronnées, autrement dit, il revendiquait l'engagement politique pour la libération des peuples et la formation d'une alliance des peuples pour se libérer. Et en brisant les chaînes royalistes, il revendiquait une reconstruction politique de la société qui permettrait des réformes sociales (le droit au travail et l'organisation du travail par l'association des travailleurs), données avec une république entourée d'institutions sociales. Pour que ces réformes sociales pussent s'accomplir, il offrait à la République trois mois de misères (de souffrances).

La dévalorisation du drapeau rouge pour faire triompher le drapeau tricolore voulait dire établir la dominance du national sur le social ; l'antisocialisme se donnant libre cours à partir du 16 avril ; les résultats des élections à l'Assemblée constituante et le règne de la coterie du National dans l'Assemblée ; les massacres de Rouen, dont Sénard, proche du National et élu représentant du peuple, était l'un des responsables ; le refus de créer un ministère du Travail et du Progrès ; la mutilation du droit de pétition ; voilà les leçons d'un apprentissage politique révélant les barrières d'une fraternité entre des classes sociales et la formation politique de la société en république bourgeoise costumée en tricolore.

Cela explique la manifestation prévue pour le 15 mai, initiée par les clubs et suivie par les ouvriers organisés dans la Commission de Luxembourg et dans les ateliers nationaux. Le but de la manifestation était fort probablement de montrer le pouvoir du peuple en créant un moyen d'action et de contrôle sur les décisions parlementaires : présenter par le peuple lui-même ses pétitions à la barre et signaler que l'Assemblée constituante agissait bien dans la légalité, mais non plus dans la légitimité. Les pétitions devraient formuler la libération et la reconstitution de la Pologne, l'affranchissement de l'Italie, et la réforme sociale.

« Citoyens, vous êtes venus exercer votre droit de pétition ; ce droit de pétition, vous avez bien fait de venir l'exercer ; il vous appartient, et désormais il ne peut jamais vous être contesté. Maintenant, le devoir de l'Assemblée est de prendre en considération la demande que vous avez faite ; et comme le vœu que vous exprimez est positivement le vœu de la France, l'Assemblée aura à décréter ce que vous demandez [...].

Citoyens, écoutez-nous ! Vous êtes venus exprimer vos vœux à l'Assemblée ; l'Assemblée les a entendus, il faut qu'elle y fasse droit ; mais pour qu'elle ne semble pas violentée, il faut, dans ce moment-ci, que vous vous retiriez [...].

Citoyens représentants, le Peuple qui est à vos portes demande à défiler devant vous. Je demande que vous le lui accordiez, et que, de plus, pour montrer que vous vous associez à ses vœux, nous descendions, nous, les représentants du Peuple, pour lui dire que la cause de la Pologne est la nôtre, et que, partout où il y aura des opprimés, la France interviendra » **12**.

« *L'Envahissement de l'Assemblée nationale* ». Au moins cent mille hommes participent à la manifestation le lundi 15 mai – Raspail parlera « au nom de trois cent mille hommes ». Ils forment une colonne populaire se dirigeant vers l'Assemblée constituante. Le cortège des ouvriers sans armes est précédé des bannières des clubs et des corporations, des drapeaux de la Pologne, de l'Italie, de l'Irlande. Se rendre à l'Assemblée veut dire rentrer chez lui, parce que l'on y parle au nom du Peuple, la souveraineté ne peut pas être déléguée. La Journée devient tumultueuse et servira politiquement à la réaction de se débarrasser des militants les plus à craindre : parmi eux Blanqui, Barbès, Raspail, Albert, Sobrier, Quentin et Flotte, tous emprisonnés.

« *L'Envahissement fait par des barbares, des fous et des soûlards* », c'est bien l'image qui circule parmi les républicains conservateurs et nationalistes et dont se sert le dessinateur Cham pour divertir son public (**figure 17**):



**Figure 17** : Cham (Charles-Henri Amédée de Noë) : *Le 15 Mai*. Lithographie colorée, feuille volante.  
Version sur noir publiée dans *le Charivari*.

•

**« Art. 14** : Le Peuple est souverain ; le gouvernement est son ouvrage et sa propriété ; les fonctionnaires publics sont ses commis. Le Peuple peut, quand il lui plait, changer son gouvernement et révoquer ses mandataires » (*Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, par Maximilien Robespierre).

---

<sup>1</sup> Louis Ménard : *Prologue d'une révolution février – juin 1848*. Présentation de Filippo Benfante et Maurizio Gribaudi. La fabrique éditions, Paris 2007, p. 114.

---

<sup>2</sup> Karl Marx : *Les luttes de classes en France 1848 – 1850*. Éditions sociales, Paris 1952 (première édition 1850), p. 32 – 35.

<sup>3</sup> Cité par Jean-Baptiste Millière: *Constitution de la Démocratie ou le Gouvernement direct du peuple par lui-même*. Paris, Librairie de la propagande démocratique et sociale européenne, avril 1851, p. 9.

<sup>4</sup> Louis Ménard : *Prologue d'une révolution, février – juin 1848*. Présentation de Filippo Benfante et Maurizio Gribaudo. La fabrique éditions, Paris 2007, p. 144.

<sup>5</sup> Gabriel Mortillet : *La politique et le socialisme à la portée de tous. Eléments de droit politique et d'économie sociale*, brochure n° 3 : *La Propagande, c'est la Révolution*, chapitre premier : « Faits historiques ». Paris 1849.

<sup>6</sup> La journée du 16 avril est décrite par Louis Ménard, op. cit. p. 145 – 150, et par *Les Carnets de Joseph Mairet, ouvrier typographe*. Ouvrage publié à l'initiative de la Fédération des travailleurs [...], La Plaine-Saint-Denis 1995, p. 168 – 173.

<sup>7</sup> Cité par Mairet, op. cit. p. 170.

<sup>8</sup> Charles Baudelaire : „Quelques caricaturistes français“ dans *Œuvres complètes*, texte établi, présenté et annoté par Claude Pichois, Paris 1976, vol. II, p. 544 – 574, ici p. 551 sq. L'article a été publié dans les journaux *Le Présent* et *L'Artiste* en 1857 et 1858.

<sup>9</sup> Plus en détail : Louis Ménard, op. cit. p. 152 - 155.

<sup>10</sup> Ce manifeste a été publié dans *La Semaine. Encyclopédie de la presse périodique*, 3<sup>me</sup> année, n° 27 le 7 mai 1848, p. 838.

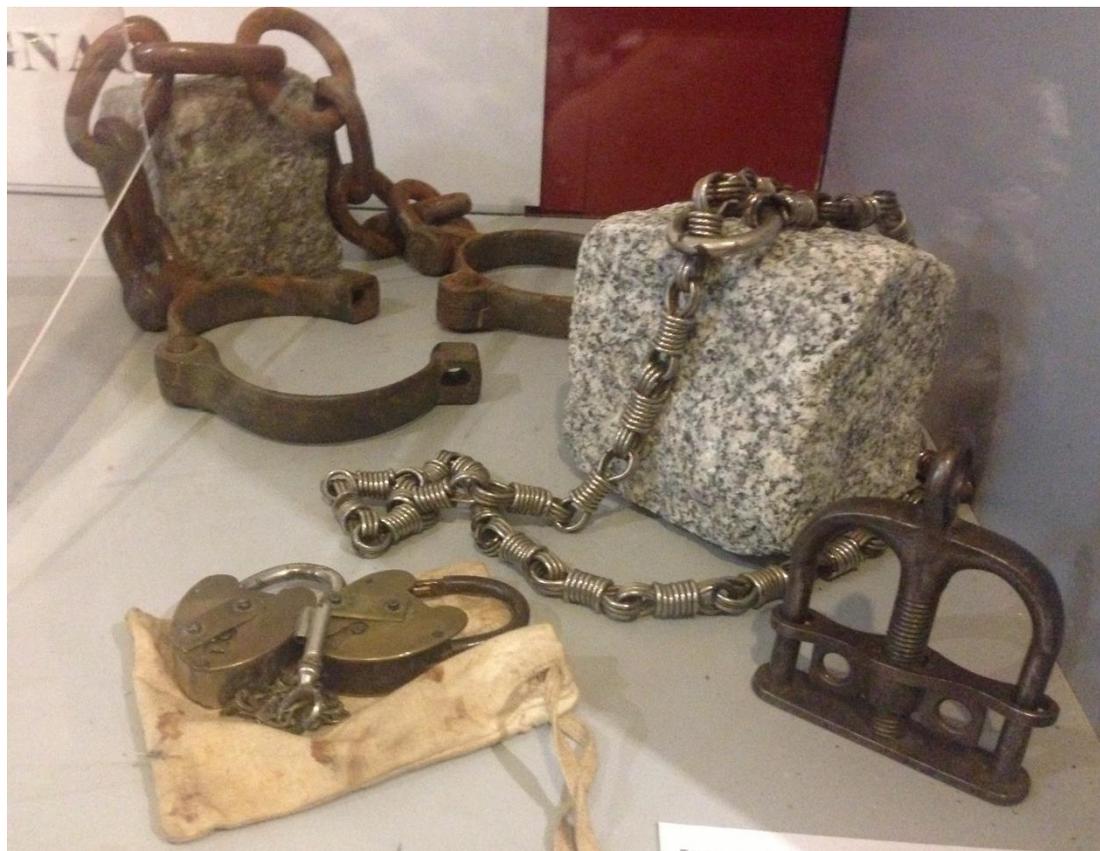
<sup>11</sup> Cité par Suzanne Wassermann : *Les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*. Paris 1913, réimpression Genève 1978, p. 161.

<sup>12</sup> Les interventions de Barbès se trouvent chez Wassermann, op. cit, p. 175 sq. et Ménard, op. cit. p. 169 et 176.

## Salle 4 : Le massacre de Juin 48

*LA SAIGNÉE · Il faut qu'on en finisse avec l'idée de République démocratique et sociale.*

### LE MASSACRE SE PRÉPARE



# LES JOURNÉES DE JUN

Alors que 117 000 ouvriers sans travail se pressaient aux portes des ateliers nationaux, le ministre des travaux publics envisagea cependant le 24 mai de les dissoudre, y voyant des espaces d'effervescence politique. Ce projet provoqua la mobilisation des ouvriers qui se réunirent et rédigèrent une pétition à l'adresse du gouvernement. Des attroupements et manifestations spontanées furent dispersés et suivis d'arrestations avant que ne soit votée le 7 juin une loi interdisant les regroupements. Et le 21 juin, la question de la fermeture des ateliers nationaux considérés comme « boulevard du socialisme » fut de nouveau discutée. Au cours de la nuit, une délégation ouvrière demanda en vain à être entendue ; trompés et déçus, ceux qui avaient combattu en février défilèrent aux cris de « du pain ou du plomb » et érigèrent des barricades qui couvrirent l'est de Paris.

Il faudra trois jours de combats acharnés, particulièrement violents, pour réduire les insurgés au silence. Pour la première fois dans l'histoire européenne, Cavaignac, ministre de la Guerre, emploie les techniques et les armes lourdes de guerre. Dès qu'une barricade tombe, c'est le massacre. Les plus féroces au combat sont les gardes mobiles. Ces adolescents enrôlés parmi les couches les plus pauvres de la ville donnent l'assaut, insouciants du danger, excités par le sang et les bruits de la bataille. Face à eux, pas de miséricorde aux vaincus. Dès qu'une barricade cède c'est la chasse aux vaincus qu'on s'amuse à poursuivre et tuer le plus atrocement possible.

On ne saura jamais le nombre exact de citoyens qui ont perdu la vie dans les combats de juin et dans les jours qui ont suivi, mais on l'évalue à plus de 5 000. On sait notamment que plusieurs cadavres furent jetés dans des fosses communes creusées à la hâte et recouvertes de chaux, échappant ainsi aux comptages officiels, et que les chiffres des décès enregistrés par les hôpitaux parisiens furent systématiquement « corrigés » à la baisse par la préfecture de police.

Les journées de juin signèrent ainsi la fin de l'union des classes. Sur nombre de gravures, les insurgés de juin n'apparaissent qu'à peine ou sont représentés comme des vanu-pieds grimaçants, égarés et menaçants face à des forces armées magnifiées. Dès lors, deux idées de la république s'opposèrent : la république rouge à celle tricolore.

Dès le 27 juin, commence à être étudié au cas par cas le sort des individus d'ores et déjà arrêtés. Parmi eux, 4 316 se trouvent désignés pour la transportation selon un terme choisi qui nie leur statut de condamnés politiques qui en aurait fait des « déportés » et non des « transportés ».

## Les ateliers nationaux

C'est pendant les journées révolutionnaires de Février, que le gouvernement provisoire proclamait :

« Le gouvernement provisoire de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail. Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens. Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail »

et en conséquence, il aurait dû organiser le travail par l'association des travailleurs respectant le droit au travail. Cependant, le 28 février, il ouvrait des Ateliers nationaux pour y encaserner, enrégimenter et embrigader les ouvriers sans travail. On créa donc des ateliers militairement organisés et, selon le gouvernement, destinés à servir ses visées opposées au mouvement révolutionnaire.

« Lieutenants, brigadiers, chefs d'escouade, étendards, drapeaux et guidons, rien n'y manquait. [...] Les salaires furent réglés ainsi :

Jours de travail :

Brigadiers, 3 fr.;

Chefs d'escouade, 2 fr. 50

Travailleurs, 2 fr.

Jours d'inactivité :

Brigadiers, 3 fr.;

Chefs d'escouade, 1 fr. 50

Travailleurs, 1 fr. » <sup>1</sup>.

Ce qui, à l'origine, était conçu comme enrôlement d'ouvriers, « auxquels on donna une direction essentiellement hostile aux principes de la commission du Luxembourg » <sup>2</sup>, se transforma en une école politique révolutionnaire. L'armée prétorienne se changea en centre de prise de conscience ouvrière proche à l'organisation des ouvriers sous la commission du Luxembourg. Dès lors le pouvoir exécutif de l'Assemblée nationale y réfléchissait, comment dissoudre ces Ateliers.

Le lendemain de la journée du 15 mai, lorsque le peuple eut pris en main l'Assemblée nationale, Charles Dupin prend la parole à la tribune :

« Je dis donc que la France entière a la volonté qu'il n'y ait pas d'émeutes qui entravent les travaux de l'Assemblée. C'est le vœu non seulement de la garde nationale de Paris, mais de la ville de Paris, du bon Paris, de la presque totalité de Paris, de Paris qui n'est troublé que par une portion de population qui n'est pas sienne, qui ne devrait pas être entretenue dans des habitudes de désœuvrement, qui ne devrait pas être, pour ainsi dire, tenue en disponibilité pour se répandre dans les émotions de la ville, mais qu'on devrait, dans son intérêt comme dans le nôtre, diriger sur des ateliers divers pour y toucher un salaire mérité, tandis qu'on la paie aujourd'hui sans qu'elle travaille. (*Assentiment.*) » <sup>3</sup>.

Dupin voit « la ville de Paris, du bon Paris » troublée par une population étrangère à Paris et sans droit de cité, que l'on « paie aujourd'hui sans qu'elle travaille ». Les ateliers nationaux lui apparaissent comme un lieu où la population ouvrière est « entretenue dans des habitudes de désœuvrement [...] tenue en disponibilité pour se répandre dans les émotions de la ville ». Donc, il faut qu'on les exclue et sépare de la ville.

« **Réponse**

**des ouvriers**

**qui ne sont pas du bon Paris**

**aux paroles qu'a prononcées M. Dupin, le royaliste, à l'Assemblée nationale.**

**Monsieur Dupin,**

Nous ne sommes pas des gens qui demandons l'aumône. La République a promis par le travail de faire vivre tous ses enfants, donnez-nous donc du travail qui nous permette de vivre comme des hommes libres doivent vivre, et vous verrez, Messieurs les satisfaits, si nous sommes des Lazzaroni, ne demandant pas mieux que de nous nourrir des deniers publics. Ce n'est pas nous du reste qui avons demandé qu'on instituât les Ateliers Nationaux, et ce ne sont pas les hommes qui ont fait le 24 février que vous embrigaderez militairement. Peuple de votre mauvais Paris (vous qui pensez et agissez comme M. Dupin) vous ne nous trouvez beaux que sur nos barricades ; dans ces moments-là nous sommes magnifiques, généreux, grands, braves, héroïques même [...] ; nous sommes enfin quand vous tremblez, quand vous craignez la vengeance, le Peuple du bon Paris ; oh ! c'est qu'alors vous savez que nous pouvons vous faire demander grâce, Messieurs les satisfaits, tant qu'il y aura des caves pour vous cacher les jours que, poussés par la souffrance, éclate notre colère ; nous ne vous verrons jamais en face, ce n'est que gardés par 40,000

soldats, à l'ombre de 40,000 baïonnettes que vous osez épancher votre bile en prodiguant au peuple l'outrage que nous ne savons pas punir.

Gardez-vous d'oublier, Messieurs les monarchistes, que ce n'est pas pour rester vos esclaves que nous avons fait une troisième révolution ; nous avons combattu votre organisation sociale, seule cause du désordre et de la misère qui dévore et ravale la société actuelle et où la force brutale fait seule la loi. Inspirés par l'esprit de justice, par le saint amour de nos droits, nous voulons nous régir par ces institutions, dont l'harmonique sagesse émane de Dieu même ; nous sommes certains, par l'association, de pouvoir nous appartenir et de n'avoir plus de maîtres. L'association étant la seule institution équitable qui soit dans la nature, est la seule par conséquent qui puisse donner au monde, à tous les peuples, La Liberté, la vraie Fraternité, la vraie Indépendance et la Paix universelle. Sans l'association toutes ces belles paroles ne sont que des mots morts qu'on lit sur nos drapeaux, mais dont les cœurs sont vides, il n'y a dans ce monde, chez tous les peuples, qu'asservissement éternel, qu'anarchie, des maîtres et des esclaves.

L'aumône que vous nous faites n'est vraiment qu'une aumône, elle devrait être quelque chose de plus digne, c'est-à-dire une restitution. De vrais républicains ne font pas l'aumône, ils donnent à leurs frères et leurs frères leur donnent, ils agissent comme Dieu. Celui qui s'écarte de cette loi de justice, de cette loi suprême, est un impie par Dieu maudit. C'est nous, M. Dupin, qui avons pris sous notre sauvegarde vos fortunes et vos propriétés pendant les trois journées ; à ce seul titre, riches égoïstes aux instincts de Caïn, qui, comme lui, assassinez vos frères.

Vous avez à rougir de ne nous faire qu'une aumône. Vous serez toujours les mêmes, et cette fois encore le cœur généreux des travailleurs que vous insultez vous a sauvés ; sévir contre vous pourtant eût été justice, mais si nous mettons en l'Être suprême toutes nos espérances, c'est parce que nous sentons qu'inspirés par lui nous saurons avec une ferme volonté faire triompher l'ordre et l'intégrité, là où vos institutions égoïstes et corruptrices n'ont jamais fait régner que l'anarchie et propager ces maximes vraiment avilissantes au contact desquelles l'esprit humain s'abîme et se dégrade, où le cœur se corrompt et n'offre à la société, à la patrie, que des âmes avilies. Hommes du bon Paris, vos législateurs ont si bien travaillé que si nous les avions laissés plus longtemps gouverner, ils auraient fini par extirper tout ce que Dieu a mis de généreux et de sublime

dans la nature humaine. Plaignez-vous, Messieurs les satisfaits, Messieurs les hommes d'élite, du fardeau qu'en ce moment le pauvre peuple fait peser sur vous ! reprochez-nous les vingt-trois sous de pain que vous nous donnez de si mauvaise grâce ! en ces jours de crise et de misère profonde, où tous les travaux sont suspendus ! en ces jours où il ne manque plus que la famine, où la mère manquant de nourriture n'aura bientôt plus à donner à son enfant, à sa pauvre créature, qu'un sein desséché ou un lait corrompu par la faim ! Plaignez-vous Messieurs, cela ne vous empêche pas de manger les meilleurs morceaux et de boire le champagne à votre dessert. Nos sueurs vous enrichissent et se changent en vins fins dans vos gosiers aristocratiques ; oui ! votre bien-être et vos fortunes enfin vous ont été acquis par notre travail, car vous le savez bien, nous ne sommes malheureux que par vous et à cause de vous, nos maux sont votre ouvrage. Vous avez exploité et voulez toujours exploiter le producteur, et la société ne paraît si difficile à réorganiser que parce que vous seuls y mettez des entraves en écartant de la vérité des milliers de nos frères, que vous influencez autant par vos positions qui leur imposent que par les mots d'utopiste, par lesquels si déloyalement vous nous désignez. Allez, quoi que vous fassiez, la vérité se fera jour, et comme l'eau qui coule, le progrès dont vous êtes ennemis intéressés, suivra son cours. Vous aurez beau faire, nous mépriserons toujours vos insultes, et le temps n'est pas loin qu'à votre grand regret vous n'aurez plus d'esclaves, et que le seul et vrai titre de noblesse qu'ambitionnera l'honnête homme, le bon républicain, sera le titre d'ouvrier.

**Signé pour tous les ouvriers**

**Auguste Sibert, Brigadier [des Ateliers nationaux]. »**

Cette réponse documente la prise de conscience de classe bien qu'enrobée dans une religiosité saint-simonienne (une morale sociale organisée) ou un évangélisme messianique de Lamennais. Rompre « l'organisation sociale » du passé et y mettre l'organisation du travail par l'association des travailleurs, une organisation, à laquelle s'opposent les rapports de classe présents et l'exploitation du producteur, voilà le mandat de la révolution. La fraternité entre les classes propagée se révèle comme fratricide de « Caïn » <sup>4</sup>. Étant donné que les rapports de classe sont des rapports de pouvoir, l'Assemblée nationale, dans sa majorité, poussait le pouvoir exécutif à dissoudre les ateliers nationaux :

« On savait bien que la dissolution des ateliers nationaux, en condamnant à la fois cent mille hommes à mourir de faim, donnerait le signal d'une guerre civile ; mais l'Assemblée l'exigeait : tout ce qu'on pouvait faire c'était d'y arriver progressivement. On diminua le nombre des inscriptions, et on les rendit plus difficiles ; on substitua le travail à la tâche au travail à la journée ; on chercha surtout à éloigner les ouvriers de Paris. On parla de grands travaux à exécuter en Sologne et sur différents points de la France ; mais ceux qui partirent revinrent au bout de quelques jours en se plaignant qu'on les eût trompés et qu'on n'eût cherché qu'à avoir facilement raison d'eux en les disséminant. Enfin la commission exécutive se décida à en finir avec les ateliers nationaux. Une note parut dans le *Moniteur*, ordonnant l'enrôlement militaire forcé, ou l'expulsion des ateliers nationaux de tous les ouvriers célibataires de dix-sept à vingt-cinq ans. Cette mesure monstrueuse fut le signal de l'insurrection » <sup>5</sup>.



***Comment un intellectuel royaliste et homme de lettres, pour devenir un homme politique, mettait sa capacité de fabricant et de technicien des discours idéologiques au service de la République nationale et tricolore :***

Victor Hugo

À ses Concitoyens.

« Mes Concitoyens,

Je réponds à l'appel des soixante mille Électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages aux élections de la Seine. Je me présente à votre libre choix. Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande toute ma pensée. La voici : Deux Républiques sont possibles.

L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge,

fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat, détruira l'Institut, l'École polytechnique et la Légion-d'Honneur, ajoutera à l'auguste devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*, l'option sinistre : *ou la Mort* ; fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun, abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre, fera de la France la patrie des ténèbres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu ; remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine ; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et après l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit.

L'autre sera la sainte communion de tous les Français dès à présent, et de tous les peuples un jour, dans le principe démocratique ; fondera une liberté sans usurpation et sans violences, une égalité qui admettra la croissance naturelle de chacun, une fraternité, non de moines dans un couvent, mais d'hommes libres ; donnera à tous l'enseignement comme le soleil donne la lumière, gratuitement ; introduira la clémence dans la loi pénale et la conciliation dans la loi civile ; multipliera les chemins de fer, reboisera une partie du territoire, en défrichera une autre, décuplera la valeur du sol ; partira de ce principe qu'il faut que tout homme commence par le travail et finisse par la propriété, assurera en conséquence la propriété comme la représentation du travail accompli et le travail comme l'élément de la propriété future ; respectera l'héritage, qui n'est autre chose que la main du père tendue aux enfants à travers le mur du tombeau ; combinera pacifiquement, pour résoudre le glorieux problème du bien-être universel, les accroissements continus de l'industrie, de la science, de l'art et de la pensée ; poursuivra, sans quitter terre pourtant, et sans sortir du possible et du vrai, la réalisation sereine de tous les grands rêves des sages ; bâtira le pouvoir sur la même base que la liberté, c'est-à-dire sur le droit ; subordonnera la force à l'intelligence ; dissoudra l'émeute et la guerre, ces deux formes de la barbarie ; fera de l'ordre la loi des citoyens, et de la paix la loi des nations ; vivra et rayonnera, grandira la France, conquerra le monde, sera, en un mot, le majestueux embrassement du genre humain sous le regard de Dieu satisfait.

De ces deux Républiques, celle-ci s'appelle la civilisation, celle-là s'appelle la terreur. Je suis prêt à dévouer ma vie pour établir l'une et

empêcher l'autre.

VICTOR HUGO »<sup>6</sup>.

***Et il attise en tant que royaliste l'anglophobie, partie d'une xénophobie d'un nationalisme républicain en 1848 :***

Victor Hugo, parlant dans la séance du 20 juin 1848 de l'Assemblée nationale sur la misère sociale en France :

« Et ce qui ajoute encore à mon inexprimable douleur, c'est que d'autres jouissent et profitent de nos calamités. Pendant que Paris se débat dans ce paroxysme, que nos ennemis, ils se trompent ! prennent pour l'agonie, Londres est dans la joie, Londres est dans les fêtes ; le commerce y a triplé ; le luxe, l'industrie, la richesse s'y sont réfugiés. Oh ! ceux qui agitent la rue, ceux qui jettent le peuple sur la place publique, ceux qui poussent au désordre et à l'insurrection, ceux qui font fuir les capitaux et fermer les boutiques, je puis bien croire que ce sont de mauvais logiciens, mais je ne puis me résigner à penser que ce sont décidément de mauvais français, et je leur dis, et je leur crie : En agitant Paris, en remuant les masses, en provoquant le trouble et l'émeute, savez-vous ce que vous faites ? Vous construisez la force, la grandeur, la richesse, la puissance, la prospérité et la prépondérance de l'Angleterre. (*Mouvement prolongé.*) Oui, l'Angleterre, à l'heure où nous sommes, s'assied en riant au bord de l'abîme où la France tombe. (*Sensation.*) ».



**« La République démocratique et sociale »**

Le chapitre « ... à la recherche d'une République démocratique et sociale » décrit l'histoire de cette devise <sup>7</sup>. C'est à partir de mai 1848 que le concept *République démocratique et sociale* comme devise résume les revendications de la révolution de février : réformes sociales – droit au travail, organisation du travail par l'association des travailleurs. Formée dans le club de

la Révolution de Barbès, la devise a la fonction d'une fusion : unir les républicains démocrates et républicains socialistes dans la visée d'une république conforme au mandat révolutionnaire. Et elle formule un programme politique : rénover la République et la transformer en démocratie pour y ancrer et la souveraineté du peuple sans aucune restriction et le mandat direct puisque donné avec la révolution de Février. Ainsi serait possible, à l'avenir, d'instaurer une République sociale. Entendons qu'une telle devise avec son programme s'oppose à la République du 4 mai et à la majorité des représentants à l'Assemblée nationale. Mais étant l'expression d'un processus historique d'une prise de conscience politique, la devise en tant que stratégie politique permettait de différer la légalité de la légitimité. Le droit à légitime défense du peuple s'opposait à la légalité de l'Assemblée de plus en plus exclusive et particulariste. Une telle stratégie pourrait expliquer pourquoi le club de la Révolution hésitait encore au début du mois de juin à rompre avec l'Assemblée constituante et orientait la lutte pour la République démocratique et sociale sur la Constitution à élaborer de l'Assemblée nationale. La protestation du club de la Révolution contre la loi sur les attroupements du 13 juin 1848 documente cette stratégie :

« Citoyens représentants,

La Révolution de Février, provoquée par la violation du droit de réunion, s'est faite au nom de la liberté.

La République, proclamée sur les barricades, a été la consécration des droits reconquis sur le despotisme.

Fidèles à votre mission, vous aviez solennellement promis de sanctionner ces droits, par la constitution politique de la France...

Un mois s'est à peine écoulé, et déjà vous y avez porté la plus grave atteinte par la loi contre les attroupements.

Citoyens mandataires du peuple, en entravant l'exercice d'un droit fondamental, inhérent à la nature humaine, vous avez excédé les limites de votre mandat, vous avez commis un abus de pouvoir.

Nous venons accomplir un devoir impérieux en protestant de toute l'énergie de nos convictions républicaines contre votre décret !

Vive la République démocratique et sociale ! » **8.**

La mesure politique draconienne du gouvernement, que révèle cette loi, témoigne et décrit Louis Ménard (p. 195) :

« Le gouvernement fit une loi contre les attroupements ; cette loi, que M. Armand Marrast fit appliquer avant même qu'elle fût votée, était une nouvelle atteinte au droit de réunion, au nom duquel s'était faite la révolution de février. Elle était d'ailleurs d'une violence qui en rendait la stricte application impossible. Ainsi, elle condamnait à douze ans de prison et à la privation des droits civiques tout citoyen ayant fait partie d'un attroupement armé qui ne s'était pas dissipé à la première sommation. Or, elle considérait comme armé tout attroupement dans lequel se trouvait un seul individu armé ».

L'espoir généré par l'élaboration de la Constitution domine encore les jours avant qu'éclate l'insurrection de juin 1848. Peu avant que la Commission Exécutive de l'Assemblée nationale décide la dissolution des ateliers nationaux, des délégués des ouvriers du Luxembourg et des ateliers nationaux s'expriment à travers une affiche « À tous les travailleurs » et y exhortent le peuple au calme :

» Croyez-nous ! Ecoutez-nous ! Rien maintenant n'est possible en France que la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE « **9**•

Et une Adresse au ministre des Travaux publics souligne :

« Nous déclarons, au nom des ouvriers que nous représentons, qu'aucune fraction de notre corps ne quittera Paris, sans qu'une constitution démocratique, sociale et populaire, ne soit faite et acceptée par tout le peuple, pour mettre notre sainte République en sûreté » **10**•

Mais la guerre sociale éclate. Le Gouvernement avait trahi la révolution en opposant la République tricolore à la révolution de Février, en instrumentalisant la république en tant que moyen politique pour arrêter la révolution sociale :

« Au nom du Peuple Souverain.

Citoyens !

Sur les barricades de Février, les hommes que nous avons investis du titre de Membres du Gouvernement provisoire nous avaient promis une République démocratique et sociale ; ils nous firent des promesses, et nous, confiants dans leurs paroles, nous avons abandonné nos barricades.

Depuis quatre mois, qu'ont-ils fait ? Ils ont manqué à leurs serments, car ils n'ont pas tenu ce qu'ils avaient promis.

Nous, Citoyens du poste de la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement,

Demandons :

Une République démocratique et sociale ;

L'association libre du travail, aidée par l'État ;

La mise en accusation des Représentants du peuple et des Ministres,

Et l'arrestation immédiate de la Commission Exécutive.

Nous demandons l'éloignement des troupes de Paris.

Citoyens, songez que vous êtes souverains. Souvenez-vous de notre devise :

**LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ « 11. »**

Le 24 juin le journal Le Tocsin des Travailleurs qualifie la République tricolore établie de » Ruine Publique « (no 24) ; le lendemain, la colonne de Juillet, place de la Bastille, porte le drapeau rouge et aux murs à l'entrée de la rue du Faubourg Saint-Antoine se trouve affiché l'appel :

» Aux armes ! Nous voulons la *République démocratique et sociale* ! Nous voulons la souveraineté du Peuple ! « **12.**

Et c'est Cabet qui insiste : » Le cri général aux barricades était : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*, avec cet autre cri plus général encore : *Vive la République démocratique et sociale* ! « **13.**





Imp. A.<sup>te</sup> Bry, r. du Bac, 114. Paris.

**Figure 18** : Adolphe Hervier : [sans titre]. *Lithographies artistiques n°5*. Paris 1848. Lithographie, Imp. A.<sup>te</sup> Bry, r. du Bac, 114. Paris (BM inv. 1925, 1013.44)

Hervier <sup>14</sup> (**figure 18**) témoigne l'atrocité de la guerre sociale menée par les forces du général Louis-Eugène Cavaignac, ancien gouverneur d'Algérie et nommé le 11 mai ministre de la guerre par la Commission exécutive. Depuis le 22 juin Cavaignac est nommé commandant en chef de l'armée et de l'ensemble des corps militaires parisiens (gardes nationales, mobiles et républicains). De son côté, ce qui n'est pas négligeable, se trouvait la sinistre « célébrité des traîneurs de sabres » tels que les généraux Lebreton, Bedeau, Lamoricière, Damesme, Négrier – la liste serait trop longue à compléter –, qui, comme Cavaignac, avaient « guerroyés en Afrique » <sup>15</sup>. Ils y ont fait la guerre atroce au nom de ces mots impératifs « civilisez les barbares » contre le peuple arabe et berbère en Algérie depuis 1830.

---

<sup>1</sup> Victor Marouck: *Juin 1848*. (1880), Les Amis de Spartacus, 1998, p.20.

<sup>2</sup> Louis Ménard : *Prologue d'une révolution février – juin 1848*. Présentation de Filippo Benfante et Maurizio Gribaudo, éditions La fabrique, Paris 2007, p. 123.

<sup>3</sup> Cité par Samuel Hayat : *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*. Paris, Seuil, 2014, p. 291 sq. Cette approche à la Révolution de 1848 est indispensable pour comprendre juin 48. Au discours de Monseigneur Dupin répondent les ouvriers avec plusieurs affiches : une *affiche* adressée par *les 115 000 ouvriers des ateliers nationaux à M<sup>e</sup> Dupin* (citée et analysée par Hayat, *op. cit.* p. 292 – 295) ; une affiche *Réponse des ouvriers à Monseigneur Dupin, signé pour tous les ouvriers* d'Auguste Sibert, Brigadier (reproduite dans *Les révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle : 1848 La Révolution démocratique et sociale*, tome 10, EDHIS, Paris 1984) ; une affiche *Réponse des ouvriers qui ne sont pas du bon Paris aux paroles qu'a prononcées M. Dupin, le royaliste, à l'Assemblée nationale*. Auguste Sibert, brigadier aux Ateliers Nationaux (reproduite dans *La parole ouvrière 1830 / 1851*. Textes rassemblés et présentés par Alain Faure et Jacques Rancière, Paris 1976, p. 351 – 355).

<sup>4</sup> Voir à ce sujet Raimund Rütten: »Verbrüderung – Brudermord – Klassenantagonismus. Kain und Abel im politischen Diskurs der Zweiten Republik und zu Beginn des Zweiten Kaiserreichs«, dans: Ulrike Kienzle/Winfried Kirsch/Dietrich Neuhaus (Dir.): *und Abel. Die biblische Geschichte und ihre Gestaltung in bildender und dramatischer Kunst, Literatur und Musik*. Frankfurt 1998 (Arnoldshainer Texte 104), p. 191 – 222.

<sup>5</sup> Louis Ménard, *op. cit.* p. 202.

<sup>6</sup> Affiche de Victor Hugo, candidat aux élections complémentaires du 4 juin 1848, reproduite dans : *1848. Textes de Georges Bourgin et Max Terrier*. Bibliothèque du Centenaire de 1848, éditions TEL, de Georges Bourgin et Max Terrier. Bibliothèque du Centenaire de 1848, éditions TEL, 1948, ill. N° 156.

<sup>7</sup> Ce chapitre est la version corrigée et élargie de l'article Raimund Rütten : « À la recherche d'une république démocratique et sociale » dans *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, n° 139, avril-juin 2018 : *images en Lutte*, p. 153 – 166.

<sup>8</sup> Cité par Suzanne Wassermann : *Les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*. Genève 1978, p. 212.

<sup>9</sup> L'affiche est reproduite dans *Les Carnets de Joseph Mairet, ouvrier typographe*. La Plaine-Saint-Denis 1995, p. 372 sq.

<sup>10</sup> Rédigée par les délégués du club central des ateliers nationaux et citée par Hayat, *op. cit.* p. 325.

<sup>11</sup> Reproduit dans Hayat, *op. cit.* p. 327 f.

<sup>12</sup> L'affiche est citée par Le Citoyen Cabet : *Insurrection du 23 juin. Avec ses causes, son caractère et ses suites, expliquée par la marche et les fautes de la Révolution de 24 Février*. Paris 1848, p. 12.

<sup>13</sup> *Ibid.* p. 11. Ce caractère politique et sociale de l'insurrection documente également Louis Ménard et en 1880 le militant socialiste Victor Marouck (*Juin 1848*. Réédité 1998 par Les amis de Spartacus, p. 48) cite de sa part l'affiche.

<sup>14</sup> La lithographie est reproduite dans *Lexikon der Revolutions-Ikonographie in der europäischen Druckgraphik (1789-1889)*, RHEMA, Münster 2017, Teilband I, p. 524, Ill. 12. L'insurrection est documentée par François Pardigon: *Épisodes des journées de juin 1848*. Présentation d'Alix Héricord. La fabrique éditions, Paris 2008. Voir également *Des Barricades à l'Île du Diable*. Journal de Jean-Baptiste Dunaud, révolutionnaire de 1848. Présenté et annoté par Véronique Fau Vincenti. Les éditions de l'Atelier, 2019.

<sup>15</sup> À ce sujet : Jean-Baptiste Dunaud (*Des Barricades à l'Île du Diable*), *op.cit.* p. 54 sq. et 147 sq.

## Salle 5 : L'Apprentissage politique des classes laborieuses

### **APRÈS la saignée :**

„Es genügt nicht, dass der Gedanke zur Verwirklichung drängt, die Wirklichkeit muss sich selbst zum Gedanken drängen“ (Karl Marx: Zur Kritik der Hegelschen Rechtsphilosophie. Einleitung. Deutsch – Französische Jahrbücher, Paris 1844). »  
Il ne suffit pas que la pensée pousse vers sa réalisation, la réalité elle-même doit se pousser vers la pensée «.

### ***L'apprentissage politique des classes laborieuses et des couches sociales nouvellement admises aux élections par le suffrage universel :***

Il faut en finir avec la République démocratique et sociale. Voilà ce qu'ambitionnaient et la coterie du National et Cavaignac avec ses généraux. Juin était un choc et s'inscrivait dans la conscience des classes laborieuses comme césure. Mais l'efficacité de la révolution de Février et la capacité des classes ouvrières d'une prise de conscience historique comme processus d'apprentissage politique étaient trop vives pour être mise au tombeau. L'histoire sociale avec ses sources de l'après Juin 48 invite l'historiographe à ne pas enfermer l'histoire de la révolution de Février dans les limites de l'année 1848.

## LE TRIOMPHE DE L'ORDRE NE BRISE PAS **LA LUTTE**

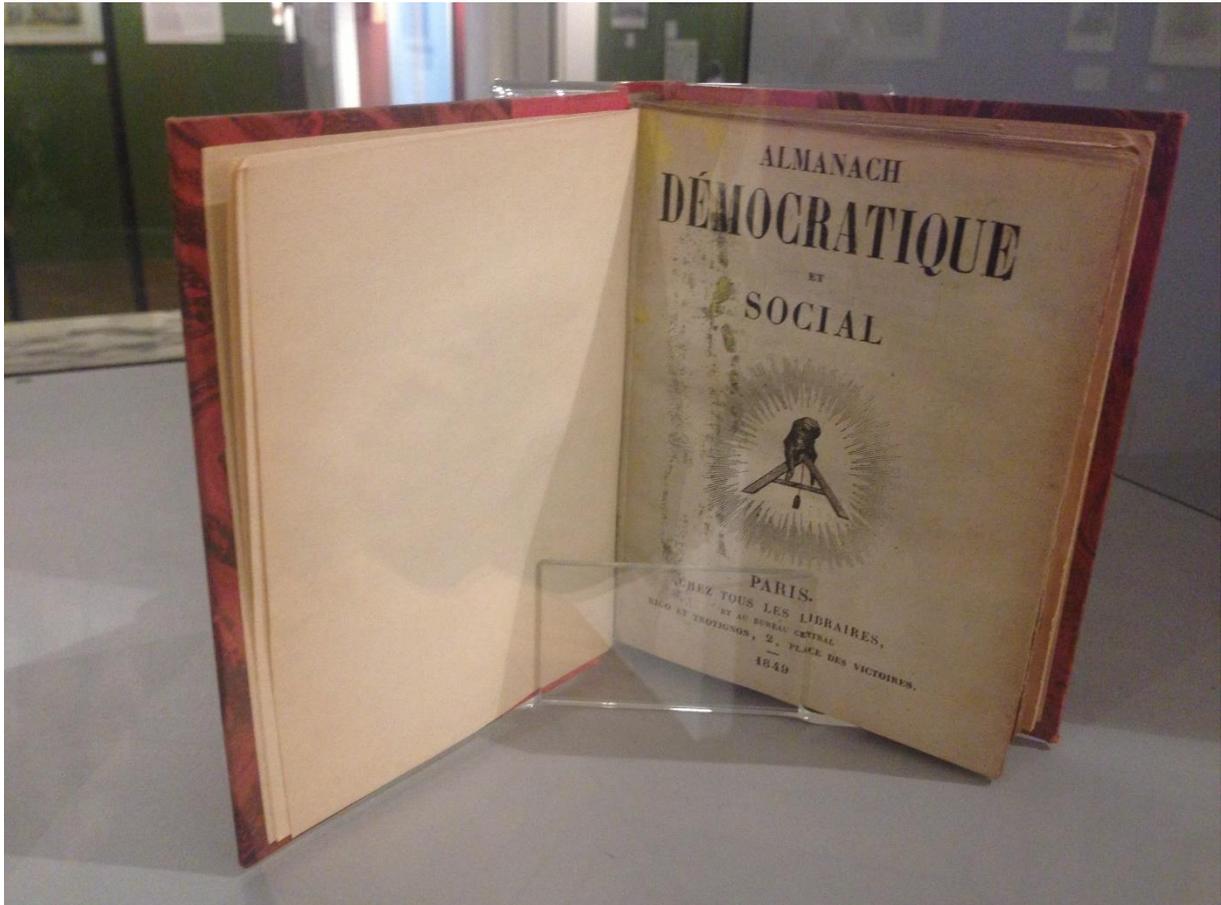
L'état de siège, qui avait été proclamé le 24 juin, ne sera levé que le 19 octobre 1848, assez de temps pour laisser triompher l'ordre. Le 11 juillet, une caution financière est imposée aux journaux ; le 28 juillet, une loi réglemente la création et le fonctionnement des clubs, de plus est précisé que toute motion de leur part portant atteinte à l'ordre public est passible de sanctions. Puis le 9 septembre, la journée légale de travail est ré-augmentée à 12h. Et si la peine de mort en matière politique est abrogée, les opposants sont soit contraints à l'exil, à l'image de Louis Blanc, soit à l'image de Blanqui, Barbès ou Raspail emprisonnés pour avoir pris part à la journée du 15 mai 1848. Quant aux insurgés de juin, ils sont emprisonnés dans des forts maritimes en attendant d'être déportés en Algérie.

Sous l'état de siège et le règne des tribunaux militaires, l'Assemblée constituante ouvre les discussions pour doter la Seconde République d'une constitution. Celle-ci répond encore aux insurgés de juin en supprimant le droit au travail et en concentrant l'Exécutif dans les mains d'un président élu pour quatre ans au suffrage universel et chargé de nommer les ministres, alors que l'Assemblée est élue pour trois ans et vote les lois. Ni sociale, ni démocratique...

Pourtant, la revendication et la lutte pour une république universelle, démocratique et sociale n'est pas morte. En novembre 1848, Charles Delescluze fait paraître son journal, *La Révolution universelle, démocratique et sociale* et Pierre-Joseph Proudhon dirige *Le Peuple, journal de la République universelle, démocratique et sociale* ; une *Association pour la propagande universelle, démocratique et sociale* est formée et se donne pour but de « répandre le plus possible [...] toutes les publications, livres, brochures, placards, gravures, qui peuvent servir la cause sociale ».

Pendant ce temps, les préparatifs à la présidentielle se déroulaient dans la fébrilité et plusieurs candidats se présentèrent : le général Cavaignac, Louis-Napoléon Bonaparte, Lamartine, Ledru-Rollin et Raspail. Raspail, alors incarcéré à Vincennes, accepta sa candidature pour protester « contre l'institution monarchique de la présidence » ainsi que l'avait décrite l'Association pour la Propagande universelle, démocratique et sociale le 9 décembre 1848. Dans *Le Peuple* du 10 décembre 1848, il souligna que sa candidature était une « protestation contre une institution qui n'est qu'une monarchie déguisée [...]. J'accepte la candidature, non comme un honneur, mais comme une sainte et terrible protestation ».

Texte de l'équipe de l'exposition. Une différenciation est à signaler : avant Juin on parle d'une « République démocratique et sociale », après Juin d'une « République universelle » ; la désignation met l'accent sur la transgression d'un nationalisme tricolore vers la solidarité avec la libération des peuples.



Pour le 15 octobre 1848 La Commission des typographes organisait le banquet fraternel des typographes – au moins 900 convives – et plaçait la réunion sous la devise : Vive la République démocratique et sociale ! Elle suivait avec cette directive le courant politique des banquets : dès l'anniversaire de la Première République le 22 septembre 1848, le journal La Réforme invitait par un banquet les démocrates et socialistes à un rassemblement, à une fusion, pour l'avènement de la République démocratique et sociale.

Le banquet des typographes fut un succès. Joseph Mairat note dans ses Carnets (p. 180) :

» L'enthousiasme qui n'a cessé de régner pendant tout le temps qu'a duré le banquet a prouvé aux membres de la Commission qu'ils avaient deviné les tendances et la sympathie de leurs confrères, et qu'en dépit des calomnies de la réaction, la République démocratique et sociale avait de profondes racines dans le cœur des ouvriers ; car cette réunion a été toute socialiste, témoins les toasts nombreux «.

L'après-midi de cette séance au banquet annuel, dédié à l'avènement de la République démocratique et sociale, Claude Anthime Corbon, ouvrier typographe, directeur du journal L'Atelier, organe spécial de la classe laborieuse, et vice-président de l'Assemblée constituante provoqua un éclat. Il refusa de porter un toast à la République démocratique et sociale en disant que « le dernier mot [sociale] rappelait de trop tristes souvenirs » :

« Le temps de la lutte armée est passé depuis que la monarchie est tombée pour ne plus se relever. Votre force doit être avant tout une force intellectuelle et morale. Vous serez les médiateurs entre deux classes sociales que des charlatans cherchent à séparer » **1.**

Corbon refuse que la prise de conscience de classe des ouvriers oblige politiquement à la lutte de classe. Il défend la conciliation des deux classes et attend des typographes qu'ils soient les médiateurs de cette conciliation. La position politique de Corbon ne révèle pas seulement que le massacre organisé par Cavaignac portait partiellement des fruits parmi des ouvriers, mais que l'après-Juin exigeait du mouvement révolutionnaire un combat de longue durée pour vaincre cette scission.

« Ce que nous voulons – que les escamoteurs et les usurpateurs le sachent bien -, c'est la réalisation du programme de Février dans son intégrité : c'est le droit au travail, l'abolition du prolétariat, la suppression du parasitisme social, la suprématie du travail sur le capital. [...] Nous serons en révolution permanente tant que la société sera basée sur l'inégalité, n'ayant pour correctif que l'aumône, tant que le droit de vivre en travaillant ne sera pas garanti à tous. La charité publique et privée est une insulte au peuple qui, produisant toute richesse, ne peut être réduit à mendier que par le fait d'une spoliation » **2.**

Constitutifs pour le mouvement révolutionnaire qui lutte pour la République démocratique et sociale sont les banquets avec leur sociabilité (discursive, informelle et éducative) **3** : banquet pour l'anniversaire de la

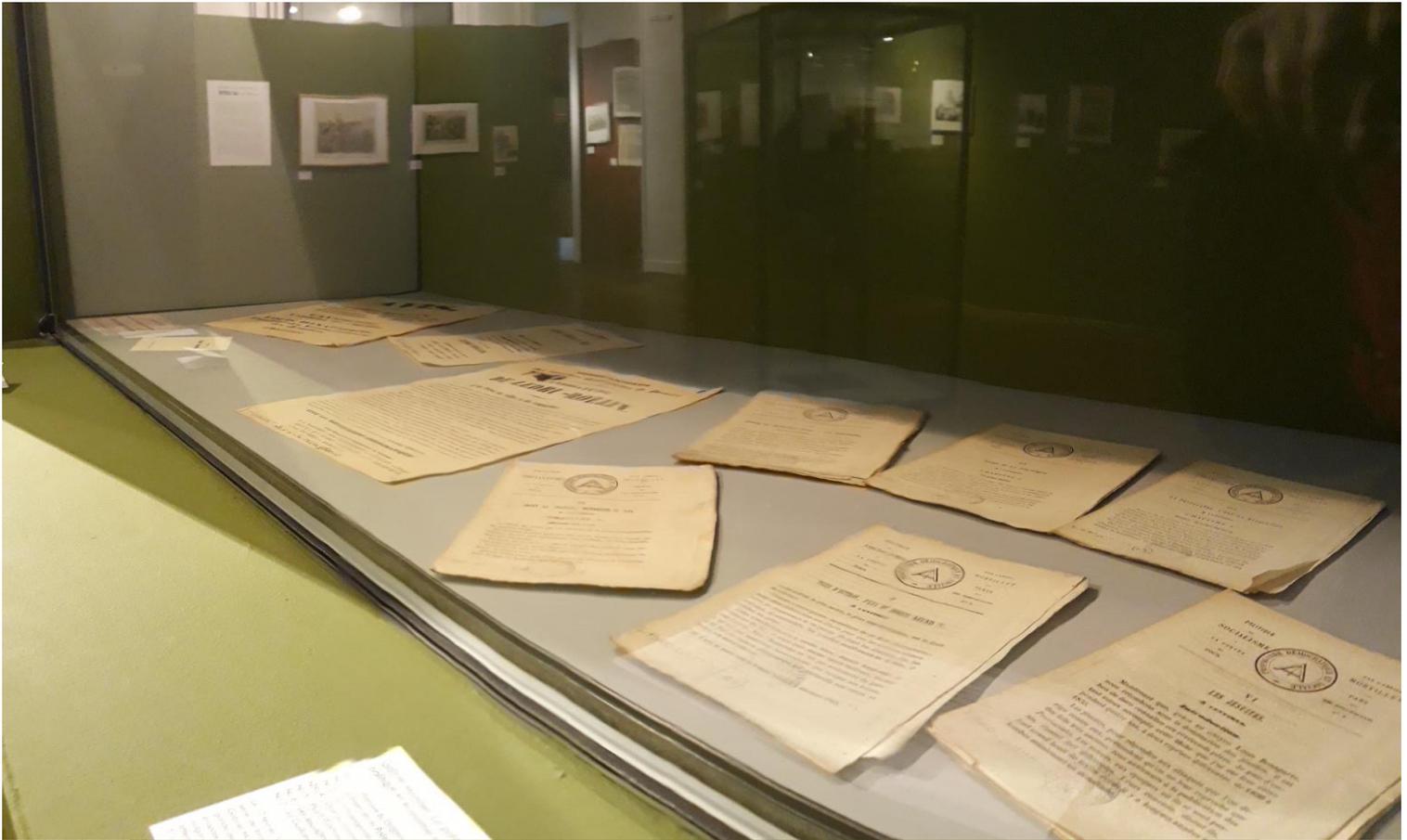
première République le 22 septembre 1848, organisé par le journal La Réforme ; banquet démocratique et sociale (12 octobre) ; banquet des typographes (15 octobre) ; banquet de la République démocratique et sociale (17 octobre) ; banquet démocratique et socialiste des Écoles de Paris (3 décembre) ; banquet pour l'anniversaire du 24 février (24 février 1849), etc.

En outre les journaux depuis novembre 1848 : le journal de Charles Delescluze La Révolution démocratique et sociale ; le journal de Proudhon Le Peuple, journal de la République démocratique et sociale.

Et enfin les associations comme La Solidarité républicaine, association pour le développement des droits et des intérêts de la démocratie (novembre 1848) ; L'Association pour la propagande démocratique et sociale (novembre 1848). Et les comités pour les élections comme le Comité électoral central des associations démocratiques (pour les élections présidentielles), le Comité démocratique-socialiste des élections (pour la législative).

Le 27 novembre 1848 le journal Le Peuple annonce :

« Il vient de se former une association entre les républicains démocrates-socialistes de toutes les écoles, sous le nom de PROPAGANDE DEMOCRATIQUE ET SOCIALE. Le but de cette association est de répandre le plus possible tous les journaux, tant de Paris que des départements, et toutes les publications, livres, brochures, placards, gravures, qui peuvent servir la cause sociale. Un dépôt central est fondé à Paris, et des dépôts spéciaux seront établis successivement dans chaque ville : dans chaque chef-lieu de canton on choisira un ou plusieurs correspondants, chargé officieusement de faire de la propagande ; enfin on créera un service de colporteurs, mis en rapport avec les dépôts et les correspondants, et destiné à parcourir toutes les campagnes [...]. Tous les démocrates-socialistes sont invités à passer aux bureaux pour prêter leur concours à cette œuvre de dévouement, qui est appelée à rendre les plus grands services, par la propagande écrite et parlée, et en encourageant dans les démocrates les associations de travailleurs ».



**Gabriel Mortillet, La politique et le socialisme à la portée de tous. Éléments de droit politique et économie sociale, série de brochures, 1849**

- No 1 – Histoire du Drapeau Rouge.- Les Terroristes
- No 2 – Bases de la Politique
- No 3 – La Propagande, c'est la Révolution
- No 4 – Droit au travail, mendicité ou vol
- No 5 – Plus d'octrois, plus de droits réunis
- No 6 – Les Jésuites
- No 7 – La Guillotine.

 Une annonce, p.45  
Rapport de surveillance, p.46

Le 17 février 1849, le journal *La Réforme* annonce une série de brochures paraissant tous les dimanches de Gabriel Mortillet, fondateur de l'Association La Propagande démocratique et sociale. « Le seul but que je me propose en publiant cette série de petits livres est de vulgariser des idées démocratiques et sociales. Pour atteindre ce but, j'ai réduit le prix autant que possible : 5 centimes l'exemplaire, 2 francs le cent pour les personnes qui veulent les distribuer et faire de la propagande. Je prie instamment tous les démocrates de m'aider dans mon œuvre en répandant les petits écrits, je suis persuadé qu'ils peuvent faire le plus grand bien » (Gabriel Mortillet).

Coll. Bibliothèque Historique de la Ville de Paris

Dans sa brochure *La propagande, c'est la Révolution* Gabriel Mortillet, le fondateur de l'association <sup>4</sup>, explique :

« Les efforts du pouvoir pour étouffer le socialisme augmentaient tous les jours. Il annulait les clubs ; il muselait la presse, rendue par le cautionnement inaccessible au pauvre ; il intimidait et poursuivait les imprimeurs ; il interdisait les affiches politiques ; à Paris, il réduisait au silence les marchands de journaux, enfin il publiait officiellement des livres antisocialistes écrits par des réactionnaires : Thiers, Cousin, Troplong, Villemain. De leur côté les légitimistes répandaient à profusion médailles, portraits et brochures ; ils profitaient avec habileté de l'influence du clergé et multipliaient les sujets religieux, les congrégations, les conférences. Il était nécessaire de lutter contre cette double attaque [...].

L'Association a pris le nom de *Propagande démocratique et sociale*. Son but unique, exclusif, est de répandre autant que possible les ouvrages, brochures et placards démocratiques et socialistes, les journaux de Paris et des départements qui sont dans la même voie ; les chansons et chants patriotiques et socialistes ; les gravures, dessins, caricatures, qui peuvent servir la cause démocratique et sociale ; les portraits, bustes, statuettes, médailles et médaillons allégoriques, ou reproduisant les traits des socialistes, des représentants de la Montagne, etc ; et tous autres objets d'art d'un intérêt démocratique et social [...].

Toutes les publications mises en circulation par l'association portent son cachet. C'est une garantie pour le lecteur. Garantie d'autant plus nécessaire que les ennemis du socialisme, pour tromper le peuple, prennent nos titres et nos modes de publication. Les démocrates-socialistes doivent, dans l'intérêt de la cause, ne répandre que des écrits ou dessins portant le timbre. Aucun écrit, aucun dessin ou objet d'art n'est reçu sans avoir été préalablement soumis au conseil de surveillance. Tout ce qui n'intéresse et ne concerne pas la démocratie et le socialisme est refusé de plein droit. Sont également refusés les écrits complètement nuls et ceux qui contiennent, contre une école ou un socialiste, des attaques nominatives violentes ».



Le discours satirique de l'iconographie dans la salle 5 met l'accent sur : L'état de siège et la dictature de Cavaignac · La constitution · La présidence :

L'état de siège :

Une lithographie sans titre (**figure 19**) – feuille volante d'une série -, transforme la société en massif carcéral de pierre de taille dominée par le militaire, le général Eugène Cavaignac. À côté de lui est assise une Justice qui ne juge plus d'après l'égalité devant la loi, mais selon la morale publique dans l'intérêt du général. La loi civile n'existe plus, parce que remplacée par le tribunal militaire. C'est le règne du sabre, un sabre pointant vers le soupirail. Là, derrière les barreaux, deux personnifications se montrent : la Liberté et l'Ouvrier, donc, la république des ouvriers, c'est-à-dire la République démocratique et sociale. L'artiste, Charles Devrils, révèle le pourquoi de l'état de siège et accuse Cavaignac quand il aspire à la présidence et se présente en novembre 1848 comme candidat sur la liste des Amis de la constitution. Le général et une Justice hors la loi se dressent sur la geôle qui est leur fondement. Cavaignac, avec un geste de supériorité regarde son public pour souligner et lui certifier ce qu'il va garantir **5**.

La condamnation en masse des insurgés à la déportation par les tribunaux militaires déclencha dès août 1848 un vaste mouvement d'interpellation par pétitions pour une amnistie. Surtout les femmes organisaient ces pétitions.

« *La Gazette des tribunaux* du 20 août 1848 fait ainsi état de la rumeur d'une manifestation énorme de femmes – on parle de 100 à 150 000 femmes venant des faubourgs et de la banlieue ! – devant converger vers l'Assemblée nationale pour y déposer une pétition en faveur de l'amnistie. Une autre manifestation féminine avec le même objectif aura lieu au début novembre » **6**.



**Figure 19** : Ch[arles] Devrils : [Dictature]. « Loi sur la presse 1848 » // « Égalité – Morale publique ». Lith. de Bequet frères. Clairevoine. Ch. Devrils, édit. Rue de Grenelle S<sup>t</sup> G<sup>in</sup>, 38 (De Vinck 14834, Musée Carnavalet). [Novembre] 1848.

« An der Porte Saint Denis versammeln sich mehrere Tausend Frauen und Kinder der Insurgenten, um der Versammlung eine Petition für ihre eingesperrten und deportierten Männer, Geliebten und Väter zu überbringen. Ernst und schweigend stellen sie sich in Reihen, um die Boulevards entlang nach dem Revolutionsplatz zu ziehen. Kein Mann, keine Waffe, lauter wehrlose Frauen und Kinder. Das Junigespenst steht plötzlich wieder vor den erschrockenen Augen – das Vaterland ist in Gefahr, die Grundfesten der Republik erbeben, Truppen sammeln sich um das Palais Bourbon [...] »<sup>7</sup>.

Et ce mouvement trouvait entre autres un support non négligeable dans les banquets politiques, comme par exemple au banquet démocratique et socialiste des écoles de Paris le 3 décembre 1848<sup>8</sup>. C'est ainsi, au vu de la forte émotion liée à cette sollicitation parmi la population, qu'il n'était point inévitable que la politique s'en servirait après avoir voté la Constitution : au plus tard pendant les préparatifs à la présidentielle et aux derniers jours de la présidence ministérielle de Cavaignac, la question de décréter une amnistie nourrissait dans la presse la rivalité entre Bonaparte et Cavaignac<sup>9</sup>.

C'est dans ce contexte d'attente que l'artiste Préval intervient (**figure 20**). Il documente comment des femmes et des enfants sollicitent le général Cavaignac, lequel fait semblant, en tant que bon père, de vouloir signer le décret d'« amnistie ». Mais, caché derrière un rideau, l'orléaniste Thiers, le chef de la rue de Poitiers, centre des monarchistes et du parti de l'ordre, lui enlève la plume. Donc, c'est des monarchistes que dépendent les décisions de l'Assemblée constituante et ce sont eux qui lui dictent la politique. Est-ce que cette mise en scène cherche à défendre Cavaignac en le présentant non pas seulement comme bon patron mais comme victime des rapports de force ? L'action de la tragicomédie ne se déroule pas à Paris mais en Algérie ; le général se tient devant sa tente en tant que commandant en chef pendant la guerre coloniale contre les Bédouins. C'est ne pas encore le boucher de Juin mais déjà le bourreau des Berbères qui se présente en costume de guerre coloniale. La satire imagée, en documentant l'événement, le dévoile pour désillusionner son public.



Paris. Lith. Deshayes, éditeur, rue du Petit Pont, 21.

Citoyen Général ! En l'honneur de ton frère, le généreux Godefroy, au nom de ta mère, au nom de l'humanité ! Grâce ! Grâce ! Rends-nous nos pères, nos frères, nos époux, nos fils, sois clément, ne suis pas les conseils perfides de ces hommes sans cœur, qui depuis dix-huit ans font la honte et la ruine de la France.

**Figure 20** : P. Préal : « *Citoyen Général ! En l'honneur de ton frère, le généreux Godefroy, au nom de ta mère, au nom de l'humanité ! Grâce ! Grâce ! Rends-nous nos pères, nos frères, nos époux, nos fils, sois clément, ne suis pas les conseils perfides de ces hommes sans cœur, qui depuis dix-huit ans font la honte et la ruine de la France* ». Paris. Lith. Deshayes [série Deshayes n° 38] éditeur, rue du Petit Pont, 21. (À dater novembre / décembre 1848 ; Musée de l'Histoire vivante).

## La constitution votée (4 novembre 1848)

Proclamé le 24 juin, l'état de siège ne sera levé que le 19 octobre 1848. L'insurrection et la répression militaire ombragent la république nationale et tricolore, lui formulant sa constitution mentale (**figure 21**). C'est ainsi que la revendication du droit au travail est étouffée et effacée. Le droit au travail est remplacé par la liberté du travail. En établissant une présidence indépendante de l'Assemblée nationale et votée par le suffrage universel, le pouvoir exécutif



*nationale ... Greffée sur une vieille souche, cette nouvelle constitution nous accorde : Le droit à l'assistance, voté – La peine de mort, maintenue. – L'impôt proportionnel, admis. – La contrainte par corps, ressuscitée. – La censure, acceptée. – L'état de siège, permanent. – Les lois organiques, à venir. – Le principe de l'incompatibilité, établi. – La nomination d'un président par le peuple, résolue. Dessiné par Ch. Aubry, imp<sup>ie</sup> Aubert & C<sup>ie</sup>. (BN de France, Estampes C 901 39).*

sort renforcé et toujours prêt à s'ériger en dictature présidentielle. Bien que par sa constitution la République s'attribue le titre de « démocratique », elle se refuse au mandat impératif, au gouvernement direct par le peuple.

La lithographie de Charles Aubry parle de la constitution dans son état du 5 octobre, c'est à dire de sa version sous l'état de siège et au débat à l'Assemblée nationale. La discussion finale se déroula du 2 au 4 novembre **10**.

Ce n'est pas l'allégorie de la Constitution qui est mise en image mais la jeune République de 1848 constituée. Sa constitution, l'œuvre de l'Assemblée nationale constitutive, est greffée sur la vieille souche de la nation et se nourrit de ce tronc d'arbre enraciné dans le cimetière de l'histoire des « vainqueurs et vaincus » (la dalle funéraire à gauche). Au pied de l'arbre, soulevées par ses racines, se trouvent les pierres tombales de la charte de 1815, de 1830, de la constitution de 1793 ainsi que d'autres traces de l'œuvre nationale du passé. Mais le rajeunissement de la vieille souche par la greffe d'une république n'est qu'une mutilation de la république révolutionnaire née sur les barricades : la combattante révolutionnaire pour une république démocratique et sociale est pacifiée sous les traits d'une Grisette ou Lorette d'après l'art du crayon d'un de Beaumont ; ses mains sont coupées, ses bras sont dans les fers et elle doit supporter les épaulettes d'un général. Le couvre-chef, la coiffure et les pendants d'oreille de la république tricolore se composent d'ustensiles de guerre.

La satire met l'accent sur la permanence de l'état de siège dont aurait besoin les classes régnautes pour maintenir à la longue un tel accommodement politique de la société. Voilà où en est la souveraineté du peuple œuvrée par l'Assemblée nationale sous la forme d'une constitution de la République, semble vouloir dire l'artiste.

Aussitôt votée la Constitution de la République, les Amis de la constitution et la coterie du National cherchèrent de concilier les fractions politiques de l'Assemblée nationale. C'est pourquoi, après que la satire d'Aubry eut mis la république bourgeoise au pilori comme état de siège en permanence, la satire

# CONSTITUTION DE 1848.

5 OCTOBRE



L'Assemblée nationale est l'œuvre de suffrage universel — La Constitution est l'œuvre de l'Assemblée nationale — Gréffée sur une vieille souche, cette nouvelle constitution nous accorde  
Le droit à l'électionnel réel — La peine de mort, maintenue — L'impôt proportionnel, admis — La censure par corps, renouvelée — La censure acceptée  
L'état de siège permanent — Les lois séquestrées, à venir — Le principe de l'inamovibilité, écarté — La nomination d'un président par le peuple, restreinte

La même estampe colorée



l'église par l'éteignoir, le républicain modéré en bleu blanc rouge et l'effacement de la république démocratique et sociale. C'est pourquoi la partie rouge du drapeau met en scène l'ouvrier avec ses instruments de travail et avec sa famille au pied d'une barricade brisée : au lieu du droit au travail c'est l'aumône qui lui échoit. La base de la conciliation est l'escamotage de la révolution.

## La présidentielle

Depuis mai 1848 le club de la Révolution militait contre l'établissement de la présidence discuté à l'Assemblée constituante. En confiant le pouvoir exécutif à un seul homme élu par le peuple et indépendant de l'Assemblée nationale la république risquait d'aboutir à une tyrannie ou à la restauration d'une monarchie <sup>11</sup>. Et après l'insurrection des ouvriers en juin, l'Assemblée vota la Constitution établissant la présidence. La peur sociale des classes dominantes face à un soulèvement des classes dominées imposait un renforcement du pouvoir exécutif au risque d'une dictature présidentielle.

Parmi les candidats à la présidence à partir de novembre 1848 se trouvent Cavaignac et Lamartine, proposés par les amis de la Constitution et propagés par le journal de Marrast le National ; Bonaparte, propagé par le journal de Girardin La Presse ; Ledru-Rollin, propagé par le journal de Delescluze la Révolution démocratique et sociale ; et finalement Raspail <sup>12</sup>. Ce dernier fut propagé par le journal de Proudhon Le Peuple, journal de la république démocratique et sociale comme candidat du non à la présidentielle ! Le journal ainsi que l'Association pour la propagande démocratique et sociale protestaient « contre l'institution monarchique de la présidence » (*Le Peuple*, 9 décembre 1848). De son côté, Raspail, incarcéré au donjon de Vincennes, insistait pour que sa candidature soit un vote contre la présidence, une

« candidature comme protestation contre une institution qui n'est qu'une monarchie déguisée [...]. J'accepte la candidature, non comme un honneur, mais comme une sainte et terrible protestation » (*Le Peuple*, 10 décembre 1848).



LA RÉPUBLIQUE AU PEUPLE

Ce fauteuil, n'est autre qu'un trône, mal déguisé. Il insulte à la raison, il détruirait ma puissance, si le suffrage universel ne te donnait le pouvoir d'ensevelir la Présidence dans l'urne électorale.

DEVRIJS, éd. rue de Grenelle S<sup>t</sup>G<sup>n</sup> 38.

Hanlard-Maupe, r du Four S<sup>t</sup>G<sup>n</sup>, 42.

G.46673

Figure 23 : Ch[arles] Devrils : *La République au Peuple*. « Ce fauteuil n'est autre qu'un trône, mal déguisé. Il insulte à la raison, il détruirait ma puissance, si le suffrage universel ne te donnait le pouvoir d'ensevelir la Présidence dans l'urne électorale ». Devrils, éd. Rue de Grenelle S<sup>t</sup>G<sup>n</sup> 38. [Lanbard Maubé ?], rue du Four S<sup>t</sup>G<sup>n</sup>, 42. Lithographie, datée : 18 novembre 1848, inscriptions : « Constitution 1848 » // « Souveraineté du Peuple » // « Vote universel ». (Musée Carnavalet).

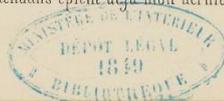
Cette feuille volante - no 5 d'une série de Devrits – (**figure 23**) défend la position politique du journal *Le Peuple*, qui souligne dans son Manifeste électoral de novembre :

« En adhérant à cette candidature, nous n'entendons point [...] donner éventuellement à la République un chef : loin de là, nous acceptons Raspail comme protestation vivante contre le principe de la Présidence ! nous le présentons au suffrage du Peuple, non parce qu'il est ou se croit possible, mais parce qu'il est impossible ; parce qu'avec lui la présidence, image de la royauté, serait impossible ».



Paris, Lith. Deshayes, éditeur, rue du Petit Pont, 21.

Mal, Docteur, mal, votre traitement provisoire manquant d'énergie, m'avait déjà débilité, puis sont venus tous ces Empiriques qui, sous prétexte de me sauver, m'ont mis au plus bas, l'état de Siège continu me tue, un voyage en Italie aurait pu me sauver; je n'ai plus d'espoir qu'en mon Garde-malade, sans lui je serais déjà morte. — Les Prétendants épient déjà mon dernier soupir en Compagnie de la Pharmacie du National. Mais semblable au Phénix je renais de ma cendre.



64676

**Figure 24** : P. Préal : « Mal, Docteur, mal, votre traitement provisoire manquant d'énergie, m'avait déjà débilité, puis sont venus tous ces Empiriques qui, sous prétexte de me sauver, m'ont mis au plus bas, l'état de siège continu me tue, un voyage en Italie aurait pu me sauver ; je n'ai plus d'espoir qu'en mon Garde-malade, sans lui je serais déjà morte.... Les Prétendants épient déjà mon dernier soupir en Compagnie de la Pharmacie du National. Mais

*semblable au Phénix je renais de ma cendre* ». Paris. Lith. Deshayes, éditeur, rue du Petit Pont, 21. Dépôt Légal 1849 [imprimée : début de décembre]. Série Deshayes n° 37 (Musée Carnavalet).

À première vue l'iconographie (l'écriture imagée) d'une autre feuille volante (**figure 24**) semble être une illustration de la légende : la jeune république de Février est tombée malade et raconte la progression de sa maladie, causée par le traitement de ses médecins au docteur Lamartine, assis devant elle. Son rapport de santé retrace l'histoire politique du traitement de la république révolutionnaire, c'est-à-dire le gouvernement provisoire avec Lamartine, l'Assemblée constituante avec ses Empiriques, l'état de siège qui continue depuis juin sous Cavaignac, la présidentielle en préparation avec ses Prétendants, les machinations de la coterie du National. Les acteurs de cette histoire se trouvent à l'arrière-plan (de gauche) : Louis Bonaparte avec l'aigle qui cherche son empire, Cavaignac qui prépare la régence des Orléans, Marrast, la plume à la main, avec son journal *Le National*, Dupin, le procureur général de la réaction. Et en plus sont visibles Thiers et Franck-Carré, le personnel de la rue de Poitiers. Bref, l'histoire culmine dans la menace mortelle pour la république soit par un Dix-Huit Brumaire, soit par une restauration de la monarchie.

Et pourtant la diagonale (de gauche à droite) en ligne ascendante de l'image exprime une opposition révélatrice : l'altérée rendue-malade se trouve entre Lamartine assis, défenseur du drapeau tricolore et de la république bourgeoise, et l'ouvrier debout en armes, défenseur du drapeau rouge et de la république démocratique et sociale. « Je n'ai plus d'espoir qu'en mon Garde-malade », soupire la république. Dans une situation historique où les élections pour l'institution monarchique de la présidence se préparent, Prével oriente l'opposition politique contre les élections, non seulement vers un vote non à la présidence mais encore vers la lutte armée pour la république sociale. Si sous le règne de la république bourgeoise l'état de siège continue (voir la table de chevet avec les potions à avaler), le réveil révolutionnaire est à recommander.

Mais pourquoi l'allégorie de la république mentionne-t-elle l'Italie à l'horizon de l'espoir ? Confronté à un mouvement révolutionnaire et démocratique mobilisé par les *circoli popolari* dans les États de l'Église, le pape Pie IX s'était retiré de Rome en fuyant à Gaëte, la cour du bourbon Ferdinando II. Profitant de son pouvoir exécutif et sous le prétexte de vouloir protéger le pape et lui offrir l'exil en France, Cavaignac mettait en action une intervention militaire vivement applaudie par les fractions royalistes à l'Assemblée nationale.

« La Révolution romaine s'est opérée au cri de *Vive la République !* Serait-ce pour annuler ce cri que le gouvernement de la République française aurait expédié ses bataillons ? Car on ne saurait admettre les arguments qu'il allègue pour expliquer cette inqualifiable mesure. Eh quoi ! pour protéger la liberté d'un homme vous faites partir quatre frégates chargées de 3,500 hommes ! » **13.**

« Voyez le peuple de Rome, il est uni, et il a brisé et détruit la dernière digue de l'aristocratie. Et maintenant il peut, s'il le veut, proclamer la République, car il est dans son droit en arrachant à un prince un pouvoir usurpé. [...] La révolution de Rome n'a attaqué que le pouvoir temporel d'un pape [...]. Le prince temporel a donc été obligé de fuir mais le père spirituel de la catholicité peut porter ses pas où il voudra, tous les territoires lui sont ouverts.

La révolution romaine ira jusqu'au bout, si le peuple italien le veut ; car je suis bien persuadé que la France ne voudrait pas s'associer à une croisade contre lui. (Non ! non !). Je suis bien persuadé que la France ne voudrait pas aider à une soumission que l'Autriche imposerait par des baïonnettes. Citoyens, s'il arrivait cependant que la France ou plutôt le gouvernement qu'elle a maintenant voulût se jeter dans l'Italie, jurons tous de ne pas lui prêter notre concours, ou de lui répondre par des baïonnettes (Oui, oui !  
Vive l'Italie) » **14.**

Voilà le contexte politique de la lithographie déchiffrée comme exhortation au réveil et à la réanimation de la république révolutionnaire pour l'avenir de la république démocratique et sociale.



---

<sup>1</sup> *Les Carnets de Joseph Mairet, op. cit.* p. 279 ; les pages 404 – 406 reproduisent des extraits des journaux mentionnant cet éclat et qui permettent de juger la position politique du représentant du peuple, Corbon, proche de la coterie du *National*.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 180 sq.

<sup>3</sup> Pour la notion *sociabilité* : Philippe Boutry: *Postface*, Mai 2002 à Maurice Agulhon : *1848 ou l'apprentissage de la République 1848 – 1852*, Éditions du Seuil, 2002, p. 321.

<sup>4</sup> Le gérant est le citoyen Jules Baillard et responsable pour la rédaction est le citoyen Gustave Biard ; un *comité de surveillance* de 25 personnes garantit la qualité. Plus en détail : Raimund Rütten : *Republik im Exil. Frankreich 1848 bis 1851: Marie-Cécile Goldsmid – Citoyenne und Künstlerin – im Kampf um eine „République démocratique et sociale*. Georg Olms Verlag, Hildesheim. Zürich. New York 2012, p. 58 – 72.

<sup>5</sup> Il n'est point du tout à exclure que Devritz, en mettant en scène le symbole du caveau, évoque ce qui se passait pendant l'état de siège après l'insurrection dans les caves de la capitale (dans les souterrains des Tuileries, les caves du Palais-national et de l'École militaires), décrit par Louis Ménard : *Prologue d'une révolution février – juin 1848*, chapitre XIX. Présentation de Filippo Benfante et Maurizio Gribaudo, La fabrique éditions, 2007.

<sup>6</sup> Jean-Claude Farcy, Rosine Fry: *Inculpés de l'insurrection de Juin 1848. Historique sommaire de la répression « judiciaire » de l'insurrection de Juin 1848*. Centre Georges Chevrier. Université de Bourgogne, 2012, 2018.

<sup>7</sup> *Neue Rheinische Zeitung*, n° 82, 25. August 1848 : « Plusieurs milliers de femmes et d'enfants d'insurgés se rassemblent à la Porte Saint Denis pour apporter à l'Assemblée une pétition en faveur de leurs maris, de leurs chers, de leurs pères emprisonnés et déportés. Graves et silencieuses elles se rangent en file pour aller, en suivant les boulevards, vers la place de la Révolution. Aucun homme, aucune arme, rien que des femmes, des enfants, et sans défenses. Tout à coup le spectre de juin revient et se dresse devant leurs yeux effrayés – la patrie est en danger, la République ébranlée jusque dans ses fondements, les troupes de ligne se rangent autour du Palais Bourbon ».

<sup>8</sup> 1848. *La révolution démocratique et sociale*. EDHIS, vol. 9, *compte-rendu*. Déjà le 16 octobre les représentants de la Montagne avaient déposé à l'Assemblée un projet décrétant l'amnistie.

<sup>9</sup> La feuille *Neueste Nachrichten aus dem Gebiete der Politik*, München 1848, 11 – 12, du 14 décembre informe son public que Cavaignac a l'intention de présenter un décret d'amnistie politique et générale à l'Assemblée pour devancer Bonaparte élu président.

<sup>10</sup> Jacques Godechot: *Les constitutions de la France depuis 1789*. Paris 1979, p. 258.

<sup>11</sup> Voir les propositions d'une commission du club de la Révolution : Suzanne Wassermann : *Les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*. Paris 1913, réimpression Genève 1978, p. 163, note 3.

<sup>12</sup> Voir le chapitre *Le possible : une conscience politique de l'histoire*. Et surtout l'intervention de Samuel Hayat au séminaire de Cyril Lemieux en mai 2012 : « Raspail, le candidat impossible du Peuple ».

<sup>13</sup> *Le Défenseur du Peuple*, Journal mensuel, 1<sup>re</sup> Année, n° 2, décembre 1848, p. 6 : *Italie*. Le 28 novembre l'Assemblée constituante avait donné son consentement au projet de Cavaignac.

<sup>14</sup> Toast du Citoyen Ledru-Rollin, *À la Révolution*. Dans : *Compte-Rendu du Banquet démocratique et socialiste des écoles de Paris. 1848. La Révolution démocratique et sociale*, volume X, EDHIS, Paris 1984. Le banquet du 3 décembre 1848 (rue de Sèvres n° 49 à Vaugirard) comptait plus de 2.000 convives.

## ENTRACTE 1 : Le journal Le Charivari répond

Le combat de la plume satirique du Charivari contre la république démocratique et sociale :

Le mouvement politique des banquets à partir de l'anniversaire de la République de 1792 (le 22 septembre 1848) qui visait à une fusion des républicains démocratiques et des socialistes, alertait les organes de la république tricolore et nationale comme, à cette époque, le journal Le Charivari, dont la rédaction en chef depuis le 4 mai 48 défendait une position républicaine conservatrice et modérée (la république bleu). Deux artistes parmi d'autres ont été engagés pour divertir le public du journal avec des fantaisies antisocialistes et antiféministes : Charles-Henri Amédée de Noë, connu sous le nom de Cham, et Honoré Daumier, deux caricaturistes fort contrastants en ce qui concerne leur position et leur vision politique. Cham défendait un républicanisme national et modéré, Daumier, par contre, s'engageait pour un républicanisme démocratique et social **1**.

C'est ainsi que Cham (**figure 25**) s'attaque au journalisme socialiste de Proudhon, porte-drapeau de la république démocratique et sociale. Le journal socialiste mentionné est le journal de Proudhon Le Peuple, journal de la République démocratique et sociale, fondé en novembre 1848 et interdit à partir du 13 juin 1849. Le mouvement politique des banquets ainsi que l'Association de la propagande démocratique et sociale s'adressaient en outre aux couches sociales nouvellement admises aux élections par le suffrage universel comme les paysans, les soldats, les ouvriers et les domestiques **2**. Et, pour compléter le contexte politique de la caricature, depuis février 1849 la devise « Vive la république démocratique et sociale ! » ainsi que le port du « drapeau rouge » pouvaient être poursuivis par le préfet de police comme cri séditieux ou emblème et signe séditieux en tant que « appel au renversement de la Constitution » **3**.



Chez Aubert, Pl. de la Bourse

Imp. Aubert & C<sup>e</sup>

« Grace à la supériorité de ses doctrines, le citoyen Proudhon qui porte haut et fier le drapeau du socialisme, marche à grands pas dans la voie nouvelle, suivi du peuple entier qu'il est parvenu à convaincre. »

(Tiré d'un journal socialiste.)

**Figure 25 :** Cham (Charles-Henri Amédée de Noë) : « Grace à la supériorité de ses doctrines, le citoyen Proudhon qui porte haut et fier le drapeau du socialisme, marche à grands pas dans la voie nouvelle, suivi du peuple entier qu'il est parvenu à convaincre » (Tiré d'un journal socialiste). Série croquades politiques 9, chez Aubert, Pl. De la Bourse. Imp. Aubert et C<sup>ie</sup>. Lithographie en couleur, publiée en noir dans *Le Charivari*, 5 avril 1849 (DV 14.472, LRI III, 1719).

Une bouche qui rit montre les dents. La morsure devrait être mortelle. L'iconographie satirique du discours idéologique de Cham, se dressant contre le socialisme, cherche à défigurer agressivement son adversaire, le déformant pour garantir sa négation par le public. C'est pourquoi Cham personnifie le socialisme d'une manière extrêmement réduite : il prend pour cible les représentants à l'Assemblée nationale Pierre-Joseph Proudhon, Victor Considérant et Pierre Leroux. Ce sont pour lui des représentants du peuple sans peuple, des meneurs du socialisme sans partisans. Pourtant, le peuple que l'artiste met en image et qui selon ses vœux devrait se détourner du philosophe et du socialisme se compose de couches sociales qui en réalité adhèrent de plus

en plus au mouvement militant pour une république démocratique et sociale : des paysans (blouses grises), des ouvriers (blouses bleues), des sous-officiers, des domestiques (**figures 25, 29 et 30**).

Luttant contre le socialisme, l'espace où se déroule l'action politique est, d'après la vision de Cham, l'Assemblée nationale. C'est là où l'adversaire se transforme en spectre se révélant avantageux dans la lutte pour le pouvoir politique des fractions monarchistes. C'est pourquoi Thiers, chef du parti de l'ordre de la rue de Poitiers et, en tant qu'orléaniste, défenseur d'une monarchie constitutionnelle, mène le combat (**figure 26 et 27**) et joue l'ange gardien de la république constituée. Bref, l'agitation socialiste, c'est ainsi qu'argumente l'artiste, fortifie la fraction des monarchistes. L'histoire politique et sociale qu'imagine Cham (**figure 28**) est révélatrice : la lutte sociale actuelle, conséquence de la révolution de février, n'est pas une lutte entre les classes bourgeoises et les classes laborieuses mais une lutte menée par des gueux, donc, le socialisme est une idéologie du sous-prolétariat hors classes. Ou encore pire, une fantasmagorie d'un auteur comme Proudhon (**figure 29 et 30**), mais pourtant menaçant la constellation politique des puissances en Europe (**figure 31**).



**Figure 26 :** Cham : *Cuisine législative*. « Pas de cette sauce-là, s'il vous plaît, il n'y aurait plus que vous qui pourriez en manger ensuite ». *Actualités 155. Le Charivari*, 5 octobre 1848 (UB Frankfurt am Main).

**Thiers empêche Proudhon et Considérant d'inscrire dans la Constitution des droits sociaux.**



**Figure 27 :** Cham : *M. Thiers terrassant l'hydre du socialisme*. *Études sociales 20. Le Charivari*, 15 novembre 1848 (UB Frankfurt am Main).

**La Rue de Poitiers produisait une grande quantité de brochures contre le socialisme. Thiers alias Hercule (avec la peau de lion) en lutte contre Proudhon, Leroux et Considérant comme monstre dont la queue porte l'œil du fouriérisme.**



*HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS SOCIALES.*  
 (Le bourgeois) — Marquis, je t'assomme parce que tu as une voiture et que je n'ai que des bottes.  
 (Le prolétaire) — Bourgeois, je t'assomme parce que tu as des bottes et que je n'ai que des souliers.  
 (Le socialiste) — Prolétaire, je t'assomme parce que je n'ai ni souliers ni bottes.

Chez Aubert Pl. de la...

**Figure 28 :** Cham : Histoire des révolutions sociales. « (Le bourgeois) – Marquis, je t’assomme parce que tu as une voiture et que je n’ai que des bottes. // (Le prolétaire) – Bourgeois, je t’assomme parce que tu as des bottes et je n’ai que des souliers. // (Le socialiste) – Prolétaire, je t’assomme parce que je n’ai ni souliers ni bottes. Actualités 195. Le Charivari, 9 mars 1849 (UB Frankfurt am Main).



Paris, chez E. de la Tourne.

LA SYRÈNE SOCIALISTE.

Paris, chez E. de la Tourne.

— Braves sous-officiers, bons paysans, venez à moi !... je vous ai toujours portés dans mon cœur !...  
— Connu c'tair là !... connu !... faudrait nous en musiquer un autre !... ..

**Figure 29 :** Cham : *La syrène socialiste*. « - Braves sous-officiers, bons paysans, venez à moi ! ... je vous ai toujours portés dans mon cœur ! // - Connu c't'air là ! connu ! ... faudrait nous en musiquer un autre ! ... ». *Croquades politiques 4*. *Le Charivari*, 23 mars 1849 (UB Frankfurt am Main).



**Figure 30 :** Cham : *La République démocratique et sociale désolée de voir que pour faire traîner son char elle ne peut même pas compter sur les domestiques.* Croquades politiques 12. *Le Charivari*, 1<sup>er</sup> mai 1849. Inscriptions : *Liberté, Égalité, Animosité – plus de riches ! rien que des pauvres. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET PEU SOCIABLE* (UB – Frankfurt am Main).



Chez Aubert: Pl. de la Bourse.

LA CORDE TENDUE DE LA SITUATION.

L'autocrate russe et le sultan compromettent gravement l'équilibre européen.

**Figure 31 :** Cham : *La corde tendue de la situation*. *L'autocrate russe et le sultan compromettent gravement l'équilibre européen*. *Actualités 26*. *Le Charivari*, 23 octobre 1849 (UB – Frankfurt am Main).

**De droite à gauche :** La France, L'Angleterre, La Prusse, L'Autriche, La Russie, L'Osmanie. L'avancement du socialisme profite de la situation politique à l'extérieur, donc, il est aperçu comme menace réelle.

« En 1848, au milieu du siècle des lumières et du progrès, un homme a osé demander, en pleine Assemblée nationale, l'exclusion des femmes de tous clubs et réunions politiques où se traitent les questions sociales touchant l'avenir de leurs frères, de leurs enfants, leur propre avenir ! Et, non-seulement cet homme a été entendu, mais ce décret inique adopté presque à l'unanimité, et pas une protestation ne s'est élevée. Là, comme partout, la *déraison* du plus fort a triomphé, et la femme a été déclarée éternellement mineure »<sup>4</sup>.

« Olympe de Gouge a proclamé pendant la révolution de 93 le principe de l'égalité civile et politique des deux sexes ; elle a dit : *La femme a bien le droit de monter à la tribune puisqu'elle a le droit de monter à l'échafaud*. Et comme tous les imitateurs d'une idée nouvelle, elle a frayé la route sans atteindre le but ; elle est montée à l'échafaud sans obtenir le droit de monter à la tribune.

En 1848, une femme qui avait pris au sérieux la révolution de février et les principes de fraternité, d'égalité et de liberté, madame Pauline Roland, a réclamé à Boussac le droit des femmes au suffrage universel, et il a été constaté que le suffrage universel, dont la moitié du peuple est exclue, que les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, qui ont été proclamés par les hommes pour les hommes seulement, sont un mensonge comme la charte-vérité de 1830.

En 1849, une femme vient encore frapper à la porte de la cité, réclamer pour les femmes le droit de participer aux travaux de l'Assemblée législative. Ce n'est pas au vieux monde qu'elle s'adresse ; on ne parle pas aux morts, mais aux vivants : c'est à ses frères, aux démocrates-socialistes, à ceux qui ont accepté toutes les conséquences des principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Elle vient leur demander de protester contre une injuste exclusion, et de proclamer par leur vote qu'ils veulent sincèrement l'abolition de tous les privilèges de *sexe*, de race, de naissance, de caste et de fortune.

Le moment est venu pour la femme de prendre part au mouvement social, à l'œuvre de régénération qui se prépare ; d'incessantes convulsions politiques témoignent de l'état de souffrance des sociétés, prouvent que l'homme seul ne peut organiser, et indiquent l'approche d'une ère nouvelle »<sup>5</sup>.

« Citoyens,

Vous êtes démocrates socialistes, vous voulez l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme et de la femme par l'homme, vous voulez l'abolition complète, radicale de tous les privilèges de sexe, de race, de naissance, de caste et de fortune ; vous voulez sincèrement toutes les conséquences de nos grands principes : Liberté, Égalité, Fraternité.

C'est au nom de ces principes qui n'admettent pas d'exclusion injuste, que je me présente candidat à l'Assemblée législative, et que je viens vous demander votre appui, sinon pour être admise sur la liste des vingt-huit qui seront présentés au suffrage des électeurs, au moins pour obtenir de votre justice que je ne sois point écartée de cette liste au nom d'un privilège de sexe qui est une violation manifeste des principes d'Égalité et de Fraternité.

Les services rendus au pays et à la cause sociale, la supériorité intellectuelle, la capacité spéciale et les talents oratoires du grand nombre de candidats qui se présenteront, vous fourniront assez de motifs pour m'exclure si vous le jugez nécessaire, sans vous appuyer sur un préjugé, contre lequel des hommes d'avenir doivent protester énergiquement, si ce n'est par sympathie, au moins par respect pour les principes.

Jeanne Deroin.

Directrice du journal *l'Opinion des Femmes* » 6.

Le dix avril l'ouvrière lingère et institutrice Jeanne Deroin se présente aux suffrages des électeurs du département de la Seine comme candidate à l'Assemblée législative pour y défendre l'égalité civile et politique des deux sexes :

« La mission de la femme au sein de l'Assemblée législative serait de demander sans cesse l'amnistie complète sans réserve pour tous les délits politiques, l'organisation du travail et de l'enseignement public, la révision de toutes les lois de privilège d'exclusion et de compression, le congrès universel de tous les peuples, afin de régulariser le développement de

l'industrie et l'échange des produits, de manière à concilier les intérêts de tous ; et de la France pour tous les peuples opprimés » <sup>7</sup>.

En compagnie de Louis Delbrouck, Henriette (artiste), Annette Lamy, Jean Macé et Eugène Stourm, elle, en tant que femme socialiste, avait animé l'Association fraternelle des démocrates-socialistes des deux sexes pour l'affranchissement politique et sociale des femmes <sup>8</sup>. D'après elle, l'affranchissement de la femme, le combat pour l'égalité civile et politique des deux sexes, est indissolublement lié à la lutte des classes laborieuses pour une république démocratique et sociale, dont la base sera l'organisation du travail par l'association des ouvrières et ouvriers ainsi que l'affranchissement politique et sociale des femmes <sup>9</sup>.

Depuis juin 1848, avec Désirée Gay, comme elle ouvrière lingère, Jeanne Deroin s'engage dans le journalisme pour que les ouvrières puissent s'exprimer politiquement en public : elles fondent le journal *La Politique des femmes*, publiée par les ouvrières. Liberté, Égalité, Fraternité pour tous et pour toutes <sup>10</sup>, suivi à partir du 21 août par la publication de la Société d'éducation mutuelle des femmes *L'Opinion des femmes*. Le programme politique du journal s'annonce en des termes évangéliques : « La pierre que ceux qui bâtissaient avaient rejetée, a été placée à la tête de l'angle », c'est-à-dire l'affranchissement politique et social des femmes <sup>11</sup>. Les décrets des 9 et 11 août imposant un cautionnement aux journaux politiques interrompent cette activité qui se faisait sous la devise « Sous le vaste étendard du socialisme, la politique des femmes peut marcher de front avec la politique des hommes » (no 1 du journal *La Politique des femmes*). Et c'est seulement à partir du 28 janvier 1849 que le journal de Jeanne Deroin *L'Opinion des femmes* comme revue mensuelle pouvait continuer le combat <sup>12</sup>.

« *L'Opinion des femmes* sera l'expression constante des besoins des intérêts et des vœux des classes souffrantes et opprimées » (Jeanne Deroin : « À nos abonnés », *Opinion des femmes*, no 1er, 28 janvier 1849).

Dix jours après que Jeanne Deroin a posé sa candidature à l'Assemblée législative pour y défendre l'égalité civile et politique des deux sexes, *Le Charivari* du 20 avril 1849 présente à son public la première feuille de la série *Les femmes socialistes* de Honoré Daumier (**figure 32**) :



**Figure 32 :** H[onoré] D[aumier] : « *L'insurrection contre les maris est proclamée le plus saint des devoirs !* ». *Les Femmes Socialistes 1. Le Charivari*, 20 avril 1849 (UB-Frankfurt am Main).

L'ouverture de la série de dix feuilles met en image la scène d'un serment. Trois femmes exécutent l'acte fondateur de l'instauration de la souveraineté de la femme contre la domination de l'homme. Et la légende, bien que ne parlant

que de « l'insurrection contre les maris », souligne la dimension politique du serment en citant la constitution de 1793 (*Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen*, article 35) : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs » <sup>13</sup>. C'est ainsi que Daumier suggère une analogie entre le combat des femmes en 1849 et l'affranchissement politique du Tiers-État, donné avec le serment du Jeu de Paume à Versailles le 20 juin 1789 et la radicalisation de la révolution après les journées du 31 mai 1793 (la chute de la Gironde) <sup>14</sup>. Mais pourquoi Daumier, combattant les revendications des femmes socialistes en tournant en dérision l'affranchissement politique des femmes, y introduit-il cette dimension politique ?

Daumier façonne la mise en scène d'un serment d'après l'image d'une conjuration pour prononcer une malédiction : l'image des sorcières proches des *Three Witches* dans les illustrations contemporaines de *Macbeth*. La malédiction tombe sur le chapeau haut de forme, symbole de la domination masculine dans l'espace public bourgeois. De cette façon, la mise en scène du serment veut donc exprimer un pouvoir démoniaque, une féminité diabolique. L'analogie créée par Daumier entre l'insurrection des femmes socialistes et l'affranchissement révolutionnaire du Tiers-État est reprise avec le numéro 6 de la série (**figure 33**). Là, la légende cite les paroles de l'Abbé Sieyès (Emmanuel Joseph Sieyès) en janvier 1789 *Qu'est-ce que le Tiers-État* : « Ainsi, qu'est-ce que le Tiers ? tout, mais un tout entravé et opprimé. Que serait-il sans l'Ordre privilégié ? tout, mais un tout libre et florissant ».

Le changement du lieu du serment est révélateur : le serment exécuté dans un espace ouvert et sans limites se réalise dans toutes les feuilles suivantes de la série en tant qu'insurrection annoncée « contre les maris ». Il se réalise donc dans un espace clos, dans l'intérieur privé et bourgeois bien garni. L'insurrection des femmes se déroule dans l'espace de la famille, dans le domaine du père de famille. Daumier imagine la réception des revendications révolutionnaires de Jeanne Deroin dans des milieux bourgeois : et c'est là où les femmes costumées en ménagères et domestiques répètent l'insurrection en jouant la phase héroïque du Tiers-État, l'affranchissement politique de la bourgeoisie. Cette reprise du passé se transforme en pastiche de l'ère révolutionnaire.



**Figure 33** : H[onoré] D[aumier] : « ..... qu'est la femme aujourd'hui dans la société, rien ! que doit-elle être ? tout..... oui, tout, tout !..... / -Ah ! bravo, bravo, c'est encore plus beau que le dernier discours de Jeanne Derouin !..... ». *Les Femmes socialistes* 6. *Le Charivari*, 15 mai 1849 (UB Frankfurt am Main). [La déformation du nom Deroin en Derouin – jeu de mot pénible de dérouiller et roué – est courante dans la presse réactionnaire].

C'est ainsi que la série *Les Femmes socialistes* de dix feuilles peut être vue comme drame bourgeois au service d'une comédie en dix tableaux où s'entremêlent les phantasmes des pères de famille bourgeoise des classes possédantes. La femme, devant garantir la reproduction familiale, la conception idéologique de famille s'était aussi ancrée profondément parmi la classe

laborieuse dont Pierre Joseph Proudhon fut le port parole en tant que socialiste : « Le ménage et la famille, voilà le sanctuaire de la femme » **15.**

Comme base de la résistance masculine à l'émancipation des femmes, Proudhon arrête :

« La liberté pour la femme, c'est le droit de vivre dans un milieu où puisse se développer sa nature sympathique, et de ne vivre que là ; c'est en un mot, le droit à la vie de la famille, de la maison, du ménage enfin ».

« L'idéal de l'homme, c'est la cité ; l'idéal de la femme, c'est la demeure domestique. Nous défions qu'on nous sorte de là ».

« Quand il s'agit d'émanciper, c'est-à-dire de développer un être, ce ne peut être que dans le sens de sa nature. Or, dans l'humanité, la femme a une nature tout-à-fait distincte de celle de l'homme.

L'homme est apprenti, producteur et magistrat ; la femme est élève, ménagère et mère de famille. Il faut à la femme des conditions sociales toutes différentes » **16.**

Le point culminant du drame bourgeois mis en scène par Daumier en dix tableaux est la feuille numéro 7 (**figure 34**). La chute de la royauté paternelle se prépare, le trône du père de famille se renverse, le maître de maison se voit mis à la porte. Le 10 août 1792 est transposé au « sanctuaire de la femme », à l'intérieur bourgeois :



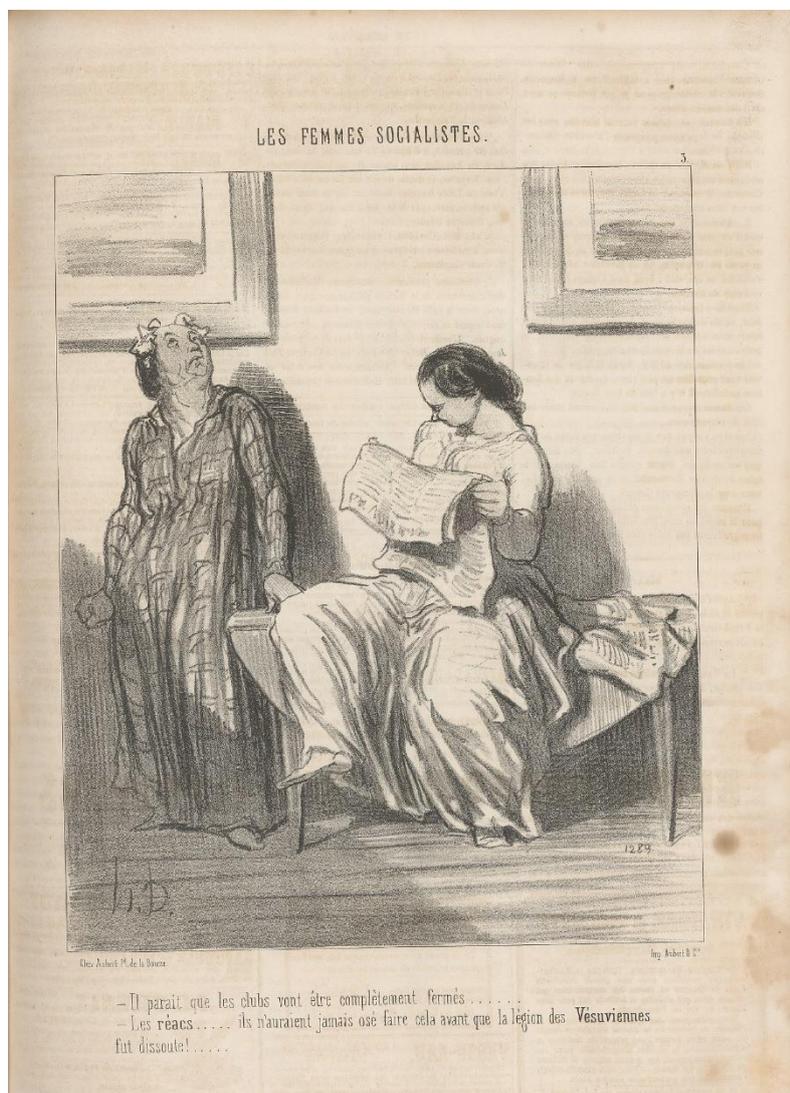
Chez Aubert Pl. de la Bourne.

Imp. Aubert & C<sup>o</sup>

— Ah ! vous êtes mon mari, ah ! vous êtes le maître ..... eh ! bien moi, j'ai le droit de vous flanquer à la porte de chez vous ..... Jeanne Derouin me l'a prouvé hier soir ! ..... allez vous expliquer avec elle ! .....

**Figure 34 :** H [onoré] D [aumier] : « - Ah ! vous êtes mon mari, ah ! vous êtes le maître ..... eh ! bien, j'ai le droit de vous flanquer à la porte de chez vous ..... Jeanne Derouin me l'a prouvé hier soir ! ..... allez-vous expliquer avec elle ! ..... ». *Les femmes socialistes* 7, *Le Charivari*, 23 mai 1849 (UB Frankfurt am Main).

Les obstacles dressés par le pouvoir aux activités des femmes (comme la fermeture des clubs démocratiques et socialistes), l'échec de Jeanne Deroin sur le champ de bataille – la récusation de la majorité des membres du bureau des réunions électorales qu'elle puisse poser sa candidature à l'Assemblée législative, le refus du comité des démocrates socialistes d'inscrire le nom de en le citant, permettait à Daumier de faire disparaître des yeux petit à petit comme un soulagement le danger de l'insurrection : Jeanne Deroin sur sa liste – tout cela <sup>17</sup>, en le citant (**figures 35 et 36**), permettait à Daumier de faire disparaître des yeux petit à petit comme un soulagement le danger de l'insurrection.



**Figure 35 :** H[onoré] D[aumier] : « - Il paraît que les clubs vont être complètement fermés..... / - Les réacs..... Ils n'auraient jamais osé faire cela avant que la légion des Vésuviennes fut dissoute !..... » . Les femmes socialistes 3. Le Charivari, 25 avril 1849 (UB – Frankfurt am Main).



**Figure 36 :** H[onoré] D[aumier] : « - Les délégués du club central socialiste ont à l'unanimité repoussé la candidature de Jeanne Derouin ! - / - Oh ! les aristos ! ..... » . Les femmes socialistes 8. Le Charivari, 25 mai 1849 (UB – Frankfurt am Main).

LES FEMMES SOCIALISTES.

9.



Chez Aubert Pl. de la Bourze.

Imp. Aubert & Co

— Repoussée comme candidate à l'assemblée nationale, une porte me reste encore ouverte ..... laisse moi Zénobie ..... ne trouble pas mes pensées ..... je suis en train de rédiger un manifeste à l'Europe ! .....

**Figure 37 :** H[onoré] D[aumier] : « - Repoussée comme candidate à l'assemblée nationale, une porte me reste encore ouverte ..... laisse moi Zénobie ..... ne trouble pas mes pensées ..... je suis en train de rédiger un manifeste à l'Europe ! ..... ». Les femmes socialistes 9. Le Charivari, 4 juin 1849 (UB – Frankfurt am Main).

La légende (**figure 37**) fait rédiger Jeanne Deroin, en situation de défaite, « un manifeste à l'Europe ». Sans doute, le public du journal *Le Charivari* connaît la circulaire d'Alphonse de Lamartine, ministre des Affaires étrangères au Gouvernement provisoire, publiée au printemps 1848 chez Pagnerre sous le titre *Manifeste à l'Europe* :

« La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde [...]. La guerre n'est donc pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. [...] Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix ».

Cette rhétorique pacificatrice, s'adressant au monde monarchique de la Sainte-Alliance, après le massacre sous Cavaignac de Juin 1848 et après l'intervention militaire contre la République romaine pour restaurer le pouvoir temporel du pape (voire la défaite des troupes françaises le 31 avril 1849 devant Rome), se révèle bien grimacière.

Par contre, le drame bourgeois finit en mélodrame : l'insurrection contre les maris tourne de travers la relation de domination domestique. Tandis que la maîtresse s'empare par la force de ce qui lui est interdite, veut dire, son droit de cité et à la citoyenneté – sa présence dans les banquets –, le maître se voit privé de son pouvoir d'hégémonie et de son autorité familiale (**figure 38**) ; il reste enfermé dans son domaine, il doit garder la maison comme victime pitoyable. Ses insignes représentatifs, chapeau haut de forme et canne, deviennent le jouet de son enfant. Daumier, mettant en scène l'inversion des rôles sauve la dissociation entre la famille et la cité, la séparation du privé et du public, du domestique et du politique. La compassion du public avec la victime de l'insurrection fortifie la position de Proudhon. Le drame finit comme spectacle proudhonien refusant l'égalité civile et politique des deux sexes à la République démocratique et sociale.



— Ma femme reste bien long-temps à ce banquet ..... : voilà bientôt quarante huit heures qu'elle est partie !

**Figure 38** : H[onoré] D[aumier] : « - Ma femme reste bien long-temps à ce banquet ..... : voilà bientôt quarante huit heures qu'elle est partie ! ». Les femmes socialistes 10. Lithographie coloriée, la version en noir : Le Charivari, 9 juin 1849.

Jeanne Deroin répond :

## LETTRE À M. PROUDHON

« [...] Je sais que vous ne voulez pas reconnaître le droit des femmes à l'égalité civile et politique. Ce droit qui renferme en lui l'abolition de toutes les inégalités sociales, de tous les privilèges oppressifs.

[...] Socialiste chrétienne, je dirai comme vous, Monsieur, *plutôt ménagères que courtisannes*, si je n'avais la certitude qu'un grand nombre de femmes ne deviennent courtisannes que pour échapper à la nécessité d'être ménagères.

[...] La prostitution est le résultat de l'esclavage des femmes, de l'ignorance et de la misère.

[...] Vous voulez resserrer les liens de la famille, et vous la divisez : l'homme au forum ou à l'atelier, la femme au foyer domestique. Séparées de leurs époux et de leurs fils, de leur père et de leurs frères, les femmes, comme dans le passé, se consolent de leur isolement et de leur servitude en rêvant à la patrie céleste, où elles auront le droit de cité, où il n'y aura plus d'inégalités ni de privilèges injustes. Abandonnées par vous à l'influence du confessionnal, elles vous enlaceront d'une chaîne mystérieuse, et tous vos efforts vers le progrès seront vains ; vous combattrez sans succès pour la liberté comme ces barons polonais qui refusaient d'affranchir leurs serfs.

Vous essayerez inutilement d'établir l'égalité entre les citoyens ; la société est fondée sur la famille : si la famille reste fondée sur l'inégalité, la société reprendra toujours son vieux pli, et rentrera, comme vous le dites, *dans l'ordre naturel des choses*. Depuis l'origine du monde il y a des esclaves et des maîtres, des opprimés et des tyrans, des privilèges de *sexe*, de race, de naissance, de caste et de fortune, et il y en aura toujours tant que vous refuserez de pratiquer la fraternité envers celles que Dieu vous a données pour sœurs et pour compagnes.

Vous demandez quelle sera la mission de la femme en dehors de la famille ? Elle viendra vous aider à rétablir l'ordre dans ce grand ménage mal administré que l'on nomme l'État, et substituer une juste répartition

des produits du travail à la spoliation permanente des durs labeurs du prolétaire.

[...] Je désire vivement, Monsieur, vous voir partager ma conviction profonde, que nulle réforme sérieuse ne peut s'accomplir d'une manière durable sans l'application de ce grand principe du droit des femmes à l'égalité civile et politique, qui est la base de notre rédemption sociale » **18.**

•

---

<sup>1</sup> L'antiféminisme se liant avec l'antisocialisme, voir Ruth Jung / Raimund Rütten : « Antisozialismus und Antifeminismus » dans : Raimund Rütten u. a. (Dir..) : *Die Karikatur zwischen Republik und Zensur. Bildsatire in Frankreich 1830 bis 1880 – eine Sprache des Widerstands?* Jonas Verlag, Marburg 1991, p. 227 - 238 (Édition française sous la direction de Philippe Régnier : *La Caricature entre République et censure*. PUL, Lyon 1996, p. 206 – 214).

<sup>2</sup> Voir les toasts : *Aux paysans de la France*. Toast porté par Félix Pyat au banquet de l'anniversaire du 24 février (1849) ; *À mes frères de campagnes*. Toast porté par Pierre Joigneau au banquet du Mans, le 22 avril 1849 ; *Aux Soldats*. Toast porté par Félix Pyat au banquet des délégués du Luxembourg, le 2 avril 1849 etc. Voir le chapitre « *Die Propagande démocratique et sociale* », Raimund Rütten : *Republik im Exil. Frankreich 1848 bis 1851*. Hildesheim 2012, p. 47 – 72.

<sup>3</sup> Voir la correspondance entre le ministre à l'Intérieur, le Procureur général et le Garde de sceaux. *Archives nationales (Emblèmes et insignes séditions, février 49 – décembre 50)* BB<sup>18</sup> 1482<sup>A</sup> 8381.

<sup>4</sup> Jeanne Marie : « De la femme », dans *L'Opinion des femmes* N° 1 du 28 janvier 1849. [Décret du 28 juillet 1848 de l'Assemblée constituante prescrivant entre autres que les femmes et les mineures ne pourront être membre d'un club ni y assister].

<sup>5</sup> J[eanne] D[eroin] : « Aux démocrates socialistes », dans *Opinion des Femmes* N° 3 du 10 avril 1849.

<sup>6</sup> Jeanne Deroin : « *Aux citoyens membres du Comité électoral démocratique et socialiste* ». Affiche publiée dans *L'Opinion des Femmes*, n° 3 du 10 avril 1849.

<sup>7</sup> Jeanne Deroin : „Aux démocrates socialistes“ dans *L'Opinion des femmes*, n° 3, 10 avril 1849, p. 2.

<sup>8</sup> L'Association a été fondée probablement mars / avril 1849. Avec le même titre Jeanne Deroin publia une brochure en 1849.

<sup>9</sup> Voir Michèle Riot-Sarcey : *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critique du pouvoir 1830 – 1848*, Paris 1994, p. 232-251.

<sup>10</sup> C'est le titre du n° 2 d'août 1848. Le n° 1 du journal (du 18 au 24 juin 1848) est titré *La Politique des Femmes, journal paraissant tous les dimanches. Publié pour les intérêts des femmes, et par une société d'ouvrières*. Les deux numéros du journal ont été reproduits dans *1848 La Révolution démocratique et sociale, tome 10*. EDHIS, Paris 1984.

<sup>11</sup> Voir Ruth Jung : « Rituale der Ausgrenzung: Die Waffe Bild » in: *Kulturrevolution. Zeitschrift für angewandte Diskurstheorie*, Nr. 34, April 1996, p. 61 – 78, (blickstörung +++ bildstörung +++ blickstörung). Ruth Jung analyse la campagne électorale de Jeanne Deroin et la réponse iconographique qu'en donne Honoré Daumier.

<sup>12</sup> Réimprimé dans : *1848 La Révolution démocratique et sociale*, tome 8, EDHIS, Paris 1984.

<sup>13</sup> *Les Constitutions de la France depuis 1789*, présentation par Jacques Godechot, Paris 1979, p. 83.

<sup>14</sup> Le rôle patriotique et révolutionnaire que joue le serment depuis 1789, voir Jean Starobinski : *1789. Les emblèmes de la raison*, chapitre *Le serment*, Paris 1973, p. 81 sq. Ruth Jung, 1996, p. 72 sq. analyse l'aspect satirique de la mise en scène du serment chez Daumier.

<sup>15</sup> *Le Peuple*, 12 avril 1849, cité par Michèle Riot-Sarcey : *La Démocratie à l'épreuve des femmes*. Paris 1994, p. 246.

<sup>16</sup> Toutes les citations de Proudhon sont prises de l'article « Réponse au journal le Peuple » de H. [Henriette (Hortense Wild) ?] dans *L'Opinion des femmes*, n° 4, mai 1849, p. 3.

Dans *La Commune Sociale. Journal mensuel des travailleurs*, n° 5, mai 1849 se trouve l'article : « Droits politiques et civiles des femmes », signé M. G., qui défend d'une façon remarquable la position de Jeanne Deroin et résume : « tant que le socialisme se traînera dans les vieilles ornières féodales et n'aura pas consacré l'égalité de rapports entre l'homme et la femme, nous serons autorisé à dire que la fraternité est un vain mot » (le journal est reproduit dans *1848 La Révolution démocratique et sociale*, tome 9, EDHIS, Paris 1984).

<sup>17</sup> Jeanne Deroin décrit son combat dans *Campagne électorale de la Citoyenne Jeanne Deroin, et pétition des femmes au peuple. Supplément au numéro 4 de L'Opinion des femmes* [mai 1849], reproduit dans *1848 La Révolution démocratique et sociale*. Tome 10, EDHIS, Paris 1984.

<sup>18</sup> Dans : *L'Opinion des femmes*, N° 1<sup>er</sup>, 28 Janvier 1849, p. 7.

## Entracte 2 : La Citoyenne et l'artiste en proie à l'oubli

Traces et cicatrices :

la Citoyenne et l'Artiste

Marie-Cécile Goldsmid.

En avril 1849 Jeanne Deroin, directrice du journal *L'Opinion des femmes*, réclame le droit de prendre part aux travaux de l'Assemblée législative et pose sa candidature comme femme démocrate-socialiste :

**« Aux électeurs du département de la Seine.**

**Citoyens,**

Je viens me présenter à vos suffrages par dévouement pour la consécration d'un grand principe, l'égalité civile et politique des deux sexes.

C'est au nom de la justice que je viens faire appel au peuple souverain contre la négation des principes qui sont la base de notre avenir social. Si, usant de votre droit, vous appelez la femme à prendre part aux travaux de l'Assemblée législative, vous consacrerez dans toute leur intégrité nos dogmes républicains : *liberté, égalité, fraternité*, pour toutes comme pour tous.

Une assemblée législative entièrement composée d'hommes est aussi incompétente pour faire les lois qui régissent une société composée d'hommes et de femmes, que le serait une assemblée composée de privilégiés pour discuter les intérêts des travailleurs, ou une assemblée de capitalistes pour soutenir l'honneur du pays.

**Jeanne Deroin, Directrice du journal *l'Opinion des Femmes* » 1.**

Dans les réunions électorales des démocrates-socialistes l'écrasante majorité des membres des bureaux se dressant contre la candidature d'une femme avait refusé d'enregistrer Jeanne Deroin sur la liste des candidats :

« À la citoyenne Jeanne Deroin.  
Madame,

Je suis heureux de vous apprendre que le principe dont vous êtes l'apôtre a trouvé des partisans dans le comité démocratique socialiste des élections ; votre candidature y a été proposée par une quinzaine de délégués ; celle de madame Georges Sand par une quarantaine.

Néanmoins je regrette vivement que les délégués n'aient pas compris qu'en qualité de socialistes, ils devaient protester contre le plus grands des privilèges, l'asservissement de la femme par l'homme, privilège d'autant plus infâme qu'il est exercé contre des êtres trop faibles pour s'y soustraire par la violence. Je regrette donc que le comité tout entier n'ait pas protesté contre ce privilège en adoptant votre candidature, ou tout au moins en protestant de son adhésion au principe que vous représentez puisqu'aujourd'hui votre candidature eût été inconstitutionnelle.

[...].

**DELBROUCK » 2.**



Tandis que Jeanne Deroin, ouvrière lingère, se présente aux élections de 1849, George Sand, bien que proposée, se dresse contre la candidature d'une femme.

C'est bien dans cette campagne électorale d'avril 1849 qu'intervient avec son portrait (**figure 39**) la citoyenne Marie-Cécile Goldsmid, née Raynal, donc, fille d'une famille de la grande bourgeoisie <sup>3</sup> :



**Figure 39** : M. C. Goldsmid (*Galerie de la Montagne*). Lith. A. Maurin, imp. Lemerrier à Paris [avril 1849], 28 cm x 39,4 cm, portrait, lithographie en deux teintes (coll. Rütten).  
Inscription : « Le règne des rois finit, celui des peuples commence ».

Ce portrait <sup>4</sup> prétend faire partie de la propagande électorale des démocrates-socialistes : le journal de Delescluze *La Révolution démocratique et*

sociale, dans son numéro 165 du 23 avril 1849, p. 4, annonce une Galerie de la Montagne. Biographie, appréciations des votes etc. etc., avec portraits dessinés d'après nature et gravés exprès par les meilleurs artistes <sup>5</sup>. Cette suite de portraits des candidats démocrates-socialistes pour les élections législatives du 13 mai 1849, ne mentionnant, bien entendu, aucune femme, est en vente chez la Propagande démocratique et sociale (rue des Bons-Enfants, 1, à Paris). Il s'ensuit que le portrait de la citoyenne Goldsmid met en scène une candidature imaginaire, soulignant le droit de cité des femmes et l'égalité des deux sexes (pouvoir voter et être éligible).

Elle est présentée au public debout sur une alcôve, mise en image en tant que citoyenne, qui défend sa citoyenneté. Elle porte une écharpe, un médaillon avec le portrait de Robert Blum, député de l'Assemblée nationale allemande, exécuté à Vienne en novembre 1848 par l'armée autrichienne et depuis martyr de la Liberté.

Sa main droite repose sur un document sur lequel se trouve l'inscription » Le règne des rois finit / Celui des peuples commence « , et qu'un ensemble de symboles caractérise : un triangle avec un fil à plomb (l'égalité sociale) forme la



Détail de la figure 39.

base d'un bonnet phrygien (la liberté politique) où se croisent un faisceau (la république comme organisation politique de la société) avec un crayon d'ardoise (le métier d'artiste lithographe). L'inscription ainsi que l'ensemble symbolique (voir le détail de la figure 39) révèlent le programme politique de la citoyenne Goldsmid entant qu'artiste.

Il n'est pas à négliger que le triangle au fil à plomb est aussi le signe de la Propagande démocratique et sociale (voir le cachet de la Propagande ci-dessous **figure 40**).



Figure 40 : Cachet en couleur rouge de la *Propagande*.

« **Propagande démocratique et sociale.** But de l'Association.

Considérant que l'union fait la force, et que ce n'est que par l'union que la cause démocratique et sociale a obtenu des succès et peut en obtenir de plus grands encore ;

Considérant que les socialistes, qui tous combattent l'égoïsme et la concurrence, et veulent l'association, doivent les premiers donner l'exemple ;

Considérant les efforts que fait le pouvoir pour étouffer le socialisme, soit en annulant les clubs, soit en muselant la presse, rendue par le cautionnement inaccessible au pauvre, en intimidant et poursuivant les imprimeurs, en interdisant les affiches politiques et les crieurs publics, soit en publiant officiellement des livres antisocialistes écrits par des réactionnaires, et que, pour lutter contre ce mouvement puissant de la réaction, il faut propager en grand nombre les ouvrages des socialistes ;

Considérant, d'autre part, que le dévouement à la cause générale est la vertu du peuple et des socialistes, et que, par conséquent, on doit compter sur eux :

Art. 1<sup>er</sup>. Une association est fondée à Paris, sous le nom de *Propagande démocratique et sociale*, entre les républicains socialistes de toutes les écoles ;

Art. 6. Le but de l'association est de répandre, autant que possible, les ouvrages, brochures et placards démocratiques et socialistes, les journaux de Paris et des départements qui sont dans la même voie, les chansons et chants patriotiques et socialistes, les gravures, dessins, caricatures qui peuvent servir la cause démocratique et sociale, les portraits, bustes et statuettes, médailles et médaillons allégoriques ou reproduisant les traits des socialistes, des représentants de la Montagne, etc.

On peut se procurer les statuts et se faire inscrire au bureau, rue des Bons-Enfants, n. 1 » 6.

Au mois d'avril 1849 deux œuvres graphiques de l'artiste Goldsmid se trouvent déjà en vente et en distribution à la Propagande :

« Le pendant de la *République universelle* vient de paraître, il a pour titre *Le Jugement de Dieu*. Cette belle lithographie, présage de l'avenir, ne laisse rien à désirer ; elle se trouve au dépôt central de la Propagande démocratique et sociale, rue des Bons-Enfants, 1 [...] » 7.

Il s'agit de la feuille volante en grand format et coloriée de la citoyenne Marie-Cécile Goldsmid 1848 : *République universelle démocratique et sociale*. « *Peuples formez une sainte alliance / Et donnez-vous la main* » (Béranger), circulant en voie publique depuis le 6 décembre 1848 ainsi que de la feuille 1848 : *Le Jugement de Dieu*. « *Le règne des rois finit / Celui des peuples commence* » (**figure 41**), circulant depuis le 15 février 1849 et exprimant la devise qui se retrouve en avril, en tant que vœu, sur le portrait de l'artiste, avec lequel elle défend le droit de cité de la femme.

« *Le Jugement de Dieu*, lithographie par la citoyenne Goldsmith. Nous ne nous rappelons pas avoir rien vu de plus saisissant que cette inspiration nouvelle. Ce n'est plus, comme il y a trois mois, le *pacte de fédération universelle* [...], non, cette fois c'est quelque chose d'effrayant comme une évocation, de grave comme une sentence de mort, quelque chose d'aterrant mais de non moins vrai, car c'est le complément d'une même

pensée, le pendant nécessaire d'un premier tableau [...]. Quel est donc ce cratère béant et sans fond d'où jaillissent des flammes que rien ne pourrait éteindre ? C'est l'enfer, c'est une autre vision de Dante. Et ces hommes qui se tordent dans les angoisses d'une douleur sans fin ? C'est Pierre le Grand, c'est Catherine la Grande, c'est Frédéric le Grand, c'est Napoléon le Grand, c'est tout ce qu'on a encensé sur la terre et que la vengeance divine a maudit à jamais ; ils s'étaient imposés en idoles à leurs courtisans achetés, ils s'étaient faits les égorgeurs de leurs peuples abrutis, et le Dieu sans rival, et le Dieu de bonté s'est levé leur juge et de son doigt puissant il a gravé au fond la sentence éternelle : justice.

Justice ! ce mot a frappé de vertige les rejetons vivants encore de ces races antiques ; ils veulent fuir le gouffre et le gouffre les attire à lui, tous y seront précipités ; ils s'étaient alliés sur la terre pour l'oppression, et tous ensemble ils sont poussés vers l'abîme ; tout peuple peut au passage y reconnaître son roi.

Au reste, cette œuvre de M<sup>me</sup> Goldsmith [...] est dominée par une grande pensée qui ne doit pas nous échapper. A l'aspect de ces misérables abandonnés de leurs sujets et poussés au supplice par le souffle seul de la justice divine, nous devons nous dire, qu'à Dieu seul appartient le droit de les punir ; c'est du moins l'idée généreuse de l'artiste » (*La Révolution démocratique et sociale*, 27 février 1849, p. 4).

Les deux feuilles racontent le départ des peuples d'Europe pour réaliser la République universelle, démocratique et sociale, réalisation légitimée par la volonté de Dieu. La date « 1848 » est un chiffre, qui rappelle la révolution de Février et les journées révolutionnaires revendiquant la République démocratique et sociale. Le départ des peuples est donc une reprise des revendications de la révolution de Février et une réponse à la République nationale tricolore après juin 48 <sup>8</sup>.

Et en plus, la citoyenne Goldsmid met en image une *République universelle* qui oriente le départ des peuples :

Érigée sur un socle, la statue de la République universelle comme expression d'une idéalité qui exige d'être réalisée dans l'avenir. La main gauche de l'allégorie porte le flambeau des lumières et la main droite repose sur le tableau des Droits de l'Homme placé sur une presse d'imprimeur dans la tradition de Gutenberg. L'imprimerie permettait la diffusion des Droits de l'Homme. La statue, exigeant sa réalisation, formule le programme politique pour y arriver.



**Figure 41** : Citoyenne M. C. Goldsmid : 1848. *Le Jugement de Dieu*. « *Le règne des rois finit / Celui des peuples commence* ». Lith. Frédéric Sorrieu, imp. Domnec, Paris. Inscription : *Justice*. (Paris, Musée Carnavalet, GC Histoire 17 bis B).



Détail de la lithographie de la citoyenne Goldsmid de décembre 1848 : « 1848. République universelle démocratique et sociale [...] ».



**Figure 42** : Version allemande de la première lithographie de la citoyenne Goldsmid, circulant en décembre 1848 en France et en mars / avril 1849 en Allemagne sous le titre « *Die Zukunft der Völker* » et l'inscription : « *Brüderlichkeit* ». Lithographie en deux teintes et coloriée, lith. F. Lentze, imp. M. W. Lassally, Berlin (Kunstabibliothek der staatlichen Museen zu Berlin / Institut für Hochschulkunde Würzburg).

Il est fort probable qu'avec le thème République universelle la Citoyenne évoque Anacharsis Cloots et son projet d'une République universelle ou Adresse aux Tyrannicides pendant la révolution de 1792 et 1793 : « C'est sur les débris de tous les trônes que nous bâtirons l'édifice de la République universelle ». En outre, réaliser la République universelle démocratique et sociale fait penser à la pièce de théâtre *Le Jugement dernier des rois*, prophétie en un acte de Sylvain Maréchal et jouée au Théâtre de la République en 1793.

Bref, la citoyenne Goldsmid dont les lithographies portent le nom <sup>9</sup>, est en avril 1849 connue du public par la presse démocratique (**figure 42**). Avec son portrait elle présente sa création artistique comme œuvre politique : elle met son crayon au service de la Propagande pour la république démocratique et sociale. Son adresse au Banquet des égaux (Londres, 24 Février 1851) documente qu'elle – enfermée en tant que condamnée politique - se sentait proche aux socialistes <sup>10</sup> :

« Frères et amis,  
Libre je me serais de grand cœur rendue à l'appel que vous venez de faire, mais prisonnière depuis quatre mois, je ne puis que me joindre à vous de cœur et de pensée pour célébrer le glorieux anniversaire du 24 février. Permettez-moi donc, du fond de ma prison, de porter un toast à *toutes les victimes, à tous les martyrs de la liberté, à la régénération du Christ et du monde, à la République universelle, démocratique et ..... !*  
M.C. Goldsmid, Condamnée politique. »

Depuis juin 1849 le cri « Vive la République démocratique et sociale ! » pouvait être poursuivi par la censure politique.



« La première série des estampes démocratiques de la Citoyenne Goldsmith vient d'être complétée par *L'Anniversaire de la République universelle, ou le Triomphe*. Ce tableau, riche de composition et d'une exécution parfaite, résume en quelque sorte les trois autres qui l'ont précédé. En effet, le *Jugement de Dieu* annonce la chute de toutes les

monarchies ; la *République universelle* figure l'union indissoluble de tous les Peuples sous la bannière de la démocratie ; le *Marché sous la République universelle* constitue leur solidarité. Le *Triomphe* qui clôt cette première série, en réunissant sur un même monument les noms des martyrs de la liberté, rappelle le pacte d'union qui doit exister entre le passé et l'avenir de la révolution » (*La Réforme*, 7 décembre 1849 ; *La Voix du Peuple*, n° 71, supplément du 10 décembre 1849).

Cette annonce est à compléter par les indications qui caractérisent et situent chaque planche dans l'ensemble de l'utopie sociale : « prologue », « pacte », « réalisation » et « triomphe »<sup>11</sup>. La première planche circulait depuis décembre 1848, la dernière, depuis le 29 novembre 1849 (dépôt légal). Donc, le départ des peuples imagé par la citoyenne et l'arrivée triomphale de la république universelle se déroulent dans un espace encadré par l'anniversaire de la première République (le 22 septembre 1792) célébrée pour enraciner le mouvement révolutionnaire dans l'expérience historique de la révolution de 1792 et 1793, la chute de la royauté et la déclaration des droits de l'homme comme préface à la constitution démocratique de 1793.

Pour l'année 1850 la citoyenne Goldsmid prévoit de réaliser 12 gravures : ainsi l'Association pour la propagande démocratique et sociale annonce le 25 février dans son mensuel (No 5) *La Propagande. Journal mensuel d'éducation électorale démocratique* :

« Goldsmid.- *Le Suffrage universel*. Premier tableau d'une nouvelle série de lithographies démocratiques. Elle se composera de 12 feuilles demi gr. – rais [demi grand-raisin = 25 cm x 32,5 cm], paraissant de quinze en quinze jours ».

Et le journal *La Voix du peuple* dans son numéro 157 du 8 mars 1850 affirme :

« Les lithographies composées par la citoyenne Goldsmith étant suffisamment connues et appréciées de tous les démocrates, nous nous abstenons de tout éloge sur la nouvelle publication que nous avons le bonheur d'annoncer à nos lecteurs. Cette nouvelle série démocratique se composera de douze tableaux qui paraîtront successivement les 10 et 20 de chaque mois. La première, ayant pour titre *Le Suffrage universel, dédié à*

*Ledru-Rollin*, est en vente à la Propagande, rue des Bons-Enfants, 1 ; à la librairie Phalanstérienne, quai Voltaire, et chez tous les marchands d'estampes ».

Pour ces douze feuilles la Citoyenne se sert d'un art politique et d'une esthétique d'intervention dans le rapport des forces et des relations des partis politiques qui définissent l'espace d'action législative et exécutive de l'année 1850 :

*M. Carlier, préfet de police et chef de la préfecture de police de la Seine : Proclamation aux habitants de Paris, vue et approuvée par le ministre de l'intérieur, M. Ferdinand Barrot, le 10 novembre 1849.*

« Je viens demander à mes concitoyens leur concours et leur appui, en leur promettant mon zèle et mon énergie. Les hommes paisibles de toutes classes ne peuvent voir en moi qu'un ami : je suis, je serai toujours, je ne dis pas l'ennemi, mais l'adversaire courageux et infatigable des perturbateurs, chefs et instrumens.

Protection à la religion, au travail, à la famille, à la propriété, aux bonnes intentions, au repentir même. Vigilance et rigueur contre le socialisme, l'immoralité, le désordre, les mauvaises publications, l'endurcissement des factieux [...].

Gardes nationaux, chefs d'industrie, pères de famille, commerçants, travailleurs aidez vous-mêmes à l'accomplissement de ma mission [...].

Il s'agit aujourd'hui d'une ligue sociale contre le socialisme : c'est la cause de toutes les familles, de tous les intérêts. C'est entre nous tous une assurance mutuelle ; nous avons donc le droit de compter les uns sur les autres ; comptez sur moi » **12.**

La « ligue sociale contre le socialisme », voilà la formation politique des classes possédantes nourries de la peur sociale qui transformera de plus en plus en 1850 l'espace étatique de la République nationale tricolore en forteresse de défense, soutenue par un républicanisme conservatif et modéré.

Pour documenter la position politique de la Citoyenne, en tant qu'artisane du crayon, luttant pour la République universelle, démocratique et sociale, trois feuilles volantes sont à citer. Il faut souligner que dans chaque scène de la suite des douze feuilles l'allégorie de la République universelle (voir le détail de la figure 43) est mise en image comme protagoniste de l'action. Par contre, dans la légende comme titre de l'image l'expression République universelle démocratique et sociale est évitée à cause de la censure politique.



**Détail de la Figure 43 : L'allégorie de la *République universelle démocratique et sociale* en tant qu'image d'une femme vivante. Ses attributs : le flambeau (la lumière du savoir), le tableau des Droits de l'Homme, la presse d'imprimerie (la diffusion du savoir et des droits politiques, la propagande).**



**Figure 43** : Citoyenne M.- C. Goldsmid : *Le suffrage universel*. « Avec lui la Liberté / Sans lui l'Esclavage ». Dédié à Ledru-Rollin. Lith. Sorrieu, imp. Lemercier à Paris. Dépôt légal : 2 mars 1850 (Musée Carnavalet, Paris).

La feuille volante (**figure 43**) n'articule pas un hommage au suffrage universel en général, mais est un appel au bon usage du suffrage universel en vue des élections supplémentaires à la législative en mars 1849. La feuille s'adresse surtout aux paysans, aux ouvriers, aux soldats et aux instituteurs (voir côté gauche de l'allégorie), c'est-à-dire à ces couches sociales nouvellement admises (depuis mars 1848) aux élections. Donc, la lithographie fait partie de la campagne électorale pour les candidats démocrates-socialistes **13**.

À l'arrière fond, au centre, se trouve le chef de la Montagne, Ledru-Rollin, en exil à Londres depuis la journée du 13 juin. Il avait accusé Louis Bonaparte ainsi que le ministère de violation de la Constitution et organisé la manifestation pour défendre la liberté du peuple romain. La réaction réagissait : 65 démocrates sont accusés et poursuivis, parmi eux une vingtaine de députés des montagnards. « *Dédié à Ledru-Rollin* » signale donc l'hommage à cette résistance qui défendait la république démocratique romaine contre l'intervention militaire de la France. L'espace vaste présenté avec la gare de Strasbourg à Paris (aujourd'hui la gare de l'Est) et le port de la Seine fait imaginer l'arrivée par train et par bateau des électeurs se dirigeant vers l'urne entourée de l'allégorie de la République universelle et un paysan avec sa charrue. Cet espace symbolique de l'avenir d'une république démocratique et sociale est troublé par un corps étranger, dense et menaçant (côté droite) : c'est la réaction, la majorité du législatif et de l'exécutif suivie de la force militaire **14**. La Citoyenne met en scène la lutte entre les forces démocrates-socialistes et le parti de l'Ordre, qui est en train d'exécuter « la campagne de Rome à l'intérieur ».

Après le succès éclatant des démocrates-socialistes aux élections partielles et supplémentaires en mars et en avril 1850, la majorité de l'Assemblée législative décrète le 31 mai la mutilation du suffrage universel en réduisant le corps électoral de près d'un tiers. C'est alors que la Citoyenne oriente la lutte politique vers l'année électorale et renovatrice de 1852 (**figure 44**).



**Figure 44** : Citoyenne M. C. Goldsmid : 1852. Lithographie, imp. de A. Beillet, rue de Pontoise 10, Paris. Fréville édit., 221 rue S<sup>t</sup>. Honoré, Prix : 1<sup>f</sup>, dépôt légal 24 novembre 1851 [mais réalisée très probablement après juin 1850] (BNF – Estampes, S.n.r. Goldsmid). Les inscriptions : sur l'étendard « Suffrage universel » ; sur l'urne « urne [élec]torale 1852 » ; par terre les différents décrets des impôts et des lois répressives (contre la presse /contre le droit de réunion / contre l'enseignement / loi du 31 mai / État de siège, l'activité politique de la Haute-Cour etc.) ; dans la main de la personne sur le siège présidentiel l'affiche « Monarchie / Empire ».

La composition de l'image exprime une progression dramatique de la droite vers la gauche : le mouvement du peuple guidé par l'allégorie de la République universelle démocratique et sociale ; l'irruption du futur (1852) dans

le présent (1850) ; l'avancement du jour vers la nuit et la pénétration du soleil dans l'obscurité orageuse. Cette progression, confrontant les lieux symboliques de la colonne des martyrs de la liberté et de l'Assemblée nationale (lieux de la démocratie espérée) avec le palais de justice et le trône présidentiel (lieux de l'usurpation du pouvoir), culmine dans l'action au milieu de l'image : devant l'arbre de la liberté et l'urne électorale l'allégorie de la république universelle, ensemble avec le lion (symbole de la force du peuple), brise l'épée de l'exécutif et de l'usurpateur du pouvoir. Dans sa main elle tient la balance de la justice et du jugement, accompagné d'un tremblement de terre et d'une éruption volcanique. À gauche au bord de l'image trois allégories de l'usurpation fuient le gouffre qui va s'ouvrir : le pouvoir militaire (le général en chef), le pouvoir ecclésiastique (le jésuite), le pouvoir législatif (une personne de robe).

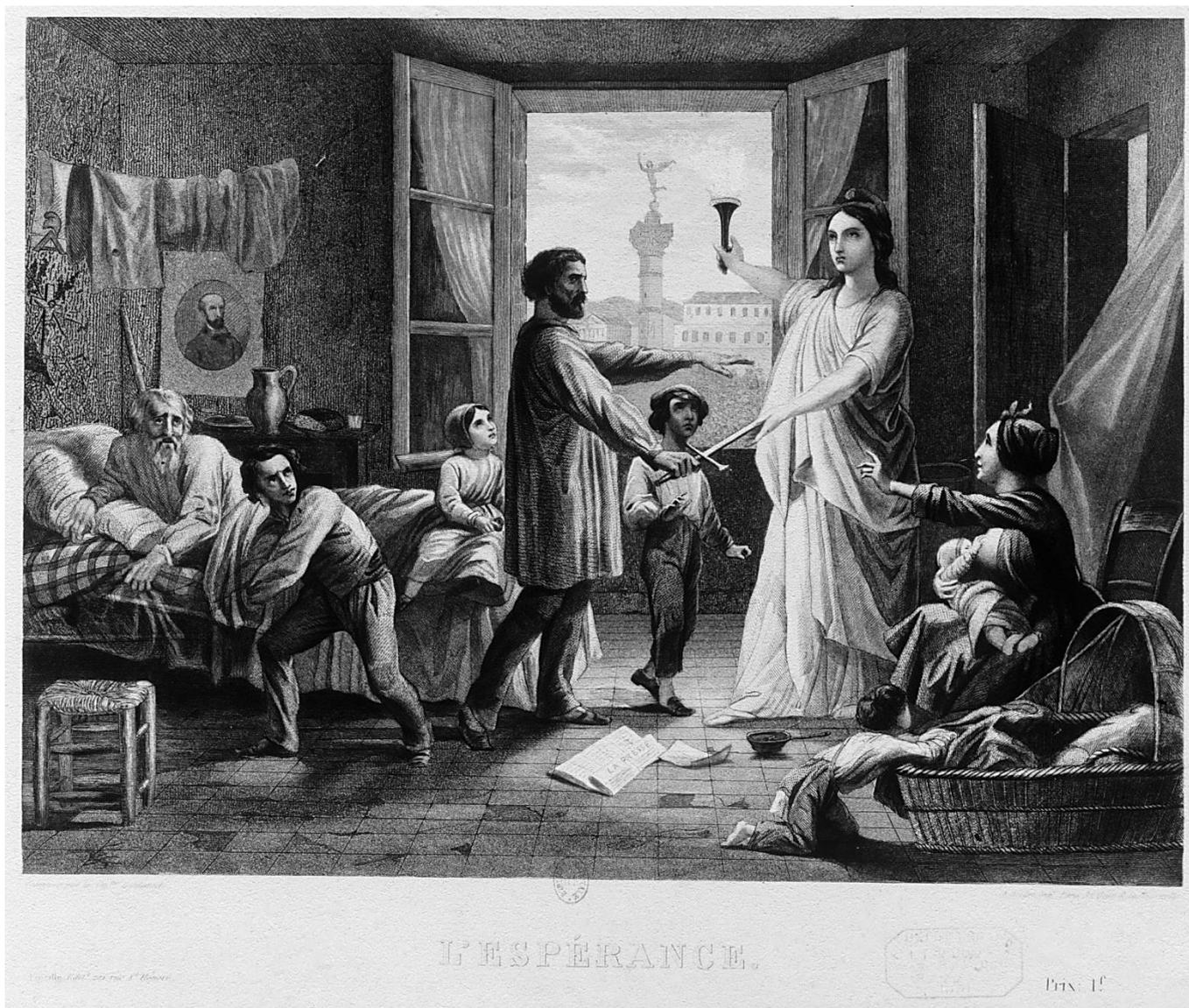
« C'est dans deux ans, deux ans à peine / Que le coc gaulois chantera ; / Tendez l'oreille vers la plaine, / Entendez-vous ce qu'il dira ? / Il dit aux enfants de la terre / qui sont courbés sous leur fardeau : / Voici la fin de la misère, / Mangeurs de pain noir, buveurs d'eau.

Des monts sacrés où la lumière / Forge ses éclairs et ses feux, / Viens en déployant ta bannière, / Dix-huit cent cinquante-deux ! » **15**.

**« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs » (Art. 35, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Constitution du 24 juin 1793).**

Dans la feuille volante (figure 44) la force qui brisait le pouvoir usurpé était exclusivement attribuée à l'allégorie de la république universelle ainsi qu'au lion, symbole de la force du peuple. L'action violente révolutionnaire se déroulait donc dans le domaine allégorique et symbolique du possible. Tandis que le groupe du peuple, le bulletin de vote à la main, s'approche à l'urne électorale 1852 : l'action politique restait liée au suffrage universel.

Cette position politique se radicalise en droit à l'insurrection avec la feuille **figure 45** : Au regard s'ouvre l'intérieur d'un logement d'une famille ouvrière. L'allégorie de la République universelle y entre et tend l'épée à l'ouvrier.



**Figure 45 :** Citoyenne M.-C. Goldsmid : *L'Espérance*. Lithographie. A. Beillet imp. Paris. 35, quai de la Tournelle, Fréville édit<sup>r</sup>, 221 rue St. Honoré. Prix : 1<sup>f</sup>, dépôt légal 24 novembre 1851 (BNF – Estampes : S.n.r. Goldsmid).

La fenêtre grande ouverte dirige la vue sur la colonne de la liberté, place de la Bastille. Les murs parlent : l'on y voit le portrait d'Armand Barbès, président du club de la Révolution et incarcéré depuis le 15 mai 1848 ; au-dessus d'un Christ crucifié se trouve le triangle avec le bonnet phrygien, emblème de la propagande démocratique et sociale. Le journal *La Presse* est tombé par terre.

« Dans la seconde phase de la réaction qui se rattache à la loi du 31 mai 1850, comme la première phase se rattache à l'état de siège du 13 juin

1849, le ministère Rouher–Baroche éprouva le besoin de renforcer encore les dispositions de la loi Barrot–Dufaure, et il présenta une nouvelle loi contre la presse. Cette loi était dirigée surtout contre la propagande socialiste ; elle avait pour objet de mettre la presse hors de la portée des prolétaires auxquels la loi du 31 mai enlevait le droit de suffrage : par le cautionnement on avait imposé silence aux pauvres ; il fallait maintenant, après les avoir empêchés d'élever la voix, empêcher encore qu'ils pussent entendre celle des autres ; il fallait les empêcher de lire. Pour cela, le projet présenté par M. Rouher élevait le cautionnement des journaux de 24 à 50,000 francs et rétablissait le timbre sur les journaux et les brochures, ce qui tuait complètement la presse à bon marché en lui faisant des conditions impossibles d'existence » **16.**

Consulter le dépôt légal, permettait de reconstruire les dates de la publication des douze feuilles de la série, prévues par la Citoyenne et la Propagande démocratique et sociale pour l'année 1850 :

- 2 mars 1850 : *Le Suffrage universel*, Paris, Lemercier (de Vinck 15.828)
- 28 mars 1850 : *Les Orphelins*, Paris, Lemercier (de Vinck 14.822)
- 3 avril 1850 : *Profanation*, Paris, Lemercier (saisie et interdite par la censure)
- 20 avril 1850 : *Le Sommeil du Peuple*, Paris, Lemercier (de Vinck 15.826)
- 2 mai 1850 : *La Planche de salut*, Paris, Lemercier (de Vinck 15827)
- 2 mai 1850 : *Le Mirage. Les déportés en Afrique*, Paris, Lemercier
- 6 juin 1850 : *La Source de vie*, Paris, Domnec
- 26 juin 1850 : *La Fraternité*, Paris, Lemercier (saisie par la censure, de Vinck 13.921)
- 25 septembre 1850 : *La Liberté à la délivrance des peuples*, Paris, Domnec
- 30 juin 1851 : *Le Suffrage universel*, Paris, A. Beillet [réédition de la feuille volante du 2 mars 1850]
- 23 août 1851 : *Le Progrès*, Paris, Laugelot
- 24 novembre 1851 : *1852*, Paris, A. Beillet

24 novembre 1851 : *L'Espérance*, Paris, A. Beillet.

Les dates de la publication révèlent des irritations : après septembre 1850 la maison de l'éditeur-imprimeur-lithographe à Paris n'est plus Lemercier (Domnec) et la publication est interrompue.

Le 29 octobre 1850 le préfet de police Carlier s'adresse au Procureur de la République :

« J'ai l'honneur de vous informer que la nommée Raynal, Marie-Cécile, dite femme Goldsmith, a été arrêtée le 25oct en vertu de l'extrait de l'arrêt rendu par la Cour d'assises de Loir-et-Cher le 13 août 1849, qui l'a condamné à 2 ans de prison pour excitation de nature à troubler la paix publique, extrait que vous m'avez transmis le 23oct. Cette condamnée se tenait cachée dans la commune de Fontenay sous-Bois, rue de St Germain 59, où elle vivait maritalement avec un nommé Besançon [Marie-Auguste Goldsmid, son mari ; R.R.] dont elle, la Citoyenne, portait le nom. Plusieurs emblèmes révolutionnaires ont été trouvés à la suite de la perquisition opérée à son domicile. La nommée Raynal a reçu notification de l'arrêt ci-dessous mentionné : Elle a l'intention de se mettre en instance pour obtenir l'autorisation de subir sa peine à Paris » (Dossier Blois).



Le 25 octobre 1846, encore sous la Monarchie de Juillet, le journal *La Semaine, encyclopédie de la presse périodique* (deuxième partie *Bulletin Bibliographique*, p. 817) annonce : « De la Faillite, ver rongeur de la société ou de l'infaillible destruction de ce fléau, par madame M.-C. Goldsmid ; in-8 de 304 pages, avec 1 portrait ». Et le 18 décembre 1846, le *Journal des Débats* dans son Supplément publie le compte rendu :

« Un livre nouveau occupe en ce moment l'attention publique. Ce livre, intitulé : *De la Faillite, ver rongeur de la société*, etc., est une œuvre de la plus haute gravité, une œuvre qui met à nu l'une de nos plus grandes plaies

sociales, indique le remède à y appliquer, qui place enfin l'antidote à côté du poison. L'auteur de ce livre, qu'on croirait élaboré dans le cerveau d'un juriste, est une femme, une femme jeune et belle, issue d'un sang illustre, qui, dédaignant tous ces avantages, n'a pas craint d'aborder un travail aussi pénible, et n'a reculé devant aucune des difficultés qu'il lui présentait. Non content d'entrer dans toutes les considérations qui naissent de son sujet, de dévoiler toutes les menées, toutes les turbitudes qui s'y rattachent, M<sup>me</sup> Goldsmid fait suivre son exposé d'un projet de loi sagement conçu et nettement formulé, dont l'adoption semblerait devoir porter le plus rude coup au fléau qu'elle combat, et en diminuerait certainement la fréquence, si même elle ne finissait par le faire entièrement disparaître. Mais ce n'est pas là seulement le mérite de l'ouvrage, il se fait remarquer encore par des aperçus d'une haute portée sous le point de vue de l'économie politique ; il tend évidemment vers un but de confraternité générale, et fait revivre la pensée du grand Henri en indiquant une confédération des Rois réunis dans une même volonté pour le bien de tous les peuples. Honneur à M<sup>me</sup> Goldsmid ! Son dévouement sera compris et apprécié par tous ceux qui comptent pour quelque chose l'élévation des idées et les sentimens d'une véritable philanthropie ; et nous ne doutons nullement qu'au succès de son livre ne vienne se joindre plus tard le succès bien plus glorieux des vœux qu'elle exprime et des mesures qu'elle propose ».

Le portrait, ornant le livre (**figure 46**), présente Madame M.-C. Goldsmid comme femme de lettres : elle défend devant le public son espace de travail intellectuel, le lieu de son activité littéraire et scientifique. L'auteur du compte-rendu évoque son « issue d'un sang illustre », visant la famille française des Raynal. Et en effet, Marie-Cécile Goldsmid était née Raynal. Elle avait marié en octobre 1840, à Jersey, Moses Goldsmid et était rentrée avec Sieur Charles Edward Goldsmid en France au début des années 1840 (1843 ?). C'est à Versailles que les Goldsmid fondent une entreprise mais font faillite en avril 1845. Ses réflexions sur la faillite partent donc d'une expérience personnelle et la mènent vers une étude approfondie, ancrée dans le saint-simonisme, sur les réformes urgentes du système bancaire, le crédit, la législation sur la banqueroute et la protection de l'investissement des étrangers afin de revaloriser et accélérer le développement économique et industriel en France au même rythme que le progrès social. L'état industriel de la société devait être lié étroitement à l'amélioration des conditions de vie des classes laborieuses et au progrès social.



**Figure 46 :** *M.-C. Goldsmid*. Lithographe : Maurin aîné, imprimeur : Lemercier, Paris 1846. Le portrait fait partie de la première édition de son étude sur la faillite (BNF F. 35746 in-8°).

Avec la révolution de Février 1848 la vision politique de la citoyenne Goldsmid s'aiguisa et s'approche à la défense d'une république démocratique et sociale. En compagnie de son (nouveau ?) époux Marie-Auguste Goldsmid, elle fréquente le club de la Révolution sous la présidence du citoyen Armand Barbès. Après la fermeture du club par la police, à la suite de la journée du 15 mai 1848, le journal la Réforme dans son édition du matin le 25 mai 1848 communique (*Nouvelles diverses*) la nouvelle :

« Les membres du Club de la Révolution se trouvant dispersés depuis le 15 mai, le citoyen Goldsmid a résolu de prendre l'initiative suivante pour le réorganiser. Il louera, en son nom, un local convenable et qui pourra recevoir 200 à 300 personnes. Il y aura cercle tous les jours. Un salon affecté à la lecture des journaux français et étrangers sera ouvert dès huit heures du matin [...]. Ce projet de réunion a été inspiré par le seul désir de concourir à la réalisation du principe *démocratique et social*. On s'inscrit, dès aujourd'hui, chez la citoyenne Goldsmid, rue d'Anjou, n° 4, au Marais ».

Et le 27 mai on y pouvait lire l'annonce (*Nouvelles diverses*) :

« Formation d'un cercle politique et littéraire, basé sur les principes démocratiques socialistes. On souscrit chez la citoyenne Goldsmid, 4, rue d'Anjou au Marais ».

Le 27 août 1848, sous l'état de siège, lorsque le troisième volume du rapport de la commission d'enquête sur les événements du 15 mai et de juin avait apparu, le journal la Réforme publie une lettre de la Citoyenne au président de l'Assemblée nationale :

« Citoyen Président,

L'on me communique à l'instant le 3<sup>e</sup> volume du rapport de l'enquête, où je lis, à la déposition du citoyen Richard, représentant du peuple, ces lignes qui la terminent : ... *En revenant, je parlai aux masses ; M<sup>me</sup> George Sand était aux fenêtres du café qui fait le coin de la rue de Bourgogne ; une dame polonaise était avec elle.*

Je regrette sincèrement qu'un pareil témoignage soit sorti de sa bouche ; car il est en tout contraire à la vérité, et l'honneur me fait un devoir de vous déclarer que c'est moi qui me trouvais aux fenêtres du café, où je suis restée depuis une heure jusqu'à quatre. Il est vrai que plusieurs fois j'ai été saluée

des cris de : Vive George Sand ! Mais, ainsi que vous, citoyen président, je n'ai pas permis que l'erreur se prolongeât. Je m'empresse donc de prendre la responsabilité de cet acte de présence dans le cas où l'expression de mon sincère et patriotique dévouement à la république démocratique et sociale pourrait être considéré comme un délit.

Persuadée du contraire, je vous présente, citoyen président, le salut fraternel,

M.-C. Goldsmid ».

L'atmosphère sous l'état de siège où la haine contre les insurgés, la dénonciation et le règne des tribunaux militaires battent son plein, explique l'intervention le 30 août de George Sand de sa part :

« J'apprends que le troisième volume des pièces publiées par la commission d'enquête contient une déposition de la police, attestant que j'ai été remarquée le 15 mai à une des fenêtres du café qui fait le coin de la rue de Bourgogne. J'ai su, en effet, qu'une personne qui se trouvait dans le café avait été prise pour moi, et que d'autres personnes, qui me connaissent de vue, lui ayant fait observer qu'elle était l'objet d'une méprise, elle s'était empressée de dire son nom et de déclarer qu'elle n'avait rien fait pour que le mien lui fût attribuée. L'agent qui a fait le rapport contre moi a pu partager l'erreur de la foule qui se trouvait sur ce point ; mais à coup sûr il ne m'a jamais vue » (*la Réforme*, 30 août 1848).

Vu sous cet aspect, « l'expression de mon sincère et patriotique dévouement à la république démocratique et sociale », comme le souligne la citoyenne Goldsmid dans sa lettre, semble être une exigence offensive d'un haut risque. La surveillance policière se nourrit de ces confessions :

« La n<sup>ée</sup> Cécile Reynal [...] a joué un rôle assez important lors de l'attentat du 15 mai. Elle s'est fait remarquer par son exaltation à une des fenêtres du Café Janniot, rue de Bourgogne, ayant à son cou la médaille des Droits de l'homme. Elle excitait les ouvriers qui se portaient sur l'assemblée nationale en leur criant : mes amis ! Vive le Socialisme ! Vive Barbès ! et elle battait des mains en se renversant en dehors de la fenêtre. Elle s'est rendue de la place de Bourgogne à l'Hôtel de Ville et là elle a été arrêtée mais relaxée presque aussitôt après, elle a quitté Paris subitement » (*Dossier Blois n° 21*, rapport du préfet de police au procureur de la république le 13 octobre 1848).



La presse démocratique rapporte encore deux événements mettant au clair l'engagement politique de la Citoyenne ainsi que son attitude loin de toute docilité maniable.

Le 12 septembre 1848 le journal la Réforme publie la nouvelle :

« Nous trouvons dans une lettre qui nous est adressée de Romorantin le fait suivant : Dans ce pays, il n'est pas de tracasserie que la réaction ne suscite aux républicains. Les royalistes poussent le zèle de la persécution jusqu'à lancer des mandats d'arrêt contre des femmes [*sic* !]. Ainsi dimanche, 3 septembre, cinq gendarmes, brigadier en tête, sont venus faire une perquisition chez M<sup>me</sup> Goldsmith ; la maison a été fouillée dans tous les sens, et pourtant on savait que M<sup>me</sup> Goldsmith se trouve en ce moment à Paris. Les gendarmes en ont été quittes pour une nuit d'insomnie, et le parquet de Romorantin a donné à M. Marie un nouveau témoignage de ses tendances réactionnaires.

Les ouvriers et les habitants de la campagne, qui ont eu souvent à se louer de la conduite de M<sup>me</sup> Goldsmith, ont vu de fort mauvais œil cette équipée judiciaire ; quant à nous, citoyen rédacteur, nous n'y avons vu que du ridicule : six gendarmes pour arrêter une dame ! En vérité, c'est à ne pas y croire ; et pourtant tout Romorantin a été témoin du fait ».

Le 2 avril 1849, le Peuple, journal de la république démocratique et sociale, publie une lettre de la Citoyenne, datée du 30 mars :

« Citoyen rédacteur,

Je vous envoie ci-inclus ma cotisation mensuelle de cinq francs pour la distribution des journaux à nos braves frères de l'armée, plus cinq francs pour couvrir l'amende du 28 mars courant, qui atteint si cruellement nos frères et amis, les citoyens Proudhon et Duchêne.

Bravo ! bravo, messieurs de la réaction !

Condamnez, emprisonnez, faites plus encore, si vous l'osez, contre les hommes qui se sont voués au salut de l'humanité ; vous ne tuerez pas pour cela le socialisme... Non, non ! car bientôt vous entendrez et le Peuple et l'Armée crier d'une commune voix : Vive la République démocratique et sociale !

Votre sœur politique,  
M.-C. Goldsmid ».

À ces traces biographiques de la citoyenne et de l'artiste Marie-Cécile Goldsmid, documentant son engagement pour le socialisme et sa lutte pour une République démocratique et sociale, s'opposent les dossiers de l'appareil répressif de l'administration policière de surveillance et de punition. C'est surtout à partir du 16 avril 1848, lorsqu'éclate ouvertement l'antisocialisme, que des poursuites politiques selon la logique du « *trouble à la paix publique par excitation au mépris des citoyens les uns contre les autres et port d'armes prohibées* » remplissent les fichiers dérobés au regard public. Pour la construction du criminel une différence à faire entre les deux sexes est prévue : quand la personne poursuivie est une femme qui est active politiquement dans l'espace public elle est caractérisée comme *filles public* ; en outre elle agit toujours *par exaltation*, c'est-à-dire que comme femme elle est pathologisée.

*Le compte rendu* de la Cour d'assises Cher et Loir à Orléans paraît être composé d'après ces règles lorsque la Citoyenne Goldsmid, le 27 octobre 1850, forme opposition à l'arrêt de la cour d'assises de Blois rendu contre elle le 13 août 1849 par contumace <sup>17</sup>. *Le compte rendu* de novembre 1850, écrit à main, n'était pas toujours facile à lire et à déchiffrer et, de plus, il rend incompréhensibles les faits et événements dont parle la Citoyenne :

„Marie-Cécile Raynal – se disant f<sup>e</sup> ou veuve Goldsmith, ou encore femme Besançon – est une de ces créatures comme en dévoilent les révolutions. Née assure-t-elle à Paris, demeurant à Mousseaux - Loir et Cher -, et arrêtée en relation de concubinage à Fontenay-sous-Bois, elle a été traduite devant la cour d'Assises de Loir et Cher pour avoir le 16 avril 1848, à Romorantin cherché à troubler la paix publique, en excitant la haine ou le mépris contre une ou plusieurs classes de personnes, en proférant, encore, au même lieu des discours ou allocutions contraires à l'ordre.

Le 13 août de l'année suivante, condamnation à 2 années d'emprisonnement – f. 4.000 d'amendes, *jugement* [? illisible] par défaut.

—

Dépistée à long intervalle par la Police, et mise sous main de justice, la condamnée forme opposition [...]. Sur quoi, prononcé de la Cour, sans jury, et admission de la fin de *non* [? illisible] recevoir.

Virago d'Émeute, héroïne de carrefour, la fille ou femme Raynal gardera prison – prison où elle se montre peu facile à vivre, où elle essaye de la propagande, en exaltant des faits de révolte, ayant menacé l'Assemblée

nationale, et auxquels elle se glorifie d'avoir pris part, \* menaçant de *représailles* [? illisible], ministres et juges, et en *appelant* [? illisible] le 1849 à 1852. \*\* – La Dame Raynal a dû demander l'autorisation d'un transfert à Paris. Elle n'a pas abordé que la Politique militante, un certain livre d'Economie devant conjurer à tout jamais le fléau de la banqueroute \*\*\*. C'était le fruit de ses élucubrations. Somme toute, exaltation et violence extrêmes ».

Fort probablement la Citoyenne parlait

\* de la journée du 15 mai 1848 et de son engagement pour le club de la Révolution sous la présidence d'Armand Barbès,

\*\* de l'orientation de la lutte pour une république démocratique et sociale après les élections de la législative sur 1852 et la rénovation des institutions politiques,

\*\*\* de ses études, publiées en 1846, De la Faillite.

Depuis décembre 1850 la condamnée politique Marie-Cécile Goldsmid revendique le droit de pouvoir passer dans une maison de santé. Voici la réponse du médecin, qui, le 15 janvier 1851, souligne dans son expertise une force d'impulsion, variante de l'exaltation, définissant l'action de la dame Goldsmid **18** :

« J'ai visité aujourd'hui la Dame Goldsmith, née Marie Cécile Raynal, détenue à S Lazare, qui demandait à passer dans une maison de santé.

Ladite dame accuse des douleurs de tête habituelles, un sentiment de congestion qui suivant elle altérerait son caractère. Elle craint de mourir en prison et éprouve un chagrin profond de sa détention. Si j'examine la santé physique de la dame Goldsmith je vois une femme qui éprouve quelques phénomènes pléthores, phénomènes peu intenses, si j'en juge par la nature du pouls et par les signes que je relatais tout à l'heure. Ce sont là des faits légers, une maladie peu grave.

Si je regarde maintenant aux faits intellectuels, si je puis m'exprimer ainsi, je trouve que la dame Goldsmith est une de ces natures qui n'ont jamais su s'imposer la moindre entrave, la moindre règle, la plus simple discipline de l'esprit. Aucun travail sur elle-même, aucune direction intellectuelle, l'impétuosité brutale et organique seulement. Cette nature sans culture morale est à chaque instant froissée par la règle de la prison, par la nécessité de reconnaître la distinction entre les choses permises et les choses défendues : de là une révolte et une exaspération incessante »

L'histoire de la construction du crime de la Citoyenne commence avec le 16 avril 1848, journée où se déchaînait la haine contre le socialisme, liée à une peur de l'autre-différent sous forme de xénophobie. Le dimanche le 16 avril était prévu à Paris, d'une part, comme jour de réunion électoral des ouvriers à l'Hippodrome (en vue des élections du 23 avril pour l'Assemblée constituante) et de l'autre, comme jour de réunion des ouvriers au Champ-de-Mars pour élire les officiers d'état-major.

Demeurant au *Petit Chateau de Mousseaux* à Lanthenay près de Romorantin (département du Loir-et-Cher), la Citoyenne se trouve ce jour même, le soir, dans une rue de Romorantin, habillée en homme avec blouse et casquette d'ouvrier <sup>19</sup>. Les deux villes, Romorantin ainsi que Lanthenay, ont une population industrielle relativement dense à cause des grandes manufactures comme la fabrique de draps des frères Normant (plus de 1200 ouvriers, dont 400 femmes et 300 enfants) <sup>20</sup>. C'est la grande bourgeoisie d'affaires qui a la haute main sur la région comme le commerçant-fabriquant Normant et son ami, l'avocat Durand, tous deux inscrits sur la liste électorale des candidats pour l'Assemblée constituante (Dupeux, p. 325). Bref, si la Citoyenne porte ce jour-là à Romorantin le costume d'ouvrier, c'est afin de manifester sa sympathie envers les intérêts des ouvriers en lutte pour l'organisation du travail par l'association des travailleurs.

**« Froulon, Commissaire de Police, Romorantin, Loir & Cher :**

*Au Citoyen Commissaire du Gouvernement.*

*Aujourd'hui, dix-sept avril mil huit cent quarante-huit.*

*Nous, Commissaire de Police de la Ville de Romorantin constatons que d'après une plainte portée hier soir par la Citoyenne Delapatrière, demeurant Rue des Capucins, contre la Citoyenne Goldsmid, propriétaire demeurant à Mousseaux, qui hier soir à neuf heures et demie environ passait dans la Rue des Capucins habillée en homme et accompagnée de son mari et son domestique, qu'à cet instant des femmes se trouvant dans la rue au moment où la Citoyenne Goldsmid passait et que son costume d'homme que l'on ne voit et encore que très rarement à une femme, au moment du Carnaval seulement, leur avait paru ridicule et les avaient excité à la plaisanterie et notamment la domestique de la Citoyenne Delapatrière qui avait dit 'c'est l'anglaise, à bas l'anglaise'.*

*Qu'aussitôt la Citoyenne Goldsmid s'était retournée en disant qu'elle considère les paroles qui venaient d'être dites comme une insulte, que quoique sous le costume d'homme elle était bien la Citoyenne Goldsmid, française et non anglaise.*

*Qu'elle était la Mère des ouvriers et voulait les rendre heureux, qu'elle ne voulait pas faire comme les riches de Romorantin, qu'elle ne voulait pas les faire mourir de faim en travaillant, que les riches étaient des aristocrates, que Durand et Normant étaient des canailles, que Durand était un brigand.*

*Nous avons pris dans le voisinage et près des personnes qui nous avaient été désignées comme ayant été témoins de tout le tapage qu'avait fait la Citoyenne, les déclarations ci-après [...] » (Dossier Blois N° 8).*

Considérant que le document fixe une plainte qui prétexte une inculpation sans être vérifiée par l'inculpée et que les témoins cités dans le dossier s'efforcent à l'excès d'enrichir et d'alourdir l'inculpation en prétendant avoir vue l'inculpée armée d'un « poignard », voire d'un « pistolet », il conviendrait plutôt de situer socialement l'événement et de l'interpréter en termes politiques.

Selon les recherches de George Dupeux <sup>21</sup>, la fortune réalisée par la maison Normant pendant les années 1848 et 1849 avait été considérable et obtenue par une exploitation implacable. Depuis avril 1848 le salaire pour 12 heures de travail imposé aux ouvriers s'élevait à 1 franc 50 centimes. Ainsi, le sous-préfet de Romorantin écrivait au préfet : « la fabrique est dans l'état le plus prospère, la seule maison Normant réalisera un bénéfice de 500 000 francs cette année » (1849). Et, en ce qui concerne la baisse énorme du salaire, Dupeux cite une pétition des ouvriers en grève :

« À ce prix, un homme jeune, robuste, ne peut pas, quelle que soit son activité, gagner en douze heures de travail plus d'un franc cinquante au lieu de 2,25 francs qu'il gagnait autrefois [...]. Comment accepter ce prix de 1,50 francs par jour ? Leur serait-il possible de nourrir eux et leur famille ? Et encore dans quel temps cette réduction leur est-elle imposée ? alors que les ouvriers, après une année de stagnation, pendant laquelle ils subissaient de continuel chômage, pourraient, par la reprise des travaux, s'indemniser quelque peu de leurs pertes, et payer ces dettes que des circonstances malheureuses leur avaient fait contracter ; alors que l'activité des commandes va augmenter encore la fortune de M. Normant, devenu millionnaire deux fois par le labeur de ses ouvriers ; alors qu'ayant acheté la laine à vil prix il vend ses draps très cher ».

Romorantin était un centre de la laine de Berry dont le fabricant-commerçant Normant était maire de la ville avant février 1848 et représentant du peuple depuis le 23 avril 48. D'après les lignes laudatives de la Biographie des

900 représentant à la Constituante, Normant est « un des plus honorables industriels de France. Il est chef et fondateur d'une manufacture de draps qui occupe deux mille ouvriers »<sup>22</sup>. Que de pareils candidats deviennent représentant du peuple de la République, voilà qui résume l'escamotage de la révolution de Février et indique bien la dimension politique de l'événement du 16 avril à Romorantin.

Tandis que le 16 avril 1848 à Paris et dans la banlieue la réaction lève la tête sous les cris de « À bas les socialistes ! Mort au communistes »<sup>23</sup>, c'est dans les centres de l'industrie textile comme à Rouen, Elbeuf et Romorantin que ces cris réactionnaires s'entremêlent d'anglophobie à cause de la concurrence commerciale.

Avec les paroles injurieuses « Voilà l'Anglaise ! À bas l'Anglaise ! » le groupe de femmes dans la rue, bien au courant de l'engagement politique de la Citoyenne en faveur des ouvriers, cherchaient à la provoquer et lui tendre un guet-apens. C'était elle qui se laissait emporter par la colère. En se présentant comme « mère des ouvriers » elle s'opposait au titre honorifique des patrons et notables père des ouvriers et attaquait les Normant et les Durand qui, affamant les familles des ouvriers, prétendaient être élus représentant du peuple. Certes, son discours, revêtu d'une rhétorique révolutionnaire, était agressif. Mais, ce qui est bien révélateur c'est que pas moins de deux jours plus tard, le 18 avril 1848, le commissaire du Gouvernement près le tribunal de Romorantin, sans avoir entendu la Citoyenne, façonnait l'événement, en crime possible (dossier Blois no 10) :

« Attendu que ces cris proférés dans la rue, un poignard à la main et au milieu d'une foule qu'elle s'efforçait d'entraîner au désordre, est une atteinte à la paix publique en excitant la haine des citoyens contre une classe de personnes, désignée sous la dénomination de riches et d'aristocrates [...] ; que [...] si les menaces verbales de mort adressées à MM Durand et Normand, ont été faites avec les (? Illisible) [...] ; qu'il y aurait en tout cas le délit de port d'armes prohibées [...] ».

Voilà la grammaire juridique du crime pour pouvoir poursuivre la Citoyenne et la condamner par contumace le 13 août 1849 sous l'état de siège par la Cour d'assises de Loir-et-Cher : « 2 ans de prison et 4000 francs d'amende.

---

<sup>1</sup> 1848 *La Révolution démocratique et sociale*. Tome 10, EDHIS, Paris 1984.

<sup>2</sup> *Campagne électorale de la citoyenne Jeanne Deroin*. Supplément au numéro 4 de *l'Opinion des femmes*. Ibid. Tome 10.

<sup>3</sup> Sur Marie-Cécile Goldsmid voir Raimund Rütten: *Republik im Exil. Frankreich 1848 bis 1851 : Marie-Cécile Goldsmid – Citoyenne und Künstlerin – im Kampf um eine „République universelle démocratique et sociale“*. Georg Olms Verlag, Hildesheim 2012.

<sup>4</sup> Voir Duplessis/Riad : *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers*, n° D 154304 (BNF).

<sup>5</sup> Au dos d'une brochure aux élections, en vente à la *Propagande démocratique et sociale*, avec le titre *Biographie et portraits d'après nature des candidats socialistes du département de la Seine. Liste adoptée par le Comité central démocratique-socialiste [...]*, Paris 1849, se trouve indiquée, parmi d'autres publications de la *Propagande*, une « *Galerie de la Montagne, biographies et portraits d'après nature* », qui énumère 62 candidats démocrates socialistes de la Montagne sans nommer aucune candidate.

<sup>6</sup> Annonce dans *l'Opinion des femmes. Revue mensuelle*, 28 janvier 1849, p. 8.

<sup>7</sup> *La Révolution démocratique et sociale*, dimanche 18 février 1849, p. 7.

<sup>8</sup> Les deux feuilles font partie d'un cycle de quatre planches de la citoyenne imaginant une utopie sociale dont les deux dernières feuilles racontent la réalisation de la *République universelle démocratique et sociale*. L'œuvre graphique de la citoyenne est présentée et analysée dans les salles 6 et 8.

<sup>9</sup> Son lithographe, qui signe les planches de grand format, est Frédéric Sorrieu. Depuis le 150<sup>e</sup> anniversaire de 1848 on a, par fantaisie, inventé Sorrieu en tant qu'auteur des lithographies de la citoyenne. Par exemple : *Les révolutions de 1848. L'Europe des images. Une république nouvelle*. Assemblée nationale, Paris 1998, p. 93, cat. 22 ; et *ibid.*, *Le printemps des peuples*, p. 198, cat. 157, p. 200 – 202, cat. 159, 160, 161.

<sup>10</sup> Paris. Charles Joubert, éditeur. Au bureau du Nouveau-Monde. *1848 La révolution démocratique et sociale*. Tome 6, EDHIS, Paris 1984.

<sup>11</sup> L'œuvre graphique de la Citoyenne Goldsmid ainsi que la surveillance de son activité par la police, voir Raimund Rütten : *Republik im Exil. Frankreich 1848 bis 1851 : Marie-Cécile Goldsmid – Citoyenne und Künstlerin – im Kampf um eine „République universelle démocratique et sociale“*. Georg Olms Verlag, Hildesheim · Zürich · New York 2012.

<sup>12</sup> Aaffiche mise au pilori par le journal *La Réforme* du 11 novembre 1849 et *La Semaine, encyclopédie de la presse périodique*, n° 46, p. 1445.

<sup>13</sup> Les résultats des élections du 10 mars (des élections complémentaires) étaient une victoire éclatante pour les démocrates-socialistes. À Paris furent élus Carnot, Vidal et Deflotte. Voir Maurice Agulhon : *1848 ou l'apprentissage de la République*, chapitre 5. 2. « Le tournant politique de l'année 1850 », Paris 2002, p. 167 sq.

<sup>14</sup> À la tête de cet ensemble se trouvent Falloux, Montalembert et Thiers, les portes parole du parti de l'ordre, suivis des représentants de l'Eglise protégés par le général Oudinot, responsable de l'intervention militaire à Rome et la restauration du pouvoir temporel du Pape.

<sup>15</sup> Première strophe et refrain du chant 1852 de Pierre Dupont, circulant depuis juillet 1850.

<sup>16</sup> Auguste Vermorel : *Les Hommes de 1851. Histoire de la présidence et du rétablissement de l'Empire*, troisième édition, Paris 1869, p. 149. Il s'agit des décrets de la Législative du 10 juillet 1850.

<sup>17</sup> Archives Nationales BB<sup>20</sup> 150<sup>2</sup> *Cour d'Assises Cher et Loir Orléans. Compte rendu pendant le 4<sup>e</sup> trimestre 1850*.

<sup>18</sup> Dossier Paris *Archives de la Préfecture de Paris : Goldsmid / Raynal* (octobre 1850 – novembre 1851) E A 77<sup>27</sup>.

<sup>19</sup> Tous ces détails se trouvent dans le *Dossier Raynal / Goldsmid*, Archives départementales de Blois, 2 U<sup>3</sup> / 61.

<sup>20</sup> George Dupeux: *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher 1848 – 1914*, Paris 1962, p. 124 sq.

<sup>21</sup> *Op.cit* (voir note 17) p. 150 et 314 sq.

<sup>22</sup> *Session de 1849*, BHVP 13083.

<sup>23</sup> Gabriel Mortillet: *Politique et socialisme à la portée de tous. Eléments de droit politique et d'économie sociale*, cahier 3, Paris [1849], p. 47 sq. ; Louis Ménard : *Prologue d'une révolution, février – juin 1848*, Paris [1849] 2007, p. 145.

## Salle 6 : La République universelle

La Première République de 1792 et sa Constitution de 1793 deviennent le laboratoire de l'histoire de l'avenir :

*Pour ceux qui luttent*

*pour une république démocratique et sociale*

*l'œuvre révolutionnaire est à continuer et à compléter.*

*Pour les réactionnaires*

*l'œuvre révolutionnaire n'est que*

*le spectre rouge de la terreur*

*et de la guillotine.*

« La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister [...]. Les aliments nécessaires à l'homme sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est indispensable pour la conserver est une propriété commune à la société entière, il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle, et qui soit abandonné à l'industrie des commerçants. Toute spéculation mercantile que je fais aux dépens de la vie de mon semblable n'est point un trafic, c'est un brigandage et un fratricide.

D'après ce principe, quel est le problème à résoudre en matière de législation sur les subsistances ? le voici : assurer à tous les membres de la société la jouissance de la portion des fruits de la terre qui est nécessaire à leur existence, aux propriétaires ou cultivateurs le prix de leur industrie, et livrer le superflu à la liberté du commerce » **1.**

Dans son discours devant la Convention le 2 décembre 1792 Robespierre avait défendu la position des sans-culottes sur la subsistance et le droit à

l'existence en définissant la première loi sociale, celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister.



**Figure 47** : Anonyme : *République démocratique et sociale*. « Nul n'a droit au superflu tant que chacun n'a pas le nécessaire ». Lithographie coloriée, 8,5 cm x 9,5 cm. Vignette [?], s.d. [février 1849 ?]. Collection Vièsville, Ville de Paris, Musée Carnavalet (Histoire pc 59 c).

Gabriel Mortillet, fondateur de la Propagande démocratique et sociale, dans le deuxième cahier de sa série de brochures *La Politique et le Socialisme à la portée de tous* (« Bases de la Politique », chapitre 4) souligne en février 1849 la position de Robespierre : « Nul ne peut avoir le superflu avant que tous n'aient le nécessaire ».

La date en encre brune et suivie d'un point « 1848. » (**figure 47**) est ajoutée par main et n'indique pas l'imprimé ; en revanche, il est très probable que la feuille circulait à partir du début de l'année 1849.

C'est en doublant les emblèmes de deux républiques - de la première de 1792 et de la deuxième de Février 1848 - que la feuille (**figure 47**) exprime le programme social de la république de l'avenir. La doublure iconographique ne proclame pas une reprise ou une restauration du passé, mais une continuation et un élargissement de l'œuvre révolutionnaire en mettant l'accent sur la question sociale : le centre de la composition emblématique forme l'égalité sociale, le triangle avec l'œil de la vigilance du peuple.

Et voilà comment la réaction en répond : La feuille volante (**figure 48**) de Kialwski défend et souligne en février 1849 l'état de siège, proclamé le 29 janvier 1849 par le général Changarnier (la lettre « C » près du baquet à lessive), légitimiste, commandant en chef de la garde nationale et des troupes de ligne à Paris, et par le maréchal Bugeaud (la lettre « B » sur la massue), orléaniste, commandant en chef de l'armée des Alpes. Prétendant une conspiration de la rue pour préparer une nouvelle insurrection, l'exécutif voulait manifester sa force et son pouvoir de contraindre la Constituante à se dissoudre pour donner libre cours aux élections de la Législative.



**Figure 48 :** A. Kialwski : *Deux Républiques*. « *Ma sœur, voilà des taches qui ne s'effaceront jamais !!* ». Imp. Decam. Dépôt légal [février ?] 1849. Inscriptions (côté droite) : *suffrage universel*; (côté gauche) : [Journaux] *empoisonneurs*; *clubs*; *guerre civile*; 1793; [assassinats :] *Brea / Affre / Mangin*; *gardes mobiles décapités*; 1793; *Terrepentine / Journées de Juin 1848*; *Le Peuple constituant / La Réforme / La Démocratie pacifique*.

***Bulletin adressé par le ministère de l'intérieur aux préfets des départements.***

« Le devoir des bons citoyens est d'éveiller par des pétitions respectueuses la sollicitude de l'Assemblée nationale sur les besoins du pays. C'est aux hommes modérés qu'il appartient de défendre les institutions républicaines contre l'arbitraire d'une dictature de jour en jour plus intolérable, et de faire

prévaloir le droit commun contre le régime exceptionnel [la Constituante après les élections de la présidence et l'établissement du nouveau gouvernement, R. R.]. Que les pétitions affluent de tous les points de la France pour réclamer incessamment la prompte réalisation du vœu national. Le vote du 10 décembre a un sens que l'Assemblée oublie et qu'il faut sans cesse lui rappeler. La France a voulu sortir du provisoire, et tant que la Constitution ne sera pas en pleine vigueur, nous aurons le provisoire avec ses agitations et ses anxiétés. Que le pays soit bien averti, ce n'est pas là ce qu'il veut, bien au contraire. Mais s'il n'agit pas, s'il ne pétitionne pas avec ensemble et persévérance, s'il ne dit pas à l'Assemblée de sa voix la plus haute que son œuvre est accomplie, le pays peut être certain qu'on ne lui donnera pas la satisfaction qu'il demande. Aux cris d'une minorité factieuse [les républicains de la Constituante, R. R.] opposons le vœu calme et juste d'une majorité immense et compacte ». (*Moniteur universel*, 4 février 1849).

Mise en image (figure 48) est une journée de la grande lessive. La République constituée, après l'établissement de la présidence par le suffrage universel, blâme sa sœur aînée, la République de 1793, imaginée réincarnée en Juin 1848, entachée de tous les crimes accumulés par le journal réactionnaire *Le Constitutionnel*. La rencontre se fait extra muros, dans la rue. La jeune République refuse à la fille de la rue d'entrer dans l'espace nourri par le suffrage universel : l'image de la fontaine alimentant un bassin signifie l'institution du pouvoir politique basé sur et régularisé par le suffrage universel et les élections. La révolution représentée comme règne de la terreur et de la guillotine (à gauche, sous les plis de la pèlerine de la vieille) doit être bannie. L'extérieur apparaît comme une zone menaçant l'intérieur qui, de sa part, promet la sécurité sociale.



# RÉPRESSION ET RÉSISTANCE

La Constitution votée, le Président élu au suffrage universel forme un ministère d'anciens notables royalistes, présidé par Odilon Barrot : le parti de l'Ordre se prépare à dicter ses mesures politiques à la Constituante républicaine.

Le 29 janvier 1849, prétextant une insurrection, le général Changarnier, commandant en chef de la garde nationale et des troupes de ligne à Paris, impose un état de siège à la Constituante qui fixe la date de sa dissolution à fin avril 1849. Cette dissolution annonce une République dont la majorité législative sera royaliste.

Pour autant, les anniversaires de la Première et de la Seconde République (22 septembre et 24 février) sont fêtés, la campagne électorale pour les Législatives est marquée par une série de banquets où des toasts portés en l'honneur de la République universelle, démocratique et sociale sont prononcés et publiés. Le 14 avril 1849, Léon Faucher, ministre de l'Intérieur, réagit : « les partis qui veulent une République sociale, veulent donc nécessairement une modification dans les principes et dans les droits de la société actuelle. Ainsi, sous ce rapport, il n'est pas douteux que le cri de vive la République universelle, démocratique et sociale ne puisse être considéré comme une attaque contre la Constitution même ».

Les femmes, actives sur le terrain social et politique dès les premiers jours de la révolution de février 1848, ne sont pas en reste. À l'occasion des élections de mai 1849, Jeanne Deroin, bien que non électrice et non éligible en tant que femme, se présente comme candidate. Les partisans du socialisme se constituèrent en front électoral. Aux élections législatives, le parti de l'Ordre remporta 450 sièges ; les « Rouges » 200. En effet, la question de la République romaine participa à mobiliser de nouveau à gauche.

Le 16 avril, à Paris, un crédit avait été concédé par l'Assemblée constituante sous la pression des royalistes pour restaurer le royaume papal, ce qui ne manqua pas de faire réagir les députés rouges qui accusaient le gouvernement de violer la liberté et les droits du peuple romain en préparant le bombardement de la ville. Lorsque, à Lyon et à Paris, des manifestants défendaient la République Romaine, la Législative répondait par l'état de siège : ce fut la journée du 13 juin 1849. Soixante-sept démocrates dévoués à la « nouvelle Montagne » – la Première République et la Constitution de 1793 sont alors les référents de l'extrême-gauche – sont inculpés pour avoir voulu « renverser la République », parmi eux vingt-et-un représentants du peuple.

Texte de l'équipe de l'exposition.

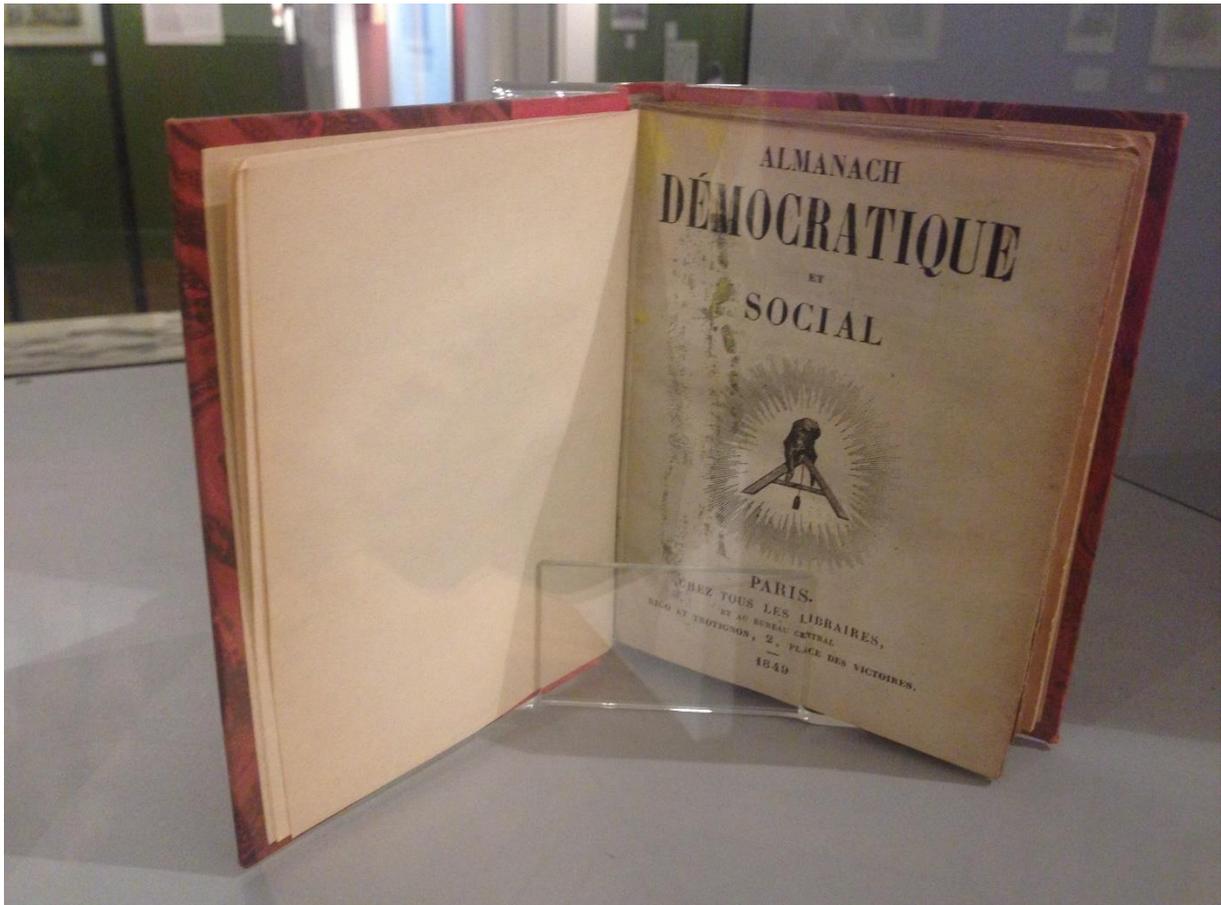


Les sangsues de la veille et les sangsues du lendemain.

**Figure 49** : Anonyme : *Les sangsues de la veille et les sangsues du lendemain*. Chez Aubert Pl. De la Bourse. Imp. Aubert & Comp<sup>ie</sup>. *Le Charivari*, 8 janvier 1849. Actualités 178 (coll. privée).

Ce qui s'articule dans la satire imagée non signée du journal *Le Charivari* (**figure 49**) c'est la déception qu'aucun des candidats proposés par la coterie du National et de la majorité de la Constituante – ni un Lamartine, ni un Cavaignac – avait remporté la victoire aux élections présidentielles. Cet échec et l'éviction en bloc des républicains de la Constituante lorsque le président Louis-Napoléon Bonaparte forme un ministère d'anciens notables royalistes (Odilon Barrot, Léon Faucher et le comte de Falloux), aiguise le regard du dessinateur. L'allégorie de la République de Février, et même celle du 4 mai 1848, est victime : ce sont les républicains de la veille qui l'ont affaibli et ont sucé son sang. L'action de guérir la malade, la saignée, se révèle comme débilitation. Et maintenant c'est le tour des bonapartistes. La satire prévoit que le pouvoir législatif se trouvera sous la dictée politique du pouvoir exécutif.





Les discours iconographiques qui s'engagent pour l'établissement d'une République démocratique et sociale usent d'une langue opérationnelle et appellative en recourant à une esthétique du sentiment, de la sympathie et de l'enthousiasme pour émouvoir et frapper le public. Les tableaux ou scènes allégoriques sont proches de l'art social et, souvent, se réfèrent à un évangélisme que l'on retrouve dans les écrits d'un Félicité Lamennais (*Paroles d'un croyant* [1834], *Les Évangiles* [1846]), d'un Alphonse Esquiros (*L'Évangile du peuple* [1840]) ou d'un Pierre Malardier (*L'Évangile et la République ou Mission sociale des instituteurs* [1848]).



**Figure 50 :** Anonyme : *Jésus le Montagnard*. Lith. Laugelot et C<sup>ie</sup>. Boul<sup>dt</sup>. St. Denis, 6. Imp. Juliani. Rue des Fossés Monsieur le Prince, 10. (BNF – Estampes) [après Juin 1848 / 1849].

*« Quand vous voyez un homme conduit en prison ou au supplice, ne vous pressez pas de dire : Celui-là est un méchant, qui a commis un crime contre les hommes. Car peut-être est-ce un homme de bien, qui a voulu servir les hommes, et qui en est puni par leurs oppresseurs.*

*Quand vous voyez un peuple chargé de fers et livré au bourreau, ne vous pressez pas de dire : Ce peuple-là est un peuple violent, qui voulait troubler la paix de la terre. Car peut-être est-ce un peuple martyr, qui meurt pour le salut du genre humain.*

*Il y a dix-huit siècles, dans une ville d'Orient, les pontifes et les rois de ce temps-là clouèrent sur une croix après l'avoir battu de verges, un séditieux, un blasphémateur, comme ils l'appelaient. Le jour de sa mort, il y eut une grande terreur dans l'enfer, et une grande joie dans le ciel : car le sang du juste avait sauvé le monde » (Lamennais : *Paroles d'un croyant*, V).*

Circulant sous, ou peu après, l'état de siège, au temps de la répression politique serrée, cette feuille volante avec le Jésus du Sermon de la Montagne et les Paroles de Lamennais (**figure 50**) oblige à la « fraternité ». Le côté spectacle de la répression ouverte et des poursuites policières vise à créer une haine contre l'autre politiquement différent et à le criminaliser. Donc, se solidariser avec la victime de la répression fortifie la conscience politique du mouvement en lutte pour une République sociale. En outre, Jésus le Montagnard oblige à l'activité politique de la Montagne, c'est-à-dire, en 1849 à l'engagement politique des démocrates-socialistes.

***Rapport du ministère de l'Intérieur au ministère de la Justice, le 10 février 1849):***

« Monsieur le Président et cher Collègue,

Une association politique vient de se former ayant pour titre : *Propagande politique et sociale* [sic !] ; à sa tête se trouvent les S<sup>ts</sup> Mortillet et Ballard. Cette association a pour but de répandre dans les départemens les maximes socialistes, par l'envoi en masse, non seulement des journaux du parti, mais de gravures et de petits livres conçus dans le même esprit.

Cette entreprise a une grande analogie avec celle dont le siège est rue Coquillière, 15, et qui a été fondée par Bernard et Macé, deux clubistes bien connus, dont le premier a été frappé de plusieurs condamnations judiciaires, mais cette dernière entreprise, bien que tout aussi dangereuse que celle du S<sup>r</sup>. Mortillet, manque totalement d'argent. Aussi son succès est-il douteux, car, pour réussir dans ces sortes d'opérations, il faut être en mesure de faire des avances considérables. Les affranchissemens seuls coutent 150 à 200 fr. par jour, et Bernard, Macé et C<sup>ie</sup>. n'ont ni argent ni crédit. Il n'en est pas de

même de l'établissement du S<sup>r</sup>. Mortillet, qui a été transféré de la rue Coquillière 15<sup>ter</sup> rue des Bons Enfants, n<sup>o</sup> 1. Cet individu passe pour avoir des ressources suffisantes et, en outre, entend fort bien la partie financière et commerciale de l'opération. Le S<sup>r</sup>. Mortillet faisait partie du Club de la Révolution ; moins exalté que Bernard et Macé, il n'en est que plus habile à capter la confiance de ses correspondans, et, ainsi que je le disais dans ma lettre précitée, son co-directeur, le S<sup>r</sup>. Ballard, passe pour un homme de résolution et d'énergie. Dans le personnel de l'entreprise, on cite encore deux hommes fort capables, Jules de la Madeleine et de Fontenet.

Un conseil de surveillance composé de 25 membres, élu par l'Assemblée générale des premiers souscripteurs veille à ce que l'établissement ne publie aucun écrit qui soit de nature à introduire un schisme quelconque dans les rangs du parti. La propagande socialiste de la rue Des Bons Enfants ne borne pas ses opérations exclusivement à la province : elle a vingt

colporteurs qui exploitent Paris, et, avant peu de jours, elle en aura autant dans la banlieue.

En ce qui concerne les Départemens, l'entreprise a commencé par établir une correspondance avec chaque chef-lieu de département. Elle en est maintenant aux chefs-lieux d'arrondissements et, bientôt, elle en arrivera aux chefs-lieux de canton, jusqu'à ce qu'elle soit en mesure d'avoir un correspondant pour chaque commune. Chaque correspondant est dépositaire d'un certain nombre de *petits livres socialistes*, et pour arriver à en vendre beaucoup, il commence par en donner quelques-uns. Le montant de cette dépense est porté au chapitre des profits et pertes, et se trouve bientôt compensé par la publicité que procure cette distribution gratuite.

Du reste, un premier fond-d'entrée en campagne a été réalisé par une cotisation entre les fondateurs sociétaires au nombre de deux ou trois cents. Ceux-ci ont pris, en outre, l'engagement de payer les uns tous les mois, les autres toutes les semaines, une contribution qui varie de dix centimes à un franc, et cette ressource vient en aide au besoin de l'exploitation. C'est, en un mot, une affaire bien organisée et sur des bases solides ; elle mérite donc une attention soutenue de la part de l'autorité.

Les comptes des correspondants avec le bureau central sont réglés et assurés d'après les bases adoptées par les entreprises commerciales. On laisse aux premiers les facilités convenables pour les époques et le mode de paiement ; mais les états de dépôts, d'envoi, de vente sont établis avec un ordre et une ponctualité qui ne permettent ni erreur ni dilapidation.

*Les petits livres*, en général, reviennent à l'entreprise à cinq centimes, et celle-ci les vend six centimes aux colporteurs et aux dépositaires. Ces derniers les revendent dix centimes ; mais ils ont à leur charge les frais de poste ou de diligence et les portes de lettres, et les bénéfices ne sont pas beaucoup plus forts d'un côté que de l'autre. En somme, il y a bénéfice réel, et avec les tirages considérables qui se préparent, chacun y trouve son compte. On traite quelquefois de fortes parties de petits livres avec les auteurs. Ainsi, on a fait marché dernièrement avec M. Proudhon pour près de 40 mille exemplaires des *Malthusiens* qui ne sont qu'une reproduction d'un article du *Représentant du Peuple* d'août 1848, mais qui font fureur dans les faubourgs. On a acheté aussi, à un nombre considérable, l'*Évangile socialiste* et beaucoup d'autres brochures déjà mises en vente et que les auteurs ou éditeurs ont cédées au rabais [...].

Depuis la fermeture des principaux clubs et la présentation de la loi qui a pour but de mettre un terme à tous ces foyers de prédications anarchiques, le mot d'ordre du parti socialiste est de donner l'impulsion la plus active à la propagande écrite ; aussi les bureaux sont-ils en ce moment le rendez-vous continuel des meneurs les plus exaltés et en première ligne, les chefs de clubs [...]. On a indiqué pour plusieurs départemens des correspondans actifs et dévoués à l'œuvre [...].

Ces développements si rapides de la propagande socialiste donnent la mesure de ce qu'elle peut et doit prendre par la suite si son influence et ses efforts ne sont pas neutralisés par une influence et des efforts contraires »<sup>2</sup>.



**Figure 51** : Anonyme : *La République défiant les rois*. Lith. Laugelot et C<sup>ie</sup>. Boul<sup>dt</sup>. S<sup>t</sup> Denis 6. Déposé [1849] (BNF – Estampes).

(Côté gauche :) « *Tous ces hommes ont détruit la paix, la sûreté et la liberté sur la terre. Vous ne retrouverez donc la liberté, la sûreté, la paix, qu'en combattant contre eux sans relâche. La cité qu'ils ont faite est la cité de **Satan** : vous avez à rebâtir la cité de **Dieu**. Dans la cité de **Dieu**, tous sont égaux, aucun ne domine, car la Justice seule y règne avec l'amour.* » //

(Côté droite) : « *Dans la cité de **Dieu**, nul ne sacrifie les autres à soi, mais chacun est prêt à se sacrifier pour les autres. Quand vous aurez rebâti la cité de **Dieu**, la terre refleurira, et les peuples refleuriront, parce que vous aurez vaincu les fils de **Satan** qui oppriment les peuples et désolent la terre.* » [Lamennais] **Paroles d'un croyant, XXXIV.**

Les paroles eschatologiques en forme d'appel de la lithographie *La République défiant les rois* (**figure 51**) s'adressent à celui qui regarde la mise en image de la téléologie de l'histoire : la fin du règne des rois, mise en œuvre par la révolution de 1793, interrompue par la restauration et les « traités de 1815 » (congrès de Vienne) de la Sainte-Alliance, et qui est à reprendre et à finir par la république révolutionnaire de Février 1848. La lithographie corrige la république tricolore et nationale constituée en 1848.

Les paroles indiquent une composition graphique bipartite : côté gauche, un terrain vague rocailleux et crevassé avec une ruine, symbole de la fin du règne des rois, et les têtes couronnées en fuite ; côté droit, un paysage rural avec un village où, dans les environs, est érigé l'arbre de la liberté, et où la terre promet une prospérité. La bipartition confronte le présent déjà marqué par le passé (« la cité de Satan ») avec l'avenir (« la cité de Dieu »). Au ciel apparaît Jésus le Montagnard qui donne des directives ; son geste est repris par l'allégorie de la République de Février 1848, militante (en costume de Minerve) et armée écrasant les « traités de 1815 ». La République tient à son côté un paysan armé de la faux de guerre et un jeune, qui est armé d'un fusil. Les directives sont la lutte contre la Sainte-Alliance et l'ancien régime. L'arrière garde des têtes couronnées en fuite (à gauche) est formé par un cosaque tenant massue et épieu ; c'est ainsi que la prophétie de Napoléon Ier qui circule dans la presse en 1849, « dans cinquante ans l'Europe sera républicaine ou cosaque » souligne la reprise de la lutte contre la monarchie et aiguise la conscience de la rupture avec l'ancien régime, commencée par la révolution de Février mais étouffée depuis lors.

« Nous avons la République mais avec les institutions monarchiques, avec la corruption et le privilège sous toutes ses formes, avec tous les fléaux du régime ancien. Il n'y a rien changé en France, il n'y a qu'une dynastie de moins »,

constate le journal *La Révolution démocratique et sociale* le 7 novembre 1848. Et c'est pourquoi l'œuvre révolutionnaire de Février 1848 est à continuer. Depuis 1849 le mouvement en lutte pour une république démocratique et sociale s'adresse aux couches sociales nouvellement admises aux élections par le suffrage universel et, parmi elles, surtout aux paysans et aux soldats. La feuille volante (figure 51) fait appel aux paysans pour instaurer une rupture radicale avec toutes les formes de monarchisme.

***Rapport de police sur la Propagande démocratique et sociale du 2 mars  
1849 :***

« Avant de parler des brochures et gravures publiées par l'entreprise *Mortillet et Ballard* et de celles qu'elle se dispose à publier encore, il importe de faire connaître l'organisation qu'elle a donnée à ses opérations : dans Paris et la banlieue, et à ses dépôts dans les départements.

A Paris, indépendamment des ventes qui s'opèrent au bureau central de l'entreprise (rue des bons enfans 1) vingt colporteurs exploitent les divers quartiers de la ville et principalement les ateliers des différents corps d'états. Un de ces colporteurs, connu sous le nom de la Jambe de bois est spécialement signalé comme faisant son métier avec beaucoup d'habileté et d'adresse. Il s'est créé une clientèle nombreuse dans les ateliers, et est parvenu ainsi, à gagner de huit à dix francs par jour.

Le nombre des colporteurs est le même pour la banlieue que pour Paris ; c'est-à-dire de vingt. [...] Les uns et les autres cherchent à se mettre en rapport avec les militaires, et ce qu'on va dire plus loin de la nature de quelques - unes des publications prouvera que ce n'est pas là le moindre danger de la *Propagande*.

En ce qui concerne la province, la maison Mortillet et comp<sup>ie</sup> a commencé par établir une correspondance avec chaque chef-lieu de département. Elle en est, maintenant, aux chefs-lieux d'arrondissement, et, bientôt, elle arrivera aux chefs-lieux de canton, jusqu'à ce qu'elle soit en mesure d'avoir une correspondance dans chaque commune [...].

Mortillet a inauguré la série des publications entièrement nouvelles par les deux premières livraisons d'une œuvre qui en comptera vingt, et formera un volume complet. Cette œuvre est intitulée : *Politique et socialisme*, et sur ce titre, on juge le but que l'auteur s'est proposé. Il a voulu que le lecteur, et surtout le lecteur des campagnes, trouvât dans son livre, ce que l'on a dit plus haut, que les ouvriers démocrates et socialistes de Paris, cherchaient dans les journaux à un sou : l'explications des dogmes et des théories des hommes qui les enrôlent sous leurs bannières.

Deux passages de ces premières livraisons donneront de l'esprit dans lequel elles sont conçues. C'est d'abord, et dans la première, un éloge de Robespierre, présenté comme le type du citoyen vertueux. Mais toute déplorable, disons même : toute hideuse que soit une pareille apologie, la

seconde livraison contient quelques plus dangereuses encore, car elles s'appliquent à la situation actuelle, car elles attaquent la constitution, provoquent à son renversement, et sont un véritable appel à la guerre civile. 'Etablir une présidence, dit l'auteur, c'est perpétuer le trouble, l'inquiétude, la guerre civile ; c'est la discorde, introduite, à poste fixe, dans l'Etat. L'Assemblée nationale, seul, est maîtresse et la présidence est un non-sens'. Une pareille citation est de celles qui n'ont pas besoin de commentaire. Si l'on avait pu en douter, on sait, maintenant à quoi s'en tenir sur le but que se proposent *Mortillet* et ses amis, en répandant de pareils écrits dans les ateliers et dans les campagnes.

Mais ce n'est pas seulement parmi les ouvriers et les habitants des villages que la *Propagande* s'efforce de se créer des prosélytes. Depuis le commencement de ce mois [février 1849, R.R.], on est informé que les chefs de l'établissement s'occupent des moyens d'infiltrer dans l'armée l'esprit corrupteur de leurs publications. Quelques - uns de leurs émissaires ont parcouru le 1<sup>er</sup> et le 2 février les cabarets et les débits de tabac qui avoisinent les casernes, ils ont eu soin d'y laisser l'adresse du bureau central, et, le dimanche 4, plusieurs sous-officiers de la garnison, notamment du régiment de Génie, nouvellement arrivé à Paris, se sont présentés à ce bureau, après avoir acheté une quantité assez considérable de petits livres, ils ont demandé à *Mortillet* de vouloir bien leur apprendre ce que c'étaient que les socialistes et le but où ils voulaient arriver, afin de les mettre à même, ont-ils dit, d'en causer avec leurs camarades. Le directeur de la *Propagande* s'est empressé de répondre à leurs désirs. Il leur a donné une explication succincte, mais rigoureuse, des dogmes et des théories du socialisme, et les sous-officiers se sont retirés, en le remerciant et en lui serrant la main. C'était là, un premier succès obtenu et, dès ce moment, on a dû s'attendre à voir paraître une publication qui s'adressât directement au soldat.

Pour ne pas perdre de temps, *Mortillet* a compulsé les feuillets du *Peuple*, et il y a trouvé un conte villageois, ayant pour titre : *Le soldat Loup-Garou*, dont il s'est empressé de traiter avec *Proudhon* et consorts. *Le soldat Loup-Garou* a paru, le 22 en brochure, et le lendemain 23, on lisait dans *Le Peuple*, à la suite de l'annonce de cette publication : 'Nous engageons les démocrates à répandre ce petit ouvrage parmi les conscrits et les soldats. Il leur rappellera qu'ils sont du peuple, et s'il leur fallait revoir sur les barricades ce peuple affamé, criant : du pain ou du plomb ! ils se souviendront que les prolétaires ne sont pas leurs ennemis, et ils se refuseront à obéir aux ordres des *Caïns*, des *Razzia* et des *Transnonain*'. Sur un pareil compte rendu, il était impossible, pour ceux qui n'avaient pas lu *Le soldat Loup-Garou* et le feuillet, de douter de l'esprit dans lequel était rédigé ce prétendu conte villageois. La réclame du *Peuple* est à elle seule, en effet, un appel à la révolte, et la brochure est à la hauteur de la réclame.

Sous la forme d'un récit animé, c'est l'histoire complète d'un soldat, constamment obligé d'exécuter des ordres antipathiques à ses sentimens personnels. Après l'avoir montré en Afrique, égorgeant lâchement les arabes, leurs femmes et leurs enfans, on le représente à Paris massacrant ses frères, et avec ceux-ci, encore *des femmes et des enfans*, dont le seul crime est de demander du pain, enfin, se jetant, lui-même, au milieu de ceux dont on l'a fait le bourreau.

Il n'y a pas là d'intention plus ou moins perfide, plus ou moins habilement déguisée : c'est la révolte prêchée ouvertement » <sup>3</sup>.

Mettant en scène la République démocratique et sociale, c'est-à-dire en la visualisant, la citoyenne et artiste Marie-Cécile Goldsmid, née Raynal, fixe avec son œuvre graphique en 1849 l'espoir du mouvement en lutte des démocrates-socialistes. De décembre 1848 à novembre 1849 la Citoyenne dessina et composa quatre planches en grand format, lithographiées par Frédéric Sorrieu, imprimées par la maison Lemercier à Paris et vendues et distribuées en toute la France par la Propagande démocratique et sociale de l'entreprise Mortillet et Ballard. Cette œuvre graphique projette une utopie sociale : les deux premières planches racontent le départ des peuples pour la République universelle démocratique et sociale, les deux dernières l'arrivée des peuples à la République universelle réalisée. En voici le compte rendu par la presse démocratique (*La Réforme* du 7 décembre 1849, *La voix du Peuple*, supplément du 10 décembre 1849) :

« La première série des estampes démocratiques de la Citoyenne Goldsmith vient d'être complétée par *L'Anniversaire de la République universelle, ou le Triomphe*. Ce tableau, riche de composition et d'une exécution parfaite, résume en quelque sorte les trois autres qui l'ont précédé. En effet, le *Jugement de Dieu* annonce la chute de toutes les monarchies ; la *République universelle* figure l'union indissoluble de tous les Peuples sous la bannière de la démocratie ; le *Marché sous la République universelle* constitue leur solidarité. Le *Triomphe* qui clôt cette première série, en réunissant sur un même monument les noms des martyrs de la liberté, rappelle le pacte d'union qui doit exister entre le passé et l'avenir de la révolution ».

Chacune des planches porte le chiffre « 1848 » pour indiquer que l'œuvre révolutionnaire de la première République – la chute de l'Ancien Régime – était à accomplir par la révolution de Février pour que la république universelle se

puisse réaliser en libérant les peuples du joug de la Sainte-Alliance. C'est ainsi que la création de l'artiste Marie-Cécile Goldsmid s'oppose en 1849 à la république nationale tricolore qui s'enferma de plus en plus dans l'étroitesse nationale bourgeoise.



**Figure 52** : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1848 : *République universelle démocratique et sociale. Le Pacte.* « Peuples, formez une sainte alliance / Et donnez-vous la main » (Béranger). Lithographe Frédéric Sorrieu, imp. Lemerrier, Paris. Lithographie coloriée, dépôt légal début décembre 1848, 33 cm x 46,5 cm ; inscription : « Fraternité » ; (Musée Carnavalet, Grand Carton Histoire XVII bis B ; Musée de l'Histoire vivante, Montreuil).



**Figure 53** : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1848 : *Le Jugement de Dieu. Prologue*. « *Le règne des rois finit / Celui des peuples commence* ». Lithographe Frédéric Sorrieu, imp. Domnec, Paris. Lithographie coloriée, dépôt légal 15 février 1849, 33 cm x 46,5 cm ; inscription : « Justice » (Musée Carnavalet, Grand Carton Histoire XVII bis B).

Mettant l'accent sur la République universelle (**figure 52**), la citoyenne Goldsmid se réfère au conventionnel Anacharsis Cloots, qui en 1792, dans son discours *La République universelle* ou *Adresse aux Tyrannicides*, souligna :

« C'est sur les débris de tous les trônes que nous bâtirons l'édifice de la République universelle ».

Et, faisant confiance à l'éclaircissement, il insista :

« C'est avec les rayons de la lumière, et non pas avec le poignard des assassins, que nous délivrerons les peuples : nous voulons tuer la tyrannie, et le fer ne tue que le tyran » <sup>4</sup>.

Cette référence de l'artiste à la révolution de 1792 définit le possible politique donné avec la révolution de Février et est à accomplir en 1849. Il s'inscrit dans la composition iconographique des deux planches (**figures 52 et 53**).

D'une part, le départ des peuples pour réaliser la république universelle démocratique et sociale suppose la rupture radicale avec la monarchie et l'empire pour débloquer une conscience de césure, base de toute construction d'une société de l'avenir. Cela est mis en scène dans la première planche au premier plan de l'image, où s'entassent par terre les insignes du règne des rois ; dans la seconde planche, avec une mise en scène de la révolution : d'un cratère en action et en flammes où brûlent, entre autres, le couple Louis XVI et Marie-Antoinette et l'empereur Napoléon Ier. Parmi ceux qui fuient en vain cet enfer on reconnaît le tsar Nicolas Ier courant et Ferdinand II, roi de Naples, la main sur l'épaule du Pape Pie IX. Sont donc représentées, la Révolution de 1792 / 1793 et une révolution à venir <sup>5</sup>.

D'autre part, l'idéal d'une république universelle démocratique et sociale figure dans les deux planches en tant qu'allégorie. Dans la première elle se dresse sur un socle sous forme de statue blanche. L'allégorie porte dans la main gauche le flambeau des lumières et s'appuie avec la main droite sur le tableau des Droits de l'Homme, posé sur une presse d'imprimerie de type Gutenberg. L'allégorie de l'idéal, par ses attributs, souligne la nécessité de la propagande démocratique et sociale, la diffusion des rayons de la lumière, pour qu'elle puisse être réalisée dans l'avenir. C'est pourquoi l'allégorie ne revêt pas encore les traits d'une femme vivante, mais est l'image de l'idéal, entouré des peuples qui s'y rassemblent et se mettent en marche pour la réaliser dans l'avenir. La scène se déroule dans un espace largement ouvert et vaste, évoquant un espace qui s'ouvre pour une république universelle. Dans la deuxième planche, l'allégorie apparaît au ciel, femme vivante, vêtue de rouge et porte-flambeaux. Elle fait partie de la providence évangélique qui prévoit la révolution comme « justice » sociale des peuples frayant le chemin vers la république universelle.

Et en effet, c'est dans la première planche qu'apparaît au ciel, après la révolution, Jésus le Montagnard, entouré des martyrs de la liberté et obligeant les peuples à la « fraternité ». C'est ainsi que, selon la chronologie du narratif iconographique, la deuxième planche se révèle comme prologue à l'ensemble de l'utopie sociale.

« *Le Jugement de Dieu*, lithographie par la citoyenne Goldsmith. Nous ne nous rappelons pas avoir rien vu de plus saisissant que cette inspiration nouvelle. Ce n'est plus, comme il y a trois mois, le *pacte de fédération universelle* [...], non, cette fois c'est quelque chose d'effrayant comme une évocation, de grave comme une sentence de mort, quelque chose d'aterrant mais de non moins vrai, car c'est le complément d'une même pensée, le pendant nécessaire d'un premier tableau [...]. Quel est donc ce cratère béant et sans fonds d'où jaillissent des flammes que rien ne pourrait éteindre ? C'est l'enfer, c'est une autre vision de Dante. Et ces hommes qui se tordent dans les angoisses d'une douleur sans fin ? C'est Pierre le Grand, c'est Catherine la Grande, c'est Frédéric le Grand, c'est Napoléon le Grand, c'est tout ce qu'on a encensé sur la terre et que la vengeance divine a maudit à jamais ; ils s'étaient imposés en idoles à leurs courtisans achetés, ils s'étaient faits les égorgés de leurs peuples abrutis, et le Dieu sans rival, et le Dieu de bonté s'est levé leur juge et de son doigt puissant il a gravé au fond la sentence éternelle : justice.

Justice ! ce mot a frappé de vertige les rejetons vivants encore de ces races antiques ; ils veulent fuir le gouffre et le gouffre les attire à lui, tous y seront précipités ; ils s'étaient alliés sur la terre pour l'oppression, et tous ensemble ils sont poussés vers l'abîme ; tout peuple peut au passage y reconnaître son roi.

Au reste, cette œuvre de M<sup>me</sup> Goldsmith [...] est dominée par une grande pensée qui ne doit pas nous échapper. A l'aspect de ces misérables abandonnés de leurs sujets et poussés au supplice par le souffle seul de la justice divine, nous devons nous dire, qu'à Dieu seul appartient le droit de les punir ; c'est du moins l'idée généreuse de l'artiste ».

Ce compte rendu du journal *La Révolution démocratique et sociale* du 27 février 1849 a conscience de la censure politique : l'auteur défend l'artiste en soulignant que la révolution à venir sera un jugement de Dieu, donc de droit divin.

De fait, cette feuille volante (figure 53) éveille l'attention de la censure politique. Dans le cadre de l'observation de la Propagande démocratique et sociale, l'agent au service de la censure, saisit la lithographie. Mais, aveuglé par son admiration pour l'empire que le Président de la République semble lui promettre, il se trompe : il prend le tsar Nicolas I<sup>er</sup> fuyant pour la figure de l'empereur en herbe.

« Elle [l'autorité administrative, R.R.] verrait, dans ces mêmes envois, une lithographie teintée de Madame Goldsmith sous ce double titre : *La part de chacun – Le Jugement de Dieu*, où le Président de la République

figure parmi les souverains qui fuient devant les épées des anges exterminateurs.

Mais les gravures, les lithographies, les brochures elles-mêmes, de nouveaux journaux qu'on dispose à faire paraître, s'il en est besoin, ne sont que des moyens d'arriver à un double but bien autrement grave : celui de dominer les prochaines élections, de réorganiser les *sociétés secrètes*, dans toute la France, en commençant par le midi » 6.

Le narratif iconographique de l'utopie sociale avec « prologue », « pacte », « réalisation » et « triomphe » raconte une sorte d'histoire du salut des peuples qui se déroule dans un temps qui va de septembre 1848 à septembre 1849, c'est-à-dire dans l'espace symbolique de l'anniversaire de la Première République, le 22 septembre 1792. Cette histoire imagée part de la genèse des Droits de l'Homme ainsi que de l'unité des États unis d'Amérique et des États unis d'Europe (le départ des peuples pour réaliser la république universelle démocratique et sociale). Il peut être séduisant de vouloir y voir une mise en scène du printemps des peuples, mais, promettant une république universelle sociale, ce printemps est tout à fait différent de celui de mars 1848. Autrement dit, seule la république universelle démocratique et sociale sera l'accomplissement des printemps des peuples.



**Figure 54 :** Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1848. *Un marché sous la République universelle démocratique et sociale*. Réalisation. « Aux échanges l'homme s'exerce, / Mais l'impôt barre le chemin. / Passons, c'est nous qui du commerce / Tenons la balance en main » (Béranger). Lithographe [Frédéric Sorrieu], imp. Lemercier. Lithographie coloriée, dépôt légal : 26 juin 1849, 33 cm x 46,5 cm. Paris, Musée Carnavalet, grand carton 17 bis B.



Figure 55 : La même lithographie, non coloriée (coll. privée).

*Un marché sous la République universelle démocratique et sociale* (figures 54 et 55) cite des vers de la chanson *Les Contrebandiers* de Béranger (1833) : « Aux échanges l'homme s'exerce ; / Mais l'impôt barre les chemins. / Passons : c'est nous qui du commerce / Tiendrons la balance en nos mains ». Cette citation semble suggérer une lecture de l'image qui veut y voir l'illustration de la promesse du libéralisme économique. Promesse que le commerce mondial du marché libre assurera la prospérité à tous et que la concurrence économique remplacera les rivalités guerrières<sup>7</sup>. Et pourtant, la

Citoyenne met au présent ce qui est prévu pour l'avenir par Béranger : « nous qui du commerce tenons la balance en nos mains ». Le présent de l'utopie sociale est bien autre chose qu'une scène de libéralisme économique. Les biens qui viennent des quatre continents portent l'inscription Association fraternelle, sur le front du bâtiment rond à droite est écrit Banque du Peuple et la circulation ainsi que l'échange des biens se fait par des bons d'échange ou des bons de circulation (à droite au premier plan). Le marché au bord de la mer, où se rencontrent Europe, Asie, Afrique, Amérique, s'ancre dans l'imaginaire du socialisme en 1849 : dans le projet d'une banque du peuple de Pierre Joseph Proudhon (janvier 1849) <sup>8</sup> qui prévoyait la gratuité du crédit, la suppression du numéraire et le bon d'échange / bon de circulation ; dans l'Union des Associations fraternelles de Jeanne Deroin et Pauline Roland <sup>9</sup> qui visaient l'organisation du crédit mutuel, l'association de production et de consommation fraternelles. C'est pourquoi la banque du peuple porte comme insignes les mains croisées (symbole de la solidarité fraternelle, au-dessus de la porte d'entrée à droite) et le triangle avec fil à plomb (signe de la propagande démocratique et sociale ainsi que de l'union des associations). D'après Edith Thomas les deux ouvrières, Jeanne Deroin et Pauline Roland, cherchaient à institutionaliser le travail associé. Elles revendiquaient

« le droit à la consommation par la répartition équitable des produits du travail de tous, selon les besoins de chacun et les nécessités de sa profession ; le droit au travail, par la répartition des instruments de travail et des matières premières, selon la profession et les besoin de la consommation ; la souveraineté du peuple par le suffrage universel, qui assure les élections de tous les travailleurs et fonctionnaires, l'élaboration de tous les règlements et la répartition des instruments et des produits du travail.

L'Association doit [...] assurer à tous les travailleurs, hommes ou femmes, le droit et les moyens de vivre du produit de leur travail, ainsi que leurs enfants et leurs parents. Il ne s'agit pas seulement de la vie sous sa forme la plus élémentaire, la vie physique, mais aussi la vie morale et intellectuelle. L'association doit donc assurer les instruments et les matières premières, nécessaires à la production, selon les fonctions et les aptitudes de chacun. Elle assure en outre à tous '*la liberté*', c'est-à-dire le droit et le pouvoir de développer et d'exercer librement et harmonieusement toutes leurs facultés, par le droit à l'éducation égale et obligatoire pour tous, le droit à l'enseignement professionnel, le droit à l'administration des produits du travail et à l'élaboration des règlements qui régissent l'Union des Associations ».

Bref, avec sa vision d'un marché sous la république universelle démocratique et sociale, la Citoyenne s'approche des théories les plus avancées des démocrates-socialistes de son temps. Il reste à observer : les objets qui circulent au marché sont de préférence des biens de luxe.

Dans les deux premières planches la Citoyenne mettait en scène l'espoir d'une république universelle démocratique et sociale comme optatif et option politique du mouvement des démocrates-socialistes. Les deux dernières racontent l'accomplissement en tant qu'utopie sociale mettant l'accent sur l'aspect économique (Figures 54 et 55) et, en fin de compte, l'aspect politique de la république universelle (**Figure 56**).



ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

Triomphe.

**Figure 56** : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1848. *Anniversaire de la République universelle démocratique et sociale. Triomphe.* « Ils sont morts mais ils ont vaincu » (*Chant des départs*).

« Réalisation » de l'utopie aborde le côté social de la république universelle : le travail associé (l'organisation du travail par l'association des travailleurs). « Triomphe » de l'utopie vise le côté démocratique de la république universelle : la citoyenneté de la cité du genre humain.

La mise en scène de l'anniversaire raconte l'histoire de la naissance de la liberté et de la souveraineté des peuples en présentant et honorant la lutte pour la liberté et en se terminant avec l'entrée triomphale du char de la république universelle démocratique et sociale. Ainsi la construction graphique du narratif forme un cycle qui retrace l'histoire des révolutions et de la lutte pour la liberté afin d'arriver à la vision révolutionnaire d'un avènement de la libération des peuples. En même temps, ce cycle d'une remémoration de la liberté promise et de son accomplissement évoque l'histoire des martyrs de la liberté <sup>10</sup>. Ce martyrologe est souligné par les paroles de Joseph Chénier en 1794 : « Ils sont morts mais ils ont vaincu ». Devant un paysage vaste, comparable au paysage de la première planche (figure 52) <sup>11</sup>, s'élève un monument (à gauche) manifestant une culture de commémoration et qui porte les chiffres des années 1793, avec les portraits de Saint-Juste, Maximilien Robespierre, Marat et Couthon ; 1830, avec les portraits de Armand Carrel, Godefroy Cavaignac, Lamarque et Garnier-Pagès l'ainé ; et 1848, avec le portrait de Robert Blum.

« Marchons, sans clairons ni cymbales / Aux conquêtes de l'avenir / Et montrons, s'il le faut, nos poitrines aux balles, / Comme a fait Robert Blum (bis), le glorieux martyr ! » <sup>12</sup>.

Au sommet du monument se trouve un triangle qui porte un globe entouré de quatre génies, préfigurant les quatre continents du char triomphal.

En corrélation avec ce monument se dresse au fond de la scène (à droite) un autre monument : l'arc de Titus près de la silhouette de la ville de Rome <sup>13</sup>. À l'origine érigé pour célébrer la conquête et la destruction de Jérusalem par les romains et le triomphe de Titus sur le peuple juif, l'arc symbolise l'extermination de la République romaine par les baïonnettes de l'armée française en juillet 1849 venue restaurer le pouvoir temporel du Pape et l'absolutisme des États de l'Église. C'est ainsi que l'arc représente à la foi le martyr du peuple juif et celui du peuple de la République romaine proclamée le 8 Février 1849. Le martyrologe mis en scène se transforme finalement en défilé

triomphal des peuples libérés : à travers l'arc, devenu la porte de la liberté, se poussent les peuples libérés vers l'avant-scène (à droite), devancés par le char de la République universelle qui est conduit par les allégories des quatre continents. Sur le char, debout, se tient l'allégorie de la République universelle, femme vivante vêtue de rouge. Avec elle s'avancent vers l'avant-scène des combattants pour la liberté comme l'Italien Garibaldi, le Hongrois Kossuth, le Polonais Mieroslowski et l'Allemand Hecker ; et un étendard affirme la « réalisation » du triomphe : « Organisation du travail – solidarité universelle ». La composition graphique suit une dramaturgie du présent et du future. L'avant-scène à gauche présente un groupe de personnes au bord des débris de la violence policière, commerciale et administrative (« jurisprudence commerciale – passeport – faillites – ordonnance de police – code de commerce – ordre du jour », inscrit sur les débris). Le groupe se tient donc au seuil du règne de la liberté et témoigne de la vision de l'avenir à travers l'accomplissement des promesses de la première planche (figure 52).



**Détail de figure 52** : une femme esclave, pleine d'espoir, brandit son enfant vers la statue de la république universelle démocratique et sociale afin qu'il soit libéré.



**Détail de la figure 56** : L'esclave et l'ouvrier sont libérés grâce aux martyrs de la liberté et aux révolutions des peuples.

En effet, l'iconographie de la première planche se retrouve dans la quatrième en forme d'accomplissement : ainsi la promesse qui anime le départ des peuples, les martyrs de la liberté au ciel qui saluent le départ fraternel, l'allégorie de la République universelle démocratique et sociale en statue qui se transforme en femme vivante, l'abolition de l'esclavage qui est liée à la libération de l'ouvrier.

La politique extérieure de la République nationale tricolore, surtout l'écrasement de la République démocratique romaine pour restaurer le pouvoir temporel du pape et satisfaire l'intérêt de la Sainte-Alliance, avaient fait s'intensifier la lutte pour une République universelle démocratique et sociale.

**« Une prédiction de Napoléon (le Grand).**

*Dans cinquante ans l'Europe sera républicaine ou cosaque* disait le grand homme sur son rocher, les regards tournés vers la France, comme pour lui demander quelle partie de sa prédiction devrait s'accomplir.

La France a répondu le 24 février.

En effet, au souffle fécondant de la liberté partie des marches de l'Hôtel-de-Ville, l'Italie, la Pologne, l'Allemagne et la Hongrie se levèrent, et la France les salua de ses acclamations.

Le grand homme a dû tressaillir sur sa colonne de bronze !  
Bientôt, les souverains, voyant que toute résistance était inutile, cédèrent au vœu de leurs sujets et de toutes parts surgirent des constitutions garantissant le droit des peuples et supprimant le droit divin.

L'ère de la liberté commençait pour la vieille Europe, et le 24 mai 1848 l'Assemblée nationale française voulant manifester ses sentiments aux peuples qui suivaient son exemple, adoptait à l'unanimité la résolution suivante :

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;  
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante ;  
Affranchissement de l'Italie.

La première partie de la prédiction de Napoléon allait s'accomplir.

Aujourd'hui la Hongrie et la Pologne sont en état de siège ; Berlin et une partie de l'Allemagne sont en état de siège ; Rome, Milan et une partie de l'Italie sont en état de siège ; les Autrichiens et les Russes écrasent la république hongroise ; les Prussiens, la république allemande.

Que s'est-il donc passé ? la seconde partie de la prédiction de Napoléon (le Grand) devrait-elle s'accomplir ?

Nous ne savons ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que celui qui se prétend l'héritier de l'empereur est président de la République française ; c'est que les Français sont entrés à Rome et que le pape a remplacé la république romaine ; c'est, enfin, que Paris, Lyon et une partie de la France sont en état de siège ! ...

Seulement, cet état de siège européen ne prouve-t-il pas que l'Europe ne veut pas être cosaque ? ..... » **14.**

L'héritage de la révolution d'août 1772 pour l'Europe fut la république universelle sous la lumière des Droits de l'Homme. La révolution de Février 1848 aurait dû réaliser cette république sous le drapeau rouge et au nom d'une fraternité et d'une citoyenneté universelle. La Citoyenne Goldsmid, avec son œuvre graphique, en garde l'espoir : l'utopie sociale d'une république universelle démocratique et sociale **15** devient la forme politique du travail associé universel.



**Figure 57** : Anonyme : *Le Despotisme vaincu, la République universelle conduit les peuples au bonheur.*  
 « Liberté, Égalité, Fraternité ; glorieux symbole des nations libres ! notre foi en toi fait notre force, par toi, nous vaincrons la tyrannie, par toi les fers de l'opprimé seront brisés. Bientôt les débris épars de la royauté couvriront le vieux monde et la mère pourra montrer à ses enfants les splendeurs du nouveau monde !..... ». Lith. Chenu, place Maubert, 26 ; Nolland, rue de la Tixeranderie, 29, Paris, février 1850. Lithographie en deux teintes, 36 cm x 45 cm (Musée Carnavalet).



NOLLAND rue de la Trésorerie 29

LE DESPOTISME VAINCU, LA REPUBLIQUE UNIVERSELLE CONDUIT LES PEUPLES AU BONHEUR

Lith. Chenu Fr. Moutet 25

Liberté, Egalité, Fraternité, glorieux symbole des nations libres ! notre foi en toi fait notre force, par toi, nous vaincrons la tyrannie, par toi les fers de l'opprime seront brisés. Bientôt les débris épars de la Royauté couvriront le vieux monde et la mère pourra montrer à ses enfants les splendeurs du nouveau monde !

Figure 58 : La même Lithographie (coll. privée).

Au début de l'année 1850, un artiste anonyme va reprendre cette vision historique de la république universelle, mais la réduit à sa forme politique comme espoir et la modifie en mettant l'accent sur la Révolution de 1789. En février 1850 le mensuel *la Propagande* (no 5) de *l'Association pour la propagande démocratique et sociale* annonce la publication de cette feuille volante sous le titre de *Le Despotisme vaincu, la République universelle conduit les Peuples au Bonheur* (**Figures 57 et 58**). L'accomplissement de l'espoir doit être l'œuvre dans l'avenir car ainsi « la mère pourra montrer à ses enfants les splendeurs du nouveau monde ». Le nouveau monde n'est pas encore réalisé, mais le génie du temps du maintenant embrasse déjà le génie du temps à venir (sur la mer à l'arrière-scène à droite, où le soleil se lève).

Trois scènes définissent le message de la feuille. À l'avant-scène à droite, devant les débris des insignes de l'absolutisme et de la guerre se dressent les

allégories des trois états (l'aristocratie, l'Église et le tiers état / noblesse, clergé et le peuple) ; parmi eux, le peuple enlève l'épée (« absolutisme ») à l'aristocratie et écarte l'Église. La devise de l'ancien régime est tombée par terre : « la loi c'est ma volonté / ma volonté est mon plaisir ». C'est la révolution de 1789 qui déchaîne l'homme et met en liberté le genre humain (à l'avant-scène à gauche). C'est pourquoi à l'arrière-scène (côté gauche) les peuples libérés (au milieu du paysage s'élève l'arbre de la liberté entouré des peuples dansant), avancent à travers l'arc de Titus à Rome vers l'avenir promis, conduits par les combattants pour la liberté Kossuth, Garibaldi, Robert Blum, Mieroslawski, Hecker et les autres. En tant que martyr du peuple, Robert Blum porte le drapeau de l'« union des peuples ».

Si le regard suit la diagonale qui va de l'avant-scène à droite vers l'arrière-scène à gauche (le martyr du peuple romain), c'est-à-dire de la prise du pouvoir par le tiers-état à la restauration du règne absolutiste de la papauté par la République nationale tricolore en abattant la République démocratique de Rome, l'accusation politique devient évidente. L'écriture graphique usant d'un style archaïsant en souligne la charge.

*Le préambule*, article V de la Constitution de la République française du 4 novembre 1848, proclame :

« Elle [la République Française] respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne ; n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ».

À partir de juillet 1849 circule en France clandestinement le pamphlet d'Edgar Quinet *La Croisade autrichienne, française, napolitaine, espagnole* contre la République Romaine. L'auteur, historien et représentant du peuple, insiste :

« Je sens sur ma poitrine le poids d'un meurtre ; dans mon sommeil une voix me crie : Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? [...] Un peuple étouffé en plein jour par un autre peuple qui l'avait appelé à la liberté, non plus sous la tutelle d'un roi, mais dans la pleine conscience de ses actions : il n'y a pas de plus grand trouble porté dans l'ordre moral. Pour que cet ordre se rétablisse, il faut un châtiment ; et je commence à craindre que la nation qui a tué de sang-froid la liberté chez une autre n'en soit punie longtemps par l'incapacité de l'établir chez soi. Quelle est la peine sociale du fratricide social ? Quel sera le châtiment du nouveau crime de Caïn ? Affranchie seulement du remords, verra-t-on la France, portant au front un stigmat

ineffaçable, toujours agitée, jamais satisfaite, errer d'une extrémité de la servitude à l'autre extrémité sans pouvoir s'arrêter dans la liberté et dans le droit ? [...] Jusqu'à quelle génération s'étendra la solidarité du meurtre de l'Italie? Combien de temps la voix de ce sang criera-t-elle contre nous ? »  
**16.**

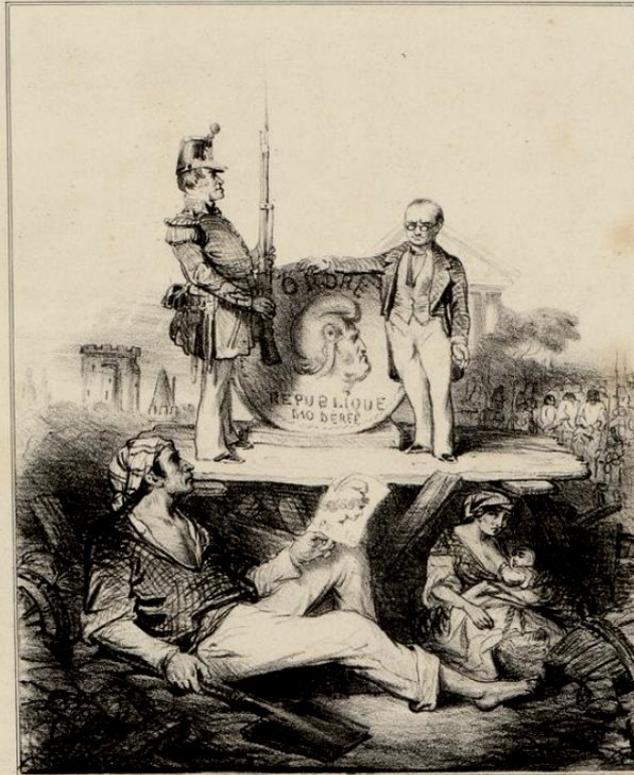
En Italie, les circoli popolari, democratici et patriotici en revendiquant une Constituante nationale se dressaient contre les mesures absolutistes du pape Pio nono, qui s'opposait de plus en plus au mouvement révolutionnaire et aux luttes pour l'indépendance. En novembre 1848 le pape avait quitté les états de l'Eglise pour fuir à la cour du roi bourbon des Deux-Siciles tandis qu'à Rome se constituait un gouvernement provisoire afin de préparer les élections pour une Constituante. Éluë par le suffrage universel et convoquée, l'Assemblée nationale romaine proclamait le 8 février 1849 la République Romaine.

Quand le pape Pio nono s'était enfuit de Rome devant le mouvement révolutionnaire, c'est Cavaignac qui, avec le consentement de la Constituante républicaine le 28 novembre 1848, préparait une intervention militaire pour restaurer l'autorité papale dans les anciens états de l'Église (l'État pontifical). Il offrait au pape la France comme lieu de refuge temporaire.

Après la défaite de la guerre de l'indépendance en Italie (défaite à Novara le 24 mars 1849), l'Assemblée nationale en France décide le 31 mars, sous prétexte de protéger le territoire piémontais contre l'Autriche, d'occuper militairement et pour un temps limité une région italienne.

Et le 16 avril, à Paris, la Constituante agonisante, l'Assemblée nationale, concède à l'exécutif et à son ministère un crédit de 1 200 000 francs pour pouvoir intervenir militairement dans le conflit entre le pape et la République Romaine et diriger l'expédition vers Civitavecchia.

Le 30 avril, devant les portes de Rome, l'armée française fait l'expérience d'une défaite ébranlante. Enfin, renforcée de 35 000 hommes et de 75 canons, l'armée expéditionnaire de la République, avec le consentement et la décision du pouvoir législatif, commence à assiéger et bombarder Rome.



*En haut* — Nous aussi nous voulons la République !  
*En bas* . — Elle est bien changée !.....

14881

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

**Figure 59** : Anonyme : *En haut* – « *Nous aussi nous voulons la République !* ». *En bas* - « *Elle est bien changée !* ». Lithographie. Lordereau édit. r S<sup>t</sup>. Jacques, 39. Inscriptions : *Ordre / République modérée /*, [publiée et circulant pendant la campagne électorale pour la Législative 1849]. Série Lordereau n° 55 (De Vinck 14.881). Source : gallica, BNF.

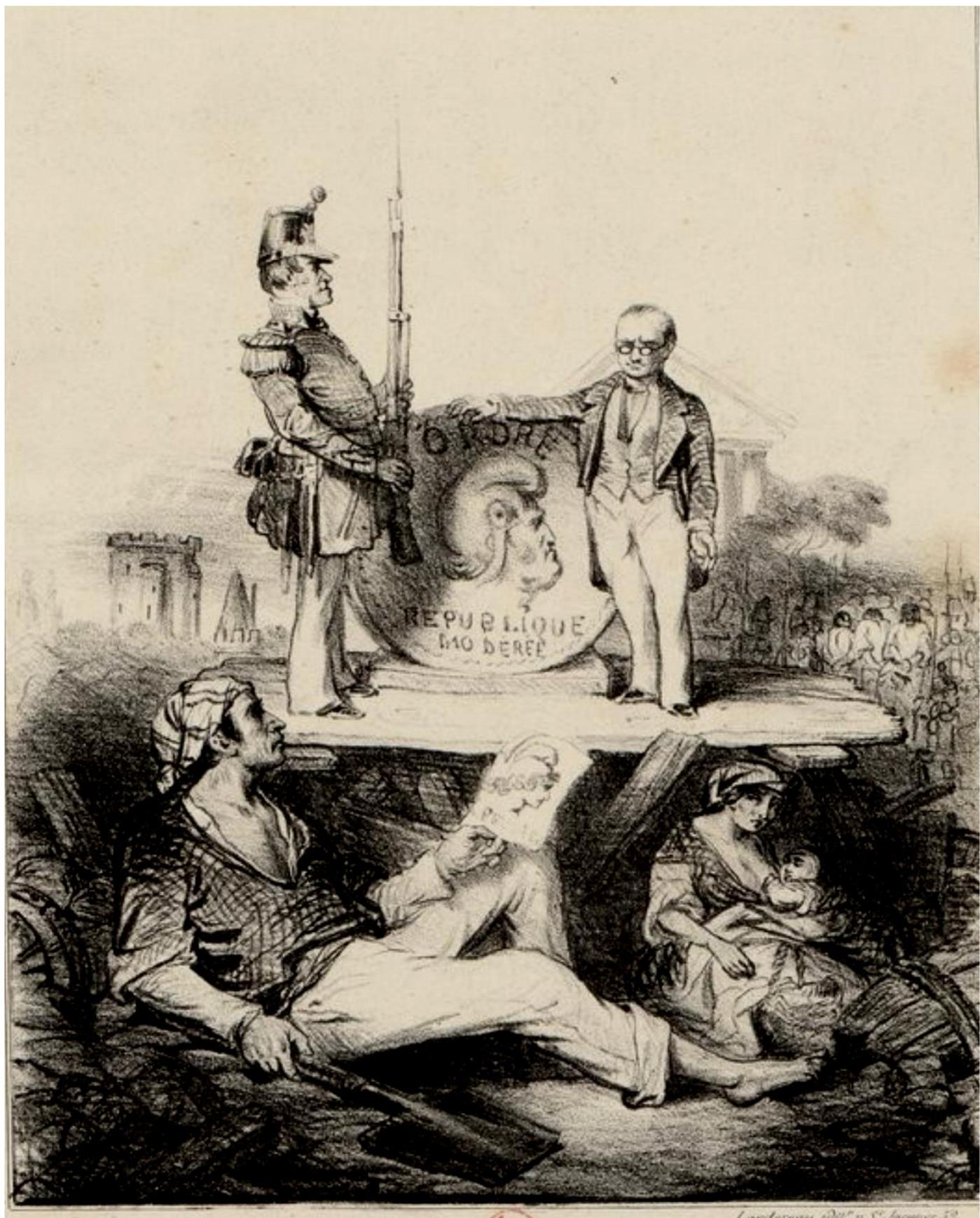


Figure 60 : La même lithographie, (BNF).

Le « haut » et le « bas », l'image des deux classes en lutte. L'artiste anonyme (**figures 59 et 60**) fait le bilan en 1849. « En haut », sur une sorte de tréteau, le chef de la rue de Poitiers et du parti de l'ordre, l'orléaniste Thiers, présente au public une pièce d'argent (de cinq francs ?), symbole du système économique et financier de la monarchie de juillet. Le portrait de Louis-Philippe en bonnet phrygien orne la pièce et les inscriptions - « Ordre – République modérée » - promettent un avenir plein de sécurité. Cette République, entourée des institutions monarchistes, est mise sous la protection d'un garde militaire. Le côté gauche montre le donjon de Vincennes où, entre autres, se trouve incarcéré Armand Barbès depuis le 15 mai 1848 ; le côté droit est rempli d'insurgés condamnés par les tribunaux militaires et entourés par la ligne, baïonnettes au canon. À l'arrière-plan de cette scène se dresse l'Assemblée nationale.

« En bas », parmi les débris de la défaite des ouvriers (pavés et roues des barricades) on voit une famille ouvrière. L'ouvrier, épuisé, tient dans sa main le portrait de la République révolutionnaire de Février 1848, constatant, que, depuis qu'elle portant les traits du roi, elle « est bien changée ». Bilan : le règne du pouvoir législatif sera l'état de siège permanent dressé contre le mouvement en lutte pour une république démocratique et sociale ; l'«ordre» sera l'assujettissement des classes laborieuses par la force.

---

<sup>1</sup> Robespierre : *Pour le bonheur et pour la liberté*. Discours. Choix et présentation par Yannick Bosc, Florence Gauthier et Sophie Wahnich, Paris 2000, p. 179 – 190.

<sup>2</sup> Archives nationales BB<sup>18</sup> 1472 / A / 6733.

<sup>3</sup> Archives de la Préfecture de Police, AA / 432, feuilles 411 – 413.

<sup>4</sup> *Œuvres en trois volumes, vol. III : Écrits et discours de la période révolutionnaire*. EDHIS, Paris 1980, p. 333 – 389. Le conflit entre *citoyen français* et *citoyen du monde* : Sophie Wahnich : *L'impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la révolution française*, Paris 1997 (surtout le chapitre « Un congrès du monde entier au risque de la nation » p. 163 – 199).

<sup>5</sup> Nicole Villa y reconnaît toutes les têtes couronnées vivantes en 1849 : *Un siècle d'histoire de France par l'estampe 1770 – 1871. Collection de Vinck*, VII, 13.927, Paris BNF, 1955.

<sup>6</sup> *Résumé général de toutes les informations jusqu'à ce jour* [25 février 1849], feuille 414. Archives de la Préfecture de Police, AA / 432.

<sup>7</sup> Par exemple *Utopie. La quête de la société idéale en Occident*. Bibliothèque nationale de France, Paris 2000, ill. 198, p. 225 (texte de L.[aurent] P.[ortes]).

<sup>8</sup> Voir l'article « La Banque du Peuple » dans *Le Défenseur du Peuple, journal mensuel*, n° 5, mars 1849 (1848. *La Révolution démocratique et sociale*, tome 10, EDHIS, Paris 1984).

<sup>9</sup> Edith Thomas : *Pauline Roland. Socialisme et féminisme au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1956 (chapitre XIX « L'Union des associations ouvrières changera le monde »), p. 139 – 157. Jeanne Deroin : « Projet d'organisation pour l'association fraternelle et solidaire de toutes les associations » dans *L'Opinion des Femmes, revue mensuel*, n° 6, août 1849 (1848. *La Révolution démocratique et sociale*, tome 8, EDHIS, Paris 1984). Jeanne Deroin : *Lettre aux associations sur l'organisation du crédit*, Paris 1851 (1848. *La Révolution démocratique et sociale*, tome 6, EDHIS, Paris 1984).

<sup>10</sup> En 1851 Alphonse Esquiros va publier son *Histoire des Martyrs de la liberté*. Élu représentant du peuple en mars 1850, il dédie son livre aux électeurs du département Saône-et-Loire avec les mots : « l'histoire est la science du peuple ».

<sup>11</sup> Dans l'iconographie de la Citoyenne le paysage a une signification hautement politique : ainsi y est rarement absent l'arbre de la liberté et le fleuve est l'artère de vie d'une société. S'y reflète l'idéologie saint-simonienne.

<sup>12</sup> Pierre Dupont : *Chant des Étudiants*, refrain. 1849.

<sup>13</sup> Nicole Villa avait découvert (collection de Vinck, vol. VII, 13.926) qu'il s'agit du l'arc de Titus et la ville de Rome et non de l'arc de Triomphe à Paris. Un seul arc, quatre colonnes pour chaque front et un attique ; voir William Joseph O'Hea : « A Memoir on the History and Topography of Rome » dans *The Illustrated London News*, n° 424, vol. XVI du 5 mai 1850, supplément p. 319 sq.

<sup>14</sup> *L'Atelier. Organe spécial des ouvriers*, Juillet 1849.

<sup>15</sup> Le journal quotidien *Neue Rheinische Zeitung. Organ der Demokratie*, no 106 du 19 septembre 1848 informe son public sur un rassemblement populaire à Worringen, près de Cologne, le 18 septembre 1848 : »Gestern fand bei Worringen eine große Volksversammlung Statt [...]. Auf Anfrage des Vorsitzenden erklärte sich die Versammlung mit allen gegen Eine Stimme für die Republik, und zwar für die demokratisch-soziale, für die rothe Republik“; le rassemblement s'élevait au moins à 8000 personnes [„Die Versammlung zählte mindestens 6 – 8000 Menschen“].

<sup>16</sup> *L'Atelier, organe spécial des ouvriers*, 9<sup>e</sup> année, n° 11, d'août 1849, p. 389 -391, publie des extraits de la brochure *Croisade contre la République romaine* de M. Edgar Quinet. Et le 30 septembre 1849 ce journal dans son numéro 12 publie *La vérité sur Rome. Lettre de Mazzini à MM. Tocqueville et Falloux* (p. 407 – 410).

## Salle 7 : Le spectre de la République rouge

Au début de la campagne électorale pour la Législative le mouvement social qui lutte pour la République démocratique et sociale s'est constitué en front électoral et forme un comité électoral démocratique-socialiste. Quand l'Assemblée législative sort des urnes, le parti de l'ordre y occupe 450 sièges et les démocrates-socialistes, les rouges, 200.

Depuis longtemps déjà, comme Cavaignac mais avec beaucoup plus de succès, Louis-Napoléon avait, avec son ministère royaliste, préparé son intervention militaire en Italie pour y restaurer le royaume papal. Les fractions royalistes et impérialistes avaient besoin du pouvoir temporel du pape : sans pape à Rome pas de couronne.

En juin les députés des démocrates-socialistes, les rouges, accusaient le gouvernement et l'exécutif de la République de violer la liberté et les droits du peuple romain en assiégeant la République romaine et en préparant le bombardement de la ville pour y restaurer le pouvoir temporel du pape. Ils en appelaient au peuple pour qu'il manifeste pacifiquement contre cette guerre. Lorsque, sous des cris de « Vive la république démocratique et sociale » à Lyon et à Paris, des manifestants défendaient la République romaine, la majorité de la Législative répondait par l'état de siège : ce fut la journée du 13 juin 1849. Soixante-sept démocrates dévoués à la nouvelle Montagne sont inculpés d'avoir voulu « renverser la République », parmi eux vingt-et-un représentants du peuple.

Au début de juillet le général Oudinot rend les clefs de la ville de Rome au pape : le pouvoir temporel de l'Église dans la personne du pape est restauré et les états de l'Église sont rétablis. La France est acclamée par la Saint-Alliance des têtes couronnées, le pape et ses cardinaux restabilisent le régime absolutiste et réintroduisent le règne de la Compagnie de Jésus (répression du libéralisme, de la démocratie et du socialisme) <sup>1</sup>.

La Préambule, article V de la Constitution de la République française du 4 novembre 1848, proclamait :

« Elle respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne ; n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ».

L'Assemblée nationale de Rome déclare le 8 février 1849 la Repubblica Romana :

« Art. 1 – Il Papato è decaduto di fatto e di diritto dal governo temporale dello Stato Romano.

Art. 2 – Il Pontefice Romano avrà tutte le garantigie necessarie per l'indipendenza nell'esercizio della sua potestà spirituale.

Art. 3 – La forma di governo dello Stato Romano sarà la democrazia pura, e prenderà il glorioso nome di Repubblica Romana.

Art. 4 – La Repubblica Romana avrà col resto d'Italia le relazioni che esige la nazionalità comune ».

### *Étouffer la vérité sur Rome*

*la remplacer par la construction du narratif :*

*La population romaine sous le joug*

*d'une poignée d'étrangers terroristes*

*et impatiente d'en être libérée par l'armée française.*

Pour arriver à son but de rétablir la papauté et son pouvoir temporel, le pouvoir exécutif avec le ministre Odilon Barrot, Léon Faucher et le comte de Falloux met en action trois interventions répressives : par l'appareil répressif fonctionnant à la violence (l'état de siège, poursuites judiciaires et pénales) ; par la censure politique (musellement de la presse et l'informations sur Rome), voir **figure 61** ; par la presse écrite et imagée excitant la peur sociale (déchainée par le parti de l'ordre de la Rue de Poitiers).



Chez Aubert, Pl. de la Bourse.

Imp. Aubert & C<sup>ie</sup>

*Le crieur ne pouvant plus crier, cherche à expliquer par son costume qu'il a reçu des nouvelles importantes de Rome.*

**Figure 61 : Cham (Charles-Henri Amédée de Noë) : Croquis du jour 8. Le crieur ne pouvant plus crier, cherche à expliquer par son costume qu'il a reçu des nouvelles importantes de Rome. Dans Le Charivari, 9 juillet 1849. Lithographie, imp. Aubert (UB Frankfurt am Main).**

# LE SPECTRE DE LA RÉPUBLIQUE ROUGE

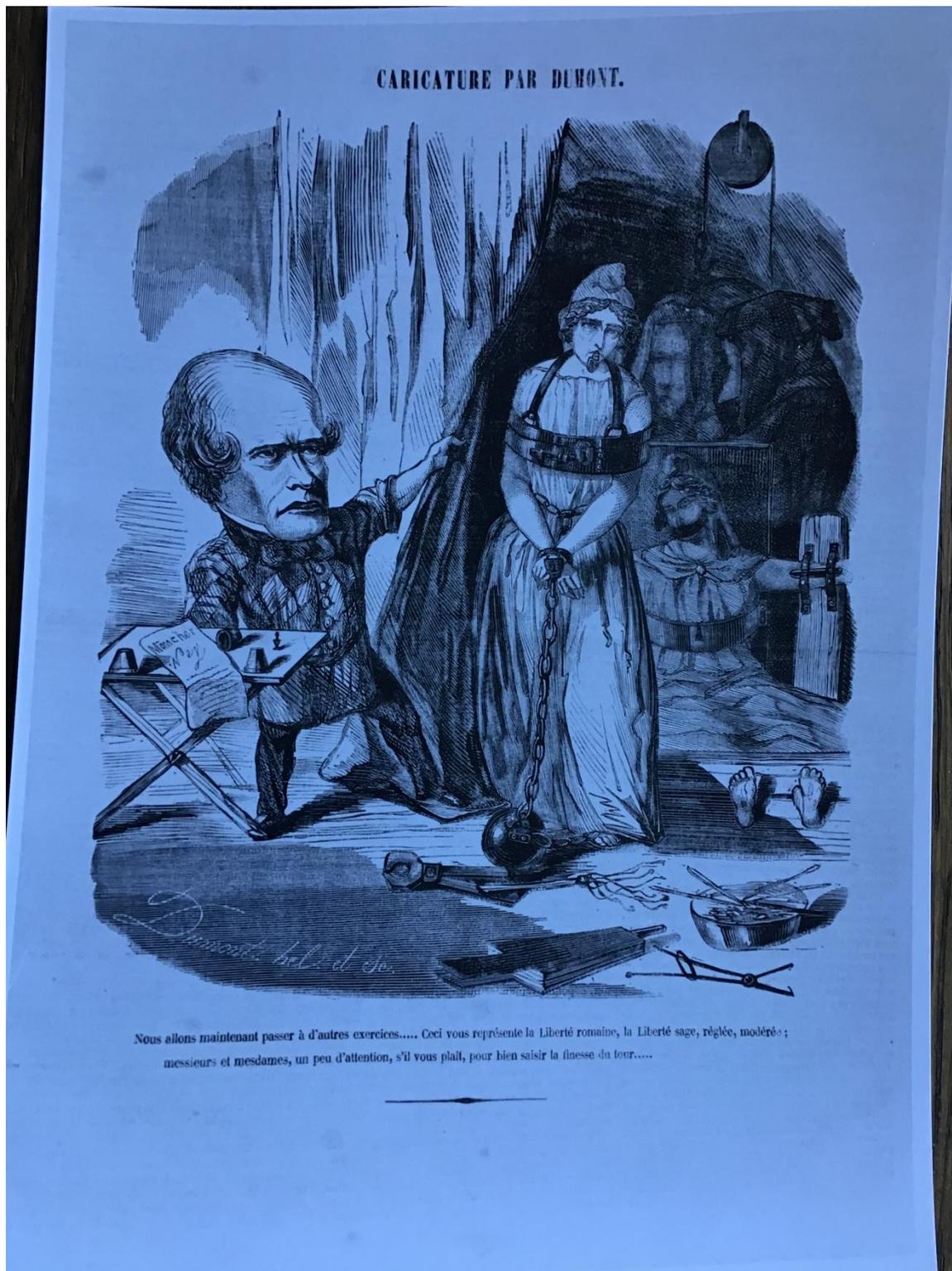
Entre 1848 et 1849, de nombreux mouvements affirmant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ont lieu partout en Europe : c'est le « printemps des peuples ». À Rome, les insurgés mettent le Pape en fuite et, le 9 février 1849, la Repubblica Romana est proclamée. Aussitôt, le gouvernement français, se présentant comme un rempart contre les périls et menaces de la République rouge, exige le retour au pouvoir du pape. Passant outre un principe pourtant gravé dans la Constitution, l'Assemblée française à majorité conservatrice décrète l'expédition de l'armée : le 24 avril, les troupes françaises débarquent en Italie.

À Paris, des manifestations contre cette intervention militaire tombent sous le coup de l'état de siège. Soixante-cinq députés sont accusés et poursuivis. À Lyon, aux cris de « Vive la République universelle, démocratique et sociale », la population ouvrière s'insurge à la Croix-Rousse : 1 355 arrestations sont effectuées. Pendant ce temps, les troupes françaises participent à écraser la République romaine et rétablissent en juillet 1849 le pouvoir temporel du Pape.

Des nombreux procès suivent ces émeutes et manifestations. En octobre 1849, dans un de ses actes d'accusation, Pierre-Jules Baroche, procureur-général à la Haute-cour de Justice à Versailles, estime que l'opposition démocratique républicaine a ourdi, dès novembre 1848, un complot contre la Constitution et la République. Selon lui, les coupables sont les associations de *La Solidarité républicaine* et de *La Propagande universelle, démocratique et sociale*, le journal *La Révolution universelle, démocratique et sociale* et le *Comité démocratique socialiste des élections pour la Législative*. Il dénonce les « implacables ennemis de l'ordre et des lois », « l'insatiable esprit de révolte et de l'anarchie » qui seraient concentrés à Rome. Le Procureur découvre même « une correspondance [...] entre les agitateurs de France et ceux qui, sous le nom de la république romaine, ne soutenaient à Rome que les violences et les excès de la démagogie ».

C'est ainsi que l'expédition militaire menée par la République française contre la République romaine justifia un renforcement des mesures de la surveillance policière de l'opposition républicaine socialiste.

Le *printemps des peuples* connut son hiver dès 1849 : la contre-révolution l'emporta en Europe, même si le projet d'une Europe unie et pacifique demeura un point important dans les programmes d'avenir portés par les exilés qui se dispersèrent à Londres, Bruxelles ou Genève.



**Figure 62 :** Dumont : *Nous allons maintenant passer d'autres exercices.... Ceci vous représente la Liberté romaine, la Liberté sage, réglée, modérée : Messieurs et Mesdames, un peu d'attention, s'il vous plaît, pour bien saisir la finesse.....* Dumont delinavit et sculpsit. Dans : *La Semaine, encyclopédie de la presse périodique*, n° 44, 4<sup>me</sup> année, 2 novembre 1849, deuxième partie. Xylographie, inscriptions : « *Mon cher Ney* », (UB Frankfurt am Main).

CARICATURE PAR DUMONT.



Nous allons maintenant passer à d'autres exercices..... Ceci vous représente la Liberté romaine, la Liberté sage, réglée, modérée ;  
messieurs et mesdames, un peu d'attention, s'il vous plaît, pour bien saisir la finesse du feu.....

Figure 63 : la même xylographie.

L'artiste Dumont (**figures 62 et 63**) met en scène comment Pierre-Jules Baroche, procureur-général près la Haute-cour de Justice de Bourges (en avril 1849, 17 citoyens sont mis en accusation dans l'affaire du 15 mai 1848) et près la Haute-cour de Justice de Versailles (acte d'accusation dans l'affaire du 13 juin 1849 en octobre 1849), agit sur les tréteaux pour informer le public sur la lettre de Louis-Bonaparte à son colonel Ney en août 1849. La révélation satirique se fait le 2 novembre et est mordante : Baroche comme bateleur présente à son public la Liberté italienne bien « réglée » et, dans l'arrière-fond, par terre, la Liberté française bien arrangée.

La satire imagée mérite d'être comparée à l'accusation que Victor Hugo adresse contre Bonaparte après le coup d'État dans son Histoire d'un crime.

« Qu'était-ce que le coup d'Etat ? C'était *l'expédition de Rome à l'intérieur* qui se faisait. [...] Quelle histoire que cette histoire de la trahison ! La Législative française avait écrit le chapitre premier avec le sang de la Constituante romaine, la Providence écrivait le chapitre second avec le sang de la Législative française, Louis Bonaparte tenant la plume. En 1849, Louis Bonaparte avait assassiné la souveraineté du peuple dans la personne de ses représentants romains ; en 1851, il l'assassinait dans la personne de ses représentants français. [...] L'Assemblée législative française portait à la fois le poids des deux crimes, complice du premier, victime du second. Tous les hommes de la majorité le sentaient, et se courbaient. Ou plutôt, c'était le même crime, le crime du 2 juillet 1849, toujours debout, toujours vivant, qui n'avait fait que changer de nom, qui s'appelait maintenant le 2 décembre, et qui, engendré par cette Assemblée, la poignardait. Presque tous les crimes sont parricides. A un jour donné, ils se retournent contre ceux qui les ont faits, et ils les tuent ».



A. Cassan del.

FRANCIS DROZ

V. Allan et A. Martin del.

**Figure 64** : Faucon (pseudonyme de L. M. Bosredon : *Écrasant un dragon sanglant, Napoléon III est, aux acclamations du peuple et de l'armée couronné par Napoléon I<sup>er</sup> qui descend du ciel sur un aigle*. Lithographie, A. Constant pinxit, Faucon direxit, V. Adam et A. Maurin lith. Chez A. Beillet, impr. éditeur, 35, quai de Tournelle (à dater après le coup d'Etat). Inscriptions : *France / Italie. « 7 500 000 »*. Collection de Vinck 16.274, BNF.

Difficile à dire, si l'artiste Bosredon <sup>2</sup> affirme et acclame le prince-président Louis-Bonaparte ou met en scène une satire imagée en vue des ambitions de l'auteur du coup d'État et du futur empereur (**figure 64**). Le nombre « 7 500 000 » sur la bannière (à gauche) désigne en tout cas le nombre de voix obtenu lors du plébiscite du 20 décembre 1851 et exprime le vœu d'une majorité du peuple catholique et du pouvoir de l'Église en France. L'acclamation mise en image par l'artiste est révélatrice et illustre la lecture de la lettre à Ney. Les mots, préserver la liberté italienne « contre ses propres excès », signifiaient d'après cette lecture, écraser la République romaine, parce qu'elle abolissait le pouvoir temporel du Pape. Il fallait restituer ce pouvoir, le libérer des griffes du dragon, pour libérer et sauver le règne de l'Église en France. C'est ainsi que Louis Napoléon Bonaparte, comme un nouveau Saint George, écrase le dragon et libère la religion catholique unifiant l'Église et la France. Cet acte de libération et de restitution est sanctifié par le couronnement du neveu par l'oncle, descendant du ciel et porté par son aigle impérial. En outre, l'acclamation à droite de l'image, n'exprime-t-elle pas le vœu de la Sainte-Alliance ?

***Libérer la France des griffes des rouges · Aller mobiliser la peur sociale · Agiter le spectre rouge !***

Dans son acte d'accusation d'octobre 1849 dans l'affaire du 13 juin, le procureur-général près la Haute-cour de Justice à Versailles, Pierre-Jules Baroche, forge l'image d'un vaste complot, d'une conspiration des démocrates-socialistes <sup>3</sup>.

« La question romaine fut le prétexte choisi par les auteurs du complot de juin, prétexte qui a été exploité avec une énergique et déplorable habileté. On voulait à tout prix engager une lutte à force ouverte contre un gouvernement qu'on n'avait pu renverser par les élections [...] ».

Une active correspondance existait entre les agitateurs de France et ceux qui, sous le nom de la République romaine, ne soutenaient à Rome que les violences et les excès de la démagogie [...]. Ainsi, par une tactique habile, tandis qu'à Paris on se fait un prétexte de l'expédition française en Italie pour appeler dans la rue le peuple que l'on égare, à Rome, on ne prolonge par l'oppression de la dictature une résistance sans espoir et sans but, qu'en promettant au peuple le secours d'une révolution à Paris et en France.

Cette révolution, si ardemment désirée à Rome, on ne négligeait rien pour la faire éclater à Paris, par les efforts réunis du comité démocratique socialiste, du comité de la presse, des sociétés secrètes et de quelques membres de la Montagne [...].

Tels sont les faits graves et nombreux qui établissent le complot, les actes d'exécution du complot, l'attentat du 13 juin à Paris. Il résulte de nombreux documents, que le complot étendait, sur les divers points de la France, ses intelligences et ses ramifications. Le signal était attendu ; ce signal partait de Paris ; il était propagé, devancé même par la presse et par les clubs de la province. Des troubles sérieux ont éclaté simultanément dans plusieurs départements ; les correspondances saisies, les propos recueillis, les actes constatés ne peuvent laisser aucun doute sur l'origine et sur l'ensemble de cette vaste organisation d'insurrection générale » (Pierre-Jules Baroche).

Selon l'*acte d'accusation* les origines du « complot » datent dès novembre 1848 des activités de l'*Association de la solidarité républicaine* et du journal *La Révolution démocratique et sociale*. En 1849 cette conspiration reçoit un renfort par le *Comité démocratique socialiste*. Bref, le procureur-général retrace en détail le processus de la reconstitution du mouvement en lutte pour la *République démocratique et sociale* et la déclare forge du « complot » contre la République établie et constituée. Ainsi, il confirme que, historiquement, la formation politique de la société n'est plus la lutte entre monarchie et république mais l'antagonisme entre république bourgeoise et république sociale.

Cette historiographie politique de deux républiques en lutte est également documentée par le discours iconographique de la réaction. Ainsi une série de feuilles volantes avec le titre allégorique par un artiste qui signe ses feuilles du pseudonyme « Patrioty » légitime et justifie les états de siège de juin 1848, du 29 janvier et du 13 juin 1849. Cette série fait partie des activités du

parti de l'ordre de la Rue de Poitiers. Les feuilles furent souvent réimprimées le long de l'année 1849 et à partir de janvier 1850 les feuilles sont publiées sous forme d'album : Album politique et allégorique de 1850, dépôt légal : 7 janvier 1850. Il est fort possible que la série de feuilles volantes cherche à illustrer l'acte d'accusation et par conséquent présente une mise en scène de rétrospectives.

Patrioty ouvre sa série avec l'image de l'adversaire politique (**figure 65**). Il présente à son public, défendant la république honnête, une république imaginée par la presse de l'appareil répressif en juin 1848 : assise sur une montagne, drapée de tricolore (bleu, blanc, rouge), entourée d'une colonne brisée et d'un autel de la patrie célébrant l'égalité dans la mort, s'est établie l'allégorie de la terreur et de la dictature de la guillotine de 1793. C'est l'image d'une femme masculinisée, allumant la guerre civile et agitant la hache du boucher <sup>4</sup>. Sa cape, tachée de sang, rappelle les morts, l'archevêque de Paris Affre, le général Bréa et son aide de camp Mangin <sup>5</sup>. Il n'y manque pas les contes d'épouvante de têtes tranchées répandus par Le Constitutionnel : le bourreau pose un de ses pieds sur trois têtes coupées à la hache. Des pontifes avec des bonnets verts – signe des forçats – encensent l'action.

Un autre nom taché de sang date du 15 novembre 1848 : Pellegrino Rossi. Nommé par le pape Pio nono pour former un nouveau ministère et opposé au mouvement révolutionnaire des démocrates et des circoli popolari, qui luttèrent pour une reprise de la guerre d'indépendance, Rossi fut victime d'un assassinat à Rome <sup>6</sup>.

L'effet de la feuille volante, recherché de Patrioty, est de désarticuler et dévaloriser les discours qui défendent une république démocratique et sociale ainsi que de démontrer le danger imminent de la conspiration des démocrates-socialistes. Très probablement, la lithographie s'inspire du fait que l'état de siège du 29 janvier 1849 était justifié par le ministère de l'Intérieur en faisant courir le bruit que la rue préparerait une insurrection comme en juin 1848.



**Figure 65 :** Patrioly : *Allégorie N° 1. « République dont les honnêtes gens ne veulent pas »*. Lith. Fernique & C<sup>ie</sup>. Inscriptions : *Guerre Civile / 1793 / A..que Affre / De Brea / Mangin / De Rossi / Journaux Anarchistes et empoisonnés*. Lithographie colorée, dépôt légal : 25 octobre 1849, (coll. privée).

(ALLEGORIE N°2.)



Patrioty del.

Imp. Decan.

Halte là..... Halte là !....  
Le Soldat français est là.....

**Figure 66 :** Patrioty : *Allégorie N° 2.* « Halte là..... Halte là !.... / Le Soldat français est là..... Patrioty del. , imp. Decan. Lithographie colorée, dépôt légal : 12 décembre 1849. Inscriptions : « Ecrits clandestins »/ « promesse de partage », (coll.privée).

Citant le refrain d'une chanson militaire (selon l'air Halte-là / La garde nationale est là ou bien plus anciens Halte-là / La garde royale est là), la légende de la lithographie (**figure 66**) invite à une double lecture de l'iconographie. Soit elle se réfère au 29 janvier 1849, lorsque le général Changarnier déclare Paris sous l'état de siège et le maréchal Bugeaud, chef de l'armée des Alpes, affirme de vouloir marcher sur Paris où une insurrection comme en juin se prépare, soit elle est plus généralement une déclaration de guerre contre le socialisme.

Discours du maréchal Bugeaud à Bourges le 29 janvier 1849 :

„Il y a, messieurs, une opinion à laquelle j'applaudis, et qui s'est répandue d'un bout de la France à l'autre ; c'est que les départemens ne doivent plus subir, à l'avenir, la tyrannie des factions de Paris (applaudissemens.). Non, nous ne devons pas supporter qu'une poignée de Catilinas, et encore cette comparaison leur fait - elle trop d'honneur, nous ne devons pas supporter que ces quelques milliers d'hommes pervers ou égarés imposent leurs volontés à l'immense majorité du pays. Moi, messieurs, j'y suis résolu ; si, par impossible, la République rouge venait à triompher un seul jour dans Paris, si elle parvenait à renverser le président de la République, je me mettrais aussitôt à la tête de tous ceux qui voudraient me suivre... (oui ! oui ! nous vous suivrons tous !) pour aller défendre la société. Oui, messieurs, je partirais des premiers, dussé-je n'emmener avec moi que quatre hommes et un caporal... (applaudissemens énergiques) et je suis fermement convaincu que de tous les points de la France de bons et courageux citoyens viendraient se serrer derrière moi. J'espérais, messieurs, séjourner au milieu de vous, regardant votre ville comme un centre convenable pour diriger les mouvemens de l'armée des Alpes, en raison des éventualités actuelles. Toutefois, le gouvernement continue à fixer mon quartier général à Lyon ; je lui obéis, et demain je partirai pour cette ville. Mais de là j'aurai toujours les yeux fixés sur Paris ; et s'il était nécessaire que j'y entrasse à la tête de l'armée des Alpes, à la tête des gardes nationales de la province, espérons que cette fois, Dieu aidant, l'ordre y serait rétabli, non pour quelques momens, comme il est arrivé, mais pour toujours (applaudissemens.). » ; *La Semaine, encyclopédie de la presse périodique*, 4me année, no 6, 11 février 1849, p. 167 <sup>7</sup>.

La lithographie insiste sur l'idéologie du parti de l'Ordre : la loi et le pouvoir de l'ordre (les troupes de ligne) garantissent la propriété, la sécurité de la famille et de la religion, la prospérité et défendent la terre ferme contre le monde de l'extérieur, de l'en-bas extériorisé, du sans-contours, de la

dissolution, du marécage. Cet extérieur est le lieu des sauvages et des barbares, des socialistes qui s'efforcent de miner, de briser, de dissoudre et de ronger la terre ferme. Parmi ces sauvages se trouvent (de la droite) Pierre Leroux, Pierre Joseph Proudhon, Victor Considérant et Jules Favre. Le dernier avait, dans la séance du 7 mai 1849, accusé le gouvernement d'avoir trahi l'Assemblée nationale dans l'affaire de Rome. Voilà les phantasmes de la peur sociale 8. La société est transformée en territoire conquis, dominée et fortifiée, entourée d'un terrain vague marécageux d'où guette le danger d'engloutir le tout. N'est-ce pas là l'imaginaire de la phallocratie ?

**M. Carlier, nommé récemment préfet de police et chef de la préfecture de police de la Seine : Proclamation aux habitants de Paris, vue et approuvée par le ministre de l'Intérieur, M. Ferdinand Barrot, le 10 novembre 1849.**

« Je viens demander à mes concitoyens leur concours et leur appui, en leur promettant mon zèle et mon énergie. Les hommes paisibles de toutes classes ne peuvent voir en moi qu'un ami : je suis, je serais toujours, je ne dis pas l'ennemi, mais l'adversaire courageux et infatigable des perturbateurs, chefs et instrumens.

Protection à la religion, au travail, à la famille, à la propriété, aux bonnes intentions, au repentir même. Vigilance et rigueur contre le socialisme, l'immoralité, le désordre, les mauvaises publications, l'endurcissement des factieux [...].

Gardes nationaux, chefs d'industrie, pères de famille, commerçants, travailleurs aidez vous-mêmes à l'accomplissement de ma mission [...].

Il s'agit aujourd'hui d'une ligue sociale contre le socialisme : c'est la cause de toutes les familles, de tous les intérêts. C'est entre nous tous une assurance mutuelle ; nous avons donc le droit de compter les uns sur les autres ; comptez sur moi » (*La Réforme*, 11 novembre 1849).



**Figure 67 :** Patrioty : *Allégorie N° 3. Le cauchemar de la mère rouge.* Patrioty del., lith. Fernique & C<sup>ie</sup>. Dépôt légal : 28 janvier 1850 [?]. Inscriptions : « République de 1848 / Union Force Justice », « C », « 1793 ». Version avec Cavaignac, (coll. privée).



**Figure 68** : Patrioty : *Allégorie N° 3. Le cauchemar de la mère rouge*. Patrioty del., Fernique & C<sup>e</sup>. Dépôt légal 12 décembre 1849. Inscriptions : « République de 1848 / Union Force Justice », « C.....r », « 1793 », « 1793 ». Version avec Changarnier, (coll. privée).

Avec sa troisième allégorie politique un an après l'insurrection (**figure 67**), Patrioty prouve dans quel mesure la transformation idéologique des classes laborieuses en classes dangereuses et la mentalité des colonisateurs, surtout en Algérie après les années 1830, ainsi que les justifications et légitimations des massacres sanglants de Cavaignac et de ses généraux en juin 1848, forment un tout indissoluble et un modèle de tissu <sup>9</sup> pour les classes régnautes de la République. La lutte sur les barricades des ouvriers en juin 1848 pour une république démocratique et sociale et son écrasement sanglant est mis en scène pour servir d'avertissement à étouffer tout espoir en l'avenir d'une République sociale.

La diagonale d'en haut à gauche vers l'en bas à droite de l'image confronte les deux républiques : la jeune république du 4 mai 1848, réclamant « union, force et justice », tend l'épée (la rapière) à Cavaignac, c'est-à-dire, qu'elle lui donne l'ordre d'abattre la république rouge qui se réfère à 1793. Avec l'épée, elle le décore aussi, lui tendant la couronne du vainqueur : il a victorieusement terrassé la mère rouge avec sa massue (« C »), il le fera toujours du nouveau avec succès et cela sous les yeux ébahis des pontifes des sauvages que sont les socialistes Considérant, Proudhon et Leroux.

Il y a une dichotomie dans la composition iconographique de la feuille : les deux républiques sont séparées par une sorte de rideau divisant en deux l'espace d'action, l'une se déroule à l'intérieur et l'autre à l'extérieur ; l'intérieur abrite la sainte, l'extérieur expose la fille publique. L'abattement violent gagne un aspect équivoque : Cavaignac, montant sur la mère avec sa massue, exerce un acte de viol ; la mère rouge, comme son nom l'indique (la mer rouge / la marée rouge), exige d'être endiguée.

Par contre, la version mettant en scène le général Changarnier (**figure 68**) – sa massue est marquée par « C.....r » – est moins agressive et vise plus directement l'état de siège de janvier et de juin 1849. Ce général agit comme Cavaignac et garantira la sécurité à la jeune République.



**Figure 69** : Patrioty : Allégorie 6. *Lady Scord (La Discorde) faisant de l'alchimie politique.* Patrioty del. Lith. Fernique & C<sup>ie</sup>. Dépot légal 7 janvier 1850. Inscriptions : *Russie (Assurance mutuelle / Pompe à incendie) / Pologne / Autriche / Prusse / Bade / France / Rome / Suisse / Naples / La Manche / Irlande / Angleterre (Guerre civile / Propagande révolutionnaire / Traités Commerce / 120000).* (Coll. privée).

La dernière feuille de la série Allégorie (**figure 69**) présente la carte géographique de la vision politique du complot et visualise l'acte d'accusation de Baroche d'octobre 1849. En plus, elle renforce l'importance politique de la conspiration. C'est l'Angleterre comme force économique qui incite la Discorde, allégorisée en furie, à allumer la guerre civile par la propagande révolutionnaire en Irlande et au Continent.

Le long de la mèche se trouvent les foyers d'incendie et les pompiers sont à l'œuvre : le tzar Nicolas de la Russie, portant sur son épaule le jeune empereur François-Joseph d'Autriche, s'approche de l'Italie où la République française et

bourgeoise, toute en bleu **10**, s'empresse d'éteindre le feu et de prendre le pas sur la Sainte-Alliance. Et au loin Ferdinando II accourt de Naples pour seconder la France.

Quant à elle, la Suisse ne fait pas partie des pompiers ; elle allume le feu. Patrioty dénonce la Confédération comme refuge pour les révolutionnaires et centre de la presse des démocrates exilés **11**.

La vision cartographique et politique de l'image exprime un discours nationaliste inhérent au pseudonyme « Patrioty » : d'un côté, l'unité nationale qu'exige le capital est animée par la concurrence économique avec l'Angleterre dont la suprématie industrielle déclenche l'anglophobie ; de l'autre, la force nationale qu'exige l'intérêt politique anime la concurrence géopolitique face à la présence de l'Autriche en Italie dont l'extension militaire de son occupation limiterait la prétention de l'hégémonie de la France sur l'unification nationale de l'Italie. Cette lecture de l'iconographie est soulignée par la diagonale où la France se trouve entre l'Angleterre (à droite) et la Sainte-Alliance (à gauche).

•

« Tout le monde a vu derrière les vitres des marchands d'estampes du boulevard une gravure due au talent correct et froid de M. Jazet, et dont l'original est de M. Horace Vernet. On dit qu'il voulait exposer cette peinture au Salon, mais qu'il en avait été détourné par de sages amis : grâces leur en soit rendues ! Ils ont compris que c'est chose peu digne d'un véritable artiste que de choisir, dans certains temps, de certains sujets ... La gravure de M. Jazet, d'après Horace Vernet, a la prétention de représenter *les Fléaux du dix-neuvième siècle* : Choléra et Socialisme. Une figure de jeune homme, revêtu d'une longue robe asiatique, est assise sur un cadavre décapité étendu sur un échafaud. Cette figure c'est le Choléra. Le Choléra joue de la flûte avec un tibia perforé. Derrière cet étrange, et on conviendra, fort énigmatique flûteur, est un squelette, assis aussi, et lisant *Le Peuple*. Autour d'eux gisent sur le pavé bouleversé de nombreux cadavres »

(Arnoux : « Revue des Beaux-Arts. Salon de 1850 – 51 » dans *La Patrie* du 22 janvier 1851) **12**.



**Figure 70** : Jean Pierre Marie Jazet : *Fléaux du XIX<sup>e</sup> siècle. Socialisme et Choléra.* Aquatinta d'après un tableau de Horace Vernet. Dépôt légal 1850 (Musée de l'Histoire vivante, Montreuil).



**Figure 71 :** La même estampe. Inscriptions : « République sociale » / « Le Peuple" / « République française ».

La croisade idéologique contre le socialisme projetait l'image des démocrates-socialistes comme sauvages et barbares à exclure du monde prétendument civilisé. Le danger menaçant la société en tant qu'espace clos venait d'un extérieur et faisait disparaître l'antagonisme social à l'intérieur de la société. Pendant l'année 1850 cette guerre sociale contre la république démocratique et sociale s'est intensifiée : la sentence le socialisme, c'est la barbarie, a pris de l'ampleur dans la presse réactionnaire et s'exprimait dans des paroles telles que c'est un véritable choléra que ce socialisme <sup>13</sup>. La menace est devenue, à l'intérieur de la société, omniprésente et mortelle.

Une vision apocalyptique (**figures 70 et 71**) est mise en scène, un état final de la société française : le drapeau bleu blanc rouge de la « République française » est tombé par terre et abrite des morts tandis que sous le drapeau rouge de la « République sociale », érigé et hissé à la faux du faucheur, règne la mort. L'allégorie de la Mort lit dans le Peuple, journal de la République démocratique et sociale ; celle du Choléra souffle dans une flute en forme d'os. Les deux sont assises sur le banc de la guillotine en action : assises sur le tronc d'un homme décapité. Les deux allégories, la Mort et le Choléra, forment un couple de réciprocités, défigurant le socialisme : le choléra comme le socialisme apporte la mort et vice versa. La vision conjugue les symboles de 1793, de Juin 1848 et du choléra en 1849. L'arrière-fond de la scène souligne la dévastation et la profanation : à droite, parmi pierres de taille et colonnes en ruines un mort est exposé ; à gauche, sous un gibet en forme de croix où deux pendus sont accrochés, un autre mort est exposé, c'est-à-dire que l'art et la religion sont des victimes vouées à la mort.

La construction idéologique, rapprochant socialisme et choléra et ravivant l'expérience mortelle de l'épidémie qui a semé l'effroi en 1849, nourrit et attise la peur sociale. L'omniprésence du danger mortel exige des mesures de protection. C'est ainsi que, – ce qu'Arnoux déconseillait aux beaux-arts, – le discours iconographique s'efforce d'établir un consensus avec les mesures répressives du pouvoir législatif contre le socialisme.



---

<sup>1</sup> Giorgio Candeloro : *Storia dell'Italia moderna*, IV : *Dalla Rivoluzione nazionale all'Unità*, <sup>5</sup>Milano 1972, p. 29 – 35.

<sup>2</sup> Olivier Ihl : *Une histoire de la représentation. Louis Marie Bosredon et le Paris de 1848*. Éditions du Croquant, Vulaines-sur-Seine 2016, reproduit la lithographie à la page 361. Ihl analyse la lithographie (p. 357 – 364) sous l'aspect de l'acclamation et de la démocratie.

<sup>3</sup> *L'acte d'accusation dans l'affaire du 13 juin 1849* a été publié dans le journal *Le Constitutionnel*, vol. 66, supplément, 1849. Des extraits se trouvent dans *La Semaine, encyclopédie de la presse périodique*, 4<sup>me</sup> année, n° 43, 26 octobre 1849. Et en 1850, c'est Sebastian Seiler, qui présente à son public en Allemagne la déconstruction de ce « complot » : *Das Complot vom 13. Juni 1849, oder der letzte Sieg der Bourgeoisie in Frankreich. Ein Beitrag zur Geschichte der Gegenwart* von Sebastian Seiler, Hamburg, Hoffmann und Campe, 1850.

<sup>4</sup> Cette imagerie se nourrit de la perspective de la bourgeoisie de Thermidor et du Directoire après 1795 sur la république, de l'opposition entre girondins et jacobins, entre la Constitution de 1795 et celle de 1793, entre *l'Histoire des Girondins* (Alphonse de Lamartine, 1847) et *l'Histoire des Montagnards* (Alphonse Esquiros, 1847), entre *Le National* et *La Réforme* en 1848. Voir Raimund Rütten : « Republik », article dans Rolf Reichardt (Dir.) : *Lexikon der Revolutions-Ikonographie*, III, 2017, p. 1650 – 1673.

<sup>5</sup> Louis Ménard : *Prologue d'une révolution, février – juin 1848*. Présentation de Filippo Benfante et Maurizio Gribaudo, La fabrique édition, 2007, chapitres XVII et XVIII.

<sup>6</sup> Giorgio Candeloro : *Storia dell'Italia moderna*, III : *La Rivoluzione nazionale*, Milano <sup>4</sup>1972, p. 319 – 328.

<sup>7</sup> Nicole Villa (de Vinck 13.475) mentionne une feuille volante : « Chanson illustrée d'une gravure sur bois coloriée. Sous les six strophes, imprimées sur trois colonnes et signées L.C. [Léon de Chaumont, pseudonyme pour Léon Guillemin], la légende décrit l'image : « Cette gravure représente le citoyen Bugeaud s'apprêtant à marcher contre la République Rouge, avec quatre hommes et un // caporal !!! (Voir dans tous les journaux le Discours du citoyen Bugeaud). Le caporal vient apprendre au maréchal désappointé // que ses quatre hommes, au lieu de le suivre, dansent dans ce moment un rigodon non moins joyeux que républicain ». Le titre de la chanson illustrée : *Halte-là ! Les amis de Paris sont – là ! Réponse au discours du citoyen Bugeaud*.

<sup>8</sup> Thomas R. Foster : *French Provincial Police and the Fall of the Second Republic. Social Fear and Counterrevolution*, Princeton 1981.

<sup>9</sup> Quelques exemples : Saint-Marc Girardin dans *Le journal des Débats* du 8 décembre 1831 lorsqu'il parle des ouvriers les appelant « barbares » ; Honoré de Balzac : *Sur les ouvriers*, dans *Revue parisienne* du 25 septembre 1840 ; Honoré de Balzac : *À Monsieur P.-S.- B. Gavault*, avertissement 1844 aux lecteurs de son roman *Les Paysans* ; Louis Chevalier : *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris 1969.

<sup>10</sup> La signification politique et sociale du „bleu“ est documentée par la chanson de Charles Gille *L'impôt des poissons* quand il chante « Si nous ne nous débarrassons / Des bleus, des blancs et de leur clique [...] », on pourrait ajouter : *on ne réalisera pas la vraie République*. Voir également Figure 22.

<sup>11</sup> Philippe Kaenel : « Dans l'œil du cyclone. La Suisse face aux révolutions européennes », dans : *Les révolutions de 1848. L'Europe des images. Le printemps des peuples*. Assemblée nationale, Paris 1998, p. 111 -121. Une vision cartographique démocratique de Ferdinand Schröder *Rundgemaelde von Europa im August MDCCCXLIX* (« Panorama de l'Europe au mois d'août 1849 ») dans *Düsseldorfer Monatshefte* 1847-1849 imagine la Suisse comme bonnet phrygien « Helvetia » sous lequel se rassemblent les révolutionnaires réfugiés de Rastatt en juillet 1849.

<sup>12</sup> Nicole Villa : *Collection de Vinck*, vol. VI, 12.182. Par erreur la planche est située au temps de la Monarchie de Juillet. Dans le même numéro du journal (*La Patrie* du 22 janvier 1851) Arnoux présente au public le cycle de gravures en bois d'Alfred Rethel *Auch ein Todtentanz* (Leipzig 1849) sous le titre de *Le Socialisme, nouvelle danse des morts*. Le cycle a été publié le 28 juillet 1849 dans *L'Illustration, journal universel*, sous le titre : *La Dans des Morts en 1848*.

<sup>13</sup> Le choléra sévit à Paris pendant les années 1831, 1832 et 1849. Voir Patrice Bourdelais et André Dodin : *Visages du Choléra*, Paris 1987. La *Propagande démocratique et sociale* faisait circuler en 1850 la brochure de Gustave Biard : *Le Choléra*, avec laquelle l'auteur pare le coup de la presse réactionnaires.

## Salle 8 : La guerre sociale s'aggrave

La croisade contre le socialisme,  
c'est l'expédition de Rome à l'intérieur.

### LA CROISADE CONTRE **LE SOCIALISME**

Le nouveau préfet de police, Pierre Carlier, présente son programme politique au public et formule sa devise : « le socialisme, c'est la barbarie ». Le parti de l'Ordre, en la personne de M. de Montalembert, proclame devant l'Assemblée nationale : « Il faut donc faire à ce mal qui croît tous les jours la guerre la plus énergique. Pour résumer ma pensée dans un seul mot, je dis qu'il faut recommencer l'expédition de Rome à l'intérieur, qu'il faut entreprendre contre le socialisme qui nous menace et qui nous dévore, une campagne comme l'expédition de Rome ».

Le préfet de police fait décoiffer les arbres de la liberté de leur bonnet symbolique ou les fait couper. Il fait enlever les couronnes d'immortelles des grilles de la colonne de juillet afin de profaner la mémoire des martyrs de la liberté. Bref : il mène une lutte contre le symbolisme républicain et révolutionnaire.

La croisade contre le socialisme attaque l'enseignement et le suffrage universel. C'est ainsi que le parti de l'Ordre, dans les débats qui se déroulent à l'Assemblée, défend le contrôle du clergé sur l'enseignement par la loi Falloux : « La société est menacée par des conspirateurs de bas étage et par d'affreux petits rhéteurs [...]. Qui donc défend l'ordre et la propriété dans nos campagnes ? Est-ce l'instituteur ? Non, c'est le curé. Je dis qu'aujourd'hui [...] les prêtres [...] représentent l'ordre, même pour ceux qui ne croient pas [...]. Ils représentent à la fois l'ordre moral, l'ordre politique et l'ordre matériel. [...] À l'armée démoralisatrice et anarchique des instituteurs, il faut opposer l'armée du clergé » (de Montalembert). Avec la loi Parieu et la loi Falloux, la Législative se dresse contre l'instruction publique républicaine et répond à l'engagement des enseignantes et enseignants pour une éducation politique à la citoyenneté des couches sociales nouvellement admises aux élections par le suffrage universel.

Lors des élections supplémentaires du 10 mars 1850, le mouvement socialiste obtient une victoire impressionnante en remportant 21 sièges sur 31. Le parti de l'Ordre prépare en conséquence la mutilation du suffrage universel. Et c'est Thiers qui, dans l'Assemblée nationale, dénonce une grande partie des nouvelles couches sociales en tant que « vile multitude » à exclure du suffrage universel. Le 31 mai 1850, la Législative vote la loi qui exclut l'électorat pauvre.

La déportation des prisonniers politiques constitue le couronnement de la guerre sociale que mène le parti de l'Ordre. Les détenus seront envoyés en Afrique, et y seront parfois condamnés à détention « dans l'enceinte d'une citadelle située au lieu de la déportation » (loi de Rouher de janvier 1850, ministère de la Justice).

Texte de l'équipe de l'exposition

La répression de la république romaine par les forces armées sous le drapeau de la république tricolore, la restauration du pouvoir temporel du pape et le rétablissement de l'autocratie papale avaient provoqué l'accroissement du mouvement social en lutte pour une république démocratique et sociale et fait avancer la formation d'un bloc historique ancré, entre autres, parmi des paysans, des ouvriers, des soldats et des couches sociales de la petite bourgeoisie. Ce procès d'une consolidation politique <sup>1</sup> en forme d'un bloc historique social orientait l'opposition à la République tricolore vers les lendemains de 1852, l'année des élections par le suffrage universel. Il ne visait point à l'hégémonie du pouvoir politique de la société, mais plutôt à une nouvelle formation politique démocratique, garante d'une république sociale.

Réponse de la réaction : le nouveau préfet de police, Carlier, présente sa devise au public de l'année 1850 : » le socialisme c'est la barbarie «. Et le parti de l'Ordre, dans la personne de M. de Montalembert, proclame devant l'Assemblée nationale (débat sur la loi du 31 mai 1850) :

» Il faut donc faire à ce mal qui croît tous les jours la guerre la plus énergique. Pour résumer ma pensée dans un seul mot, je dis qu'il faut recommencer l'expédition de Rome à l'intérieur, qu'il faut entreprendre contre le socialisme qui nous menace et qui nous dévore, une campagne comme l'expédition de Rome «.

Carlier déploie une stratégie politique de provocation et de tension en s'attaquant aux symboles révolutionnaires pour éteindre toutes les traces de la révolution de Février. Le préfet de police et ses agents décoiffent les arbres de la liberté de leur bonnet symbolique et attaquent l'arbre lui-même en le faisant abattre ; ils font enlever des grilles de la colonne de juillet les couronnes d'immortelles pour profaner la mémorisation des martyrs de la liberté ; bref : ils mènent une lutte contre le symbolisme républicain révolutionnaire qui oriente le combat vers une république démocratique et sociale.

La croisade contre le socialisme attaque l'enseignement et le suffrage universel. C'est ainsi que le parti de l'Ordre dans les débats qui se déroulent à l'Assemblée législative défend le contrôle du clergé sur l'enseignement par la loi Falloux :

» La société est menacée par des conspirateurs de bas étage et par d'affreux petits rhéteurs [...]. Qui donc défend l'ordre et la propriété dans nos campagnes ? Est-ce l'instituteur ? Non, c'est le curé. Je dis qu'aujourd'hui [...] les prêtres [...] représentent l'ordre, même pour ceux qui ne croient pas [...]. Ils représentent à la fois l'ordre moral, l'ordre

politique et l'ordre matériel. [...] Il y a en France deux armées en présence. Elles sont chacune de 30 à 40 000 hommes ; c'est l'armée des instituteurs et l'armée des curés. [...] À l'armée démoralisatrice et anarchique des instituteurs il faut opposer l'armée du clergé « (de Montalembert) <sup>2</sup>.

Avec la loi Parieu et la loi Falloux la Législative se dresse contre l'instruction publique républicaine comme Hyppolyte Carnot l'avait prévu pour les écoles primaires, et répond à l'engagement des enseignantes et enseignants pour une éducation politique qui mènera les couches sociales nouvellement admises aux élections par le suffrage universel à la citoyenneté.

Lorsque les élections supplémentaires du 10 mars 1850 – de 31 sièges vacants, 21 sièges pouvaient être occupés par des députés démocrates socialistes – apportent au mouvement pour une république démocratique et sociale une victoire impressionnante, le parti de l'Ordre prépare la mutilation du suffrage universel. Et c'est Thiers qui dans l'Assemblée nationale dénonce une grande partie des nouvelles couches sociales, les désignant comme une « vile multitude » à exclure du suffrage universel. Le 31 mai 1850 la Législative vote la loi qui exclue l'électorat pauvre.

Le couronnement de cette guerre sociale que mène le parti de l'Ordre contre le socialisme est l'aggravation de la situation de ceux qui, d'après des juges militaires, sont condamnés à la déportation. Les prisonniers politiques incarcérés sur des pontons ou dans des enceintes en attendant leur déportation en Afrique n'y sont pas seulement déportés mais peuvent être aussi condamnés à détention » dans l'enceinte d'une citadelle située au lieu de la déportation « (loi de Rouher de janvier 1850, ministère de la Justice). Là voici la haine avec laquelle le vainqueur de Juin cimente son triomphe.

Dans quel mesure l'expédition militaire contre la République romaine et la liberté des peuples était-elle une révocation, un refus même, du projet révolutionnaire de constituer une république universelle ? et s'inscrivait-elle dans l'histoire de la déportation ainsi que dans la conscience politique des condamnés de Juin, telle qu'elle fut documentée par Jean-Baptiste Dunaud, révolutionnaire de 1848 <sup>3</sup> ?

Plusieurs centaines des transportés de juin 1848, venus à Belle-Île-en Mer en 1849, apprenant la révolution des peuples des États de l'Église à Rome, avaient demandé au gouvernement d'aller combattre à Rome pour l'affranchissement de l'Italie. Mais lorsque le pouvoir exécutif ordonna l'intervention militaire contre la République romaine et fit éclater la guerre

devant les portes de Rome du 28 au 30 avril, une commission de déportés rédigeait une lettre pour protester contre cette intervention guerrière hostile et opposée au peuple romain :

*Aux Romains nos frères*

*Frères de la démocratie Romaine,*

*Il appartient à ceux qui ont du cœur, principalement aux hommes qui comme vous, soldats de la grande croisade révolutionnaire, ont juré de vaincre la tyrannie ou de mourir pour l'affranchissement des peuples, il appartient aux combattants de juin surtout, de vous exprimer l'admiration et la reconnaissance, dont vous vous êtes rendus dignes par votre conduite héroïque.*

*Les descendants de Brutus luttent à ciel découvert pour la liberté, les rouges de France en confessent les principes au fond des cachots. Les premiers jettent dans la balance leur épée terrible, les seconds paient leur tribut à la sainte cause, en douleurs, en résignations, en persévérance. D'un côté le sang, de l'autre les fers, sur la noble terre d'Italie comme sur la plage désolée de notre île, la liberté compte des défenseurs d'égale énergie, des défenseurs qui sous l'influence des mêmes idées confondent leurs efforts, et aspirent au même but.*

*Quels liens plus puissants que ceux qui nous attachent à vous ont jamais uni des amis, des frères. Quelle alliance plus étroite a jamais été cimentée ! Ta main, peuple magnanime, et qu'une cordiale étreinte soit le gage de notre amour, et du serment que nous faisons devant Dieu de nous prêter un mutuel appui.*

*Malgré tous les argus qui nous surveillent, les nouvelles de votre révolution pénètrent jusqu'à nous, le bruit qui s'élève du sein de votre cité fait tressaillir chaque fibre de notre âme, et tous les jours nous attendons avec une fiévreuse impatience le bulletin des événements qui se succèdent avec tant de rapidité sur les rives du Tibre ! Lorsque vos fiers accents, proclamant la République, éclatèrent dans le monde comme un coup de tonnerre, nous crûmes que le gouvernement de Louis Napoléon nous répondrait par une généreuse détermination. Les canons français, nous disions-nous, appuieront le décret de ce grand peuple, qui nouveau Lazare déchire son suaire, brise son cercueil, pour saluer le soleil dont les rayons ont réchauffé son Capitole, se lève, animé d'une vie puissante, et foule sous ses pieds ces débris du sépulcre au fond duquel il a dormi deux mille ans.*

*Honte et douleur, le Président et les ministres de la République française ont maudit en secret le jour de votre glorieuse révolution, ils se sont assemblés comme des génies malfaisants à l'heure de minuit, et ils ont décidé que loin de vous défendre contre vos oppresseurs, ils leur prêteraient des armes et des soldats français pour les aider à vous replonger dans l'esclavage et la mort. Contrat infâme que l'histoire enregistrera avec épouvante et dégoût. Accomplissement monstrueux de la nation qui alluma le flambeau du progrès avec les séides du despotisme, le Bourbon de Naples.*

*Amère dérision ? nos guerriers au service du pape, nos braves soldats s'inclinant devant le fétiche pontifical, et baisant la mule du S<sup>t</sup> père pour recevoir la bénédiction de son impie récompense anticipée au fratricide auquel on les prépare ?*

*Perfidie, hypocrisie, profanation, sacrilège, ils n'ont reculé devant rien, afin de ressaisir les lambeaux du pouvoir qui s'échappe de leurs mains ensanglantées.*

*Mais Dieu ne se rend pas complice de tels forfaits, son bras vengeur s'appesantira sur ceux qui l'invoquent dans la préméditation de leurs projets criminels, et font de la religion l'instrument de la tyrannie et de l'assassinat.*

*En apprenant qu'une expédition serait envoyée en Romagne, la plupart d'entre nous qui ne pouvaient pas pressentir les intentions du ministère et de l'Assemblée nationale, s'empressèrent de demander au gouvernement l'autorisation de voler à la défense de vos libertés, ou plutôt de nos libertés, car nous sommes tous solidaires. Il est inutile de dire que cette demande inspirée par un sentiment large et raisonné de la Démocratie sociale, n'eut aucun succès auprès de Barrot, Faucher, et Falloux, il nous eût été trop doux de sortir de prison à ce prix.*

*Mais patience, notre intervention n'est que retardée ; la République qui fut plus longtemps menacée chez nous qu'elle l'est actuellement dans vos murs, sort triomphante des réseaux de l'aristocratie.*

*L'heure de la victoire va sonner, le peuple éclairé va prononcer son arrêt, encore quelques instants, et sa souveraineté n'aura plus à craindre les manœuvres de la peur et de la trahison.*

*Un dernier et suprême effort, amis, et nous arriverons à temps pour vous prêter le secours de nos armes et de notre sang ! Cinquante mille de vos frères de France, cent mille s'il le faut se précipiteront à l'envie à travers la Méditerranée pour partager vos triomphes, et fraterniser sur le champ de*

*bataille, et couronner la ville éternelle d'une auréole plus brillante que celle qui resplendissait sur son front dans l'antiquité.*

*Fait et signé dans la prison de Belle-Île-en-mer le 22 mai 1849.*

*Appuyé par 586 signatures.*

*Puisse notre voix parvenir et n'être point arrêtée par la ligue du despotisme qui veille autour de nous et aux frontières d'Italie, et puisse-t-elle arriver jusqu'aux braves Romains nos frères.*

*Dieu veille sur ses enfants.*

Une défaite de l'armée française, ni attendue, ni prévue de Bonaparte et de son ministère, interrompt à partir du 30 avril la guerre fratricide contre la République romaine pour la reprendre le 13 juin 1849.



Le 25 février 1850 l'association pour la Propagande démocratique et sociale, dans son journal mensuel (*La Propagande. Journal mensuel d'éducation électorale démocratique*, no 5), annonce une nouvelle série composée de 12 feuilles de lithographies démocratiques de la citoyenne Goldsmid. Le journal *La Voix du Peuple* du 8 mars (no 157) précise :

« Les lithographies composées par la citoyenne Goldsmith étant suffisamment connues et appréciées de tous les démocrates, nous nous abstenons de tout éloge sur la nouvelle publication que nous avons le bonheur d'annoncer à nos lecteurs. Cette nouvelle série démocratique se composera de douze tableaux qui paraîtront successivement les 10 et 20 de chaque mois. La première, ayant pour titre *Le Suffrage universel, dédié à Ledru-Rollin*, est en vente à la Propagande, rue des Bons-Enfants, 1 ; à la librairie Phalanstérienne, quai Voltaire, et chez tous les marchands d'estampes. - Prix, 75 c. ».

Selon le dépôt légal <sup>4</sup>, les 12 feuilles volantes sont à dater et portent les titres ainsi que l'imprimeur comme suit :

2 mars 1850 : Le Suffrage universel, Paris, Lemercier (de Vinck 15.828)

28 mars 1850 : Les Orphelins, Paris, Lemercier (de Vinck 14.822)

3 avril 1850 : Profanation, Paris, Lemercier

20 avril 1850 : Le Sommeil du Peuple, Paris, Lemercier (de Vinck 15.826)

2 mai 1850 : La Planche de salut, Paris, Lemercier (de Vinck 15.827)

2 mai 1850 : Le Mirage. Les déportés en Afrique, Paris, Lemercier

6 juin 1850 : La Source de vie, Paris, Domnec

26 juin 1850 : La Fraternité, Paris, Lemercier (de Vinck 13.921)

25 septembre 1850 : La Liberté à la délivrance des peuples, Paris, Domnec

30 juin 1851 : Le Suffrage universel, Paris, A. Beillet [réimpression de la première feuille]

23 août 1851 : Le Progrès, Paris, Laugelot

24 novembre 1851 : 1852, Paris, A. Beillet

24 novembre 1851 : L'Espérance, Paris, A. Beillet.

Les dates de publication à partir de juillet 1850 ainsi que le changement de l'imprimeur révèlent les difficultés de l'artiste à réaliser et à achever la série ; les causes de ces irrégularités s'expliquent par la répression politique. Depuis l'état de siège de juin 1849, la citoyenne menait une vie retirée, pour échapper à la surveillance policière. Elle fut condamnée par contumace en août 1849 – sous l'état de siège -, et ce n'est que le 25 octobre 1850 que le préfet de police Carlier annonça triomphalement :

« J'ai l'honneur de vous informer que la nommée Raynal, Marie-Cécile, dite femme Goldsmith, a été arrêtée le 25<sup>oct</sup> en vertu de l'extrait de l'arrêt rendu par la Cour d'assises de Loir-et-Cher le 13 août 1849, qui l'a condamnée à 2 ans de prison pour excitation de nature à troubler la paix publique, extrait que vous m'avez transmis le 23<sup>oct</sup>. Cette condamnée se tenait cachée dans la commune de Fontenay-sous-Bois, rue de St Germain 59, où elle vivait maritalement avec un nommé Besançon, dont elle portait le nom. Plusieurs emblèmes révolutionnaires ont été trouvés à la suite de la perquisition opérée à son domicile. La nommée Raynal a reçu notification de l'arrêt ci-dessous mentionné : Elle a l'intention de se mettre en instance pour obtenir l'autorisation de subir sa peine à Paris »

(rapport du 29 octobre 1850 au Procureur de la République, Dossier Blois).

Enfermée à Saint-Lazare, la citoyenne ne pouvait point poursuivre ses travaux graphiques. De plus, à partir de septembre, elle se trouva privée de son imprimeur lithographe Lemercier. L'imprimeur a en effet été condamné à des amendes très élevées et forcé à renoncer aux travaux qui avaient pour objet des publications socialistes, parmi lesquelles des lithographies de la citoyenne Marie-Cécile Goldsmid.

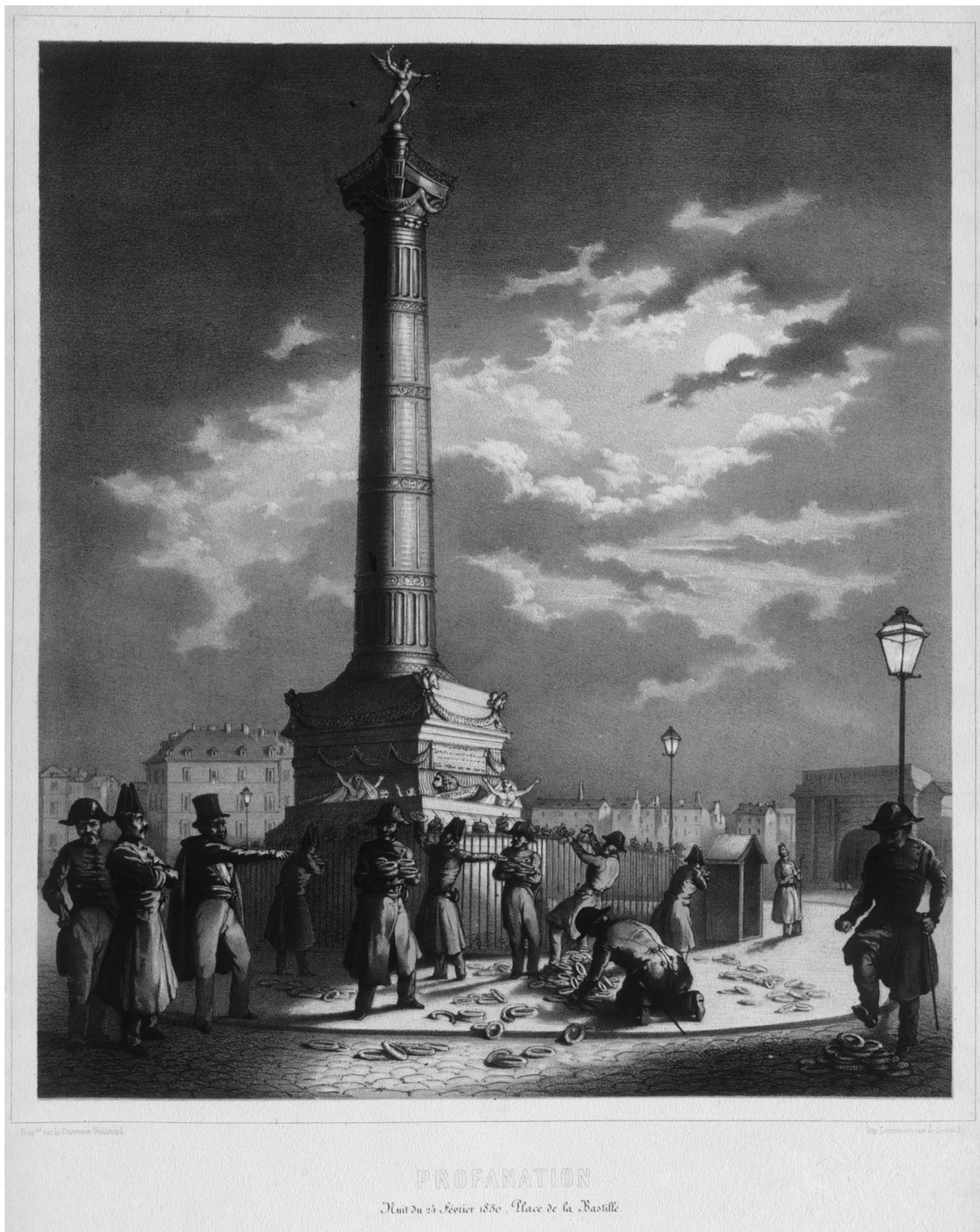
Le 5 avril 1850 *La Voix du Peuple* informe son public sur une saisie :

« Une Lithographie, représentant l'enlèvement des couronnes dans la nuit du 24 février 1850, a été saisie chez le lithographe avant d'être mise en vente. Cette lithographie portant le titre de *Profanation*, était due à la composition de la Citoyenne Goldsmith. L'Autorisation d'imprimer avait été donnée par le ministère de l'intérieur. Mais un mandat signé Broussais est venu donner un démenti au ministre ».

Le 23 septembre le ministre de l'Intérieur parle en faveur de l'imprimeur près de son collègue le ministre de la Justice :

« Monsieur le Ministre et cher Collègue, le S<sup>r</sup>. Lemercier, imprimeur lithographe à Paris, s'est pourvu en grâce à la suite d'un arrêt de la *cour d'appel de Paris* du 12 juillet dernier qui l'a condamné à deux amendes montant ensemble à 3.016 fr. pour contravention à la police de l'Imprimerie, et le 30 août vous avez bien voulu me consulter sur la suite dont ce recours est susceptible – Le S<sup>r</sup>. Lemercier est un homme des plus recommandables. Il est chevalier de la légion d'honneur. Il a toujours été ami de l'ordre. Sa maison est connue dans toute l'Europe ; c'est la plus belle imprimerie lithographique de Paris. On croit que c'est par crainte que le S<sup>r</sup>. Lemercier s'est laissé aller à imprimer quelques productions socialistes, et c'est à l'occasion de l'une de ces lithographies, qu'il avait omis de revêtir de son adresse, que la condamnation a été prononcée contre lui.

Cette condamnation l'a déterminé à renoncer aux travaux qui ont pour objet des publications socialistes. Le S<sup>r</sup>. Lemercier mérite à tous égards la bienveillance du Gouvernement » 5.



**Figure 72 :** Citoyenne M.C. Goldsmid : *Profanation*. Nuit du 24 février 1850, Place de la Bastille. Lithographie saisie, impr. par Lemercier, rue de Seine 57, à Paris. Dépôt légal 3 avril 1850 ; inscription : « Anathème » (BNF, estampes).

La feuille imprimée par Lemercier et saisie (**figure 72**) documente sous forme de rétrospective ce qui s'est passé à l'anniversaire de la révolution de Février en 1850 tout en lançant au nom du peuple et des martyrs de la liberté l'anathème sur la police du préfet Carlier. Les morts sortent alarmés de leurs tombes au pied de la colonne et le lion, symbole du peuple, profère l'anathème.

« La police de M. Carlier, enhardie sans doute par l'attitude calme de la population parisienne, lors de la destruction des arbres de la liberté, avait osé, cette nuit, enlever des grilles de la colonne de Juillet les couronnes d'immortelles que les gardes nationaux de la 5<sup>e</sup> légion avaient pieusement déposées sur le tombeau de Février. [...] M. le ministre de l'intérieur a déclaré à la tribune, que cette mesure de la police était une *profanation* ».

C'est ainsi que les menées de la police sont constatées par le journal *L'Événement* du 27 février 1850 ; *La Semaine, encyclopédie de la presse périodique* le 8 mars 1850 ajoute :

« Cent-mille couronnes d'immortelles ont remplacé les quelques centaines enlevées par la police. La grille de la colonne de Juillet, dont le sommet seulement avait d'abord été garni, est maintenant entièrement cachée sous ces signes pieux. Pendant dix jours une foule recueillie composée de personnes appartenant à toutes les classes de la société, n'a cessé d'entourer le monument funéraire. Il paraît que, nonobstant les démentis officiels, la profanation accomplie dans la nuit du 24 au 25 février n'est pas due au zèle indiscret de quelque agent subalterne, et que la responsabilité doit en remonter beaucoup plus haut ».

Et le 22 mars *La Semaine* rapporte :

« M. Ferdinand Barrot, coupable d'avoir parlé irrévérencieusement de la police de M. Carlier, qu'il avait osé accuser de profanation à l'occasion de l'enlèvement des couronnes [...] a été remplacé au ministère de l'intérieur par M. Baroche ».

Le 30 mars 1850, le journal *The Illustrated London News* (Vol. XVI, No 419, p. 212) publie la gravure « Departure of Prisoners from the Abbaye, at Paris » et analyse pour son public la situation politique mise en image :

« One of the results of the recent Socialist movement in Paris was the conviction of eighty-three soldiers, for having deposited crowns at the Bastille. They were sentenced to be transported to Algeria; and the scene which our Artist has sketched, shows the party on foot, on their way from the Military Prison of the Abbaye to the Railway Station. They were

escorted by cavalry and foot; and the crowd strongly sympathised with them by shaking hands with them. Women might be seen begging alms, linen, provisions & c., from the persons at the balconies and windows: the police attempted to remove them. Children got between the legs of the escort, who, however, did not repel them: in short, every mark of sympathy was shown to the prisoners on their way through the *quartier*, and from every class of persons ».

Donc, la mise en scène iconographique (figure 72) d'une rétrospective sur les événements de la nuit du 24 au 25 février est beaucoup plus qu'une documentation ; elle prononce l'anathème sur les activités de la préfecture de police et s'engage pour la défense politique des soldats s'étant opposés publiquement à la profanation des martyrs de la liberté.



Annonçant la série de douze feuilles, le journal *La Voix du Peuple* (le 8 mars 1850) souligna, à propos des quatre planches en grand format, que les lithographies de la citoyenne Goldsmid étaient connues et appréciées de tous les démocrates. L'allégorie de la République universelle démocratique et sociale, symbole iconographique créé par l'artiste, était donc connue au public, et la nouvelle série en profitait : l'allégorie de la République universelle, c'est-à-dire de la république révolutionnaire, est présente dans les douze scènes soit comme protagoniste soit comme motivation de l'action. Cela permettait à l'artiste d'éviter de citer dans les légendes textuellement la « république démocratique et sociale » étant donné que depuis juin 1849 le cri de « Vive la République démocratique et sociale » était interdit et pouvait être poursuivi par la police. Ainsi la République révolutionnaire était-elle présente dans l'image et absente dans le texte. Et cela d'autant plus que la nouvelle série participait à la lutte pour la république révolutionnaire social.

« Répandre autant que possible les ouvrages, brochures et placards démocratiques et socialistes » était le programme de la Propagande démocratique et sociale <sup>6</sup>. Parmi ces ouvrages se trouvaient les lithographies de la citoyenne Goldsmid et de Georges-Alexandre Fischer. Ces feuilles volantes

constituent donc le discours iconographique engagé en faveur d'une république démocratique et sociale et mettent l'accent politique sur :

-Le suffrage universel en vue des élections complémentaires ; le suffrage comme vœu du peuple exprimant la volonté politique des couches sociales admises aux élections depuis la révolution de Février.

-La fraternité entre peuple et armée (soldats et sous-officiers) ; la fraternité de la sainte-alliance des peuples.

-La défense des condamnés politiques prévus pour la déportation. La mission des déportés.

-Le combat contre le parti de l'Ordre de la rue de Poitiers en alliance avec les républicains modérés.

## Le suffrage universel

La feuille (**figure 73**), la première de la série, n'établit pas une mémorisation du suffrage universel, instauré par le gouvernement provisoire, ni n'exprime un hommage au ministre de l'Intérieur, Ledru-Rollin, chargé en avril 1848 d'organiser les élections pour l'Assemblée constituante.

La composition iconographique intervient lors de la campagne électorale des élections complémentaires du 10 mars 1850 et est dédiée à Ledru-Rollin (à l'arrière-fond, adossé à l'arbre de la liberté) en tant que chef de la nouvelle Montagne, qui, le 13 juin 1849, avait accusé le président et son ministère d'avoir violé la constitution en faisant la guerre contre la liberté du peuple romain.

Cette résistance des démocrates-socialistes contre la politique du gouvernement consistant à restaurer le régime autocratique du pape fut brisée par la force : plus de trente-trois membres de la Montagne furent condamnés. Vingt-et-un représentants du peuple prirent la fuite, parmi lesquels Ledru-Rollin, qui s'exila à Londres <sup>7</sup>.

Les élections complémentaires prévues pour le 10 mars devaient donc remplir les lacunes parmi les membres de l'Assemblée, à choisir selon l'appel de la mise en image, parmi les démocrates-socialistes.



**Figure 73:** Citoyenne M.-C. Goldsmid: *Le Suffrage universel*. » Avec lui la Liberté / Sans lui l'Esclavage «. Dédié à Ledru-Rollin. Lithographie coloriée, lith. de F. Sorrieu, impr. de Lemerancier, rue de Seine, 57. Dépôt légal: 2 mars 1850. Inscriptions: "urne électorale"; "Droits de l'Homme". (Collection de Vinck 15.828 ; UB - Frankfurt am Main).

La présence imagée de Ledru-Rollin (figure 73) évoque le souvenir de ces condamnations politiques et engage l'électeur à rendre justice. C'est pourquoi le groupe des électeur (à gauche), s'approchant de l'allégorie de la république révolutionnaire, femme vivante et vêtue en robe rouge (au milieu), se trouve confronté au parti de l'Ordre, le comité de la rue de Poitiers (à droite).

La feuille s'adresse aux électeurs, les appelant à voter pour la république démocratique et sociale et contre le parti de l'Ordre : au premier rang sont reconnaissables Falloux, Montalembert et Thiers ; derrière eux le général Oudinot, le commandant de l'expédition de Rome, en compagnie d'un Jésuite ; puis en voit à la fin de la colonne les troupes de ligne sous le général Changarnier.

Par contraste avec cette colonne agressive et menaçante, les électeurs qui viennent de tous les points de Paris, de la gare de Strasbourg (aujourd'hui gare de l'Est) et du port de la Seine. La ville de Paris s'est transformée en paysage ouvert et vaste où triomphe la révolution industrielle et le progrès technologique, trafic ferroviaire et navigation à vapeur. C'est une vision saint-simonienne qui lie le progrès technique au progrès social.

Les électeurs (exclusivement masculins) se composent en majorité des couches sociales nouvellement admises aux élections, représentées par le paysan, l'ouvrier, le soldat, le sous-officier et l'enseignant.

L'allégorie de la république révolutionnaire, de la République universelle démocratique et sociale à venir, porte les attributs servant au programme de la propagande démocratique et sociale : la presse à imprimer, la table des Droits de l'Homme, le flambeau des Lumières. À côté d'elle se trouve l'allégorie du paysan en blouse grise (la blouse bleue symbolise l'ouvrier ; ici, la couleur semble être une erreur du coloriste) avec sa charrue. C'est-à-dire que la campagne électorale souligne l'union des ouvriers et des paysans <sup>8</sup>.

Dans la légende de l'image une indication insiste sur la valorisation du suffrage universel : « Avec lui, la liberté. Sans lui, l'esclavage », évoquant ainsi les vers de la chanson de Béranger (*Leçon de lecture*, 1827) : « Le savoir, c'est la liberté. L'ignorance, c'est l'esclavage ». Il n'est donc guère erroné de voir dans cette allusion le programme d'enseignement politique de la Propagande démocratique et sociale vouée à éclairer l'opinion publique.

« Le scrutin du 10 mars a été la profession de foi du peuple. Le peuple a perdu pour jamais la superstition du pouvoir et du capital. Expédition de Rome, état de siège, dissolution des gardes mobiles ; lois contre la presse, les réunions, les associations ; loi contre les instituteurs ; lois contre les libertés communales, - tout est flétri du même coup par le vote du 10 mars. Ce qui s'est fait pendant quinze mois contre la République, contre la Révolution, est déclaré par ce vote nul et non advenu » (Proudhon, le 14 mars 1850 dans *La Voix du Peuple*).

Faire main basse sur l'enseignement et étrangler le suffrage universel, voilà l'outillage de la majorité de l'Assemblée législative pour freiner le mouvement social en lutte pour la défense de la république révolutionnaire.

*Discours de Thiers devant l'Assemblée nationale en défense de la loi Falloux, votée le 15 mars 1850 :*

« Que vois-je en effet dans chaque commune ? Un laïque qui, vous aurez beau vous y prendre, sera toujours mécontent de la position qui lui est faite ; avec un traitement moins élevé que le curé, dont il n'a pas la résignation parce qu'il n'a pas comme lui la foi, il estime qu'il n'est pas assez rétribué et par conséquent il a dans le cœur la haine d'une société qu'il estime égoïste et injuste à son égard. Ah, si la loi de M. Carnot m'a tant effrayé, ce n'est pas pour avoir encore diminué les précautions pour l'admission dans l'enseignement, ou pour avoir exclu encore le clergé de la surveillance ; j'y vois quelque chose de bien plus funeste encore, c'est l'introduction de 37 000 socialistes et communistes, véritables anti-curés dans les communes [...].

Assurément, je ne veux pas faire pour cela de l'obscurantisme, il ne faut pas sans doute couper l'arbre de la science du bien et du mal, mais je dis qu'il faut bien regarder partout avant d'étendre démesurément partout l'instruction primaire, et surtout avant de lui donner une extension trop grande ; [...] lire, écrire, compter, voilà ce qu'il faut apprendre, quant au reste, cela est superflu. Il faut bien se garder d'aborder à l'école des doctrines sociales qui doivent être imposées aux masses, la religion par exemple. Penser à leur faire accepter par le raisonnement ces grandes vérités serait une insigne folie [...].

Je demande formellement autre chose que ces détestables petits instituteurs laïques, je veux des frères, bien qu'autrefois j'aie pu être en défiance contre eux. Je veux encore là rendre toute-puissante l'influence du clergé. Je demande que l'action du curé soit forte, beaucoup plus forte qu'elle ne l'est, parce que je compte beaucoup sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend que l'homme est ici pour souffrir, et non cette autre philosophie qui dit à l'homme : jouis, car comme l'a dit M. Marat, tu es ici-bas pour faire ton petit bonheur, et si tu ne le trouves pas dans ta situation actuelle, frappe sans crainte le riche dont l'égoïsme te refuse cette part de bonheur ; c'est en enlevant au riche son superflu que tu assureras ton bien-être et celui de tous ceux qui sont dans la même position que toi ».

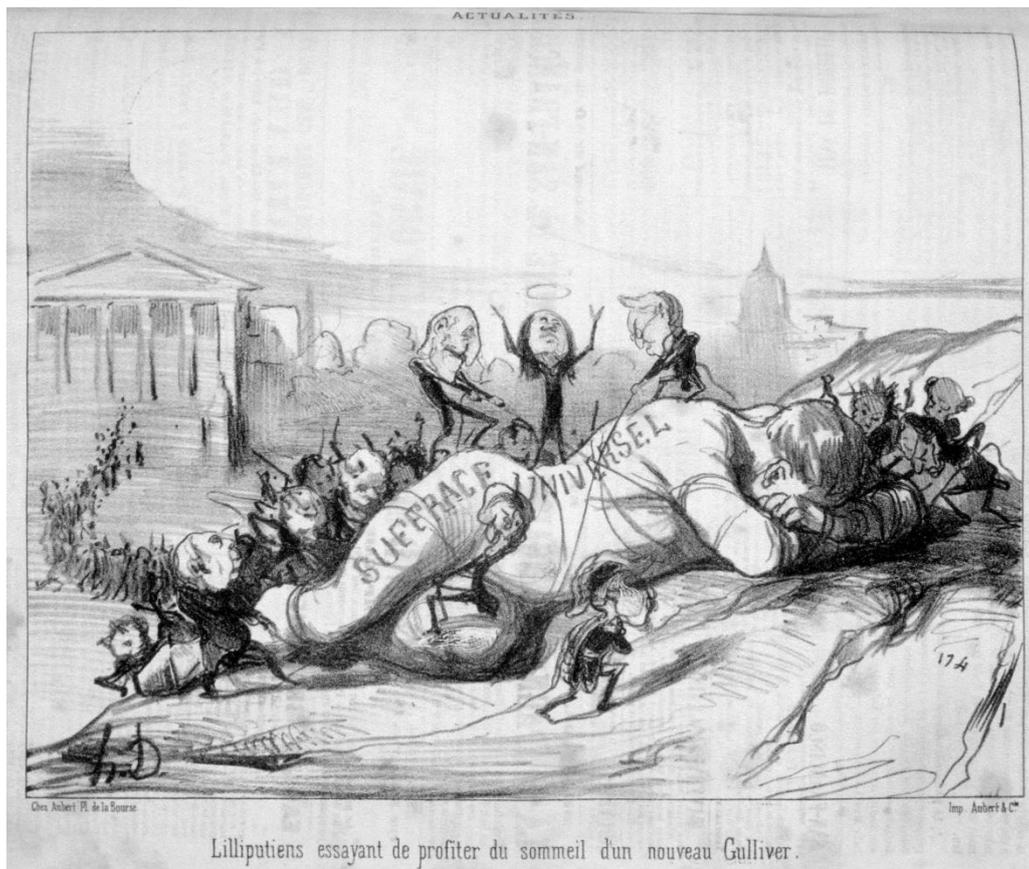
*Discours d'Auguste Thiers, représentant orléaniste, devant l'Assemblée nationale le 31 mai 1850 contre le suffrage universel :*

« Maintenant, ces hommes que nous avons exclus, sont-ce les pauvres ? Non, ce n'est pas le pauvre, c'est le vagabond, qui souvent par des moyens licites ou illicites gagne des salaires considérables, mais qui ne vit pas dans un domicile à lui appartenant, qui se hâte quand il est sorti de l'atelier d'aller au cabaret, qui ne met aucun intérêt à son domicile, aucun...

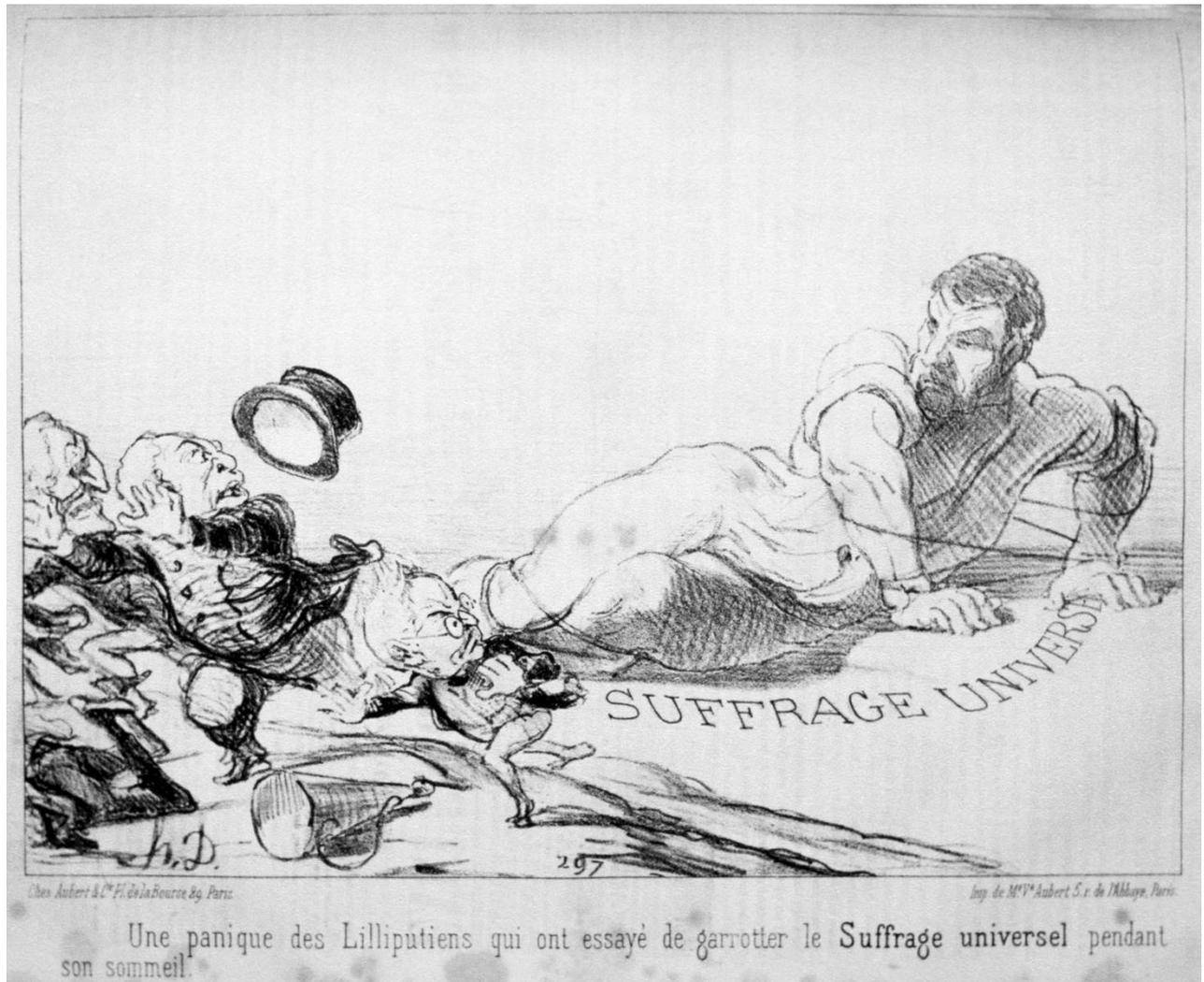
Ce sont ces hommes qui forment, non pas le fond, mais la partie dangereuse des populations agglomérées ; ce sont ces hommes qui méritent le titre, l'un des plus flétris de l'histoire, entendez-vous ? le titre de multitude. Oui, je comprends que certains hommes y regardent beaucoup avant de se priver de cet instrument, mais les amis de la vraie liberté, je dirais les vrais républicains, redoutent la multitude, la vile multitude qui a perdu toutes les républiques. Je comprends que des tyrans s'en accommodent, parce qu'ils la nourrissent, la châtient et la méprisent ; mais des républicains, chérir la multitude et la défendre ! Ce sont de faux républicains, ce sont de mauvais républicains [...].

C'est cette vile multitude qui a livré aux Médicis la liberté de Florence ; qui a, en Hollande, dans la sage Hollande, égorgé les Witt, qui étaient, comme vous le savez, les vrais amis de la liberté ; c'est cette vile multitude qui a égorgé Bailly ; qui, après avoir égorgé Bailly, a applaudi au supplice, qui n'était qu'un abominable assassinat, des Girondins ; qui a applaudi ensuite au supplice mérité de Robespierre, qui applaudirait au vôtre, au nôtre ; qui a accepté le despotisme du grand homme, qui la connaissait et savait la soumettre ; qui a ensuite applaudi à sa chute, et qui en 1815, a mis une corde à sa statue pour la faire tomber dans la boue... ».

*Ici M. Napoléon Bonaparte interrompt M. Thiers pour lui faire observer, ce qu'il ne devait pas ignorer, que ce n'était pas la multitude qui, en 1815, avait attaché une corde au cou de la statue de Napoléon pour la traîner dans la boue, mais que c'étaient les royalistes, les gens qui étaient venus dans les fourgons des cosaques et qui étaient leurs amis.*



**Figure 74** : Honoré Daumier : Actualités 127. *Lilliputiens essayant de profiter du sommeil d'un nouveau Gulliver.* Chez Aubert & C<sup>ie</sup>, Place de la Bourse. Imp. Aubert & C<sup>ie</sup>. *Le Charivari*, 20 mai 1850. UB-Frankfurt am Main. **[À reconnaître, de droite : Thiers, Montalembert, Molé, Berryer].**



**Figure 75** : Honoré Daumier : Actualités 158. *Une panique des Lilliputiens qui ont essayé de garrotter le Suffrage universel pendant son sommeil.* Chez Aubert & C<sup>ie</sup>, Place de la Bourse, 29, Paris. Imp. M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> Aubert, 5. r de l'Abbaye, Paris. *Le Charivari*, 28 juin 1851. UB-Frankfurt am Main. **[De droite : Thiers, Berryer, Molé].**

Sous le crayon satirique de Daumier (**figures 74 et 75**) le géant du Suffrage universel, né à Paris le 24 février 1848, devient l'égal du peuple. L'allégorie du peuple est en même temps l'allégorie du suffrage universel. Et ainsi il se soulèvera en 1852, l'année espérée de la régénération politique de la société. La topographie politique de la figure 74 est significative : le bâtiment de l'Assemblée nationale, symbole de la république parlementaire, est le lieu d'action du parti de l'Ordre qui a pris les contours d'un espace clos et repoussant d'où sortent ses agents pour dompter le peuple. Par contre, le lieu du géant est l'extérieur, un espace ouvert au pied d'une montagne, symbole des démocrates-socialistes. C'est donc la mise en scène d'une république

parlementaire s'opposant à la démocratie en tant que force dynamique et principe énergétique de l'histoire pour arriver à une république sociale. La libération (figure 75) du peuple définit l'avenir (1852) et joue avec le possible du droit à l'insurrection.



Composé par la Citoyenne Colbeau.

218, Boulevard de la Chapelle, Paris.

### LE SOMMEIL DU PEUPLE

Ne le réveillez pas.

**Figure 76:** Citoyenne M. – C. Goldsmid: *Le sommeil du peuple.* » *Ne le réveillez pas* ». Lithographie, imp. Lemercier, rue de Seine, 57. Dépôt légal : 20 avril 1850. Inscriptions : « République Française. Constitution 1848. Préambule Art. I – VIII. Constitution. 1, 8, 9, 18, 20, 24, 25, 26, 51, 68. ». (Collection de Vinck 15.826 ; BNF Estampes S.n.r. Goldsmid // Coll. privée).

« C'était la nuit. Après avoir célébré la cène Jésus avait conduit ses disciples sur la montagne des Oliviers [...]. Alors il commença à être pris d'une grande tristesse. Il s'en alla dans un endroit de la montagne, à l'écart. Le calice amer qu'il allait boire se présenta devant son esprit, et il en fut troublé jusqu'à tomber sur les deux genoux [...]. Puis étant retourné vers ses disciples et les ayant trouvés endormis : 'Veillez, leur dit-il.' Veillez, peuples, car l'ennemi est proche ! Veillez et ne vous endormez pas, ne vous laissez pas engourdir dans l'ivresse, dans la bonne chère ou dans les plaisirs, car le despotisme rôde autour de vous dans la nuit, et il n'attend que l'heure favorable pour vous saisir. Veillez, car le moment est grave et la trahison s'avance à pas sourds ; veillez et méfiez-vous de ces endormeurs qui veulent vous persuader qu'il n'y a aucun danger pour la patrie.

Veillez et tenez-vous prêts à vous lever ! » (Alphonse Esquiros : *L'Évangile du peuple*. Paris 1849) <sup>9</sup>.

La situation politique – le suffrage universel menacé par la majorité législative – est mise en scène par l'artiste Madame Goldsmid (**figure 76**) sous forme de parabole évangélique (Marc 14, 26-44), fort probablement selon la lecture d'Esquiros, pour poser la question du droit à l'insurrection. Mais l'appel : « Veillez et tenez-vous prêts à vous lever ! » n'est ici que le propos menaçant « ne le réveillez pas ! », adressé au parti de l'Ordre, que l'on voit s'approcher agressivement (Thiers, poussant Baroche ; le général Changarnier, l'épée tirée ; Montalembert, se servant de son chapeau d'église comme éteignoir)<sup>10</sup> en direction de la république révolutionnaire, seule militante à droite de l'image. Les disciples, les démocrates-socialistes – un sous-officier, un paysan et un ouvrier – sont tombés dans le sommeil, de même que le lion, symbole de la force du peuple ; les autres se promènent paisiblement sur la montagne. Par contre, la Citoyenne met l'accent sur la sommation : « méfiez-vous de ces endormeurs qui veulent vous persuader qu'il n'y a aucun danger ! » (Esquiros) : qui sont ces endormeurs ? À l'arrière-fond s'élève le bâtiment de l'Assemblée nationale de la république tricolore et, en diagonale, à l'avant-scène à droite, est érigé sur un socle, derrière les dormeurs, la constitution de cette république : le livre de la constitution, entouré des symboles d'un état de validité militaire excessive, est ouvert et fait étalage de tous les articles violés depuis ou susceptibles d'être violés dans l'immédiat par la majorité législative <sup>11</sup>. C'est donc la représentation d'une république, la res publica, qui, pas à pas, s'est transformée en forteresse armée contre le peuple. Il s'agit de la république constituée mais réduite en ruine et falsifiée en machine de guerre législative

retournée contre le peuple. Ce qui est exprimé dans cette façon d'exposer la Constitution, c'est l'appel aux républicains modérés, avant tous aux amis de la constitution, de renoncer à toute alliance avec le parti de l'Ordre.

L'avertissement « Ne le réveillez pas ! » s'adresse à la majorité législative, l'exposition de la constitution documente le danger qui pèse sur les « endormeurs » pour la république constituée.

En outre, la feuille fait partie de la campagne électorale en vue des élections complémentaires du 28 avril 1850 :

« Un des élus du 10 mars, Vidal, ayant opté pour le Bas-Rhin, il fallut une élection complémentaire dans La Seine. Le Comité démocratique présenta le romancier Eugène Sue, regardé comme socialiste pour avoir décrit dans les *Mystères de Paris* les misères du peuple et dans le *Juif-Errant* les intrigues attribuées aux jésuites » **12.**

« C'est dans deux ans, deux ans à peine / Que le coq gaulois chantera ; / Tendez l'oreille vers la plaine, / Entendez-vous ce qu'il dira ? / Il dit aux enfants de la terre / qui sont courbés sous leur fardeau : / Voici la fin de la misère, / Mangeurs de pain noir, buveurs d'eau.

Des monts sacrés où la lumière / Forge ses éclairs et ses feux, / Viens en déployant ta bannière, / Dix-huit cent cinquante-deux !» (Première strophe et refrain de la chanson 1852 de Pierre Dupont) **13.**

La chanson de Pierre Dupont circulait dès juillet 1850 et la Citoyenne Goldsmid a mis en image (**figure 77**) cette promesse dont la chanson parlait. Mais, empêché par la censure et par manque d'éditeur, le dessin ou la gravure ne purent être mis en feuille volante qu'en novembre 1851 grâce à la Propagande démocratique et sociale. La situation politique décrite par les lois qui dans l'image paraissent être tombées par terre permet à dater l'ouvrage graphique peu après juillet 1850.



**Figure 77** : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1852. Lithographie. Imp. de A. Beillet, rue de Pontoise, 10, Paris. Fréville édit., 221 rue S<sup>t</sup> Honoré. Prix : 1<sup>f</sup>, dépôt légal 24 novembre 1851. inscriptions : « suffrage universel », « urne électorale 1852 », « Monarchie. Empire » ; par terre : « loi contre l'enseignement », « impôt du sel », « loi contre le droit de réunion », « Haute Cour », « loi contre la presse », « transportation », « loi du 31 mai », « état de siège », « impôt des octrois », « impôt des boissons ». BNF estampes, S.n.r. Goldsmid.

« Dans la seconde phase de la réaction qui se rattache à la loi du 31 mai 1850, comme la première phase se rattache à l'état de siège du 13 juin 1849, le ministère Rouher–Baroche éprouva le besoin de renforcer encore les dispositions de la loi Barrot–Dufaure, et il présenta une nouvelle loi contre la presse. Cette loi était dirigée surtout contre la propagande socialiste ; elle avait pour objet de mettre la presse hors de la portée des prolétaires auxquels la loi du 31 mai enlevait le droit de suffrage : par le cautionnement on avait imposé silence aux pauvres ; il fallait maintenant, après les avoir empêchés d'élever la voix, empêcher encore qu'ils pussent entendre celle des autres ; il fallait les empêcher de lire. Pour cela, le projet présenté par M. Rouher élevait le cautionnement des journaux de 24 à 50,000 francs et rétablissait le timbre sur les journaux et les brochures, ce qui tuait complètement la presse à bon marché en lui faisant des conditions impossibles d'existence » **14.**

Avec la feuille figure 77 la Citoyenne reprend son argumentation iconographique de la figure 76 (Le sommeil du peuple) pour répondre, après la mutilation du suffrage universel par l'Assemblée législative (loi du 31 mai 1850), à la question du droit à l'insurrection. Maintenant, c'est le réveil du peuple. Mais l'action révolutionnaire ne s'exprime que par la scène allégorique au centre de l'image, caractérisé par l'arbre de la Liberté : c'est l'allégorie de la république révolutionnaire qui brise les armes du ministre de la Justice, Eugène Rouher, et c'est l'allégorie de la force du peuple, le lion, qui déchire la robe judiciaire. La scène, se déroulant devant le palais de Justice, représente le renversement du siège du ministère de la Justice et la fuite du pouvoir militaire (le général Changarnier ?) et ecclésiastique (allégories de l'Église et des jésuites). Par contre, le peuple – dont les protagonistes ensommeillés de la figure 76 -, s'approchant de l'urne électorale de 1852 sous l'étendard du suffrage universel est armé du bulletin de vote. À l'arrière-plan s'élève le bâtiment de l'Assemblée nationale : l'action qui se déroule est la régénération d'une république parlementaire sur la base de la souveraineté du peuple et du mandat impératif, donc de la démocratie pour constituer une république sociale **15.**

La composition iconographique exprime une progression dramatique venant de l'arrière fond à droite et se dirigeant vers le côté gauche de l'image. C'est l'avenir (1852) qui avance dans le présent, la lumière du jour qui pénètre les ténèbres d'une nuit orageuse.

## La Fraternité :

« Veut-on connaître le respect que certains chefs de l'armée professent pour la République et la Révolution de Février ? Voici un curieux et instructif ordre du jour du général Forest. Nous le publions sans commentaires. La gravure dont il est question représente des armes brisées et des soldats fraternisant avec le Peuple (le général Forest dit : des démagogues). Nous lui laissons la responsabilité de son style et de ses appréciations :

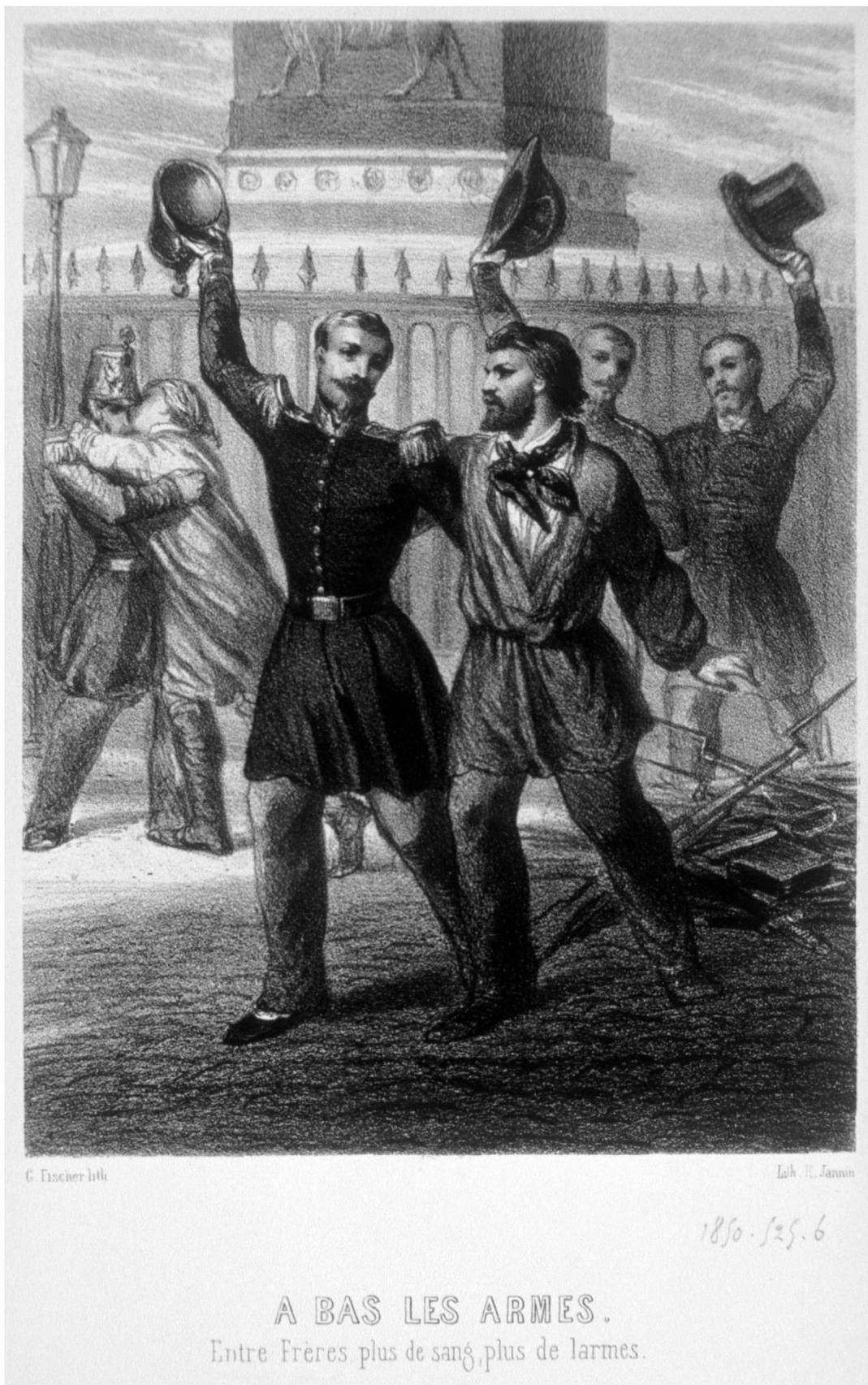
‘‘Place de Paris. - 1<sup>re</sup> Division. Ordre du jour de la brigade.

Une lithographie infâme est, dit-on, gratuitement distribuée aux soldats de la garnison ; elle représente des armes brisées et renversées au pied de la colonne de la Bastille, et des militaires s'abandonnant au déshonneur dans les perfides étreintes des démagogues. Cette scène de fraternité, empruntée sans doute aux douloureux souvenirs des saturnales de Février, a pour inscription : A bas les armes entre frères, plus de sang, plus de larmes. Ce n'est pas seulement une provocation, c'est une insulte à l'adresse de l'armée.

Le général en chef signale cette grossière manœuvre à l'attention des chefs de corps et au bon sens de la troupe ; il ne doute pas qu'elle ne soit accueillie avec une indignation unanime, et dans le cas où les colporteurs de cette lithographie la présenteraient aux troupes, il espère et ordonne même qu'ils soient châtiés à coups de bâton. Le Général, Forest’’.

L'ordre a été donné par les chefs de corps de faire lecture dudit ordre à trois appels consécutifs » (*La Voix du Peuple*, n° 196, du 16 avril 1850, p. 3).

La gravure (**figure 78**) dont il est question :



**Figure 78 : Georges-Alexandre Fischer : « À bas les armes. Entre frères plus de sang, plus de larmes ».**  
G. Fischer lith. Lith. H. Jannin. Dépôt légal : 10 avril 1850 (BNF Estampes : 97 c 220079).

« Qu'est-ce que l'armée ? C'est le Peuple armé. C'est la partie la plus jeune, la plus vive, la plus forte du peuple, sortie de son sein pour y rentrer. Le soldat est l'ouvrier de la guerre comme l'ouvrier est le soldat de la paix. Même origine, même fin, même sentiment, même intérêt. Non ! non ! l'armée n'oubliera qu'elle est fille du Peuple, le Peuple même ! elle n'oubliera pas qu'elle quitte tour à tour l'outil pour l'arme et l'arme pour l'outil » (Félix Pyat : *Toast porté le 2 avril 1849 au banquet des délégués du Luxembourg*, répandu par la *Propagande démocratique et sociale*) **16.**

C'est sous le signe de la République universelle démocratique et sociale que le peuple et l'armée fraternisent, et que l'idéal imagine la réalité. La composition graphique de la Citoyenne (**figure 79 et détail**) ne s'adonne pas à l'illusion d'une fraternité possible entre les classes sociales, à « cette abstraction sentimentale des antagonismes de classe, ce doux équilibre des intérêts contradictoires des classes, cette superbe fantaisie s'élevant au-dessus des classes » (Karl Marx : *Les luttes des classes en France de 1848 à 1850*, Hamburg 1850). Mais elle exige la fraternité, en tant que solidarité, entre les couches sociales admises aux élections par le suffrage universel comme base d'une prise de conscience des classes laborieuses et comme expression de l'apprentissage politique. C'est pourquoi la manifestation mise en image se déroule sous la bannière du suffrage universel et déclenche la solidarité, la fraternisation entre le peuple et l'armée.



Conçu par la Citoyenne Goldsmid

1850

Imp. de Lemercier, rue de Seine 57, à Paris.

1850.1051.

## LA FRATERNITÉ

Dans la Fraternité confondons tous nos droits  
Vivons en République et oublions les rois

Paris, Ballard éditeur, rue des Bons Enfants

**Figure 79 :** Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1850. *Fraternité*. « Dans la Fraternité confondons tous nos droits / Vivons en République et oublions les rois ». Lith. Frédéric Sorrieu, imp. par Lemercier, rue de Seine 57, à Paris. Dépôt légal : 26 juin 1850 ; Paris, Ballard éditeur, rue des Bons Enfants (BNF Estampes S.n.r. Goldsmid).



Détail de la Figure 79 : La statue de la *République universelle démocratique et sociale*.

**« La fraternité, c'est le fratricide.**

Alors qu'en Février, la jeune république  
Aux ailes du progrès ouvrait les horizons,  
D'occultes serviteurs du Veau-d'or monarchique,  
Sous des serments d'amour cachaient leurs trahisons.  
Scribes et Phariséens, meute lâche et perfide,  
Entouraient avec nous l'arbre de liberté.

    Ils parlaient de fraternité  
    Et ne rêvaient que fratricide.

Le peuple à l'atelier, au scrutin, dans la rue,  
Ecouta trop souvent l'hypocrite bourgeois  
Qui, pour lui faire mieux avaler la ciguë,  
De la fraternité sut emprunter la voix.  
Peuple tu fus confiant, et ces hommes sordides,  
Comme par le passé t'ont encore exploité.  
Ils parlaient de fraternité,  
Ce n'étaient que des fratricides !

Victorieux, le peuple eut horreur du carnage.  
Il ne voulut pas même opprimer ses tyrans,  
Le riche fut par lui préservé du pillage,  
Il veilla jour et nuit à la porte des grands.  
Mais de sa coque d'or, ignoble chrysalide,  
Le réacteur sortit : le soldat fut capté.  
L'or parlait de fraternité  
Et soudoyait le fratricide.

Gens de plume, avocats, bien des aristocrates,  
Un jour aux pieds du peuple ont brûlé leur encens,  
C'est pour mieux l'enchaîner qu'ils se font démocrates,  
De ces Artaxerxès redoutons les présents,  
Il faut porter la blouse, il faut un cœur solide,  
Pour refondre au creuset une société.  
Sous l'habit, la fraternité  
Récèle un cœur de fratricide !

Oui, la fraternité n'est qu'une duperie  
Quand la misère et l'or sont ensemble accouplés.  
Depuis quand ouvre-t'on au loup la bergerie ?  
Bientôt, pauvres moutons, vous seriez étranglés !  
Ah ! tant que dans nos lois l'égalité rigide  
N'aura pas incarné la solidarité,  
Les flancs de la fraternité  
Enfanteront le fratricide ! » **17.**

La trinité Liberté, Égalité, Fraternité est une unité indissoluble, un appel à l'avenir et dont la charnière est l'égalité sociale. Et ce que gère l'apprentissage politique, c'est la solidarité parmi les couches sociales du peuple, la fraternité entre soldat et peuple **18.**

Dans son discours iconographique sur la fraternité, la Citoyenne met en image l'acte de la fraternisation (la solidarité en action) entre l'armée et le peuple. Du haut d'une colline les commandants en chef s'épouvantent : l'armée refuse de se dresser contre le peuple. Le canon se trouve en face de la charrue, les fusils, en face des outils de métier du maçon, du charpentier, du forgeron, du serrurier et du laboureur ; en revanche, les armes ne s'opposent plus aux outils de production et de construction de la vie. Les soldats font partie du peuple défendant les droits du peuple : « Dans la fraternité confondons tous nos droits / Vivons en République et oublions les rois ».

L'acte de fraternisation, offert aux regards du public et se déroulant comme la fête révolutionnaire d'une redécouverte des origines de l'armée, entraîne la surveillance du ministre de l'Intérieur. Le 28 juin 1850, il adresse un exemplaire de l'estampe, dont le caractère lui paraît séditionnaire, au ministre de la Justice, pour qu'il fasse intervenir le procureur général.

« Monsieur le Garde des Sceaux, Vous m'avez fait l'honneur d'appeler mon attention le 5 de ce mois [juillet] sur une lithographie intitulée La Fraternité, qui a été déposée le 26 juin dernier au Ministère de l'Intérieur. Déjà, Monsieur le Garde des Sceaux, cette Lithographie avait été l'objet de l'examen de M le Procureur de la République près le Tribunal de la Seine ; et tout en reconnaissant la pensée coupable qui l'a inspirée, ce Magistrat n'y avait pas rencontré des éléments suffisants de criminalité pour déterminer, avec quelque chance de succès, une poursuite contre son auteur » **19**.

## La déportation :

Une grande partie des insurgés de juin 1848, condamnés sans procédures judiciaires par les tribunaux militaires et prévus pour la déportation (**figures 80 et 81**), combattait pour l'idéal d'une république démocratique et sociale **20**. Cela pourrait expliquer la haine et l'acharnement de la Justice des années 1849-1850 : le 2 octobre 1849 le ministre de la Justice Dufaure présente à l'Assemblée législative son projet de loi qui prolonge pour 10 ans la proscription des déportés dans des colonies pénitentiaires en Algérie et refuse des procédures judiciaires aux condamnés politiques de Juin. Ainsi, les détenus sur les pontons de Brest, de Cherbourg et du Havre, ou les emprisonnés à Belle-Isle-

en-Mer s'attendaient-ils à une déportation sans jugement. Le 21 janvier 1850 le ministre de la Justice Rouher aggrava la loi Dufaure en prévoyant « la détention du condamné dans l'enceinte d'une citadelle située au lieu de la déportation », ce qui avait tout d'une sentence de mort pour le détenu.

« La majorité déploya un acharnement scandaleux, et, on peut dire, sauvage. A dix-huit mois de distance, les passions de la haine étaient aussi violemment surexcitées qu'au lendemain de l'insurrection de juin. Il n'est pas de page dans notre histoire qui soit plus pénible, et rien ne saurait mieux prouver à quel point la fureur réactionnaire est plus odieuse que la fureur révolutionnaire » **21.**

### « La Femme de l'Insurgé

Après quatre grands jours d'une lutte héroïque,  
Trahi par le destin, vaincu dans le combat,  
Un martyr du travail et de la république  
Est arraché la nuit de son méchant grabat.  
C'est en vain, que l'amour d'une épouse qu'il aime,  
Et les muets sanglots d'une douleur suprême  
Et les bras caressants d'un petit nouveau-né !  
    Implorent pour l'infortune !

Vous, qu'oppressent aussi de poignantes alarmes,  
O mères, femmes, sœurs d'un exilé souffrant,  
Adoucissez au moins, en y mêlant vos larmes,  
Les larmes de l'épouse et du petit enfant !

Hélas ! La pauvre femme a quitté sa mansarde,  
Avec son nourrisson appuyé sur son sein.  
Elle va se traînant vers la prison qui garde  
Celui, qui combattait pour leur donner du pain.  
Mais, arrivée au Havre après bien des misères,  
Elle apprend, que la veille un navire à vapeur  
A dirigé sur Brest les héros populaires  
    Proscrits par des nains sans pudeur !

Elle avait tout vendu, ses haillons, son ménage  
Pour aller retrouver celui qu'elle aime tant,  
Et son pas défaillant tente un pèlerinage  
Plus périlleux encore pour la mère de l'enfant.  
Comme un disque de feu, le dévouement rayonne  
Au front de cette femme, ange du globe humain !  
Tandis que le tranchant des cailloux éperonne  
Sa marche le long du chemin !

Enfin elle est à Brest, et sa tendresse ardente  
Va retremper le cœur du pauvre transporté.  
Et pour quelques instants sa douce voix d'amante  
Va lui voiler l'horreur de la captivité ....  
Mais non : Les guichetiers sont sourds à sa prière ...  
Et soudain on la voit avec son nourrisson,  
S'enfuir les yeux hagards, les cheveux en arrière :  
Elle avait perdu la raison !

Comme une main impie, aux tiges d'un parterre  
Ravit négligemment les plus célestes fleurs,  
Les effeuille du doigt et les rejette à terre ;  
Aussi dans ce pays parsemé de nos pleurs,  
Homicides commis par l'aristocratie. –  
On trouva corps sur corps, la folle et l'orphelin :  
La faux de la douleur avait pris une vie  
Et l'enfant était mort de faim !

Vous, qu'oppressent aussi de poignantes alarmes,  
O, mères, femmes, sœurs d'un exilé souffrant,  
Couronnez de regrets, arrosez de vos larmes,  
La tombe de l'épouse et du petit enfant ! ».

**Joseph Déjacque,  
ouvrier.**



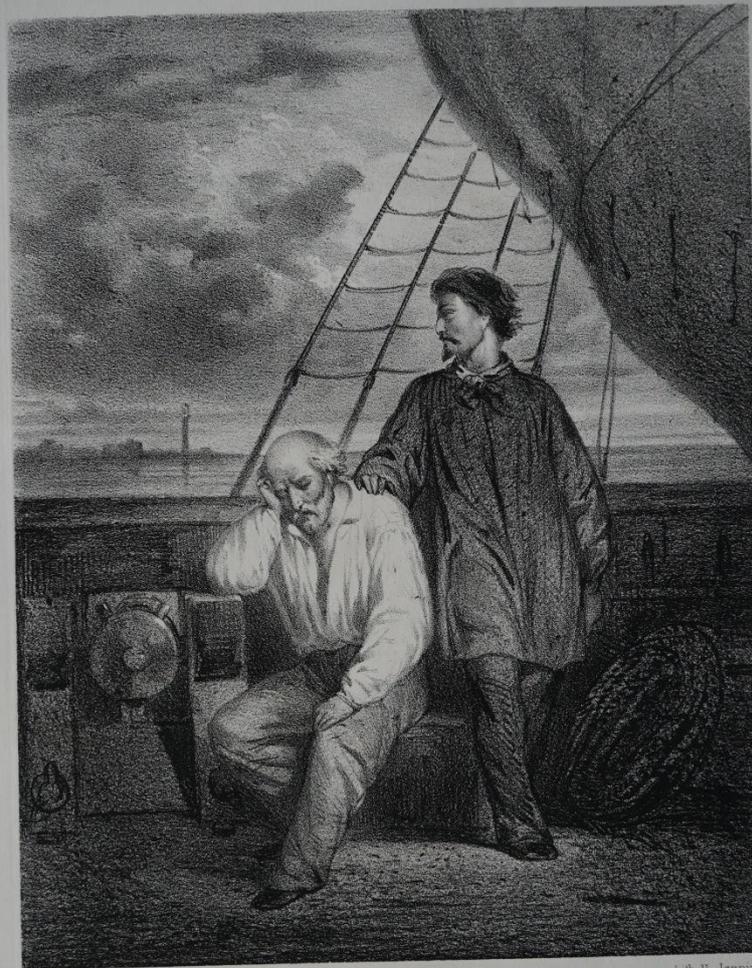
Fischer del.

lith. H. Jannin

## LES ADIEUX.

Se trouve à la Propagande Socialiste, rue des Bons-Enfants N° 1

**Figure 80** : George-Alexandre Fischer : *Les Adieux*. Fischer del., lith. H. Jannin, [1850]. Se trouve à la Propagande socialiste, rue des Bons-Enfants, N° 1, (Coll. privée).



G. Fischer del.

Lith. H. Jannin.

SUR LES PONTONS .

1849

En dépôt chez Renoust rue de la Poterie des Arcis 10.

Se vend au profit des Victimes.

**Figure 81** : George-Alexandre Fischer : *Sur les pontons*. G. Fischer del., lith. H. Jannin. En dépôt chez Renoust rue de la Poterie des Arcis 10. « Se vend au profit des Victimes ». [1850], (Coll. privée).

Depuis le 21 janvier 1850 la loi Rouher sur les déportations en Algérie est en vigueur ; le 30 janvier 1850 l'Atelier. Organe spécial des Ouvriers constate :

« Les transportés de Juin. A toutes les espérances d'amnistie le gouvernement et l'Assemblée viennent de répondre par une loi définitive de transportation. Les quatre cent soixante-huit détenus de Belle-Isle vont être conduits en Algérie pour y former une colonie pénitentiaire. Quelques efforts qu'ait tenté la minorité républicaine de l'Assemblée pour obtenir qu'on donne au moins des juges à ces malheureux, fût-ce des juges militaires, la majorité n'a point voulu se départir de sa rigueur ».

### « Adieux des transportés.

Lorsque pendant deux années on a subi, comme nous, l'inexprimable souffrance d'une détention qui, à son origine, pouvait à peine être excusée par l'état de guerre, par la colère ou par l'erreur ; lorsque pendant deux années on a vu, comme nous, se reproduire tous les raffinements de la barbarie, tous les artifices du mensonge, contre des hommes que devaient du moins sauvegarder l'humanité et la justice ; lorsque pendant deux années on a, comme nous du fond des casemates et des pontons, demandé *des juges ! des juges !* sans que l'oreille du pouvoir daignât entendre notre voix, sans que son cœur daignât la comprendre, on peut ne pas s'étonner et ne pas s'émouvoir même en apprenant le vote de la loi sur la transportation baptisée par la Constituante et confirmée par l'Assemblée législative [...]. Une précieuse mission nous est confiée, c'est celle de souffrir pour la foi socialiste, de protester, par notre dignité républicaine, contre la brutalité réactionnaire. Oh ! nous comprenons toute la grandeur et toute l'importance de cette tâche. Quel transporté ne chercherait à s'en rendre digne et faiblirait lâchement dans la lutte, trahissant ainsi la cause du peuple et désertant les rangs de la démocratie ? [...].

Les membres de la réaction, publiquement et solennellement, à la face du monde, ONT REFUSÉ DES JUGES, oui ! des juges aux enfants de la République française ! Il est vrai qu'ILS MANQUAIENT DE PREUVES pour nous frapper légalement selon leur aveu naïf !

Que le peuple leur pardonne quand viendra le moment de leur demander compte de nos tortures et de notre mort, et que la postérité leur soit légère !

Vive la République démocratique et ..... ! ».

Ponton de *la Guerrière*, 1<sup>er</sup> février 1850. (Suivent les signatures.)  
Publié entre autres dans : *L'Atelier. Organe spécial des ouvriers*, 27 février 1850 **22**.

Une lettre, datée du 9 février 1850, écrite sur le ponton de la Guerrière, parle de la déportation proche vers l'Algérie : c'est l'*Asmodée* qui prendra 224 des 3000 insurgés à bord pour les transporter de Belle-Île à Bône (en Algérie) :

« Nous sommes partis de Brest le 19 février (mardi) 1850. Nous étions le lendemain, à dix heures du matin à Belle-Isle. Nous montions *le Gomer*, et nos amis, auxquels on ne voulut pas nous réunir, embarquèrent dans *l'Asmodée*. Dans chaque bâtiment, nous étions au nombre de 224. On attendit jusqu'à quatre heures du matin pour lever l'ancre » (Lettre du 14 mars 1850 de l'Algérie « casbah de Bône ») **23**.

Le discours de la Citoyenne (**figure 82**) du 28 mars a donc une valeur documentaire : le départ des transportés de Belle-Île au bord de l'*Asmodée* et du *Gomer* le 21 février 1850 (les noms des bâtiments sont lisibles). Mais en outre, la mise en image exprime un double appel : d'un côté, la mission confiée aux déportés et soulignée par l'allégorie de la république révolutionnaire d'enseigner l'idéal, c'est-à-dire la république universelle démocratique et sociale (« Allez et enseignez », l'évangile de St Mathieu, 28. 19), assimile les déportés aux martyrs de la Liberté dont l'idéal en tant qu'évangile fait partie de l'histoire sainte, apportant le salut au monde. C'est pourquoi le départ des bâtiments est précédé par une barque transportant la Sainte Famille. D'autre part, la scène vise à déclencher l'émotion et l'engagement pour les femmes et les enfants orphelins des déportés. Le double appel, accentuant le sacrifice, répond à la campagne haineuse d'agitation contre les insurgés de Juin.



**Figure 82** : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1850. *Les Orphelins. Départ des Transportés. « Allez et enseignez (St Mathieu) »*. Lithographe F. Sorrieu, imp. Lemercier, rue de Seine, 57, dépôt légal 28 mars 1850. (BNF Estampes S.n.r. Goldsmid ; coll. privée).

La fin du débat à l'Assemblée législative concernant la loi sur la déportation (avril 1850) est significative :

« Un des membres les plus frénétiques de la réunion de la rue de Poitiers, vint préciser à la face du pays la signification de cette loi,

seconde étape de l'expédition de Rome à l'intérieur, dont la loi sur l'enseignement avait été la première étape.

‘Je vous en conjure, Messieurs,’ s’écriait M. Thuriot de la Rosière, ‘votez la loi dans toute son énergie, ne l’énervez pas. De résistance en résistance, de loi en loi, il faut regagner le terrain perdu, il faut déloger nos adversaires des positions qu’ils occupent ; c’est l’épée de la loi à la main que nous voulons, que nous devons faire *cette guerre de Rome à l’intérieur* que l’on a calomniée comme une provocation à la violence’ » **24.**



Composé par la Citoyenne Goldamid

1850

Imp. de Lottin, rue de Seine n° 4 Paris

### LE MIRAGE.

Les Déportés en Afrique.

Ceux qui croiront en moi  
seront sauvés.

A la Propagande, 1 rue des Deux Enfants.

Paris, oct 18

**Figure 83** : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1850. *Le Mirage. Les déportés en Afrique*. « Ceux qui croiront en moi seront sauvés ». Lithographie, imp. de Lemercier, rue de Seine 57 à Paris. À la Propagande, 1 rue des Bons Enfants. Prix net 1<sup>f</sup>. Dépôt légal : 2 mai 1850 (coll. privée).

La Citoyenne répond à l'acharnement réactionnaire en soulignant encore une fois la mission confiée aux déportés. La mise en scène du mirage (**figure 83**) exprime l'évangile politique des déportés en Algérie : l'apparition évoque Paris, le lieu du combat en Juin pour la République démocratique et sociale, et l'allégorie de l'idéal, la promesse d'une société démocratique et sociale <sup>25</sup>.

Le combat :

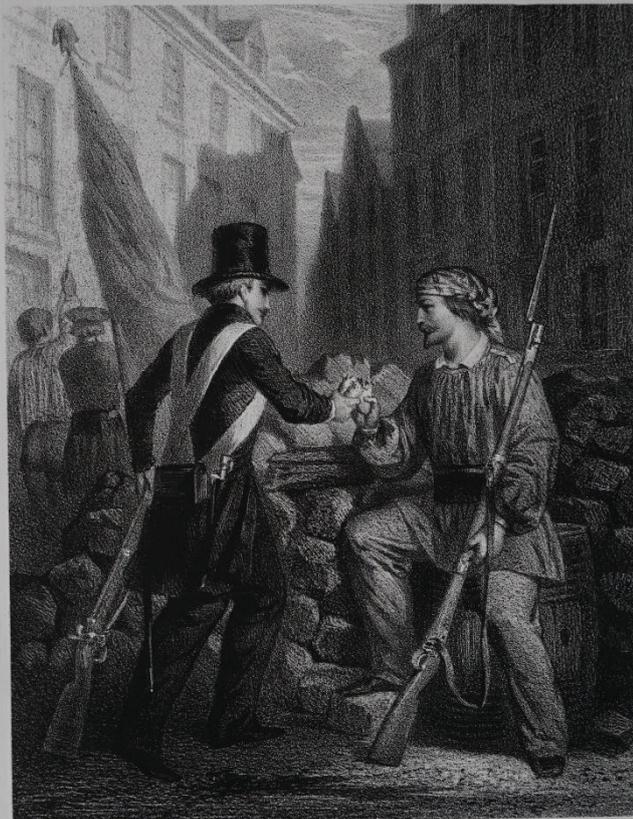
En 1849 le peintre Tony (Antoine) Johannot avait livré son témoignage sur Juin 1848. Son tableau présente un insurgé blessé qui, près d'une barricade, écrit sur un mur avec son sang : « Vive la République démocratique et sociale » <sup>26</sup>. Ce tableau inspirera à Alexandre Fischer (**figure 84**) une estampe pour la Propagande démocratique et sociale, annoncée dans le mensuel *La Propagande* du 25 avril 1850 :



**Figure 84** : Georges-Alexandre Fischer : *Dernier Combat*. « *Point de Spoliation ! mais justice !!! ...* ». *Épisode de Juin 1848*. Fischer del., lith. H. Jannin. Se trouve à la Propagande socialiste, rue des Bons Enfants N°1

Enfans N° 1. Dépôt légal : 10 avril 1850. Inscriptions : « Respect à la propriété // Vive la République démocratique et sociale ». (BNF- Estampes).

Fischer commémore Juin 1848 en accentuant le but du sacrifice des combattants ouvriers et répond ainsi aux falsificateurs de l'histoire. L'insurgé, blessé, trace avec son sang un triangle au mur, symbole de l'égalité sociale et en même temps signe de la Propagande. Commémorer le sacrifice implique le possible de l'avenir en forme d'un appel tacite.



G. Fischer del.

L. B. H. J. J. J.

ÉGALITÉ FRATERNITÉ.  
Sur l'Autel du peuple, ils partageant en frères.  
Juin 1848

**Figure 85** : Georges-Alexandre Fischer : *Égalité. Fraternité. Sur l'Autel du peuple ils partageaient en frères. Juin 1848.* G. Fischer del., lith. H. Jannin, [1850]. Coll. privée.

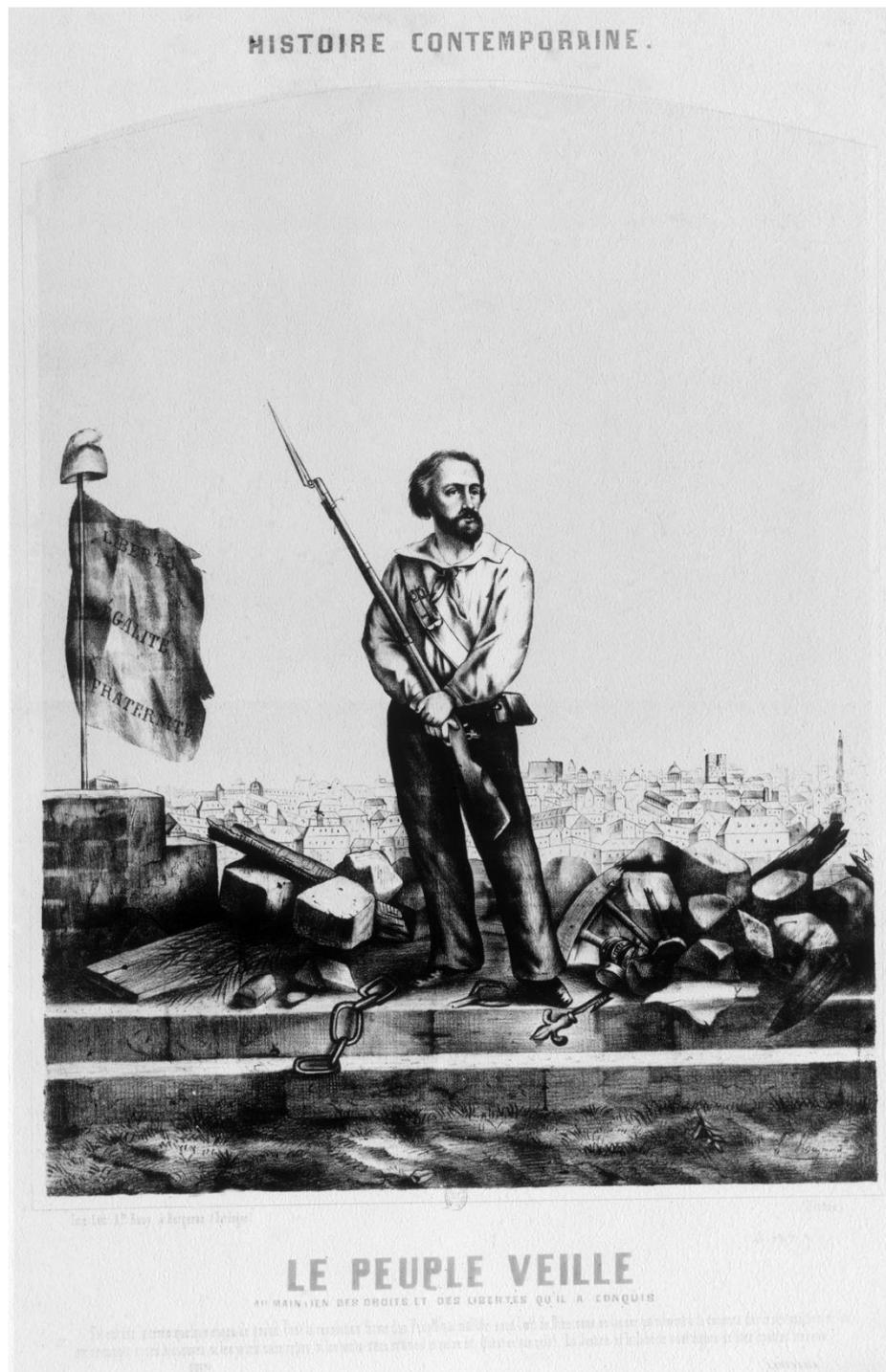
À première vue, commémorer Juin 1848 par cette scène (**figure 85**) où la redingote et la blouse, le bourgeois et l'ouvrier, se rencontrent sur la barricade pour rompre ensemble le pain et pour affirmer par cet acte et l'égalité et la fraternité sociale, paraît contredire la réalité historique. Tout porte à croire que la feuille volante, partant de l'expérience de Juin 1848, met en scène une vision messianique : la transformation de la barricade, matérialisation de la lutte des classes, en autel du peuple attribue à la scène une signification eucharistique dont le fondement est le sacrifice et la rédemption. C'est par le sacrifice, accompli en Juin 1848, qu'une rédemption entre l'ouvrier et le petit bourgeois est possible dans la lutte (les deux sont armés) pour l'avenir de la république démocratique et sociale.

Commémorer le passé afin d'orienter la lutte pour l'avenir fait partie de la prise de conscience politique des couches sociales admises aux élections par le suffrage universel depuis la révolution de Février 1848. En février 1850 le mensuel *La Propagande* annonce à son public pour l'anniversaire du 24 Février la parution d'une feuille volante intitulée *Le Peuple veille sur la cité* (**figure 86**). La légende de la lithographie cite un texte des Paroles d'un croyant (XXXVII) de Lamennais :

« S'il est sur la terre quelque chose de grand, c'est la résolution ferme d'un peuple qui marche sous l'œil de Dieu, sans se lasser un moment, à la conquête des droits qu'il tient de lui ; qui ne compte ni ses blessures, ni les jours sans repos, ni les nuits sans sommeil et qui se dit : Qu'est-ce que cela ? La justice et la liberté sont dignes de bien d'autres travaux ».



**Figure 86 :** Anonyme : *Le Peuple veille sur la cité. 24 Février*. Lith. Laugelot et C<sup>ie</sup>, Boul<sup>d</sup> S<sup>t</sup> Denis, 6. Déposée s.d. [Février 1850]. Inscriptions : « Liberté. Égalité. Fraternité », « 24 Février », « La Charte ». (Musée Carnavalet Histoire, G. C. 17<sup>bis</sup> B).



**Figure 87 : Une copie en juillet 1850 de la lithographie (figure 86) : Histoire contemporaine. « Le Peuple veille [lettres écrites en rouge] au maintien des droits et des libertés qu'il a conquis ». Imp. Lith. A<sup>te</sup> Rooy, à Bergerac (Dordogne). Déposée s.d. [5 juillet 1850]. Lithographie en couleur, BNF Estampes, M 113592.**

Dans la façon de la lithographie d'origine (figure 86) « la cité » ne signifie pas seulement Paris, visible à l'arrière-plan, mais aussi civitas, au sens de formation politique du peuple par la révolution de Février en communauté

démocratique. La copie (**figure 87**) souligne cette signification et actualise le message de la commémoration. C'est pourquoi la censure politique se réveille. Le journal L'Événement (édition du matin) du 10 octobre 1850 rapporte :

« Le 5 juillet dernier, M. Auguste Rooy, imprimeur-lithographe à Bergerac, envoya à la sous-préfecture un exemplaire d'une lithographie représentant un ouvrier debout sur un monceau de pavés, un fusil à la main, les emblèmes de la royauté brisés à ses pieds, et ayant à ses côtés un drapeau tricolore dont la hampe est surmontée d'un bonnet phrygien. Au bas de la lithographie sont écrits à l'encre rouge les mots suivans : 'Le Peuple veille'. L'autorité, croyant voir dans cet envoi le dépôt qui précède la mise en vente, fit saisir le même jour tous les exemplaires de la lithographie, et même la pierre qui avait servi à la reproduire ».

Et en effet, le 9 août 1850 le procureur général obligeait le Garde des sceaux d'accuser l'imprimeur-lithographe <sup>27</sup> :

« En supprimant et la date et les mots *sur la cité* l'intention de l'imprimeur était évidemment d'appliquer à la nécessité de veiller actuellement sur les actes du pouvoir le dessin dont il s'agit, et [...] de réveiller pour l'avenir la pensée des Barricades et de l'insurrection ».

Auguste Rooy sera accusé

« 1° du délit de mise en vente de signes ou symboles propres à propager l'esprit de rébellion ou à troubler la paix publique, et 2° de délit d'excitation au mépris et la haine des citoyens les uns contre les autres ».



Composé par la Citoyenne Goldsmid

1850

Imp. lith. Domnec, Faub. St Martin, 105 à Paris

## LA LIBERTÉ A LA DÉLIVRANCE DES PEUPLES

**Figure 88** : Citoyenne M.-C. Goldsmid : *La Liberté à la délivrance des Peuples*. 1850. « En tous lieux dans la nuit profonde / Plongeons l'infâme royauté, / Les Français donneront au monde, / Et la Paix et la Liberté » (*Chant du départ*). Imp. lith. Domnec, Faub. St Martin, 105 à Paris. Paris, Ballard, éditeur, 1 rue des Bons Enfants ; dépôt légal : 25 septembre 1850. Inscriptions : « République universelle » / « Le Vengeur ». BNF Estampes.

Sous l'aspect de « La Liberté à la délivrance des peuples » la Citoyenne Goldsmid (**figure 88**) se sert de la commémoration pour révoquer la phase révolutionnaire de la République des années 1792 jusqu'à 1794. C'est ainsi qu'elle s'approprie le programme politique de la Propagande démocratique et

sociale : avancer et actualiser les ébauches démocratiques et socialistes de la république révolutionnaire données entre autres avec la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution, qu'avait formulées Robespierre en 1793. La feuille volante, la dernière de la série de 1850 que publie l'artiste avant son emprisonnement, est éditée par Ballard, codirecteur de l'Association pour la propagande démocratique et sociale et éditeur des écrits de la Propagande.

Deux événements historiques de la Révolution inspiraient la Citoyenne : le départ des combattants révolutionnaires pour la lutte contre les troupes des armées de la contre-révolution, mis en vers par Marie-Joseph Chénier et en musique par Méhul en 1794 sous le titre de Chant du départ <sup>28</sup> ; et le départ de Brest en mai 1794 du cuirassé d'escadre Le Vengeur pour escorter le transport du blé venant de l'Amérique. Le navire, détruit par la flotte anglaise, s'était sabordé en juin 1794. Cet épisode légendaire, mis en vers et chanté par Charles Gille à partir de 1843, circulait sous forme de feuille volante illustrée après la révolution de Février à Paris et à Lyon avec son refrain « Des marins de la République / Étaient montés sur le Vengeur » <sup>29</sup>.

C'est donc la mise en scène des révolutionnaires partant apporter au nom de la « République universelle » (inscrite à l'étendard à gauche) la liberté aux peuples et continuant l'œuvre de la révolution de Février 1848. Par cette commémoration la Citoyenne oppose à la république nationale et tricolore l'espoir d'une république universelle démocratique et sociale, dont la statue allégorique domine la poupe du bâtiment « Le Vengeur ». L'avenir appartient à la république universelle.

**« Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs » (Déclaration des droits de l'homme, 1793).**



L'ESPÉRANCE.

Prix: 1<sup>f</sup>

**Figure 89** : Citoyenne M.-C. Goldsmid : *L'Espérance*. Lithographie, A. Beillet imp., Paris, 35, quai de la Tournelle, Fréville édit<sup>r</sup>, 221 rue S<sup>t</sup> Honoré, Prix : 1<sup>f</sup> ; dépôt légal 24 novembre 1851. (BNF Estampes, S.n.r. Goldsmid).

La loi du 31 mai 1850 excluait 2,5 millions de prolétaires du suffrage universel, les lois contre les clubs et la liberté de presse (8 juin 1850 et 10 juillet 1850) étouffaient la voix du pauvre, entre autres par l'augmentation du timbre et le cautionnement : assez et plus qu'il n'en fallait pour rappeler dans les débats à l'Assemblée « le droit à l'insurrection » <sup>30</sup> et réanimer la discussion dans l'espace public sur la relation entre le bras armé d'un fusil et du bulletin de

vote, entre le droit à l'insurrection et le suffrage universel. La feuille volante de la Citoyenne (**figure 89**) semblait vouloir intervenir dans cette discussion. Mais c'est seulement en novembre 1851 - peu de temps avant le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte - qu'elle reçut le dépôt légal, et la question doit rester sans réponse si la feuille pouvait circuler sur la voie publique. Parmi les douze feuilles de la série, celle-ci est la seule qui présente au public un intérieur : un espace clos, la chambre d'une famille ouvrière. Mais la fenêtre grande ouverte s'ouvre sur la colonne de la liberté, place de la Bastille. L'espace clos s'ouvre pour une action.

L'allégorie de la république révolutionnaire est montrée sous les traits d'une femme vivante entrée dans la chambre et transmettant l'épée de la justice à l'ouvrier (en blouse), qui s'y tient debout au milieu. L'image a une double fonction : d'être aperçue comme image sociale et en même temps comme allégorie politique.

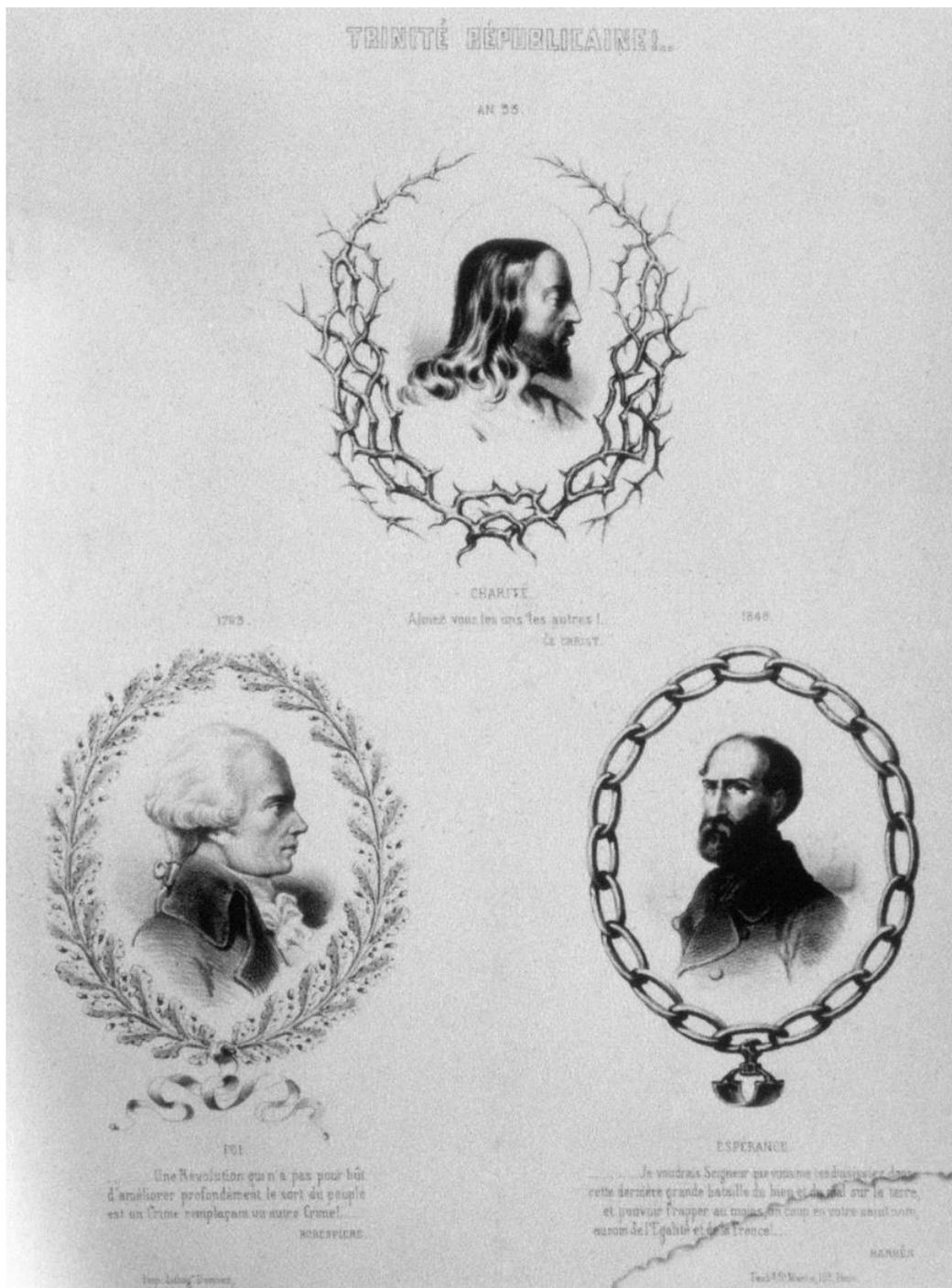
Les gestes et les regards de la famille ouvrière sont significatifs. Recevant l'épée, l'ouvrier regarde sa femme qui allaite son enfant et répond d'un geste affirmatif. Le vieux s'efforce de se redresser de son lit tout en regardant la jeune mère nourrice. La constellation des trois figures évoque les trois générations ouvrières passée, présente et – sous les traits de la mère et de son nourrisson – future. C'est donc l'ouvrier du présent qui se porte garant de son avenir par l'action. Ainsi L'Espérance signifie espoir dans l'avenir en agissant.

La chambre est dépourvue de tout confort, par métaphore symbolique, le journal *La Presse* gît à terre. Sur les murs à gauche sont collées quelques lithographies : le portrait d'Armand Barbès, Jésus le crucifié, un triangle avec fil de plomb et bonnet phrygien. L'espace social est définie comme espace politique et révèle la position de la Propagande démocratique et sociale (détail de la figure 89) **31**.



Détail de la figure 89, les murailles à gauche.

En outre, avec cette feuille (figure 89) l'artiste honore Barbès en se référant à la Trinité républicaine (**figure 90**) :



**Figure 90** : Anonyme : Trinité Républicaine. An 33 : Charité « Aimez-vous les uns les autres ! » Le Christ. / 1793 : Foi « Une Révolution qui n'a pas pour bût d'améliorer profondément le sort du peuple est un Crime remplaçant un autre Crime ! » Robespierre. / 1848 : Espérance « Je voudrais Seigneur que vous me conduisissiez dans cette dernière grande bataille du bien et du mal sur la terre, et pouvoir frapper au moins un coup en votre saint nom, au nom de l'Égalité et de la France ! » Barbès. Imp. Lithog<sup>r</sup>. Domnec, Faub<sup>e</sup> S<sup>t</sup> Martin, 105, Paris [1850]. (Musée Carnavalet).

---

<sup>1</sup> Ce procès d'une consolidation politique du mouvement social à partir de l'écrasement de la République démocratique romaine est vérifiable par le changement de position politique du journal *l'Atelier, organe spécial des ouvriers* dès son numéro de juillet 1849 ; et aussi par la radicalisation politique de Victor Hugo dans ses discours à la tribune de l'Assemblée législative à partir d'octobre 1849 (*l'expédition de Rome*, 19 octobre 1849).

<sup>2</sup> Cité par Auguste Vermorel : *Les Hommes de 1851. Histoire de la Présidence et du rétablissement de l'Empire*, troisième édition, Paris 1869, chapitre III : « La loi sur l'enseignement », p. 86 – 108.

<sup>3</sup> *Des Barricades à l'île du Diable. Journal de Jean-Baptiste Dunaud, révolutionnaire de 1848*. Présenté et annoté par Véronique Fau-Vincenti, les éditions de l'Atelier, 2019. La lettre citée se trouve dans le manuscrit au Musée de l'Histoire vivante à Montreuil, transcrit de Véronique Fau-Vincenti, p. 84 – 86.

<sup>4</sup> *Archives Nationales*, série F 18 (VI) / 31 (= 1849 et 1850) ; F 18\* (VI) / 50 (= 1851) ; *BNF estampes, microfilm H*.

<sup>5</sup> *Archives Nationales* BB<sup>21</sup> 534 (registre S 4, n° 4675 : ministère de la Justice. Direction des affaires criminelles et des grâces).

<sup>6</sup> Gabriel Mortillet : *La politique et le socialisme à la portée de tous. Éléments de droit politique et de d'économie sociale*, livraison n° 3 : *La Propagande, c'est la Révolution*, mars 1849.

<sup>7</sup> Gustave Lefrançais : *Souvenirs d'un révolutionnaire*. Société Encyclopédique Française. Édition de la Tête de feuilles, 1972, p. 95 : « Vingt-et-un membres de la Montagne, parmi lesquels Ledru-Rollin, Victor Considérant, Félix Pyat, Boichot et Ratier, sont en fuite. Douze autres de leurs collègues, parmi lesquels Gambon, Deville et le sergent Commissaire, ainsi qu'une vingtaine de citoyens dévoués sont arrêtés. Delescluse et Ribeyrolles, les deux meilleurs journalistes de la presse radicale sont en fuite. Tous vont être jugés – c'est-à-dire condamnés – par la Haute Cour qui siègera à Versailles, comme inculpés d'avoir voulu renverser la République ! ».

<sup>8</sup> L'Association de la Propagande démocratique et sociale mettait l'accent sur l'activité politique en vue de l'opinion publique de la campagne ; c'est ainsi qu'elle y répandait : *La feuille du village* de Pierre Joigneaux (1849 et 1850) ; *À mes frères des campagnes*, toast porté au banquet du Mans par Pierre Joigneaux (22 avril 1849) ; *Aux Habitants des Campagnes*, discours des citoyens Ledru-Rollin, Félix Pyat et de Pierre Joigneaux (24 février 1849) ; *Aux paysans de France*, toast porté par le citoyen Félix Pyat, représentant du peuple, au banquet de l'anniversaire du 24 février ; Pierre Dupont : *Le Chant des paysans* (publié dans *L'Égalité, journal des campagnes*, avril 1849) ; Pierre Lachambaudie : *Le Laboureur* (chanson de mai 1849). Études : Edward Berenson : *Populist Religion and Left-Wing Politics in France 1830 – 1852*, Princeton 1984 ; Peter McPhee : *The Politics of Rural Life. Political Mobilization in the French Countryside 1846 – 1852*, Oxford 1992.

<sup>9</sup> Publié en 1840, saisi, l'auteur condamné à 8 mois de prison. Réédité en 1849 dans *Les Veillées littéraires illustrées*, édité par J. Bry aîné, répandu par la *Propagande démocratique et sociale*.

<sup>10</sup> Voir Nicole Villa dans la collection de Vinck 15.826.

<sup>11</sup> La violation des articles de la constitution : *la souveraineté du peuple* (article 1) ; *le droit de s'assembler, de manifester ses pensées par la voie de la presse* (article 8) ; *l'enseignement libre, la liberté de l'enseignement* (article 9) ; *pouvoir public* (article 18) ; *pouvoir législatif* (article 20) ; *suffrage direct et universel* (articles 24, 25 et 26) ; *le pouvoir exécutif et l'expédition de Rome* (articles 51 et 68).

<sup>12</sup> Charles Seignobos : *La Révolution de 1848 – Le Second Empire*. Vol. 6 de *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919*, éditée sous la direction d'Ernest Lavisse, Paris 1921, p. 152.

<sup>13</sup> Heinz Thoma : *Die öffentliche Muse. Studien zur Versdichtung und zum Lied in Frankreich 1815 – 1851*. München 1986, p. 240 sq. et 351. Pierre Dupont : *Chants et poésies*. Muse populaire, Paris, Garnier Frères Libraires, 1851, p.232 sq.

<sup>14</sup> Auguste Vermorel : *Les Hommes de 1851. Histoire de la Présidence et du rétablissement de l'Empire*, troisième édition, Paris 1869, p. 149.

<sup>15</sup> Voir à ce sujet Samuel Hayat : *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*. Seuil, Paris 2014.

<sup>16</sup> *Les Révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle. 1848 La Révolution démocratique et sociale*. Tome10, EDHIS, Paris 1984.

<sup>17</sup> Joseph Déjacque, cité par Sebastian Seiler : *Das Complot vom 13. Juni 1849, oder der letzte Sieg der Bourgeoisie in Frankreich*. Hamburg 1850, p. 95 sq.

<sup>18</sup> Le succès de l'activité de la *Propagande démocratique et sociale* : parmi les démocrates-socialistes en tant que *représentant du peuple* sont à mentionner Jean-Baptiste Boichot (sergent-major), Sébastien Commissaire (sergent), Edmond Ratier (sergent).

<sup>19</sup> *Archives Nationales Emblèmes et insignes séditieux, février 1849 – décembre 1850*, BB<sup>18</sup> 1482<sup>A</sup> 8381.

---

<sup>20</sup> Soit sous le nom de République universelle, soit démocratique et sociale, soit sociale, voir *Des Barricades à l'Île du Diable. Journal de Jean-Baptiste Dunaud, révolutionnaire de 1848*, présenté et annoté par Véronique Fau-Vencenti, Les éditions de l'atelier, 2019. Il fallait y ajouter les documents historiques des condamnés par la Haute Cour de Versailles en octobre 1849 (l'affaire du 13 juin 1849), des ouvriers et sergents : Sébastien Commissaire : *Mémoires et souvenirs*. Lyon 1888, 2 vols. ; Jean-Baptiste Boichot : *Souvenirs d'un prisonnier d'État*, Leipzig, 1869.

<sup>21</sup> Auguste Vermorel: *Les hommes de 1851*, Paris <sup>3</sup>1869, chapitre IV : « La loi de Déportation », p. 109 – 125.

<sup>22</sup> Le texte intégral des *Adieux* se trouve dans le manuscrit (Musée de l'Histoire vivante à Montreuil) du *Journal* de Jean-Baptiste Dunaud, p.133 sq., omis dans l'édition de 2019.

<sup>23</sup> Les lettres sont citées par François Pardigon : *Episodes des journées de juin 1848* [Londre et Bruxelles juin 1852], présentation d'Alix Héricord, La Fabrique éditions, Paris 2008, p. 70 – 88.

<sup>24</sup> Auguste Vermorel : *Les Hommes de 1851*. <sup>3</sup>1869, p. 125.

<sup>25</sup> Cette évangile politique soude la société des transportés en communauté célébrant ses fêtes commémoratives et banquets (les anniversaires du 22 septembre 1792 et du 24 février 1848), décrites entre autres par Jean-Baptiste Dunaud.

<sup>26</sup> La peinture de Johannot, sous le titre *Épisode de la Révolution de 1848* ou *La Mort de l'insurgé*, se trouve au musée Carnavalet.

<sup>27</sup> Archives Nationales, *Emblèmes et insignes séditeux, février 1849 – décembre 1850*, BB<sup>18</sup> 1482<sup>A</sup> 8381.

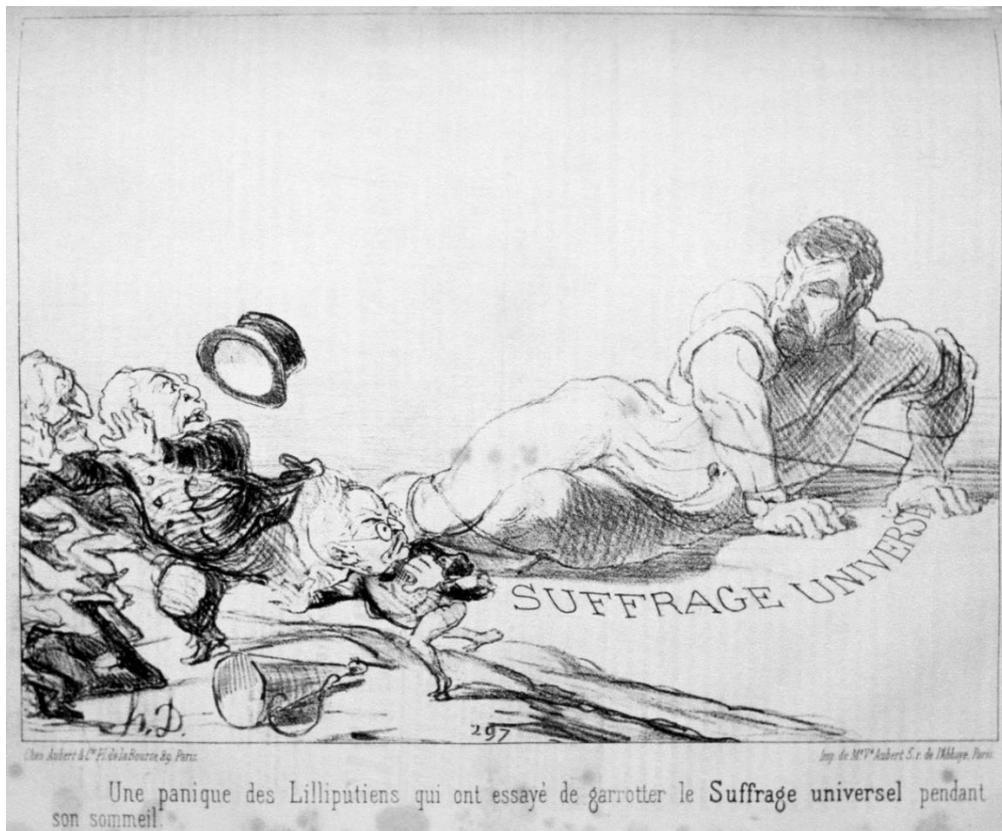
<sup>28</sup> À l'origine, en 1792, le chant de Chénier s'appelait *Hymne à la Liberté* (music de Gossec) et fut transformé en *Chant de départ* (music de Méhul) en 1794, initié par Robespierre. Le Chant se trouve dans le recueil des chants populaires, démocratiques et sociaux *La Voix du Peuple ou les Républicaines de 1848*, Paris, décembre 1848, p. 18 -20.

<sup>29</sup> La feuille volante illustrée explique : « Le Vengeur. Le 1<sup>er</sup> Juin 1794, à la suite d'un combat acharné entre la flotte française, commandée par Villaret-Joyeuse, et la flotte anglaise, Le Vengeur refuse d'amener, cloue son pavillon, décharge la batterie basse, déjà à fleur d'eau, et s'enfonce aux cris de *Vive la République et la Liberté* ». La feuille est reproduite par Robert Brécy : *Florilège de la chanson révolutionnaire de 1789 au front populaire*, Paris 1978, p. 48. Voir également *La Voix du Peuple*, op. cit. p. 73 sq.

<sup>30</sup> Par exemple en mai 1850 Victor Hugo avec son discours sur le projet de loi électorale publié dans le journal *l'Événement* : « Discours de Victor Hugo dans la discussion du projet de loi électorale » ; 1848. *La révolution démocratique et sociale*, tome 6, EDHIS, Paris 1984.

<sup>31</sup> Le titre de la feuille – *L'Espérance* – résume la position politique d'Armand Barbès, documentée par la feuille *Trinité Républicaine* (figure 90). Voir aussi le journal *l'Atelier, organe spécial des ouvriers*, du 31 mai 1850 : par un rapport sur une visite chez l'*Association des tailleurs d'habits* le public est informé de ce qui orne les murailles de l'atelier. Il pouvait y voir les lithographies collées au mur : le portrait d'Armand Barbès, Jésus couronné d'épines sous le titre *espérance* et l'allégorie de la République. Ce rapport est un extrait de la collection des *Petits livres du peuple*, brochures (prix : 50 c.) publiées et répandues par la *Propagande démocratique et sociale*.

# Épilogue



Reprise de la Figure 75 : Daumier : *Une panique des Lilliputiens qui ont essayé de garrotter le Suffrage universel pendant son sommeil.* Dans *Le Charivari*, 28 juin 1851.





Chez Aubert & C<sup>ie</sup> Pl. de la Bourse, 29 Paris

Imp. Ch. Trinocq Cour des Miracles, 9 Paris.

Le peuple juge les coups.

**Figure 91** : Honoré Daumier : *Actualités* 252. *Le peuple juge les coups*. Chez Aubert & C.<sup>ie</sup> Pl. de la Bourse, 2. Paris. Imp. Ch. Trinocq. Cour des Miracles, 9. Paris. Dans *Le Charivari*, 18 novembre 1851.

Peu de temps avant le coup d'État du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, le journal *Le Charivari*, le 18 novembre, présente à son public l'image de la situation politique vue et jugée par le géant (**figure 91**) : le peuple sous les traits d'un homme en blouse. Sous la surveillance du parti de l'Ordre – Thiers en tant que juge-arbitre – le pouvoir exécutif de la République nationale tricolore (son président Louis-Napoléon Bonaparte) lutte contre le pouvoir législatif de la République nationale tricolore (Berryer, représentant monarchiste de la majorité de l'Assemblée nationale). C'est un combat de boxe d'une république des lilliputiens opposée au peuple et refusée par le peuple en tant que géant de l'histoire et maître de son avenir. C'est de cette façon que Daumier oriente la question du pouvoir politique sur l'année 1852 en vue d'une république démocratique et sociale. Ainsi le discours iconographique de Daumier peut être rapproché du discours de la Citoyenne Marie-Cécile Goldsmid (figures 77 et 89). Le dépôt légal des deux dernières feuilles volantes de la série de 1850 date de novembre 1851. Et il faut y ajouter la dernière planche de la Citoyenne (**figure 92**) :

Le 14 novembre 1851, dans la rubrique Faits divers du journal *La Révolution* (page 3) et sous le titre de « Publications démocratiques », Léon Watrison présente l'œuvre graphique de la citoyenne Goldsmid comme suit :

« Le brillant et légitime succès des publications démocratiques de la citoyenne Goldsmid, l'influence salutaire qu'elles exercent et, par-dessus tout, l'immense popularité qu'elles obtiennent, donnent à l'édition de ses nouvelles œuvres une véritable importance. Le citoyen Fréville, propriétaire des compositions inédites de la citoyenne Goldsmid, formant un ensemble de 18 planches, a voulu que cette édition fût digne de l'accueil qui lui est réservé ; c'est pourquoi, délaissant, comme trop incomplets, les procédés lithographiques employés jusqu'à présent, il a confié à la gravure le soin de reproduire dans toute sa pureté la pensée de l'auteur.

Ce travail, commencé depuis près d'une année, touche enfin à son terme, et, avant la fin du mois, l'éditeur aura mis en vente les trois gravures suivantes :

*1852, - l'Espérance, - l'Effroi* (format demi-Jésus [28 x 37,5 cm]).

Dès le 25 courant, il publiera : *les Etrennes de 1852, calendrier démocratique*, magnifique gravure sur acier (format raisin [50 x 65 cm]).

Prix fort :

<i>Le Calendrier</i>	1 franc
<i>1852</i>	id.
<i>L'Espérance</i>	id.

*L'Effroi* id.

Complément naturel de la pensée de l'auteur, cette nouvelle série de publications devient indispensable pour l'intelligence complète de l'œuvre et obtiendra le succès populaire qui a accueilli l'apparition des premières planches, telles que *la République universelle*, *la Source de Vie*, etc. etc.

Toutes ces lithographies et les gravures qui leur font suite seront en vente chez l'éditeur, 221, rue Saint-Honoré, avant le 25 novembre » **1**.

La dernière planche de la citoyenne Goldsmid mentionnée ici, avec le titre *Les Etrennes de 1852, calendrier démocratique*, et publiée seulement en novembre 1851 sous le nom d'auteur « Besançon », a été composée par la Citoyenne avant le 25 octobre 1850 lorsqu'elle vivait et travaillait comme artiste à Fontenay-sous-Bois (**illustration 11**):



**Illustration 11** : Carte postale ancienne, coloris régional.

Le 29 octobre 1850 le préfet de police Carlier écrit au Procureur de la République :

« J'ai l'honneur de vous informer que la nommée Raynal, Marie Cécile, dite femme Goldsmith, a été arrêtée le 25<sup>oct</sup> en vertu de l'extrait de l'arrêt rendu par la cour d'assises de Loir et Cher le 13 août 1849, qui l'a condamné à 2 ans de prison pour excitation de nature à troubler la paix publique, extrait que vous m'avez transmis le 23<sup>oct</sup>. Cette condamnée se tenait cachée dans la commune de Fontenay sous-Bois, rue de St Germain 59, où elle vivait maritalement avec un nommé Besançon, dont elle portait le nom » **2.**

Déjà le 26 octobre, devant la police, la Citoyenne avait affirmé :

« Je me nomme Raynal (Marie-Cécile), femme Goldsmid, âgée de 42 ans, née à Paris, rentière, demeurant à Fontenay-sous-Bois, rue St Germain n° 56 » **3.**

La gravure sur acier (**figure 92**), composée par la Citoyenne à Fontenay-sous-Bois avant le 25 octobre 1850 et éditée par Fréville en novembre 1851, présente au public l'allégorie d'une République qui réalisera en 1852 ce que les étrennes promettent à toute la société.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

**Figure 92 :** Besançon (nom de la citoyenne Goldsmid à Fontenay-sous-Bois) : *Les Étrennes de 1852. Calendrier démocratique*. Gravure sur acier, composée par Marie-Cécile Goldsmid en 1850. Besançon inv<sup>t</sup>. A. Beillet imp<sup>f</sup>. Quai de la Tournelle. 35. Paris, Fréville 'Édit' 221. Rue St Honoré. Prix : 1<sup>f</sup>. Dépôt légal : 24 novembre 1851 (coll. De Vinck 16.084, BnF).

Parmi les étrennes se trouvent « République universelle », « Suffrage universel », « Association du travail, du capital et du Talent », « Impôt proportionnel », « Libre Échange », « Liberté de la Presse », « Liberté de Réunion », « Liberté de l'Enseignement », « Liberté individuelle », « Plus d'État de Siège », « Plus d'Aumônes – à chacun selon ses œuvres », « Organisation de la Commune », « Magistrature Élective ». Ces étrennes s'adressent à toute la société comme les couches et les classes sociales mises en scènes le soulignent : le socle du calendrier est formé par les couches sociales nouvellement admises

aux élections par le suffrage universel (à droite les allégories de l'ouvrier, du paysan et du soldat ; à gauche les ouvrières et les domestiques).

Composée avant octobre 1850, la feuille explique l'orientation de la lutte pour une république universelle vers les élections en 1852. Éditée en novembre 1851 la planche propose l'ouverture de la campagne électorale des démocrates-socialistes.

Dans quelle mesure ces discours iconographiques sont-ils l'expression imagée de l'espoir dans l'avenir, nourri par la réalité historique ? La signification de ces discours pour l'historiographe réside dans leur fonction d'illustrer l'histoire, non seulement pour traduire et refléter l'événement historique, mais aussi pour analyser et interpréter l'événement en tant qu'histoire du vécu social. Il est donc fort probable que le mouvement social en lutte pour une république sociale avait pu se raffermir et se consolider en 1851, c'est-à-dire que l'apprentissage politique des couches sociales admises depuis la révolution de Février 1848 aux élections par le suffrage universel (masculin) pouvait progresser, malgré la forte répression.

« Aussi, en 1849, 1850, 1851, le parti républicain est-il beaucoup plus uni qu'il ne l'avait été en 1848, et il s'unit autour de son aile la plus combative et populaire, celle qu'on va appeler *la République démocratique et sociale*, ou *le socialisme*, ou *la Montagne*, ou *la République rouge* [...]. C'est sous les seuls traits de cette République militante et populaire que la République (tout court) apparaîtra ». « 1851 n'est pas 1848 : sous les coups du bonapartisme, le parti républicain [...] est *moralement* et *politiquement* réuni. Mais [...] comme il est *socialement* très divers, le parti est forcément traversé par des clivages *culturels* » <sup>4</sup>.

La progression du mouvement social, liée au parti de la nouvelle Montagne (les démocrates-socialistes dans l'Assemblée législative) qui en profitait, et l'orientation de la lutte vers l'année 1852, est jugée par Hippolyte Castille d'une façon autre et pleine de désillusion :

« Nous le répétons pourtant, ces fusions tuèrent tout principe d'action dans le parti démocratique. La victoire électorale pour 1852 devint une lueur menteuse qui se balançait dans les ténèbres de l'avenir, comme ces feux homicides que certaines peuplades allument sur les côtes pour la perdition des navires. Les inspireurs de ces réconciliations immorales, faites sur les tombes à peine comblées des morts de juin 1848, ne virent pas le danger d'une tactique qui, en démasquant les bataillons épais de la démocratie, allait jeter les partis monarchiques dans les conspirations. Dès qu'il fut

démontré qu'en 1852 la victoire appartiendrait aux *rouges* et que dans cette double élection d'un président de la République et d'une Assemblée nouvelle, la République, d'un seul tressaillement, pouvait briser les nœuds lilliputiens dont on chargeait ses membres, les hommes habiles de la réaction comprirent qu'il fallait, à tout prix, provoquer une conclusion anticipée au drame révolutionnaire. C'est dans ce sens que M. Romieu publia, sous le titre du *Spectre rouge*, un pamphlet qui produisit dans le camp démocratique l'effet d'un brûlot incendiaire. L'appel à la peur réussit et prépara des solutions plus certaines que les rêveries des feuilles aux abois » <sup>5</sup>.

« La conclusion anticipée du drame révolutionnaire » c'est, selon Hippolyte Castille, le coup d'État du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte pour en finir avec la République parlementaire. « *Plutôt une fin effroyable qu'un effroi sans fin* » avait crié le bourgeois « dans un accès de fureur, à sa République parlementaire » (*Lieber ein Ende mit Schrecken als ein Schrecken ohn' Ende, wie der Bourgeois seiner parlamentarischen Republik zuschnaubt*), constatait Karl Marx : *Der achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte*, 1852, MEW 8, p. 188 (*Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Les Éditions sociales, Paris 1969, p. 74).

Pour en revenir au processus d'une fusion dont parle l'historien Maurice Agulhon. C'est le mérite des recherches de Roland Gosselin <sup>6</sup> d'avoir défini la scission idéologique du républicanisme et d'avoir poursuivi le processus historique de la fusion. En interprétant les almanachs républicains de 1840 à 1851, Gosselin a réussi à élucider cette scission idéologique en relation au recours à l'historiographie de la Révolution de 1793 et à l'héritage révolutionnaire. La scission se révèle déjà par la controverse entre les journaux *Le National* et *La Réforme* ainsi qu'entre *l'Histoire des Girondins* de Lamartine (1847) et *l'Histoire des Montagnards* de Esquiros (1847).

Au risque de simplifier ces recherches et leurs résultats : les républicains modérés (et parmi eux surtout les *Amis de la Constitution*) légitiment leurs faits et gestes par les droits politiques conquis avec la révolution en réduisant les événements révolutionnaires à la prise de pouvoir politique du Tiers-Etat et à la libération de son économie des chaînes de l'absolutisme. En conséquence, ce qui est déterminant, ce sont la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la Constitution de 1791 (ou bien de 1795) ainsi que la proclamation de la République. Dans l'historiographie s'inscrit une césure : la chute des Girondins le 2 juin 1793. En revanche, les républicains radicaux s'approprient de

l'historiographie révolutionnaire l'extension des droits politiques aux droits sociaux et la transgression de l'économie politique vers une économie sociale. Révélatrices pour les républicains démocrates-socialistes sont la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution de 1793 formulées par Robespierre. En tant que révolution, elle trouve sa fin dans la chute de la dictature jacobine le 27 juillet 1794. Les démocrates-socialistes refusent les mesures de la Terreur et s'efforcent de la voir sous son aspect historico-politique exclusif, lui opposant la démocratie.

Derrière ce recours à l'historiographie de la Révolution et la scission idéologique du républicanisme se dessine l'antagonisme social des deux classes en lutte et la fusion ne se fait que par progression, et seulement partiellement, selon les relations de force. Autrement dit, ce que, du point de vue idéologique, on a pu présenter comme un conflit entre monarchie et république n'était en fait que la réalité historique de la République constituée en novembre 1848 : l'antagonisme social d'où résultait la lutte entre la république bourgeoise et la république démocratique et sociale. Pour les classes régnautes la république n'est que la formation politique de la société pour conserver leur hégémonie, tandis que, pour les démocrates-socialistes, elle est la forme politique pour transformer la société bourgeoise. Et c'est dans ce contexte politique qu'est à situer l'engagement de la Propagande démocratique et sociale : continuer l'œuvre révolutionnaire de Février en tant que révolution démocratique et sociale (Delescluze) et corriger l'illusion d'une fraternité des classes sociales par la solidarité républicaine des peuples.

De quelle façon le raffermissement du mouvement social en lutte pour une république universelle démocratique et social et l'orientation de la lutte vers 1852 déclenchent-ils la peur sociale parmi les classes régnautes et mobilisent-ils la scission du républicanisme ? Cette question est abordée dans une étude par l'historien Jean-Claude Caron (« Face au coup d'État : construction et historisation du 2 Décembre par la propagande bonapartiste ») :

« Le message de Louis-Napoléon Bonaparte à l'Assemblée législative en date du 4 novembre 1851 est particulièrement éclairant : le président de la République y dénonce une *apparence de tranquillité* et une *vaste conspiration démagogique* en France et en Europe, faisant de 1852 le rendez-vous de tous les partisans du renversement du régime. Pour La Guéronnière, l'argumentaire est historicisé dans une dialectique entre l'avenir et le passé : parlant de 1852, il s'écrie : *On y voyait clairement le 93 du XIX<sup>e</sup> siècle* et il ajoute : *Du 10 août, auquel nous touchions, nous*

*avons sauté d'un seul élan pardessus 93 jusqu'au 18 brumaire. Pour un autre propagandiste, 1852 annonçait une menace épouvantable sur la tranquillité publique, de sinistres brigandages, et cet affreux cauchemar du communisme » 7.*

Et Eugène Delacroix, partisan du bonapartisme, se servait de la mythologie pour préfigurer, sinon un coup d'État, du moins un dénouement triomphal du drame politique par le combat de Napoléon-Apollon vainqueur du serpent Python. La réouverture de la galerie d'Apollon au Louvre par le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte le 20 octobre 1851 présente au public l'allégorie politique du plafond de la galerie expliquée par Delacroix avec des mots révélateurs :

« La galerie d'Apollon, au Louvre, sera rouverte demain dimanche au public, qui s'empressera de visiter le plafond nouvellement découvert d'Eugène Delacroix. En voici la description d'après le livret : *Apollon vainqueur du serpent Python*. Le dieu, monté sur son char, a déjà lancé une partie de ses traits ; Diane, sa sœur, volant à sa suite, lui présente son carquois. Déjà percé par les flèches du dieu de la chaleur et de la vie, le monstre sanglant se tord en exhalant dans une vapeur enflammée les restes de sa vie et de sa rage impuissante. Les eaux du déluge commencent à tarir et déposent sur les sommets des montagnes ou entraînent avec elles les cadavres des hommes et des animaux.

Les dieux se sont indignés de voir la terre abandonnée à des monstres difformes, produits impurs du limon. Ils se sont armés comme Apollon : Minerve, Mercure s'élancent pour les exterminer en attendant que la sagesse éternelle repeuple la solitude de l'univers. Hercule les écrase de sa massue ; Vulcain, le dieu du feu, chasse devant lui la nuit et les vapeurs impures, tandis que Borée et les Zéphirs sèchent les eaux de leur souffle et achèvent de dissiper les nuages.

Les nymphes des fleurs et des rivières ont retrouvé leur lit de roseaux et leur urne encore souillée par la fange et par les débris. Des divinités plus timides contemplant à l'écart ce combat des dieux et des éléments.

Cependant, du haut des cieux la Victoire descend pour couronner Apollo vainqueur, et Iris, la messagère des dieux, déploie dans les airs son écharpe, symbole du triomphe de la lumière sur les ténèbres et sur la révolte des eaux » (*Avènement du peuple*, deuxième édition, du 19 octobre 1851).

Le vocabulaire et l'iconographie décrivant la révolte des eaux sont faites pour nourrir la mentalité politique du parti de l'Ordre 8.

---

<sup>1</sup> C'est bien Madame Véronique Fau-Vincenti au Musée de l'histoire vivante à Montreuil qui a trouvé ce texte, et c'est grâce à elle que nous avons pu le reproduire ici.

<sup>2</sup> Dossier Blois, 29 octobre 1850. Archives Départementales de Blois : 2 U<sup>3</sup> / 61 (Raynal / Goldsmid) avril 1848 – octobre 1850.

<sup>3</sup> *Ibid.* 26 octobre 1850.

<sup>4</sup> Maurice Agulhon : *Marianne au combat. L'Imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris 1979, p. 134 et 151. Voir aussi : Thomas R. Forstner : *French Provincial Police and the Fall of the Second Republic. Social Fear and Counterrevolution*, Princeton 1981 ; Edward Berenson : *Populist Religion and Left-Wing Politics in France, 1830 – 1852* ; Princeton 1984 ; Peter McPhee : *The Politics of Rural Life. Political Mobilization in the French Countryside, 1846 – 1852*, Oxford 1992.

<sup>5</sup> Hippolyte Castille : *Histoire de la Seconde République Française*, tome quatrième, Paris 1856, p. 211.

<sup>6</sup> Roland Gosselin : *Les Almanachs Républicains. Traditions révolutionnaires et culture politique des masses populaires de Paris 1840 – 1851*, Paris 1992.

<sup>7</sup> Dans : Sylvie Aprile, Nathalie Bayon, Laurent Clavier, Louis Hincker et Jean-Luc Mayaud : *Comment meurt une République. Autour du 2 Décembre 1851*. Creaphis, Paris 2004, p. 20.

<sup>8</sup> C'est Timothy J. Clark qui en 1973 avait interprété de telle manière la vision de Delacroix (*Der absolute Bourgeois. Künstler und Politik in Frankreich 1848 – 1851*. Reinbeck bei Hamburg 1981, p. 214 sq.; London 1973, p. 179 sq.) et c'est Franz Matsche qui souligne cette interprétation (« Delacroix als Deckenmaler. Apollon vainqueur du serpent Python », dans : *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, Bd. 47, Heft 4, 1984, p. 465 – 500, ici p. 472 – 474).

## Table des figures

- 1 : M.-C. Goldsmid :1848. *République universelle démocratique et sociale* [...]. Imp. Lemer cier, Paris, décembre 1848. 10
- 2 : Anonyme : *La Parisienne*, chanson illustrée, 1848 . 57
- 3 : Bosredon : *Triomphe de la Liberté* [...]. Lithographie [mars / avril 1848]. 59 et 60
- 4 : E. P. : *Le cauchemar* [...]. Imp. Aubert & Cie. Lithographie datée 1848. 61
- 5 : HR ( Henry Ritter) : *Oestreichs Adler in den letzten Zügen liegend, wird von seinen Stiefkindern geplündert und verlassen*. Lithographie dans *Düsseldorfer Monatshefte*, Verlag v. Arnz & Co in Düsseldorf, zweiter Jahrgang, 1848. 63
- 6 : Andreas Achenbach : *Strom der Zeit*. Lithographie 1848 dans *Düsseldorfer Monatshefte*, zweiter Jahrgang. 64
- 7 : Honoré Daumier : *Dernier conseil des ex-ministres*. Imp. Aubert & Cie. Lithographie dans *Le Charivari*, 9 mars 1848. 69
- 8 : Anonyme : *République Française*. Lamartine à l'Hôtel-de-Ville. 25 Février 1848 [...]. Lithographie. Chanson illustrée. Paris 1848. 71
- 9 : J. Trayer : *Réponse du peuple au Gouvernement provisoire* : [...]. Imp. Domnec. Lithographie [février / mars 1848]. 73
- 10 : J. Trayer : *Le million de la liste civile*. [...]. Imp. Domnec. Lithographie [février / mars 1848]. 74

- 11 : [Jean-Pierre] Moynet : 1848 [...] // 1792 [...].  
NO 1 de la série. Imp. Domnec,  
Paris [mars / avril 1848]. 76
- 12 : [Jean-Pierre] Moynet : « *Faut pas perd' ça d'vue ... /  
Le vrai Capital ... le v'là* ».  
No 2 de la série. Imp. Domnec. Lithographie. 77
- 13 : [Jean-Pierre] Moynet : *Encore une royauté  
qui chancelle* [...].  
No 5 de la série. Imp. Domnec. Lithographie. 78
- 14 : [Jean-Pierre] Moynet : *Bourgeois et Ouvrier* [...].  
[No 6] de la série. Imp. Domnec Lithographie. 81
- 15 : Anonyme : *Tentative de 1793* [...].  
N° 40 [mars / avril 1848] de la série Dopter. 82
- 16 : P. Préval : *Affaires de Rouen*.  
Imprimée Deshayes, no 32. 96
- 17 : Cham (Charles-Henri Amédée de Noë) :  
*Le 15 Mai*. Lithographie colorée. 104
- 18 : Adolphe Hervier : [sans titre].  
Lithographies artistiques no5. Paris 1848. 118
- 19 : Ch[arles] Devrits : [Dictature]. [...].  
Ch. Devrits, édit. 1848. 129
- 20 : P. Préval : « *Citoyen Général* [...] ».  
Série Deshayes no 38. 131

- 21 : Ch[arles] Aubry : *Constitution de 1848*.  
5 octobre. [...]. Impie Aubert & Cie. 132
- 22 : Ch[arles] Devrits : *Drapeau de la conciliation*.  
[...]. Devrits, édit. 135
- 23 : Ch[arles] Devrits : *La République au Peuple*. [...].  
Lithographie, datée : 18 novembre 1848. 137
- 24 : P. Préval : « *Mal, Docteur, mal*, [...] ». Série Deshayes no 37. 138
- 25 : Cham (Charles-Henri Amédée de Noë) : « *Grace à la supériorité de ses doctrines, le citoyen Proudhon* [...] ». Série croquades politiques 9, dans *Le Charivari*, 5 avril 1849. 143
- 26 : Cham : *Cuisine législative* [...]. Actualités 155. Dans *Le Charivari*, 5 octobre 1848. 144
- 27 : Cham : *Mr Thiers terrassant l'hydre du socialisme*. Études sociales 20. *Le Charivari*, 15 novembre 1848. 145
- 28 : Cham : *Histoire des révolutions sociales*. [...]. Actualités 195. *Le Charivari*, 9 mars 1849. 146
- 29 : Cham : *La syrène socialiste*. [...]. Croquades politiques 4. *Le Charivari*, 23 mars 1849 147
- 30 : Cham : *La République démocratique et sociale* [...]. Croquades politiques 12. *Le Charivari*, 1er mai 1849. 148
- 31 : Cham : *La corde tendue de la situation* [...]. Actualités 26. *Le Charivari*, 23 octobre 1849. 149

- 32 : H[onoré] D[aumier] : « *L'insurrection contre les maris [...]* ». Les Femmes Socialistes 1.  
*Le Charivari*, 20 avril 1849. 153
- 33 : H[onoré] D[aumier] : « ..... *qu'est la femme aujourd'hui dans la société, rien ! [...]* ». Les Femmes socialistes 6.  
*Le Charivari*, 15 mai 1849. 155
- 34 : H [onoré] D [aumier] : « - *Ah ! vous êtes mon mari, ah ! [...]* ». Les femmes socialistes 7.  
*Le Charivari*, 23 mai 1849. 157
- 35 : H[onoré] D[aumier] : « - *Il paraît que les clubs vont être complètement fermés.....[...]* ». Les femmes socialistes 3. *Le Charivari*, 25 avril 1849. 158
- 36 : H[onoré] D[aumier] : « - *Les délégués du club central socialiste [...]* ». Les femmes socialistes 8.  
*Le Charivari*, 25 mai 1849. 159
- 37 : H[onoré] D[aumier] : « - *Repoussée comme candidate [...]* ». Les femmes socialistes 9.  
*Le Charivari*, 4 juin 1849. 160
- 38 : H[onoré] D[aumier] : « - *Ma femme reste bien long-temps à ce banquet [...]* ». Les femmes socialistes 10.  
*Le Charivari*, 9 juin 1849. 162
- 39 : Portrait. *M. C. Goldsmid* (Galerie de la Montagne). Imp. Lemer cier à Paris [avril 1849]. 168
- 40 : Cachet en couleur rouge de la Propagande. 170
- 41 : Citoyenne *M. C. Goldsmid* : *1848. Le Jugement de Dieu [...]*. Imp. Domnec, Paris 15 février 1849. 173

- 42 : *Die Zukunft der Völker*. (Version allemande de la première lithographie de la citoyenne Goldsmid) Imp. M. W. Lassally, Berlin [1849]. 174
- 43 : Citoyenne M.- C. Goldsmid : *Le suffrage universel*. [...] Imp. Lemer cier à Paris. 2 mars 1850. 179
- 44 : Citoyenne M. C. Goldsmid : *1852*. Imp. de A. Beillet, Fréville édit., 24 novembre 1851. 180
- 45 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : *L'Espérance*. A. Beillet imp., Fréville édit., 24 novembre 1851. 182
- 46 : Portrait. M.-C. Goldsmid. Impr. Lemer cier, Paris 1846. 186
- 47 : Anonyme : *République démocratique et sociale* [...]. Collection Vièsville, [février 1849 ?] Carnavalet. 197
- 48 : A. Kialwski : *Deux Républiques*. [...] Imp. Decam. Dépôt légal [février ?] 1849. 199
- 49 : Anonyme : *Les sangsues de la veille et les sangsues du lendemain*. *Le Charivari*, 8 janvier 1849. 202
- 50 : Anonyme : *Jésus le Montagnard*. Imp. Juliani, [après Juin 1848]. 205
- 51 : Anonyme : *La République défiant les rois*. [...]. Lith. Laugelot. Déposé [1849]. 208
- 52 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : *1848 : République universelle démocratique et sociale* [...]. Imp. Lemer cier, Paris décembre 1848. 213

53 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1848 : <i>Le Jugement de Dieu</i> [...]. Imp. Domnec, Paris 15 février 1849.	214
54 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1848. <i>Un marché sous la République universelle</i> [...]. Imp. Lemerancier, Paris 26 juin 1849.	218
55 : La même lithographie, non coloriée.	219
56 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1848. <i>Anniversaire de la République universelle</i> [...]. Imp. Domnec, Paris 29 novembre 1849.	221
57 : Anonyme : <i>Le Despotisme vaincu, la République universelle conduit les peuples</i> [...]. Lith. Chenu, imp. Nolland, Paris, février 1850.	226
58 : La même Lithographie.	227
59 : Anonyme : <i>En haut – « Nous aussi nous voulons la République ! »</i> [...]. Série Lordereau no 55.	230
60 : La même lithographie, (BNF).	231
61 : Cham (Charles-Henri Amédée de Noë) : Croquis du jour 8. <i>Le crieur</i> [...]. Dans <i>Le Charivari</i> , 9 juillet 1849.	236
62 : Dumont : <i>Nous allons maintenant passer d'autres exercices</i> [...]. <i>La Semaine</i> , 2 novembre 1849.	238
63 : La même xylographie.	239
64 : Faucon (pseudonyme de L. M. Bosredon) : <i>Écrasant un dragon sanglant</i> [...]. Chez A. Beillet, impr. éditeur.	241

65 : Patrioty : Allégorie No 1. « <i>République dont les honnêtes gens ne veulent pas</i> ». 25 octobre 1849.	245
66 : Patrioty : Allégorie NO 2. « <i>Halte là..... Halte là !..../[...]</i> ». 12 décembre 1849.	246
67 : Patrioty : Allégorie No 3. <i>Le cauchemar de la mère rouge</i> . 28 janvier 1850 [?].	249
68 : Patrioty : Allégorie No 3. <i>Le cauchemar de la mère rouge</i> . 12 décembre 1849.	250
69 : Patrioty : Allégorie No 6. <i>Lady Scord (La Discord) faisant de l'alchimie politique</i> . 7 janvier 1850.	252
70 : Jean Pierre Marie Jazet : <i>Fléaux du XIXe siècle. Socialisme et Choléra</i> . D'après un tableau de Horace Vernet. Dépôt légal 1850.	254
71 : La même estampe.	255
72 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : <i>Profanation</i> . [...]. Impr. par Lemercier, 3 avril 1850.	266
73 : Citoyenne M.-C. Goldsmid: <i>Le Suffrage universel</i> [...]. Impr. de Lemercier, 2 mars 1850.	270
74 : Honoré Daumier : Actualités 127. <i>Lilliputiens essayant de profiter du sommeil d'un nouveau Gulliver</i> . Imp. Aubert. <i>Le Charivari</i> , 20 mai 1850.	274
75 : Honoré Daumier : Actualités 158. <i>Une panique des Lilliputiens</i> [...]. Imp. Me Ve Aubert. <i>Le Charivari</i> , 28 juin 1851.	275
76 : Citoyenne M.-C. Goldsmid: <i>Le sommeil du peuple</i> [...]. Imp. Lemercier. 20 avril 1850.	276

77 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1852. Imp. de A. Beillet, Fréville édit. 24 novembre 1851.	279
78 : Georges-Alexandre Fischer : « <i>À bas les armes</i> [...]. Imp. H. Jannin, 10 avril 1850.	282
79 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1850. <i>Fraternité</i> [...]. Imp. par Lemercier, 26 juin 1850.	284
80 : George-Alexandre Fischer : <i>Les Adieux</i> . Lith. H. Jannin, [1850].	290
81: George-Alexandre Fischer : <i>Sur les pontons</i> . Lith. H. Jannin, [1850].	291
82 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1850. <i>Les Orphelins</i> [...]. Imp. Lemercier, 28 mars 1850.	294
83 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : 1850. <i>Le Mirage</i> [...]. Imp. de Lemercier, 2 mai 1850.	295
84 : Georges-Alexandre Fischer : <i>Dernier Combat</i> [...]. Lith. H. Jannin, 10 avril 1850.	297
85 : Georges-Alexandre Fischer : <i>Égalité. Fraternité</i> [...]. Lith. H. Jannin, [1850].	298
86 : Anonyme : <i>Le Peuple veille sur la cité</i> [...]. Lith. Laugelot, [février 1850].	300
87 : Une copie en juillet 1850 de la figure 86 : <i>Histoire contemporaine</i> [...].Imp. Lith. Ate Rooy, à Bergerac (Dordogne).	301
88 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : <i>La Liberté</i>	

- à la délivrance des Peuples* [...].  
Imp. lith. Domnec, 25 septembre 1850. 303
- 89 : Citoyenne M.-C. Goldsmid : L'Espérance.  
A. Beillet imp. Fréville édit., 24 novembre 1851. 305
- 90 : Anonyme : *Trinité Républicaine* [...].  
Imp. Lith. Domnec, Paris [1850]. 307
- 91 : Honoré Daumier : Actualités 252.  
*Le peuple juge les coups*. Chez Aubert.  
*Le Charivari*, 18 novembre 1851. 311
- 92 : Besançon (la citoyenne Goldsmid) : *Les Étrennes  
de 1852. Calendrier démocratique*.  
A. Beillet imp. Fréville édit. Paris, 24 novembre 1851. 315

## Table des illustrations

1	: Socle du monument de François-Vincent Raspail (Square Jacques-Antoine, Paris 14e).	19
2	: Relief au socle. Raspail comme médecin à l'intérieur d'une famille ouvrière.	21
3	: Relief au socle. Raspail le 25 février 1848 avec les ouvriers des barricades.	21
4	: Entrée au square Jacques-Antoine.	23
5	: Lithographie. Anonyme : <i>République Démocratique et Sociale</i> . Vignette colorée (Musée Carnavalet).	35
6	: Marie-Cécile Goldsmid : <i>1848 : République universelle démocratique et sociale. Le Pacte</i> . Lithographie coloriée en grand format. Paris, Lemercier, 6 décembre 1848 (Musée Carnavalet).	37
7	: Marie-Cécile Goldsmid: <i>Le suffrage universel</i> . » Avec lui, la Liberté, sans lui, l'Esclavage «. Paris, Lemercier, 2 mars 1850 (Musée Carnavalet).	39
8	: Anonyme : <i>Les vieux partis l'attaqueront en vain ; ... appuyée sur le Peuple, elle résistera !</i> Lithographie Fernique & Cie. Paris, avril 1849 (Musée Carnavalet).	46
9	: Six médaillons commémoratifs circulant en 1849.	48-51

10 : Imagerie de la République nationale et tricolore 1848.	53
11 : Carte postale ancienne, coloris région	313